

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme de l'Habitat

# PLUI-H DU VAL DE MORTEAU

2027-2042

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE BÂTI ET VÉGÉTAL

MORTEAU

*Vu par délibération du Conseil Communautaire en date du 06 janvier 2026*

*Le Présidente :*

# Préservation du patrimoine bâti et végétal

## Tables des matières

NOTICE D'UTILISATION DU DOCUMENT

CARTES DE REPÉRAGE

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

FICHES PARTICULIÈRES

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme de l'Habitat

# NOTICE D'UTILISATION

Préservation du patrimoine bâti et végétal

PLUi-H du Val de Morteau

=> *Retour Table des matières*

# Préservation du patrimoine bâti et végétal

## Notice d'utilisation de l'inventaire patrimonial

<b>UN INVENTAIRE PATRIMONIAL.....</b>	<b>3</b>
<b>Qu'est-ce que le patrimoine ?.....</b>	<b>3</b>
<b>Les critères utilisés dans l'inventaire.....</b>	<b>3</b>
<b>TABLEAU DES TYPOLOGIES ET DES ENTITÉS RETENUES .....</b>	<b>5</b>
<b>COMMENT UTILISER LE DOCUMENT ? .....</b>	<b>6</b>
<b>Le contenu des différentes pièces du document.....</b>	<b>6</b>
<b>Les étapes à suivre .....</b>	<b>7</b>

# UN INVENTAIRE PATRIMONIAL

## Qu'est-ce que le patrimoine ?

La notion de patrimoine est liée à celle de bien commun, transmis par les générations précédentes aux générations futures. Il intègre aussi bien des éléments bâtis ou naturels, historiques ou culturels. Ainsi, le patrimoine apporte un témoignage sur une tradition culturelle, sur une période significative de l'histoire locale, sur les interactions entre l'homme et son environnement...

La valeur patrimoniale d'un édifice ou d'un élément naturel n'est pas nécessairement consensuelle : les visions divergeront en fonction de l'expérience de chaque individu. De la même façon, la question de la beauté d'une construction n'est pas traitée dans ce document : cette valeur est subjective.

C'est par la recherche et le respect d'une harmonie d'ensemble que sont établis les principes et règles d'analyse. L'objectif est de préserver :

- Ce qui maintient une harmonie à l'échelle d'un hameau, d'un village ou d'un quartier,
- Ce qui met en valeur le paysage et la culture architecturale locale, passée comme présente.

Le patrimoine de la Communauté de Communes du Val de Morteau fait sa richesse et contribue à la beauté et au caractère de son paysage. Il lui confère une identité spécifique et authentique.

En le préservant, nous permettons aux générations futures de connaître leurs origines, d'apprécier le travail réalisé avant nous et qu'ils devront, à leur tour, transmettre. La préservation de ce patrimoine sous-entend sa conservation et sa mise en valeur (dans son ensemble ou en partie), mais elle n'empêche pas son évolution et son adaptation aux besoins contemporains.

Ainsi, l'inventaire réalisé par le PLUi-H de la CCVM ne vise pas à sanctuariser des constructions ou autres éléments caractérisant le patrimoine local. Il cherche davantage à encadrer leurs évolutions. Il est également détaché de la notion de propriété. Qu'il s'agisse d'un patrimoine immobilier public ou de biens privés, il vient définir les règles encadrant les travaux d'aménagement, d'extension, de rénovation...

## Les critères utilisés dans l'inventaire

Le choix des éléments bâtis ou non bâtis retenus n'a été établi que lorsque l'une des valeurs suivantes au moins était manifestement présente :

- Valeur d'ancienneté : l'évolution d'un bâtiment depuis sa construction et la « patine » qui s'impose progressivement aux matériaux de ses façades assoit sa présence. La qualité du bâtiment est ici associée à sa durabilité, et à la qualité des matériaux qui malgré leur ancienneté résistent aux dégradations du temps.
- Valeur d'usage : certaines constructions connaissent encore un usage qui avait cours dans le passé. Les ponts de grange, tuyés ou encore bâtiments des pompes illustrent un mode de vie passé du Haut-Doubs, qui peut être valorisé. Les réinterprétations contemporaines de ce type d'éléments gagnent à se nourrir de ces usages anciens, en adaptant les nouveaux usages aux éléments présents.

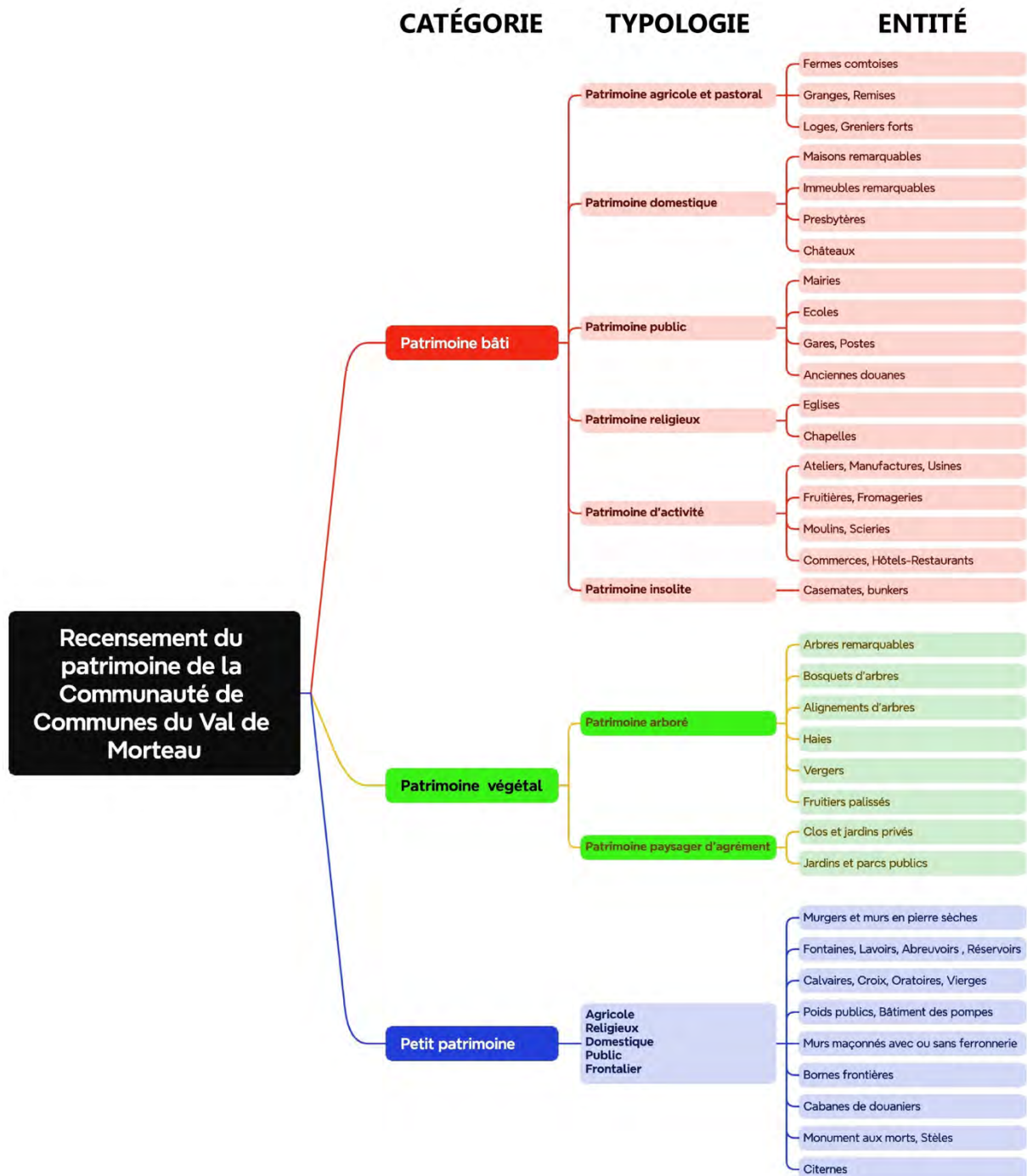
- Valeur historique : un bâtiment est un marqueur de son époque, dans sa totalité ou pour partie (ancienne école des filles, maisons ouvrières...).
- Valeur mémorielle : certains éléments ont été édifiés spécialement pour perpétuer une mémoire (croix de mission, chapelle, église, monuments aux morts...). D'autres présentent des éléments dignes d'être conservés pour rappeler un usage qui n'a plus nécessairement cours aujourd'hui (tuyés, ponts de grange...).
- Valeur d'art relative : par la singularité de sa réalisation, l'édifice présente une qualité reconnue et une unicité qui justifie sa conservation et sa transmission aux générations suivantes.

Ces valeurs sont à considérer comme des outils d'analyse et non comme une définition exhaustive de la notion de patrimoine.

# TABLEAU DES TYPOLOGIES ET DES ENTITÉS RETENUES

Le patrimoine identifié dans le PLUi-H de la Communauté de communes du Val de Morteau est distingué selon 3 catégories : patrimoine bâti, patrimoine végétal et petit patrimoine.

Chacune de ces catégories renvoient à des différentes typologies, elles-mêmes déclinées en entités dont les principales sont présentées ci-dessous :



# COMMENT UTILISER LE DOCUMENT ?

## Le contenu des différentes pièces du document

### • LA CARTE GÉNÉRALE

La carte générale, représente, par commune, toutes les entités inventoriées dans le cadre du PLUi-H de la CCVM. On retrouve le patrimoine bâti, le petit patrimoine, le patrimoine végétal, ainsi que les cônes et points de vue identifiés (surfaces, lignes, points). On retrouve également le positionnement des différents zooms.

Cette carte permet de situer dans la commune l'élément patrimonial recherché, pour ensuite se référer à la carte zoom associée.

### • LA CARTE ZOOM

La carte zoom permet de situer plus précisément l'entité patrimoniale recherchée. On retrouve le patrimoine bâti, le patrimoine végétal et le petit patrimoine, ainsi que les cônes et points de vue identifiés (surfaces, lignes, points). Chaque entité est associée à un identifiant.

### • LES PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

Le document de prescriptions générales regroupe l'ensemble des règles qui s'appliquent aux entités recensées au titre de l'article L151-19 du code l'urbanisme. Ce document a une valeur réglementaire.

Le pétitionnaire doit se référer aux prescriptions générales de la typologie de l'entité inventoriée.

### • LES FICHES PARTICULIÈRES

Les fiches particulières contiennent toutes les informations nécessaires à la compréhension des entités identifiées, ainsi que les prescriptions et recommandations les concernant.

Il existe une fiche pour chaque entité, qu'elle relève du patrimoine bâti, du patrimoine végétal, du petit patrimoine, ainsi que les cônes de vue.

Chaque fiche du **patrimoine bâti** contient :

- Les informations de localisation (adresse, parcelle, lien vers carte en ligne) et une carte associée.
- L'entité concernée et sa typologie.
- La date de construction du bâtiment lorsque celle-ci est connue (source DGFIP).
- L'identifiant des autres éléments patrimoniaux repérés et associés à cette entité (lorsqu'ils existent) : haies, arbres, bosquets, alignements d'arbres, jardin, clos, murets, petit patrimoine...
- La description de l'entité bâtie identifiée.
- Les prescriptions particulières qui viennent compléter les prescriptions générales (valeur réglementaire).
- Les recommandations (à titre indicatif).
- Les éventuels liens vers d'autres documents de référence propre à l'entité.
- Les photographies de l'entité.



Les fiches du **patrimoine végétal** contiennent :

- Les informations de localisation (parcelle, lien vers carte en ligne) et une carte associée.
- L'entité concernée, son essence et sa typologie.
- La description de l'entité végétale identifiée.
- Les prescriptions particulières qui viennent compléter les prescriptions générales (valeur réglementaire).
- Les recommandations (à titre indicatif).
- Les éventuels liens vers d'autres documents de référence propre à l'entité.
- Les photographies de l'entité.

Les fiches du **petit patrimoine** contiennent :

- Les informations de localisation (parcelle, lien vers carte en ligne) et une carte associée.
- L'entité concernée et sa typologie.
- La description de l'entité identifiée au titre du petit patrimoine.
- Les prescriptions particulières qui viennent compléter les prescriptions générales (valeur réglementaire).
- Les recommandations (à titre indicatif).
- Les éventuels liens vers d'autres documents de référence propre à l'entité.
- Les photographies de l'entité.

Les fiches des **cônes de vue** contiennent :

- Les informations de localisation (parcelle, lien vers carte en ligne) et une carte associée.
- L'entité concernée et sa typologie.
- La description du cône de vue.
- Les photographies ce qui est vu.

## Les étapes à suivre

1. Sur la **CARTE GÉNÉRALE** et les **CARTES ZOOMS** :
  - a. Repérer l'élément patrimonial que l'on recherche (bâti, végétal, petit patrimoine)
  - b. Relever son **identifiant**.
2. Se référer à la **FICHE PARTICULIÈRE** de l'élément patrimonial portant cet identifiant pour :
  - a. Connaître sa **typologie**, ses qualités,
  - b. Prendre connaissance des **prescriptions** et **recommandations** le concernant,
  - c. Repérer les autres éléments patrimoniaux qui peuvent lui être associés.
3. Se référer aux **PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES** relatives à la **typologie** de l'élément concerné.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme de l'Habitat

# CARTE DE REPÉRAGE

Préservation du patrimoine bâti et végétal

PLUi-H du Val de Morneau

=> *Retour Table des matières*

# MORTEAU

## Recensement du patrimoine bâti, végétal et du petit patrimoine

Sources : CAUE du Doubs, Plan IGN V2, Fichiers fonciers DGFIP.

Zoom n°1

Zoom n°4

Zoom n°5

Zoom n°2

Zoom n°6

Zoom n°7

Zoom n°9

Zoom n°12

Zoom n°16

Zoom n°13

Zoom n°3

Zoom n°8

Zoom n°10

Zoom n°14

Zoom n°17

Zoom n°18

Zoom n°15

Zoom n°11

### LÉGENDE

#### Patrimoine bâti

■ Ferme, maison, immeuble, église, manufacture...

#### Patrimoine végétal

● Arbre remarquable

— Alignement d'arbres, haie...

■ Verger, parc, jardin public, jardin privé, clos, bosquet d'arbres...

#### Petit patrimoine

● Fontaine, poids public, oratoire, croix, vierge, citerne...

■ Cône de vue

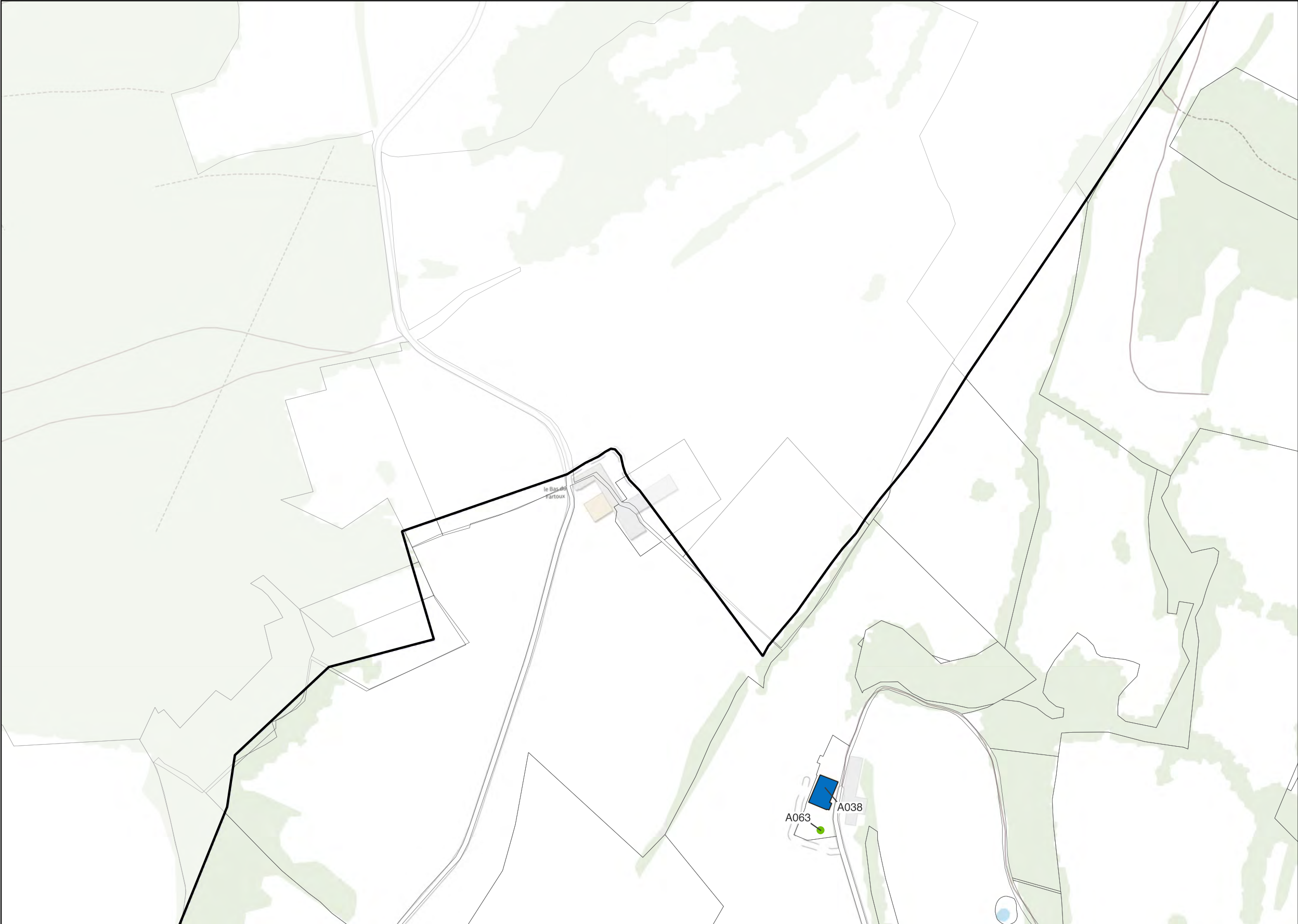
■ Point de vue

0 250 500 750 1000 m



# Morteau - zoom n°1

Sources : CAUE du Doubs, Plan IGN V2, Fichiers fonciers DGFIP.



## LÉGENDE

### Patrimoine bâti

■ Ferme, maison, immeuble, église, manufacture...

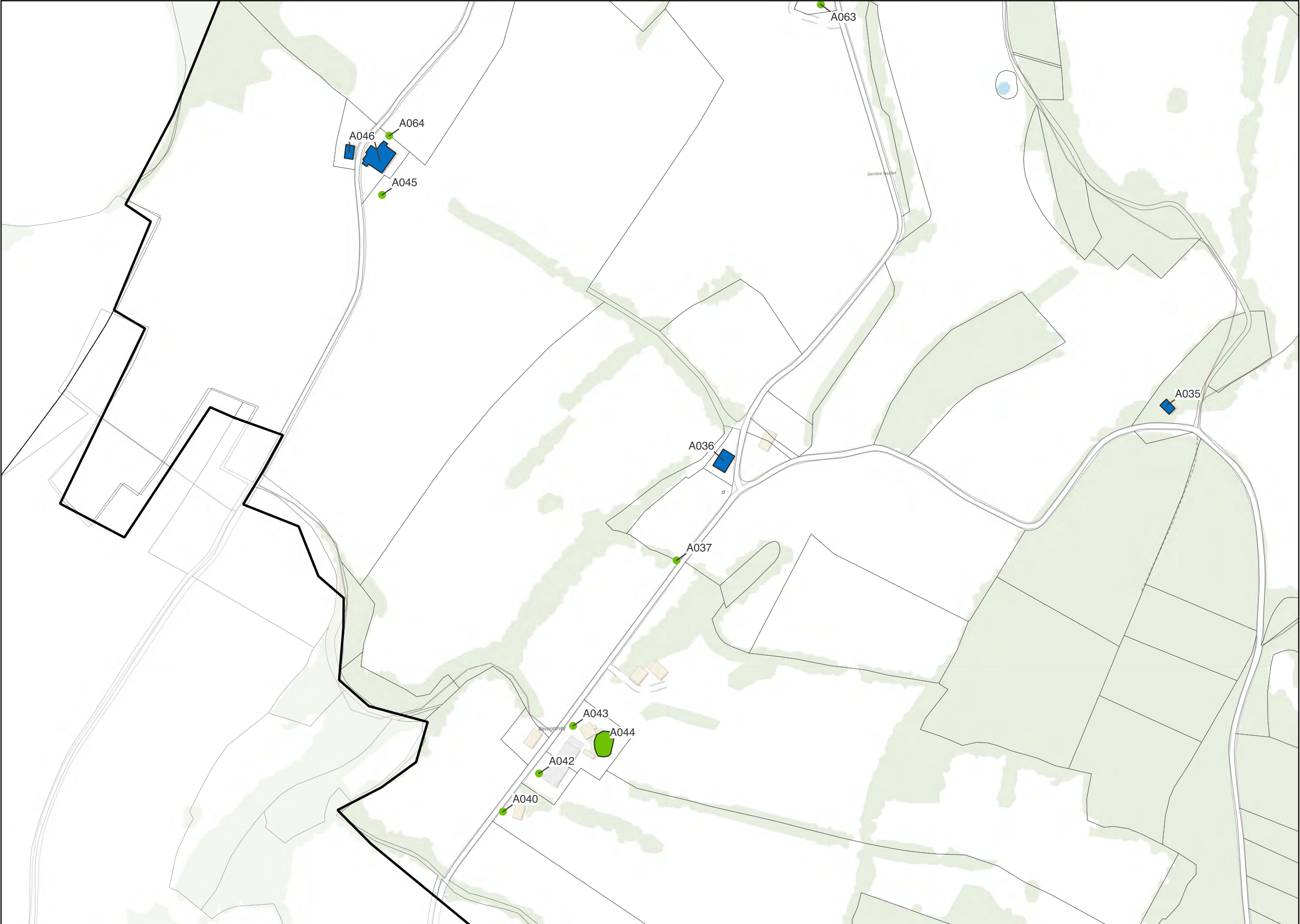
### Patrimoine végétal

● Arbre remarquable

0 100 200 m

# Morteau - zoom n°2

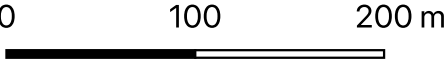
Sources : CAUE du Doubs, Plan IGN V2, Fichiers fonciers DGFIP.



### LÉGENDE

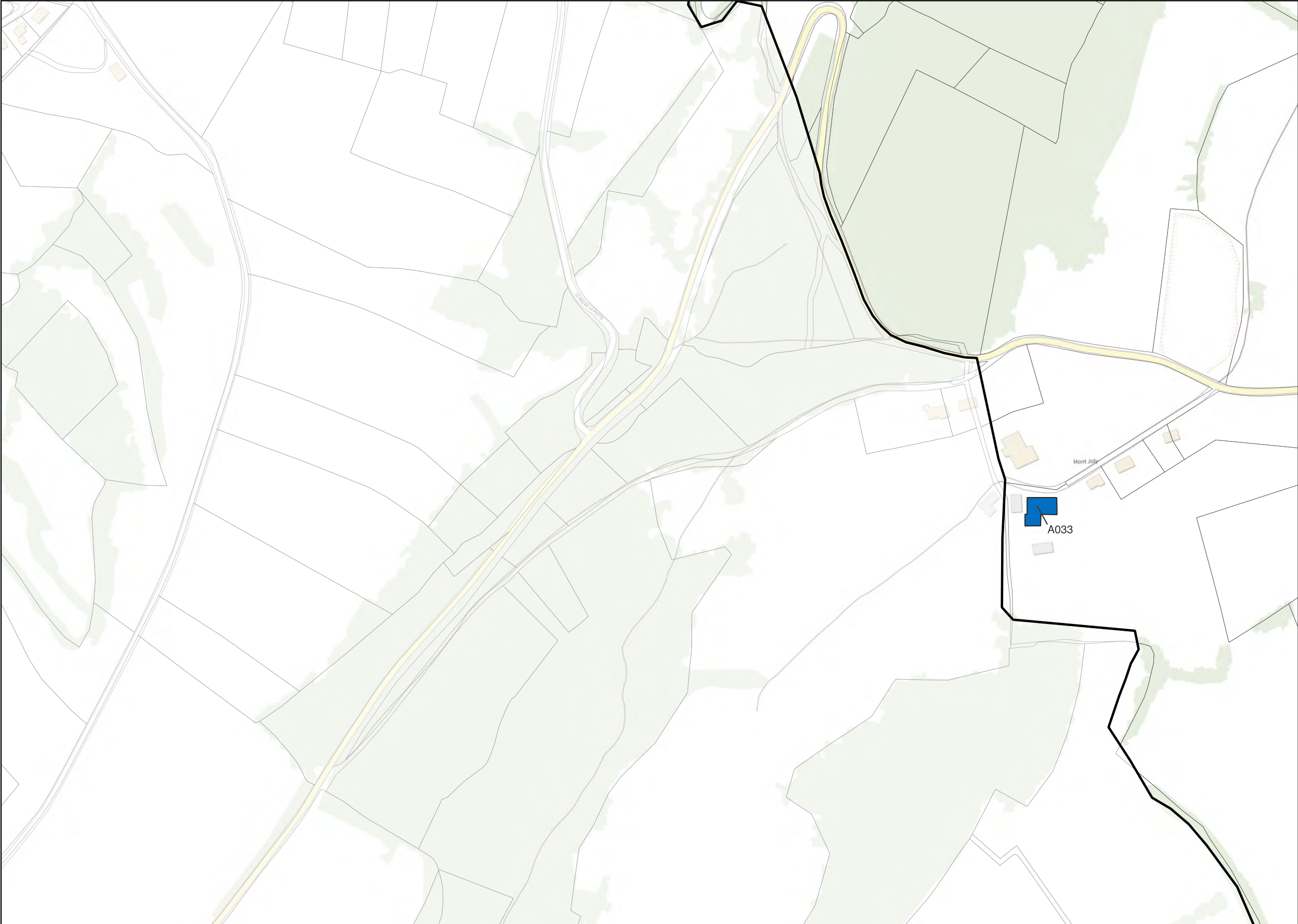
**Patrimoine bâti**  
■ Ferme, maison, immeuble, église, manufacture...

**Patrimoine végétal**  
● Arbre remarquable  
■ Verger, parc, jardin public, jardin privé, clos, bosquet d'arbres...




# Morteau - zoom n°3

Sources : CAUE du Doubs, Plan IGN V2, Fichiers fonciers DGFIP.




### LÉGENDE

#### Patrimoine bâti

 Ferme, maison, immeuble, église, manufacture...

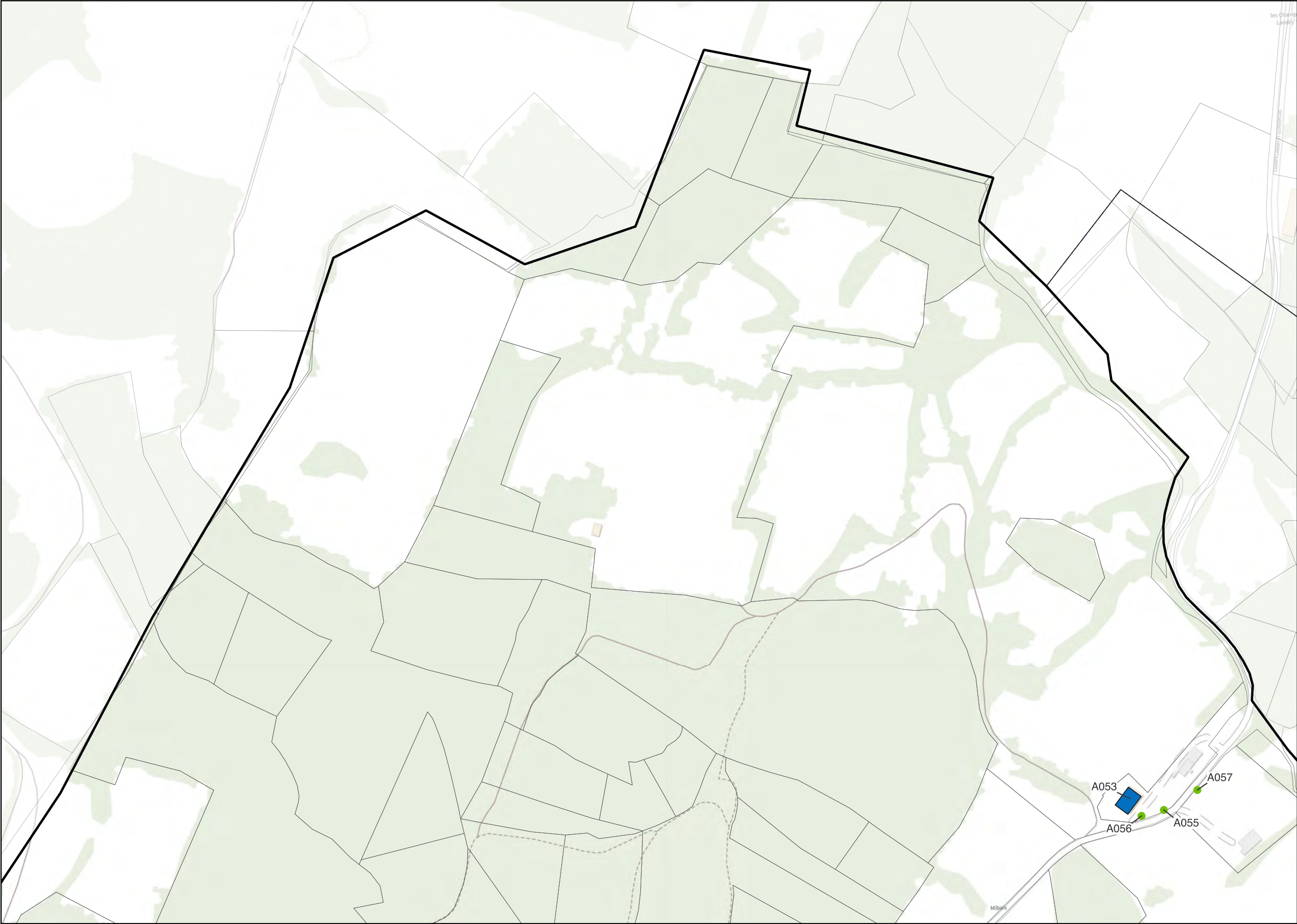


0 100 200 m



# Morteau - zoom n°4

Sources : CAUE du Doubs, Plan IGN V2, Fichiers fonciers DGFIP.



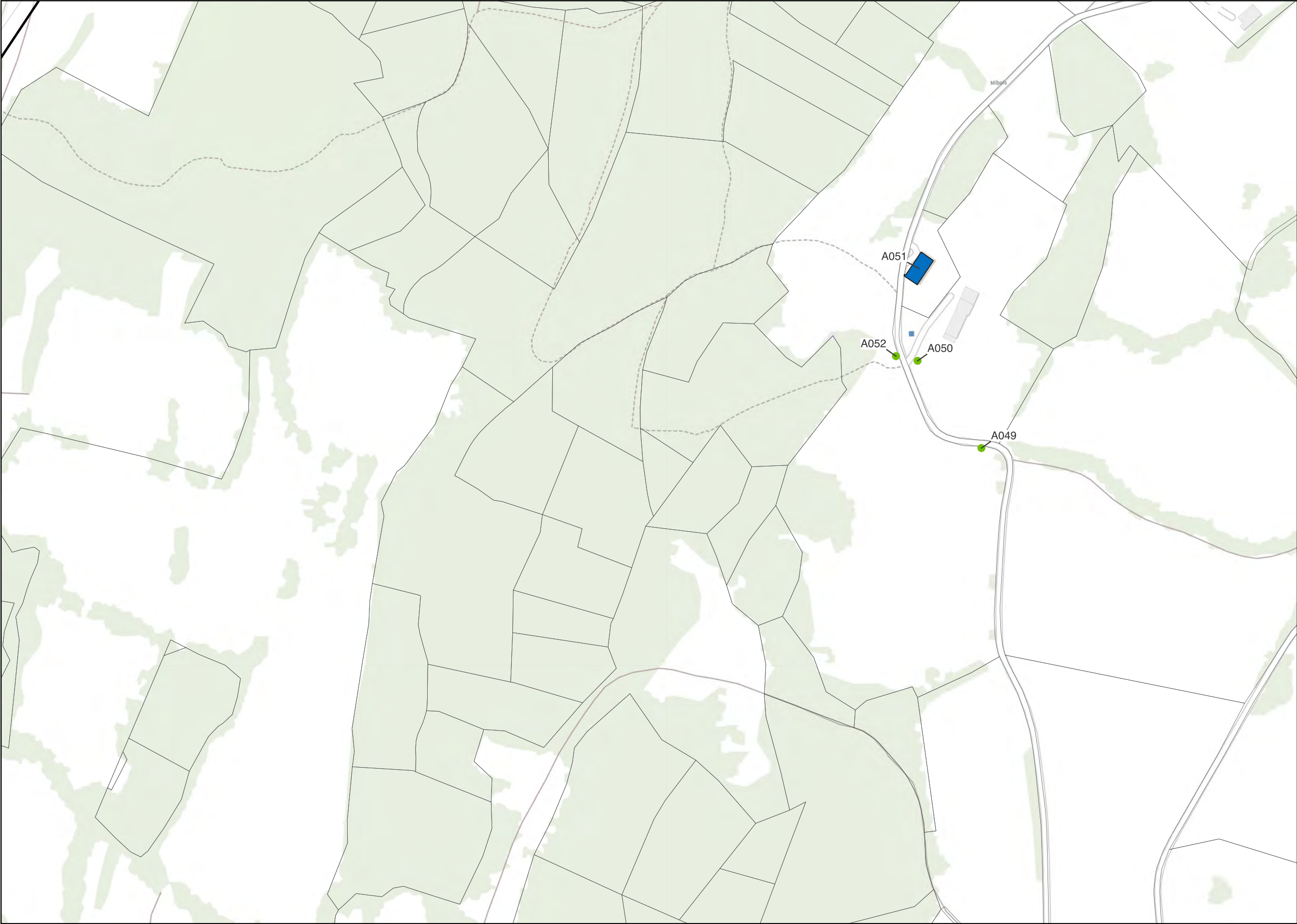
## LÉGENDE

- Patrimoine bâti**
  - Ferme, maison, immeuble, église, manufacture...
- Patrimoine végétal**
  - Arbre remarquable

0 100 200 m

# Morteau - zoom n°5

Sources : CAUE du Doubs, Plan IGN V2, Fichiers fonciers DGFIP.



### LÉGENDE

- Patrimoine bâti**
- Ferme, maison, immeuble, église, manufacture...
- Patrimoine végétal**
- Arbre remarquable



0 100 200 m




# Morteau - zoom n°6

Sources : CAUE du Doubs, Plan IGN V2, Fichiers fonciers DGFIP.




## LÉGENDE

### Patrimoine bâti

 Ferme, maison, immeuble, église, manufacture...

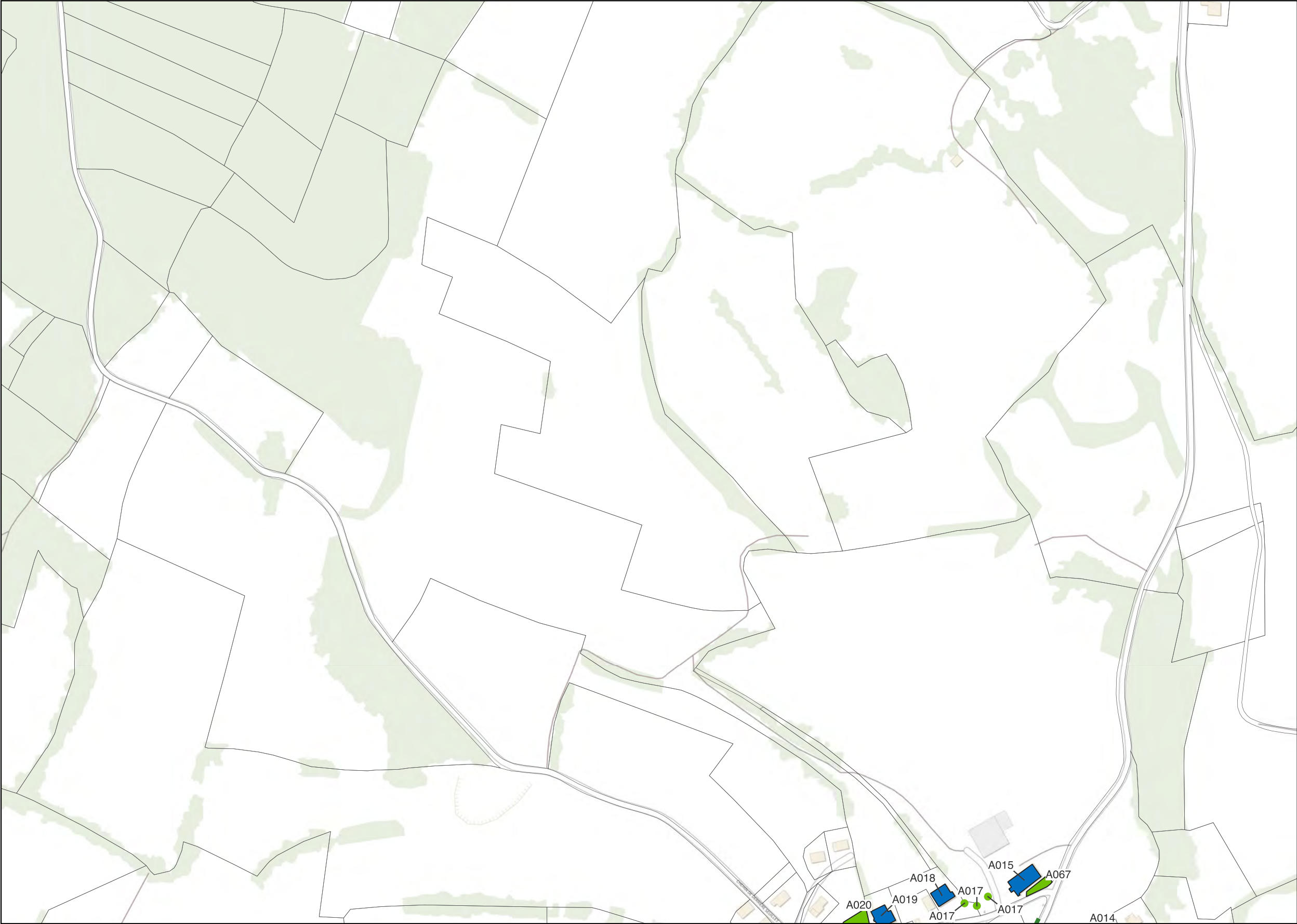


0 100 200 m



# Morteau - zoom n°7

Sources : CAUE du Doubs, Plan IGN V2, Fichiers fonciers DGFIP.



## LÉGENDE

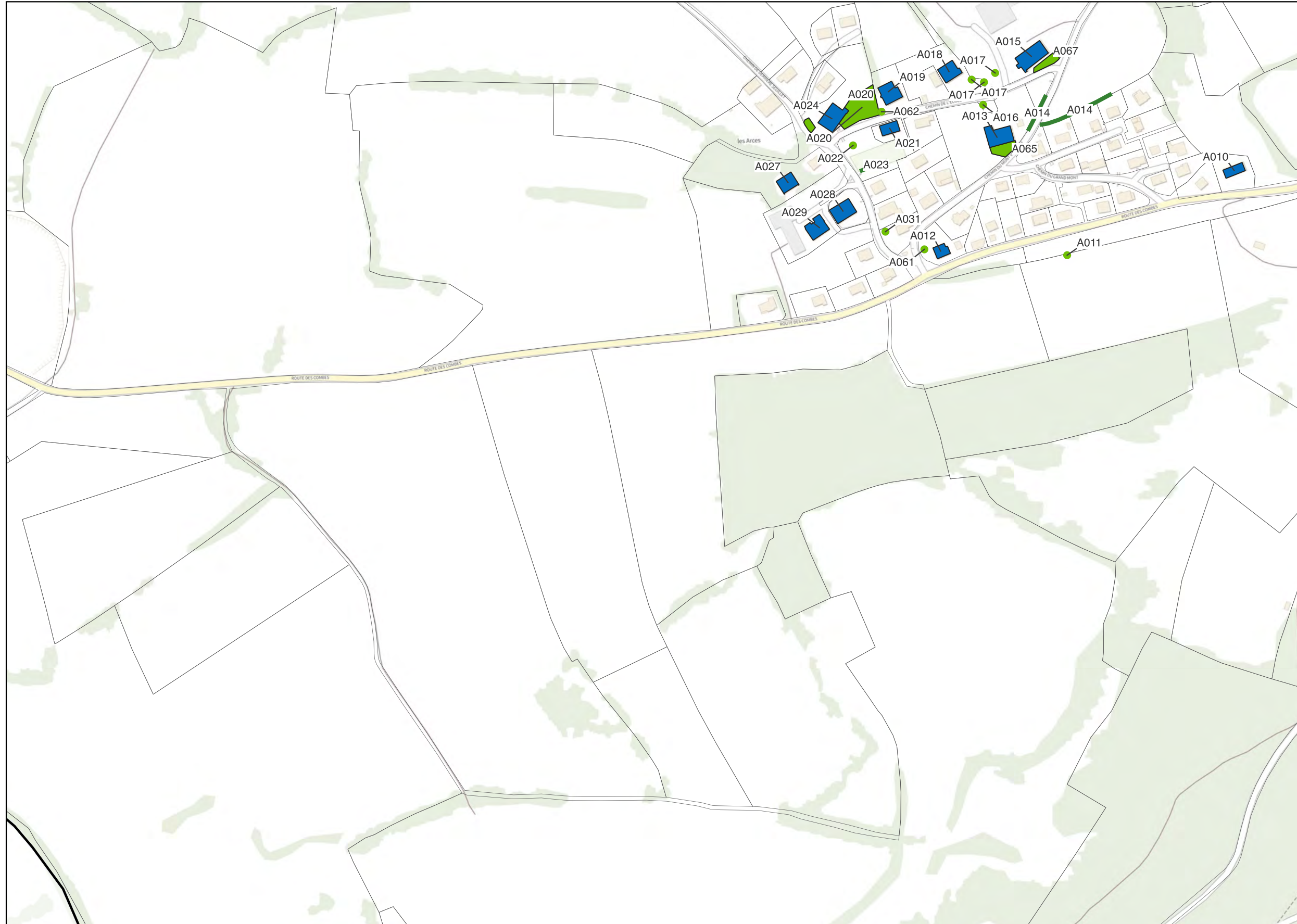
- Patrimoine bâti**
  - Ferme, maison, immeuble, église, manufacture...
- Patrimoine végétal**
  - Arbre remarquable
  - Alignement d'arbres, haie...
  - Verger, parc, jardin public, jardin privé, clos, bosquet d'arbres...



0 100 200 m


# Morteau - zoom n°8

Sources : CAUE du Doubs, Plan IGN V2, Fichiers fonciers DGFIP.






**LÉGENDE**


**Patrimoine bâti**

-  Ferme, maison, immeuble, église, manufacture...

**Patrimoine végétal**

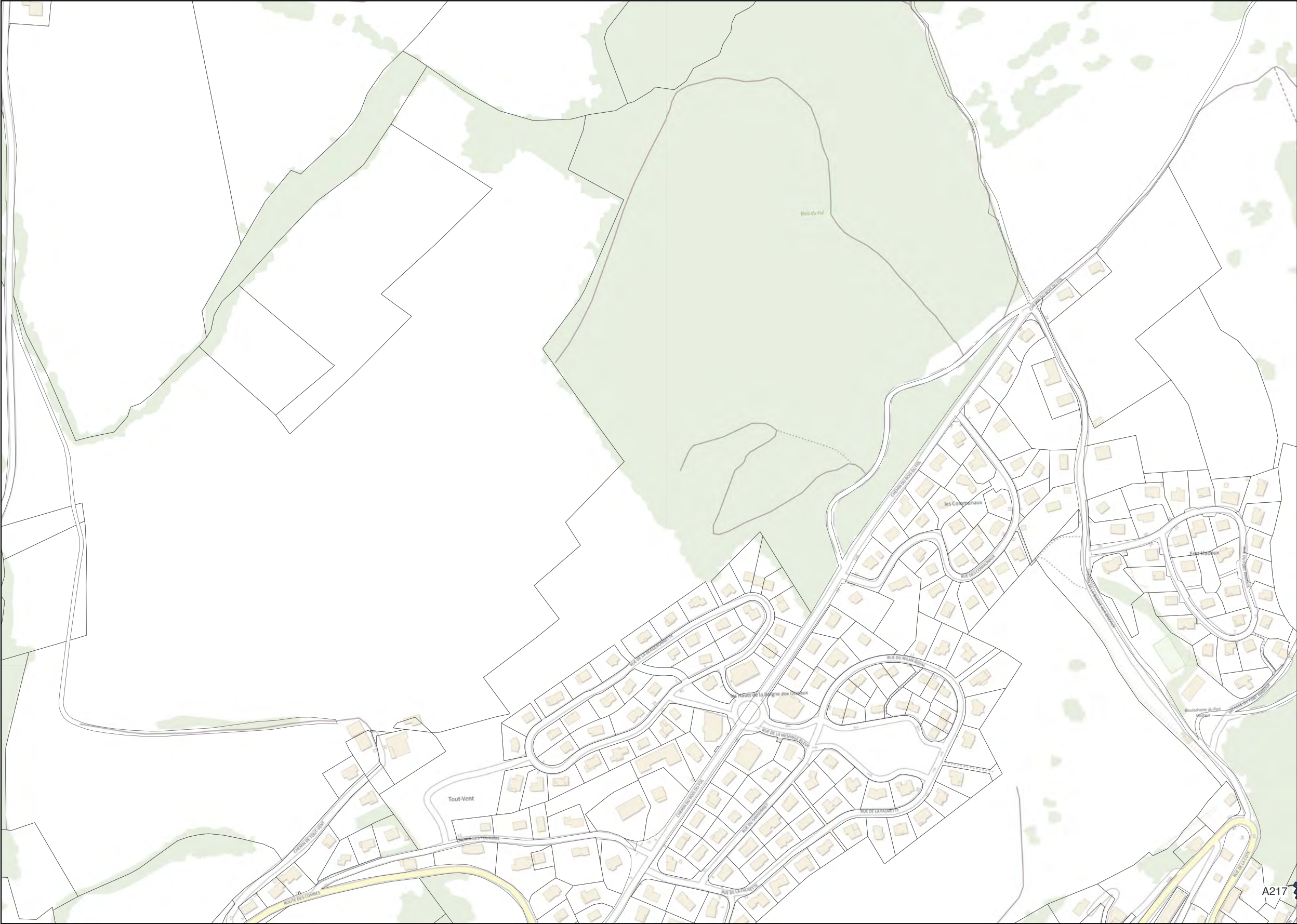
-  Arbre remarquable
-  Alignement d'arbres, haie...
-  Verger, parc, jardin public, jardin privé, clos, bosquet d'arbres...

0 100 200 m



# Morteau - zoom n°9

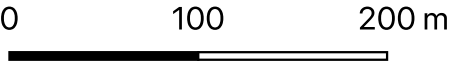
Sources : CAUE du Doubs, Plan IGN V2, Fichiers fonciers DGFIP.



## LÉGENDE

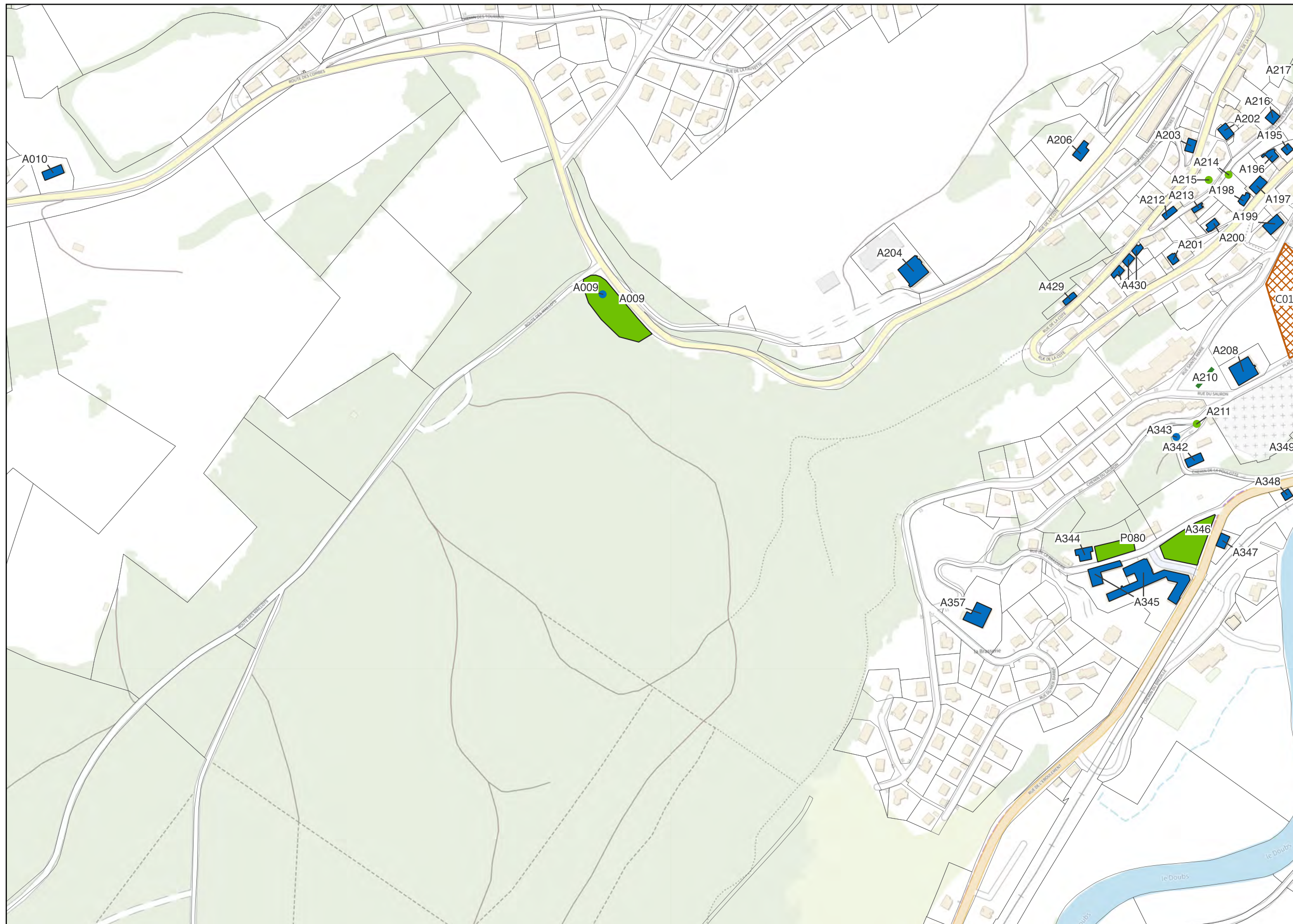
### Patrimoine bâti

- Ferme, maison, immeuble, église, manufacture...



# Morteau - zoom n°10

Sources : CAUE du Doubs, Plan IGN V2, Fichiers fonciers DGFIP.



## LÉGENDE

### Patrimoine bâti

■ Ferme, maison, immeuble, église, manufacture...

### Patrimoine végétal

- Arbre remarquable
- Alignement d'arbres, haie...
- Verger, parc, jardin public, jardin privé, clos, bosquet d'arbres...

### Petit patrimoine

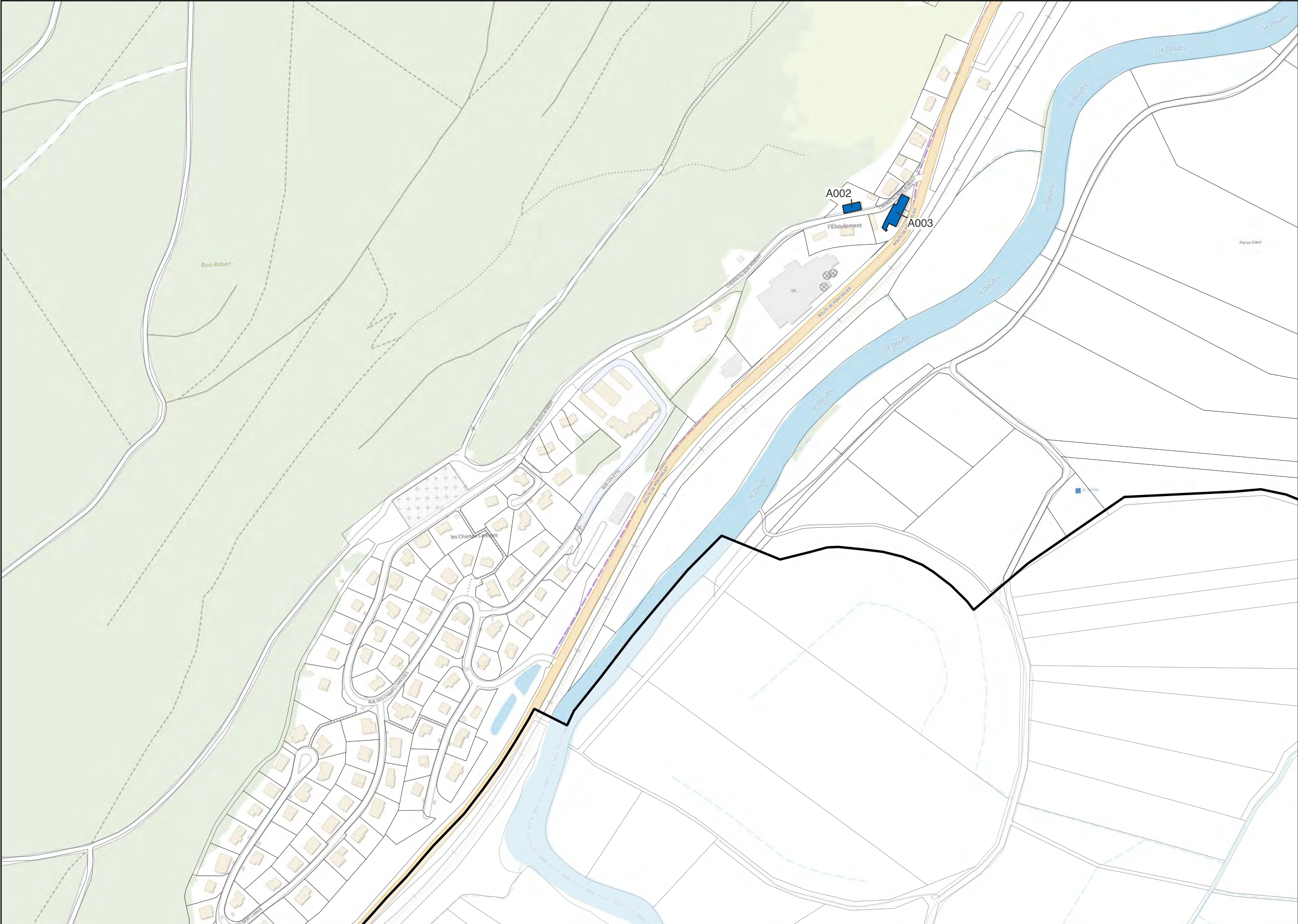
- Fontaine, poids public, oratoire, croix, vierge, citerne...
- ▣ Cône de vue



0 100 200 m

# Morteau - zoom n°11

Sources : CAUE du Doubs, Plan IGN V2, Fichiers fonciers DGFIP.



### LÉGENDE

#### Patrimoine bâti

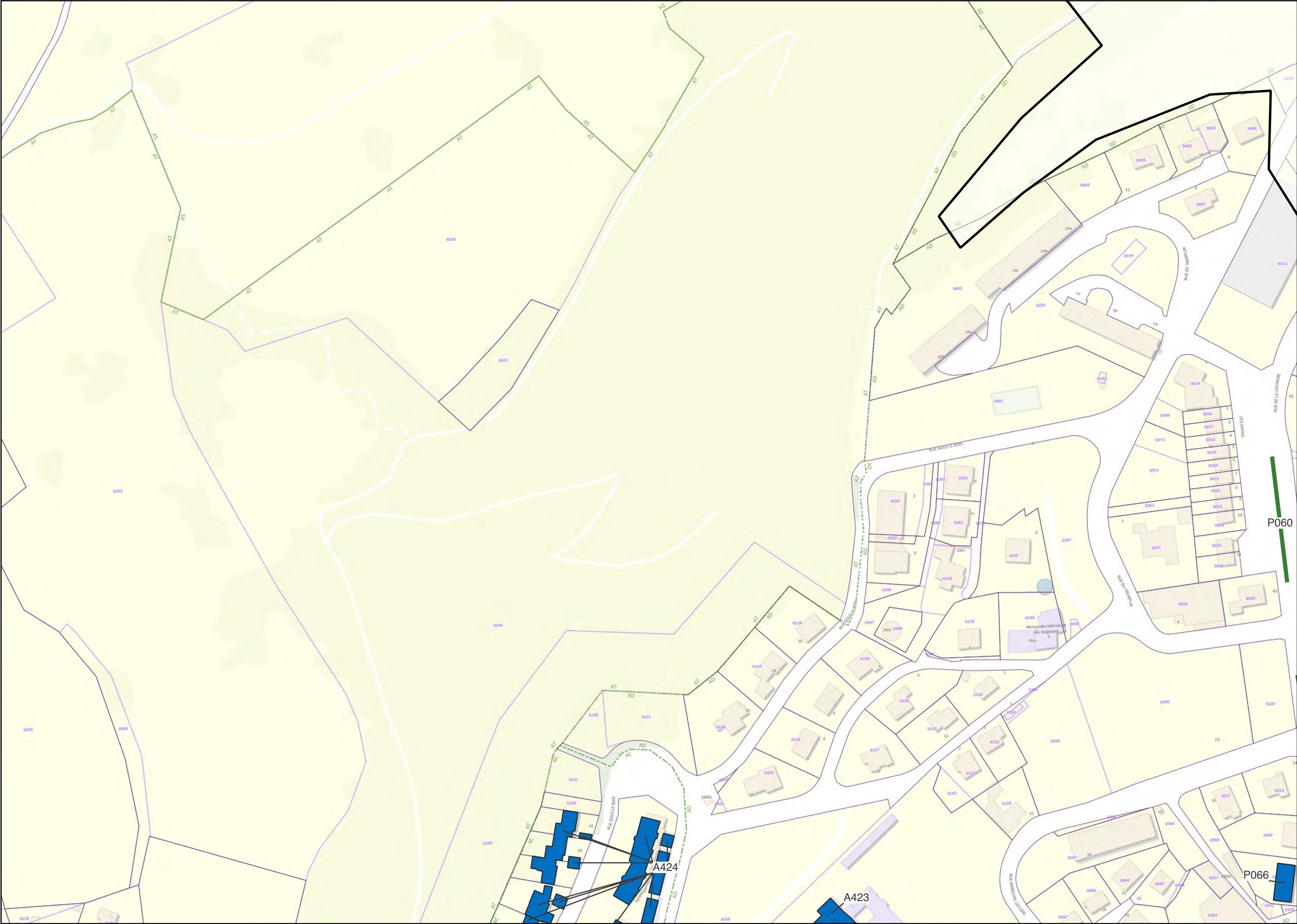
- Ferme, maison, immeuble, église, manufacture...



0 100 200 m

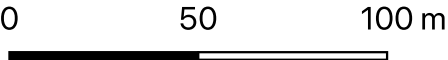
# Morteau - zoom n°12

Sources : CAUE du Doubs, Plan IGN V2, Fichiers fonciers DGFIP.



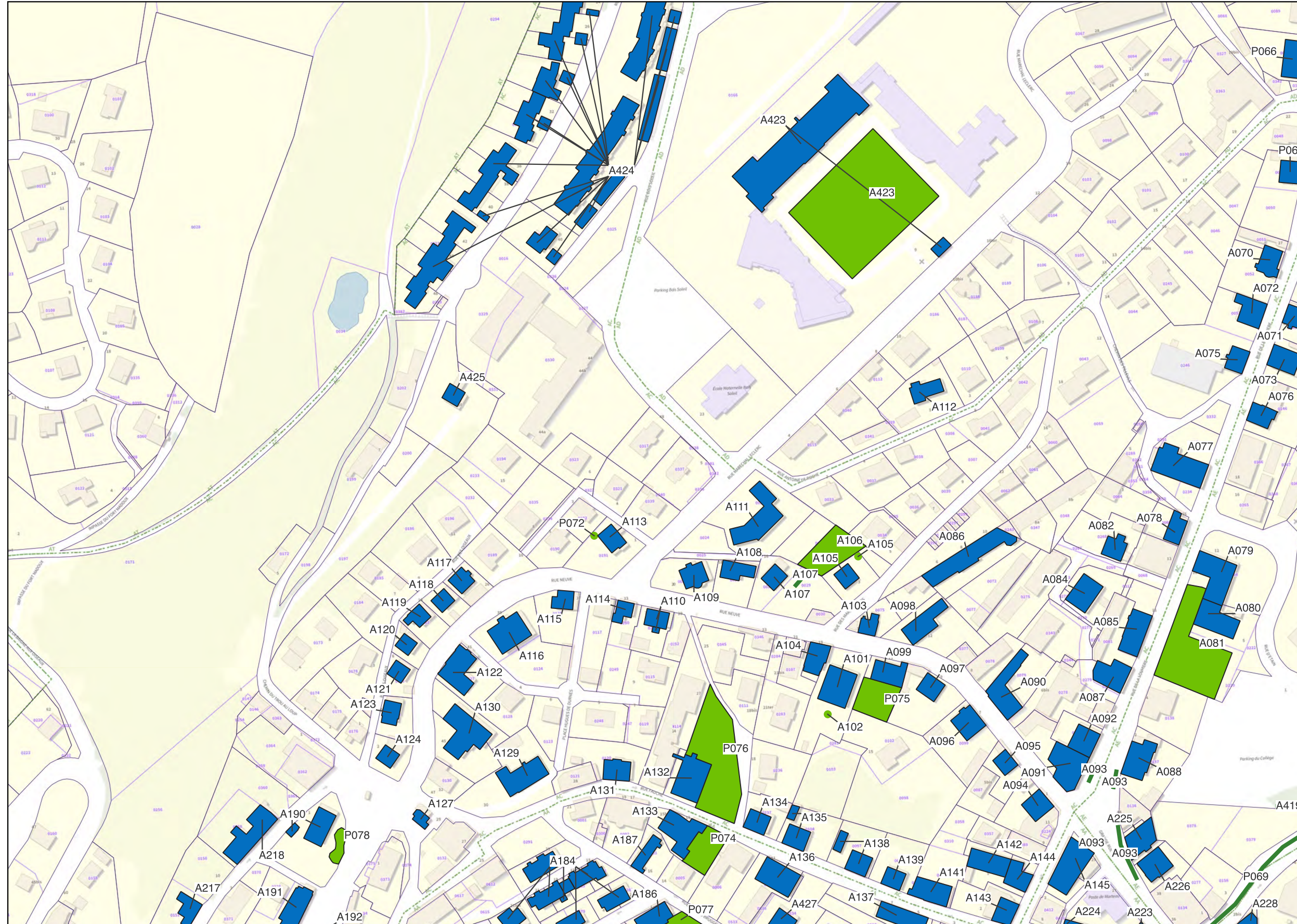
## LÉGENDE

- Patrimoine bâti**
  - Ferme, maison, immeuble, église, manufacture...
- Patrimoine végétal**
  - Alignement d'arbres, haie...




# Morteau - zoom n°13

Sources : CAUE du Doubs, Plan IGN V2, Fichiers fonciers DGFiP.






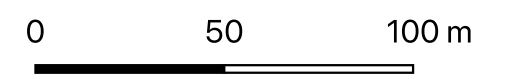
## LÉGENDE

### Patrimoine bâti

 Ferme, maison, immeuble, église, manufacture...

### Patrimoine végétal

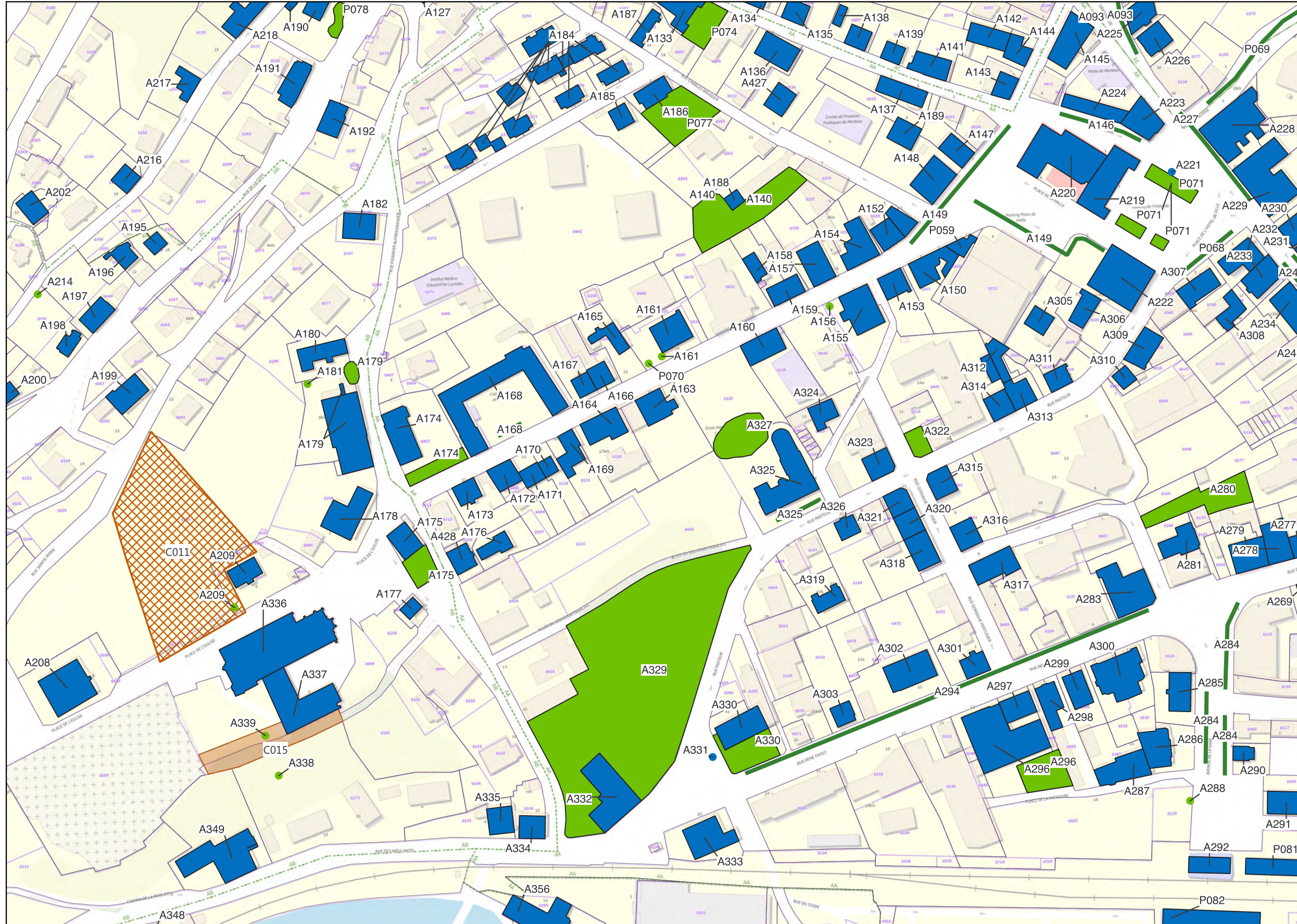
-  Arbre remarquable
-  Alignement d'arbres, haie...
-  Verger, parc, jardin public, jardin privé, clos, bosquet d'arbres...





# Morteau - zoom n°14

Sources : CAUE du Doubs, Plan IGN V2, Fichiers fonciers DGFiP.



**LÉGENDE**

**Patrimoine bâti**

- Ferme, maison, immeuble, église, manufacture...

**Patrimoine végétal**

- Arbre remarquable
- Alignement d'arbres, haie...
- Verger, parc, jardin public, jardin privé, clos, bosquet d'arbres...

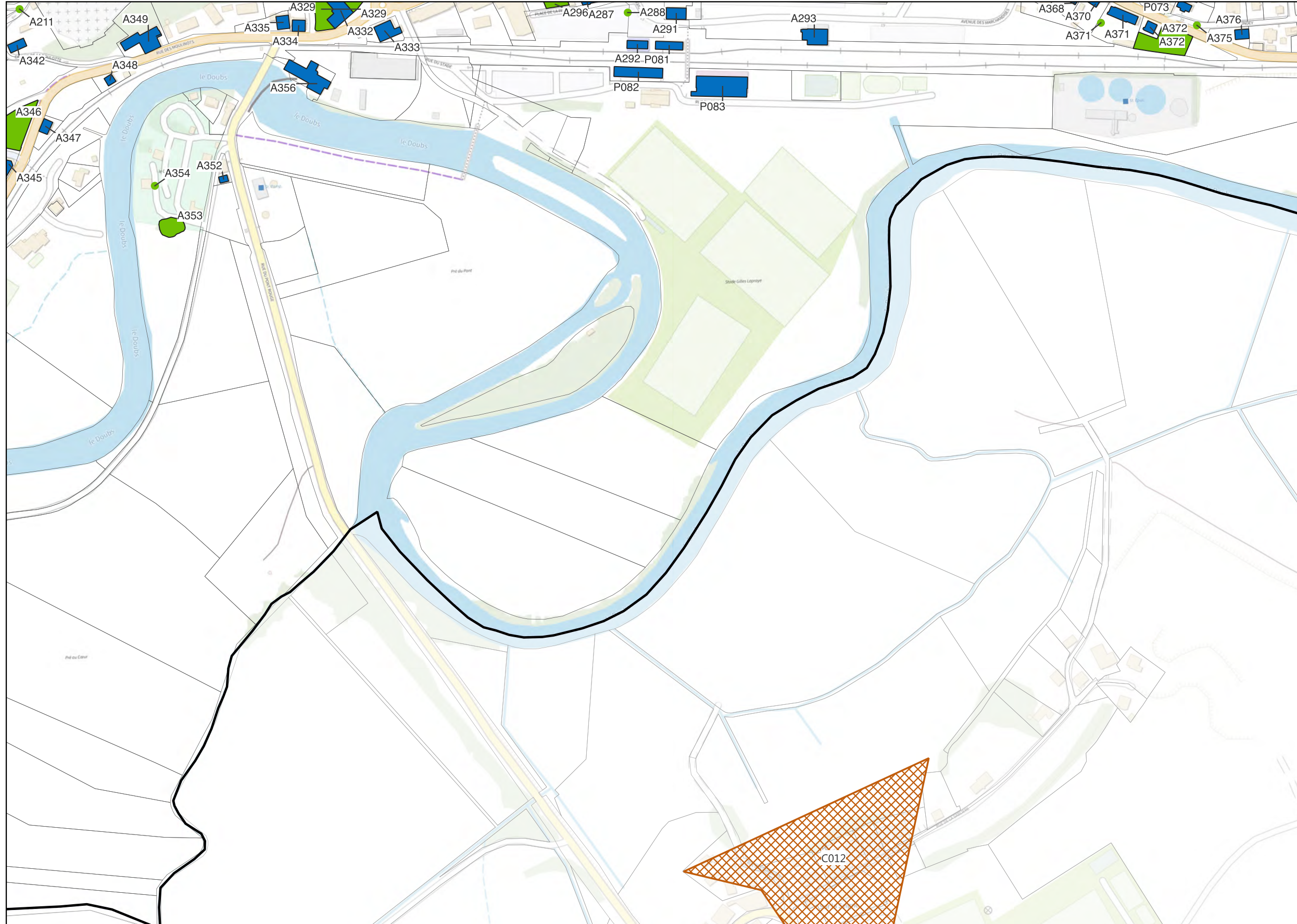
**Petit patrimoine**

- Fontaine, poids public, oratoire, croix, vierge, citerne...
- ▨ Cône de vue
- Point de vue

0 50 100 m

# Morteau - zoom n°15

Sources : CAUE du Doubs, Plan IGN V2, Fichiers fonciers DGFiP.



**LÉGENDE**

**Patrimoine bâti**

- Ferme, maison, immeuble, église, manufacture...

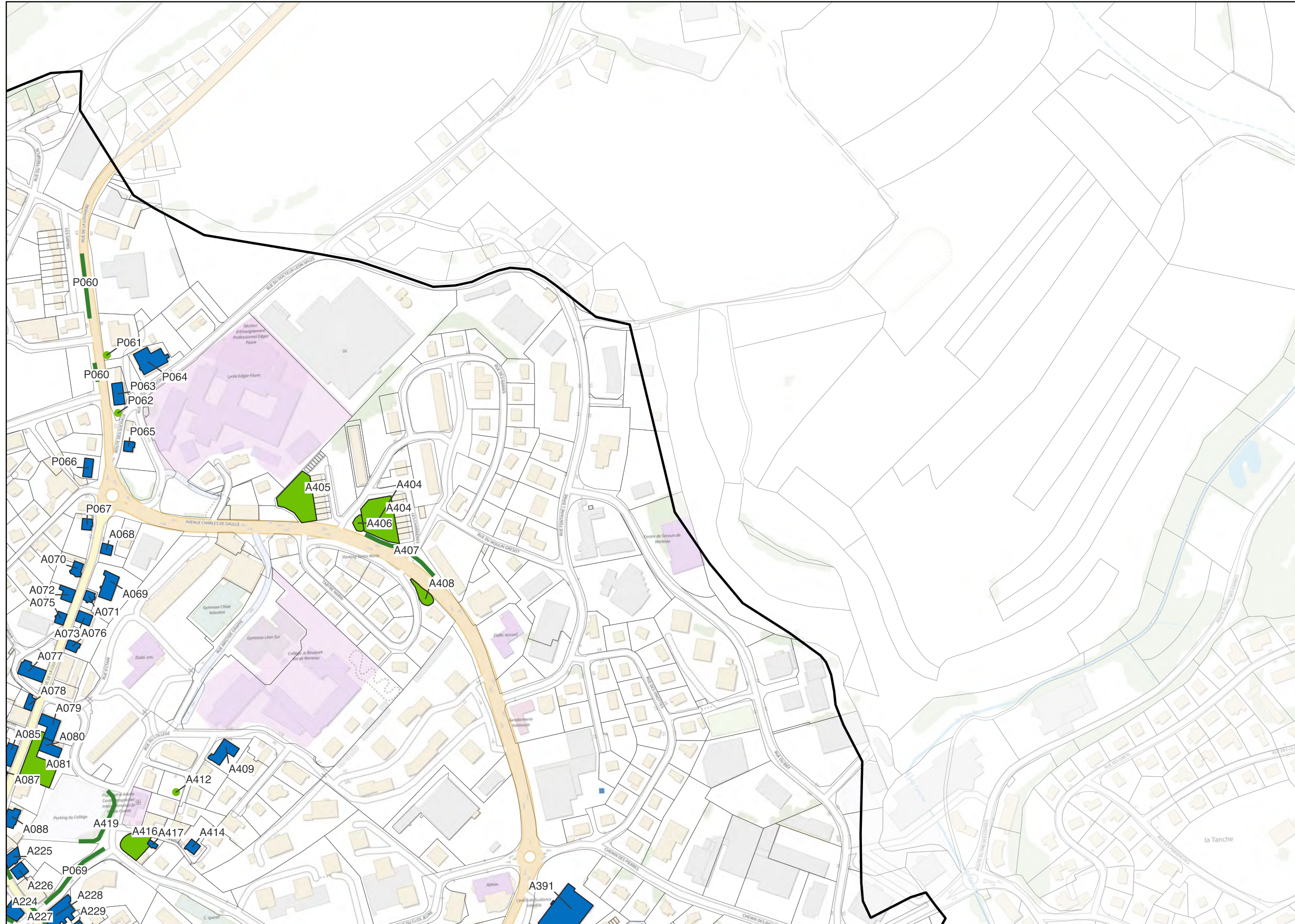
**Patrimoine végétal**

- Arbre remarquable
- Alignement d'arbres, haie...
- Verger, parc, jardin public, jardin privé, clos, bosquet d'arbres...
- ▨ Cône de vue

0 100 200 m

# Morteau - zoom n°16

Sources : CAUE du Doubs, Plan IGN V2, Fichiers fonciers DGFiP.



**LÉGENDE**

**Patrimoine bâti**

- Ferme, maison, immeuble, église, manufacture...

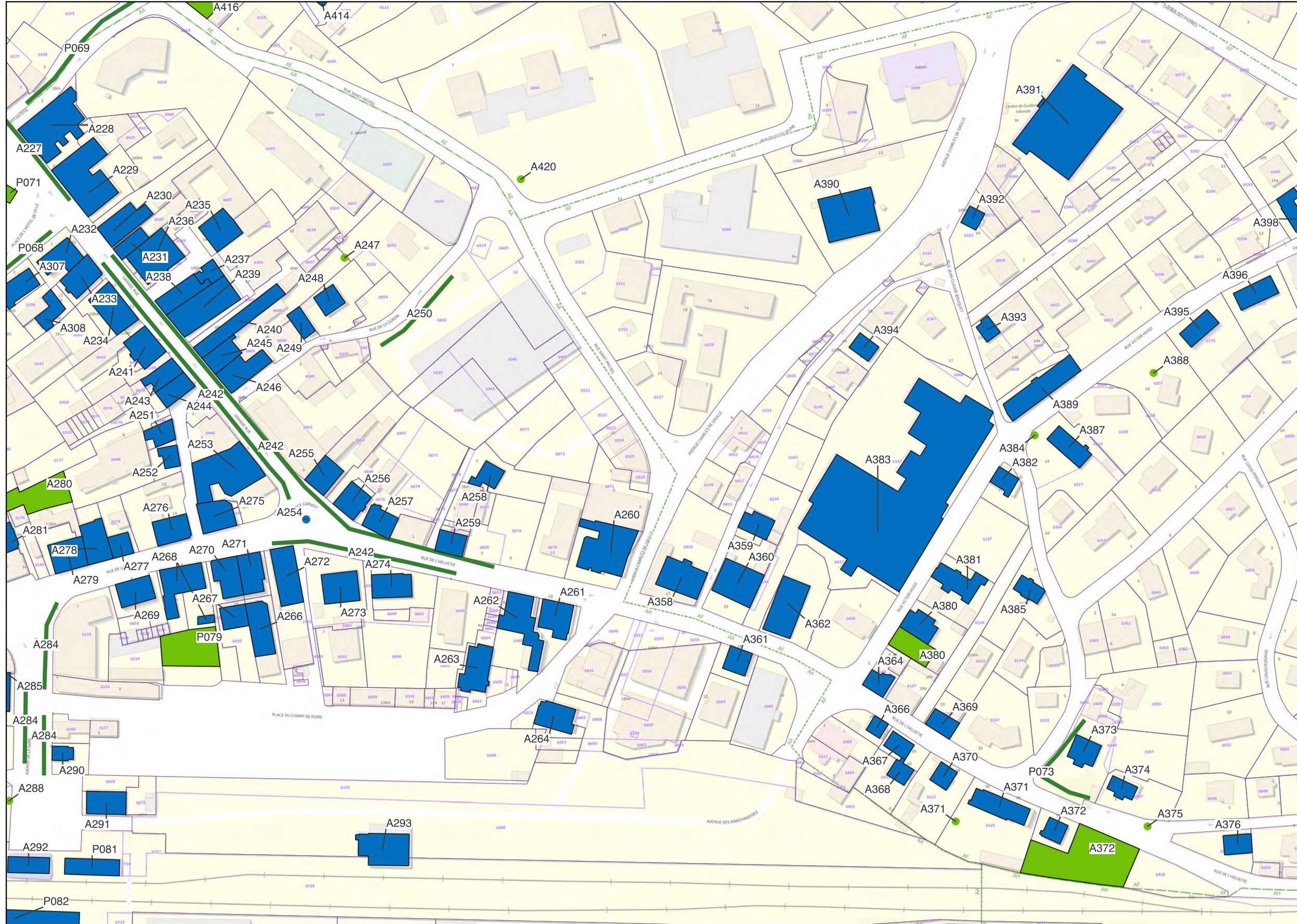
**Patrimoine végétal**

- Arbre remarquable
- Alignement d'arbres, haie...
- Verger, parc, jardin public, jardin privé, clos, bosquet d'arbres...

0 100 200 m

# Morteau - zoom n°17

Sources : CAUE du Doubs, Plan IGN V2, Fichiers fonciers DGFiP.



**LÉGENDE**

**Patrimoine bâti**  
■ Ferme, maison, immeuble, église, manufacture...

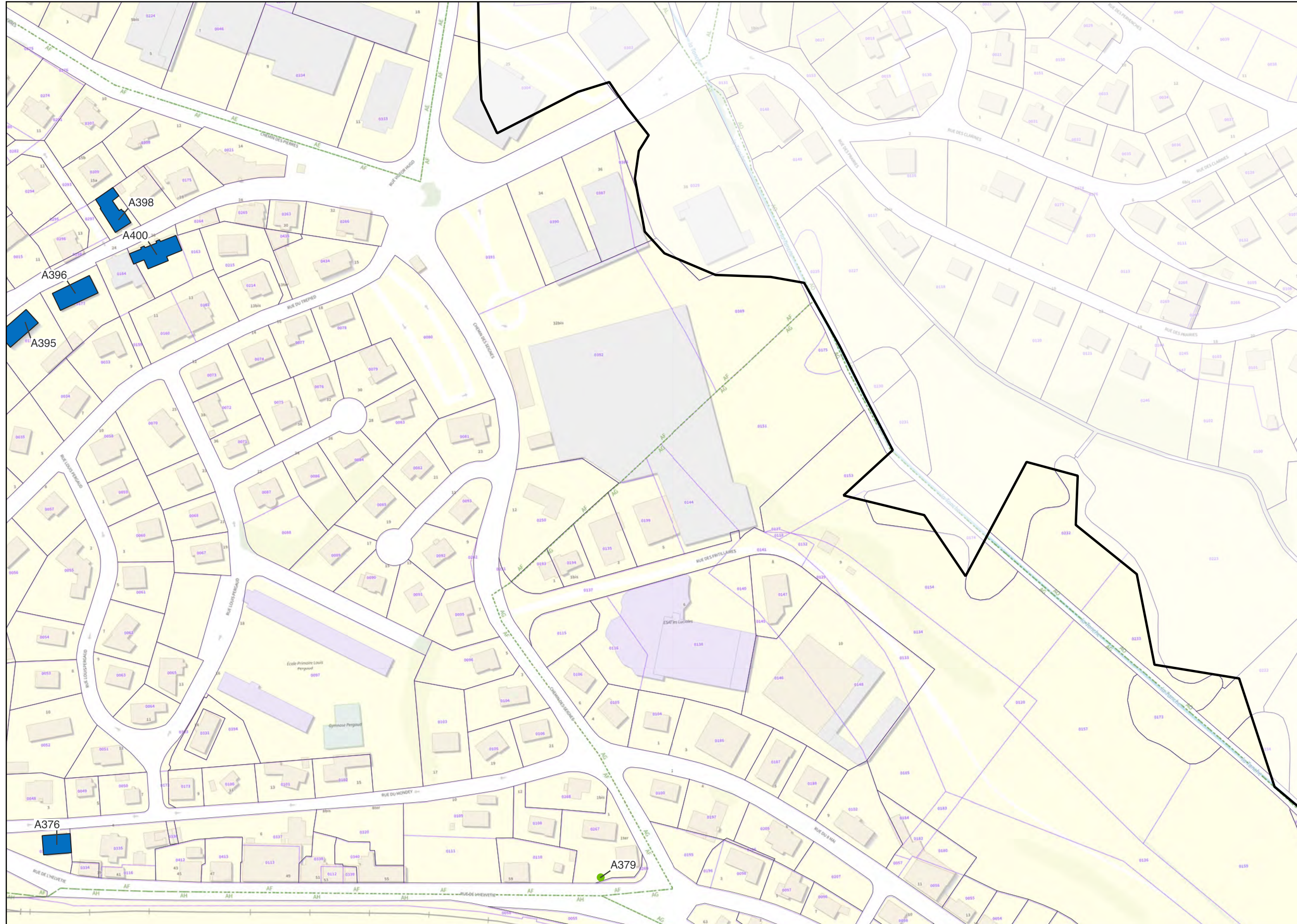
**Patrimoine végétal**  
● Arbre remarquable  
— Alignement d'arbres, haie...  
■ Verger, parc, jardin public, jardin privé, clos, bosquet d'arbres...

**Petit patrimoine**  
● Fontaine, poids public, oratoire, croix, vierge, citerne...

0 50 100 m

# Morteau - zoom n°18

Sources : CAUE du Doubs, Plan IGN V2, Fichiers fonciers DGFiP.




**LÉGENDE**

**Patrimoine bâti**  
■ Ferme, maison, immeuble, église, manufacture...

**Patrimoine végétal**  
● Arbre remarquable

0 50 100 m



Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme de l'Habitat

# PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES

Préservation du patrimoine bâti et végétal

PLUi-H du Val de Morneau

=> *Retour Table des matières*

# Préservation du patrimoine bâti et végétal

## Prescriptions générales relatives aux typologies et entités patrimoniales

<b>TABLEAU DES TYPOLOGIES ET DES ENTITÉS RETENUES .....</b>	<b>3</b>
<b>LE PATRIMOINE BÂTI.....</b>	<b>4</b>
<b>Le patrimoine agricole et pastoral.....</b>	<b>5</b>
<b>Le patrimoine domestique.....</b>	<b>15</b>
<b>Le patrimoine public.....</b>	<b>22</b>
<b>Le patrimoine religieux .....</b>	<b>27</b>
<b>Le patrimoine d'activité .....</b>	<b>28</b>
<b>Le patrimoine insolite.....</b>	<b>34</b>
<b>LE PATRIMOINE VÉGÉTAL .....</b>	<b>35</b>
<b>Le patrimoine arboré.....</b>	<b>36</b>
Arbre remarquable.....	36
Bosquet d'arbres .....	37
Alignement d'arbres .....	39
Haie .....	40
Verger.....	41
Fruitier palissé .....	42
<b>Le patrimoine paysager d'agrément .....</b>	<b>43</b>
Clos ou jardin privé .....	43
Parc ou jardin public.....	44
<b>LE PETIT PATRIMOINE .....</b>	<b>45</b>
Murgers et murs en pierre sèche.....	45
Murs maçonnés avec ou sans ferronnerie .....	45
Fontaines, Lavoirs, Abreuvoirs, Réservoirs .....	45
Calvaires, Croix, Oratoires, Vierges .....	45
Poids publics, Bâtiment des pompes .....	45
Cabanes de douaniers, Bornes frontières.....	45
Monument aux morts, Stèles .....	45
Citernes.....	45

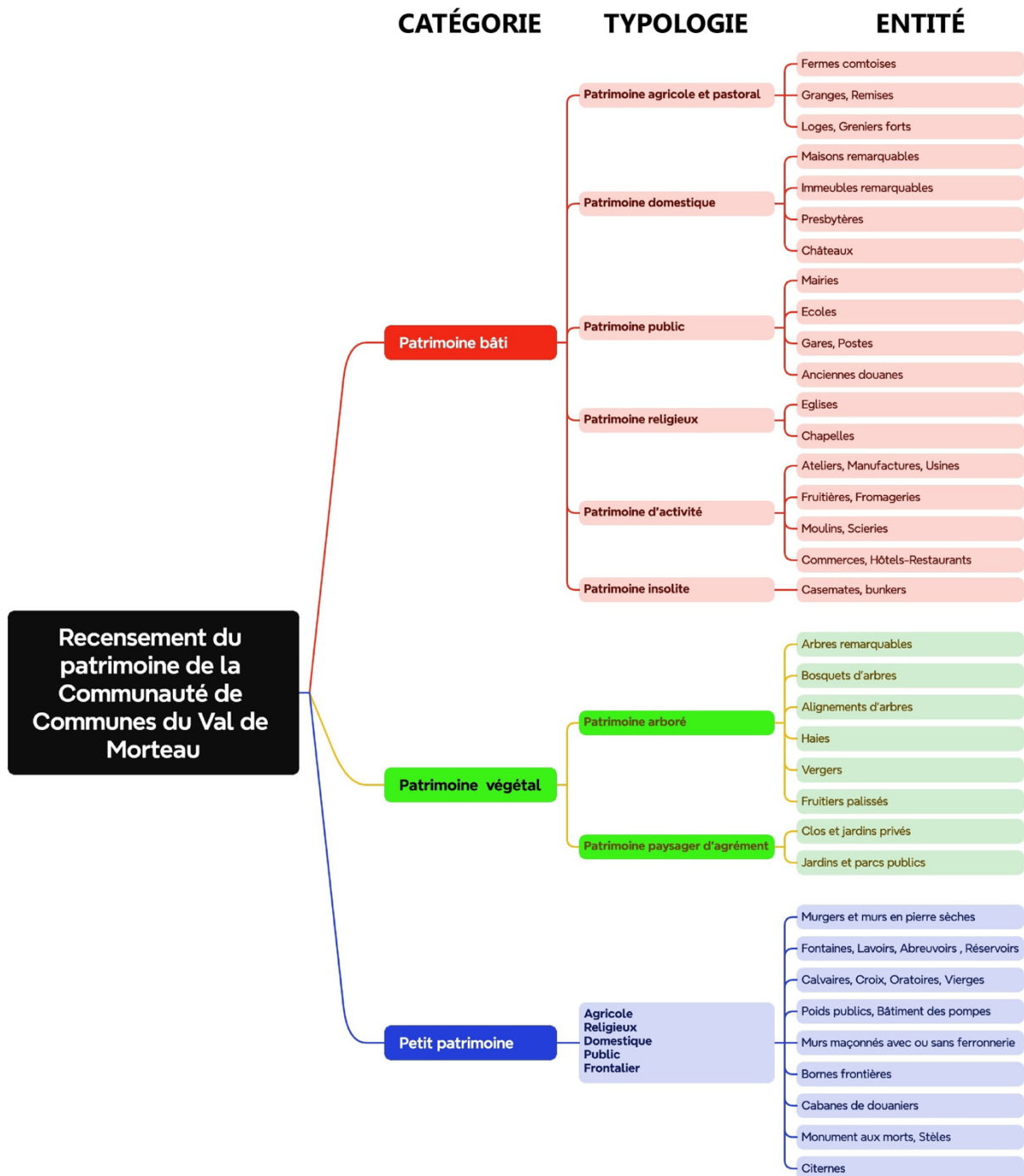
<b>LES VUES</b> .....	<b>46</b>
Les points de vue.....	46
Les cônes de vue.....	46
<b>RECOMMANDATIONS TECHNIQUES</b> .....	<b>47</b>
<b>Le bardage bois</b> .....	<b>47</b>
<b>Les murs maçonnés</b> .....	<b>47</b>
L'entretien des éléments en pierre .....	47
Les enduits à la chaux.....	48
L'isolation thermique.....	48
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>51</b>



# TABLEAU DES TYPOLOGIES ET DES ENTITÉS RETENUES

Pour rappel, le patrimoine identifié dans le PLUi-H de la Communauté de communes du Val de Morteau est distingué selon 3 catégories : patrimoine bâti, patrimoine végétal et petit patrimoine.

Chacune de ces catégories renvoient à des différentes typologies, elles-mêmes déclinées en entités dont les principales sont présentées ci-dessous :



## LE PATRIMOINE BÂTI

Hérités du passé, les édifices identifiés constituent des témoins de l'histoire de la communauté de communes du Val de Morteau et à ce titre un patrimoine d'une valeur inestimable.

En composant avec le territoire et ses ressources, leurs caractéristiques découlent de logiques fortes : matériaux pris sur place (pierre, bois, sable...), moyens de mise en œuvre restreints, principes de construction relativement homogène, adaptation au lieu... In fine, ils confèrent au territoire une grande unité.

**Le patrimoine bâti** identifié comprend les édifices domestiques, agricoles, publics, religieux, d'activités ou encore insolites. Il mérite d'être valorisé et respecté dans le cadre de rénovations ou de réhabilitations. Il peut aussi devenir une source de référence pour l'architecture de demain.

Les objectifs généraux de préservation du patrimoine bâti sont :

- Assurer la pérennité de l'élément identifié,
- Maintenir la morphologie et la qualité architecturale des constructions,
- Permettre au bâti d'évoluer tout en préservant la cohérence architecturale et sa perception générale.

Afin d'atteindre ces objectifs, le patrimoine bâti identifié par le PLUi doit respecter les prescriptions générales qui suivent, auxquelles s'ajoutent des prescriptions particulières le cas échéant, chaque construction identifiée disposant d'une fiche particulière.

Les porteurs de projet concernant le patrimoine bâti identifié implique une véritable réflexion aux plans architectural et paysager. Ils peuvent s'appuyer sur les compétences du Parc Naturel Régional (PNR) du Doubs Horloger, de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) du Doubs et/ou du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Doubs. Le recours à un architecte ou la sollicitation d'un architecte-conseil, du CAUE ou de l'UDAP du Doubs est fortement conseillé, le plus en amont possible des projets.

En outre, plusieurs constructions repérées sont inscrites ou classées au titre des Monuments Historiques. Les travaux portant sur ces constructions sont soumis à l'avis de la Conservation Régionale des Monuments Historiques (CRMH) de Bourgogne-Franche-Comté.

D'autres constructions se situent à l'intérieur d'un périmètre de protection au titre des Monuments Historiques : servitude de protection de 500m autour de ce monument ou périmètre délimités des abords (PDA). Lorsqu'une demande d'autorisation de travaux est déposée sur un terrain concerné par une servitude de protection d'un monument historique, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) doit être consulté.

## Le patrimoine agricole et pastoral

Cette typologie identifie les édifices liés à l'activité agricole (fermes avec ou sans clos, granges, remises, loges...)

Les valeurs patrimoniales principales associées aux édifices agricoles sont :

- Valeur d'usage : liée au travail et à l'activité agricole et pastorale,
- Valeur de savoir-faire : mise en œuvre de techniques constructives traditionnelles ou particulières,
- Valeur historique : renvoie à la vocation agro-pastorale des lieux,
- Valeur mémorielle : témoigne d'un temps passé auquel on souhaite continuer à penser (période de l'histoire de la commune ou de la région),
- Valeur de repère : position dans le paysage rural ou urbain,
- Valeur de référence : caractère exemplaire de ferme traditionnelle présentant une disposition ou une qualité architecturale remarquable.

Ces édifices agricoles contribuent en outre grandement à l'attrait touristique du territoire.

Les objectifs généraux de préservation du patrimoine agricole et pastorale sont :

- Respecter les éléments structurants de la morphologie du bâti agricole traditionnel : volumétrie, sobriété des façades et toitures, allure massive...
- Respecter les principes d'éléments spécifiques : tuyé, portes de grange, pont ou levée de grange, lambreques, éléments de charpente, avant-couverts, poutres sculptées, inscriptions, encadrements d'ouverture, autres modénatures...
- Respecter les dispositions spatiales extérieures : abords immédiats, jardins ou clos, inscription dans la pente, rapport à la rue...

### ► Prescriptions générales propres à la typologie « Patrimoine agricole et pastoral »

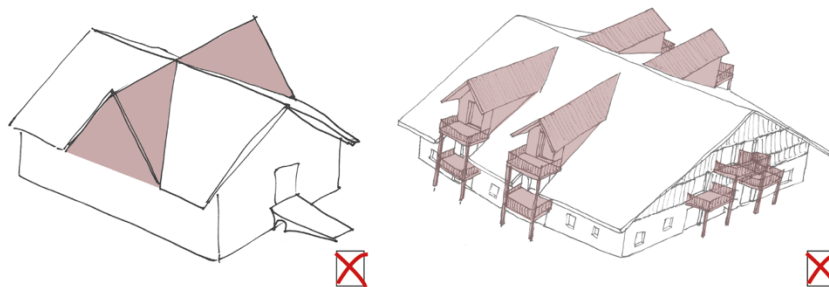
#### • Aspect général, volumétrie et abords

- Tous les éléments marquant l'activité horlogère (atelier en extension, baie jumelée ou multiple, fenêtre d'atelier, lucarne...) sont maintenus, restaurés ou remplacés en conservant leur matérialité.



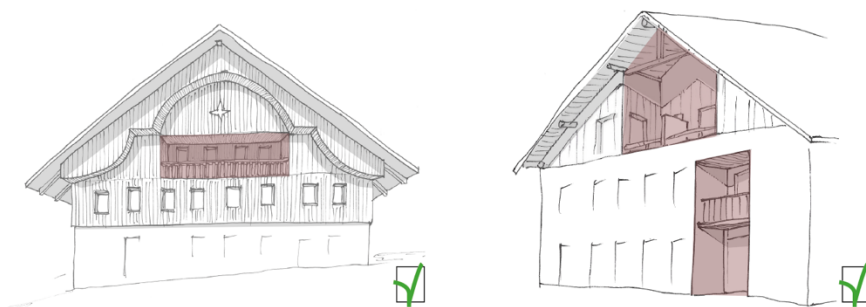
Exemple d'éléments marquant l'activité horlogère sur une ancienne ferme (fenêtres horlogères).

- Toute intervention maintient une volumétrie simple, y compris en toiture.



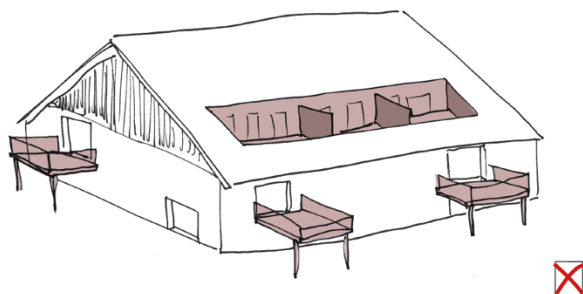
*Exemples d'intervention complexifiant la lecture du volume initial (lucarnes disproportionnées, balcons rapportés...).*

- Les croupes et demi-croupes sont à conserver.
- Les balcons sont interdits.
- Les terrasses situées à l'étage sont autorisées seulement si elles sont incluses dans le volume existant.



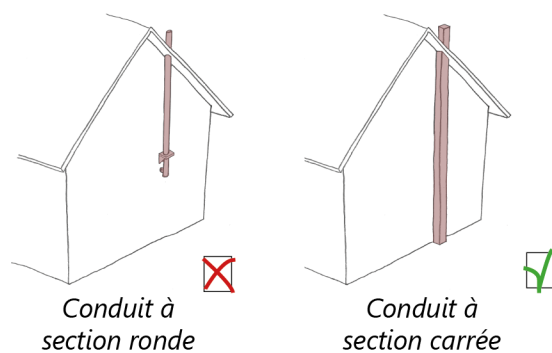
*Exemples de terrasse autorisée.*

- La création de terrasse par « crevé de toiture » (ou « tropézienne ») est interdite.



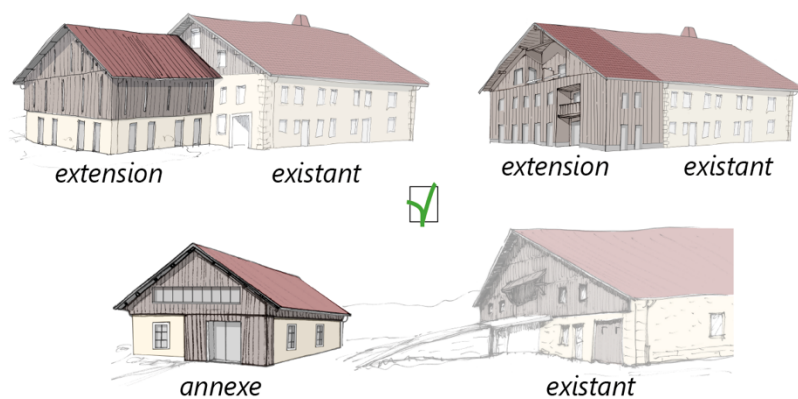
*Exemples de terrasses proscrites (terrasse suspendue et tropézienne).*

- Les éléments de ventilation ou de chauffage placés à l'extérieur de la construction sont composés de matériaux non brillants à terme.
- Les conduits en applique de section ronde sans habillage sont interdits.

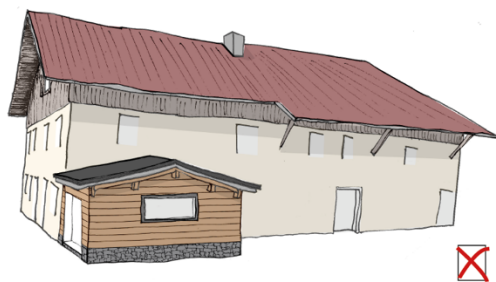


Exemples de conduit en applique (proscrit ou autorisé).

- Les pompes à chaleur et les climatiseurs ne doivent pas être visibles depuis l'espace public. Ils sont intégrés au volume du bâtiment et/ou habillés d'un coffrage à minima ajouré.
- Lorsqu'il existe, le principe de levée ou de pont de grange est à conserver.
- Lorsqu'elle n'est pas interdite dans les fiches particulières, toute modification ou création d'annexe ou d'extension s'inspire des volumétrie et apparence du bâtiment principal existant (teintes, pentes de toiture, proportions...). Elle participe à la mise en valeur du bâtiment principal. L'utilisation de matériaux qui se distinguent du bâtiment principal doit garantir une cohérence avec ce dernier.

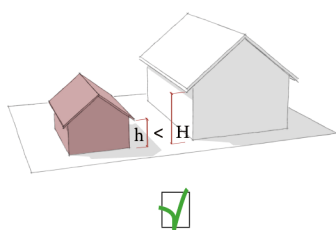


Exemples d'extension et d'annexe s'inspirant de la volumétrie et de l'apparence du bâtiment principal (autorisés).

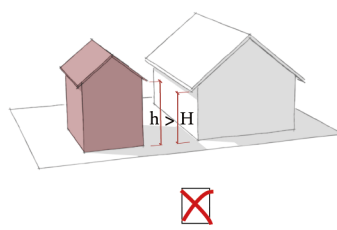


Exemples d'annexe ne s'inspirant pas de la volumétrie et de l'apparence du bâtiment principal.

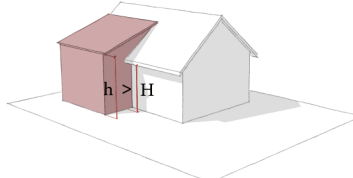
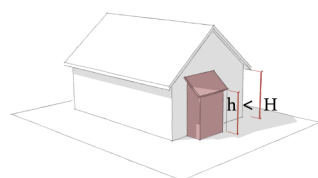
- La hauteur à l'égout de l'annexe ou extension n'excède pas la hauteur à l'égout du bâtiment principal.



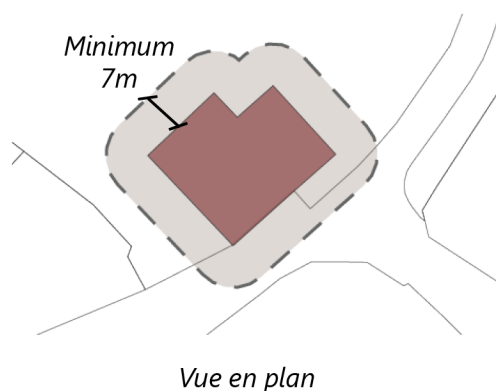
Hauteur à l'égout de l'extension ou annexe ( $h$ ) < hauteur à l'égout du bâtiment principal ( $H$ ).



Hauteur à l'égout de l'extension ou annexe ( $h$ ) > hauteur à l'égout du bâtiment principal ( $H$ ).



- Les éléments de ferronnerie historiques existants (garde-corps, rampe, appui de fenêtre, grille de clôture...) sont maintenus en place ou retrouvés suivant un modèle de construction de même type.
- Les murs de clôture (en pierre de taille, pierre sèche, pierre jointoyée ou enduite), avec ou sans ferronnerie, sont conservés ou restaurés à l'identique.
- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone *non aedificandi* dont la largeur depuis les façades d'une ferme identifiée est au minimum de 7 mètres. Cette largeur peut être étendue au-delà de 7 mètres dans les prescriptions particulières.
- Dans la zone *non aedificandi*, l'emprise au sol des annexes et extensions est limitée à 35 m<sup>2</sup> maximum, comprenant l'ensemble des extensions et annexes existantes et projetées.



Exemples de zone non aedificandi autour d'une ferme comtoise.

- Les traqueurs solaires sont interdits.
- Dans les clos ou jardins identifiés, les constructions sont autorisées dans la limite de 20m<sup>2</sup> (comprenant les constructions existantes et projetées)

- **Façades**

⇒ Concernant le traitement des façades (enduit, isolation...), voir également la partie 'Recommandations techniques' en fin de document.

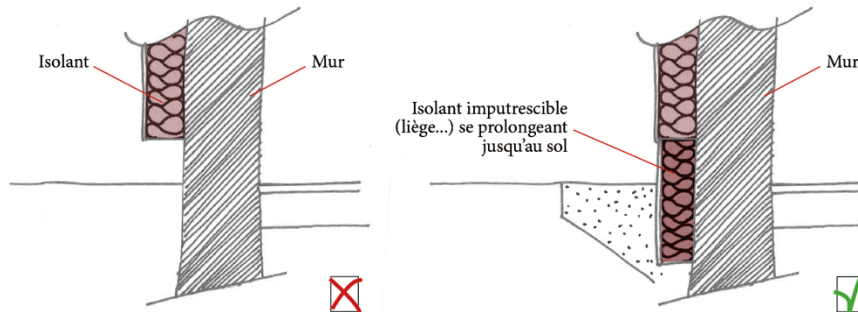
- Les éléments de modénature existants (soubassement/socle, bandeau, corniche, chaînage d'angle, encadrement d'ouverture...) sont à conserver.
- La partie maçonnée apparente est enduite, sauf pour les éléments en pierre de taille. Les pierres de parement sont interdites.
- L'enduit appliqué est réalisé en limitant les effets de relief par un traitement gratté, lissé ou taloché. Les enduits écrasés ou projetés sont interdits.



Exemples de traitement des enduits autorisés ou proscrits.

- Maintenir la différenciation d'un soubassement lorsqu'il préexiste.

- L'isolation par l'extérieur n'est pas autorisée dès lors qu'elle a pour conséquence de masquer les éléments de modénature existants (soubassement/socle, bandeau, corniche, chaînage d'angle, encadrement d'ouverture...).
- En cas d'isolation par l'extérieur, elle se poursuit obligatoirement jusqu'au niveau du sol fini.

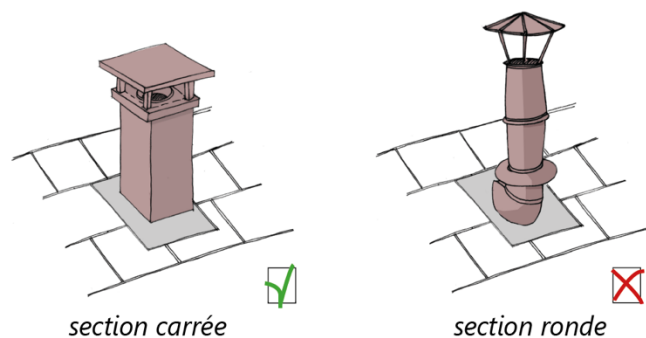


*Exemple de détail en coupe d'une isolation par l'extérieur (ITE) se prolongeant jusqu'au sol.*

- Le principe de bardage est à conserver.
- La pose du bardage est verticale. Les bardages sont d'apparence bois naturel brut de sciage ou réalisés avec un matériau dont l'apparence se patine avec le temps.
- Les niches, statuettes ou inscriptions présentes en façade sont conservées.

### • **Toiture**

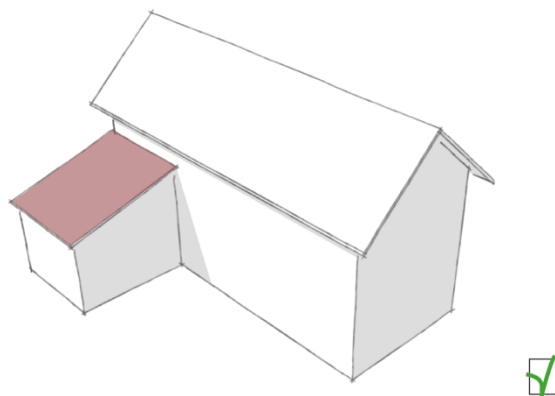
- Conserver les débords de toit. En cas d'isolation par l'extérieur, la largeur initiale du débord de toiture est reconduite ou augmentée.
- Les tuyés sont à conserver, a minima dans leur partie visible de l'extérieur.
- En cas de modification de la toiture, le projet doit chercher à préserver les souches de cheminée existantes, qui peuvent être réutilisées le cas échéant.
- Toute modification ou création de souche de cheminée, d'élément de ventilation ou de tuyé est réalisée avec des matériaux destinés à être laissés apparents (bois, pierre, brique, métal...) ou enduits avec la même teinte qu'en façade. En cas de capotage métallique, le matériau est non brillant, avec une apparence se rapprochant au maximum de celle du zinc naturel.
- Les souches de cheminée (hors tuyé) sont de section carrée ou rectangulaire.



*Exemples de souche de cheminée autorisée et proscrite.*

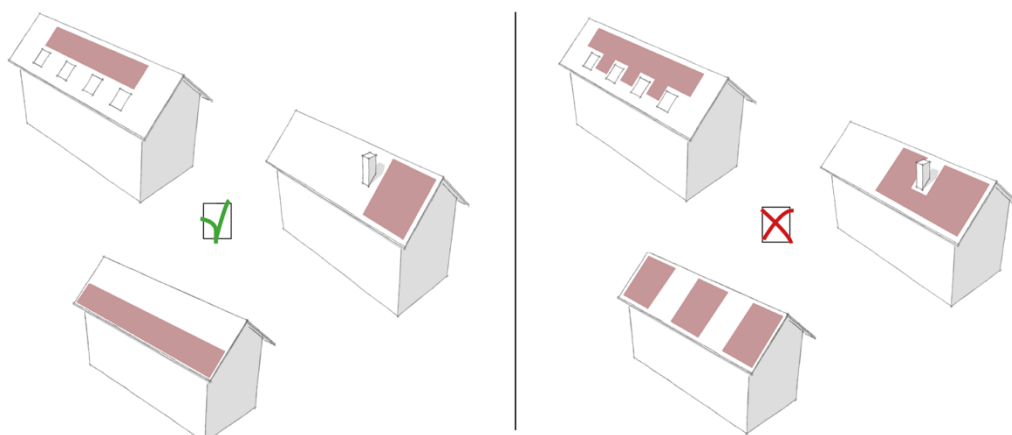


- En cas d'isolation de la toiture par l'extérieur (sarking), la toiture conserve sa finesse au niveau des égouts et rives (hauteur maximale de 30 cm).
- Les panneaux solaires (thermiques ou photovoltaïques) sont positionnés sur les annexes ou extensions plutôt que sur le bâtiment principal.



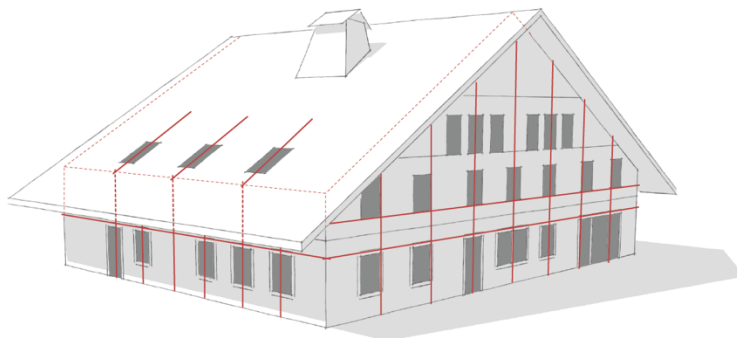
*Exemples de disposition à prioriser pour l'installation de panneaux solaires.*

- En cas de pose sur le bâtiment principal, les panneaux solaires sont implantés horizontalement sur une seule ligne et positionnés en partie basse de la toiture. D'autres configurations sont possibles dans le but de maintenir ou conforter l'ordonnancement avec l'ensemble des éléments présents en toiture (ouvertures, cheminées, tuyés...).



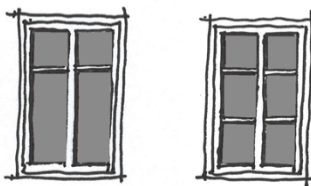
*Autres exemples de disposition autorisée ou proscrite pour l'installation de panneaux solaires.*

- Afin de s'intégrer au mieux visuellement dans le paysage, un vitrage mat ou anti-reflet et une teinte rouge-brun se rapprochant de la couleur de la tuile locale sont à privilégier.
- **Ouvertures en façade et en toiture**
- Les ouvertures en façade ont des proportions plus hautes que larges. L'utilisation de meneau et/ou vantaux est autorisée pour répondre à cet objectif.
- Toute modification ou création d'ouverture en façade ou en toiture conforte l'ordonnancement avec les ouvertures existantes.



*Principe d'ordonnement en façade et en toiture.*

- Les encadrements des ouvertures (porte, fenêtre...) et les meneaux sont à conserver.
- En cas de création d'ouverture dans les parties maçonnées, celle-ci est marquée par un encadrement. Ce dernier est cohérent avec les encadrements déjà existants le cas échéant.
- Les vitrages (hors petites ouvertures d'une largeur n'excédant pas 60 centimètres) intègrent le principe de « petit-bois ».

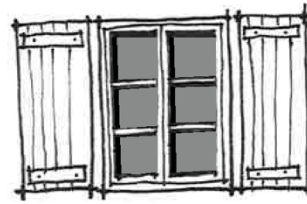


*Exemples d'intégration du principe de «petit-bois».*

- Les « petit-bois » sont en saillie du vitrage et situés a minima du côté extérieur de la construction.
- Lorsqu'ils existent, les volets persiennes et les volets pleins sont conservés ou remplacés à l'identique.



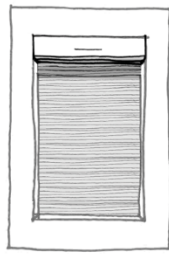
*Volets persiennes*



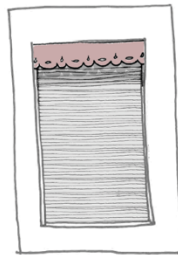
*Volets pleins*

*Les persiennes et les volets pleins sont conservés lorsqu'ils existent.*

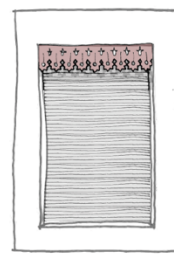
- Les caissons de volets roulants placés à l'extérieur ne sont pas en saillie de la façade. Ils sont recouverts par un lambrequin décoré ou ouvragé.



sans lambrequin



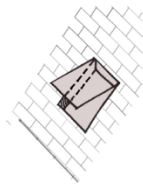
avec lambrequin



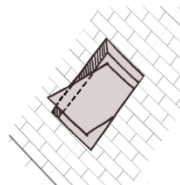
avec lambrequin ouvragé

*Exemples de lambrequin recouvrant le caisson de volet roulant extérieur.*

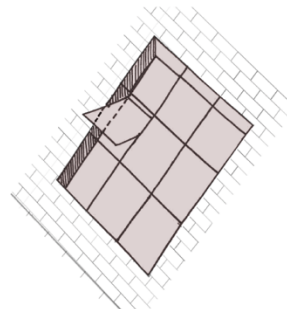
- Lorsqu'elle n'est pas interdite dans les fiches particulières, la création d'ouverture en toiture est réalisée :
  - Sur un seul niveau, situé au plus proche de la gouttière ;
  - Sous forme de châssis de toit, verrière, tabatière ;



tabatière



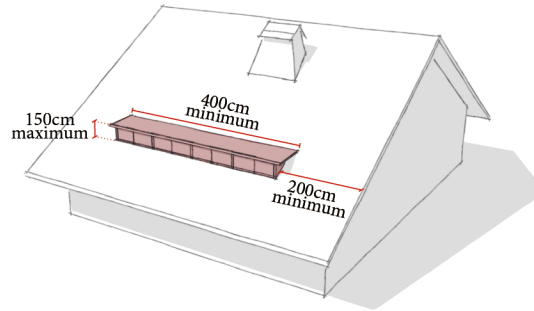
châssis de toit



verrière

*Exemples d'ouverture en toiture réalisée sous forme de verrière, tabatière, châssis de toit.*

- Lorsque la longueur du toit le permet, sous forme de lucarne rampante en bandeau d'une longueur minimale de 4 mètres. Leur hauteur totale (y compris toiture) est limitée à 1,50 mètre. Leurs joues latérales doivent se situer à 2 mètres minimum du nu des murs pignons.



*Règles d'implantation, de longueur et de hauteur d'une lucarne rampante en bandeau.*

## Le patrimoine domestique

Cette typologie identifie les édifices liés à l'habitat et marqueurs de l'histoire et de l'évolution du territoire (maisons et immeubles remarquables, presbytères, châteaux...).

Les principales valeurs associées au patrimoine domestique sont :

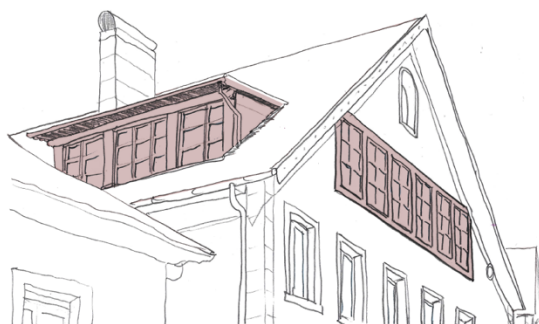
- Valeur de mémoire : souvenir ou époque précise, témoignage d'un fait historique ou d'une période de l'histoire de la commune ou de la région, courant architectural ou œuvre d'un architecte...
- Valeur de savoir-faire : mise en œuvre de techniques constructives traditionnelles ou particulières,
- Valeur de rareté : caractère unique voire atypique de la construction.

Les objectifs généraux de préservation du patrimoine domestique sont :

- Respecter les éléments structurants de la morphologie des édifices : organisation, implantation et volumétrie des constructions, formes de toitures, éléments spécifiques (niche, linteau, sculpture, balcon...),
- S'inscrire dans les principes de composition des façades et toitures,
- Pour les édifices et leur jardin : mettre en valeur les abords immédiats (annexes et dépendances, végétation, clôture...).

### ► Prescriptions générales propres à la typologie « Patrimoine domestique » :

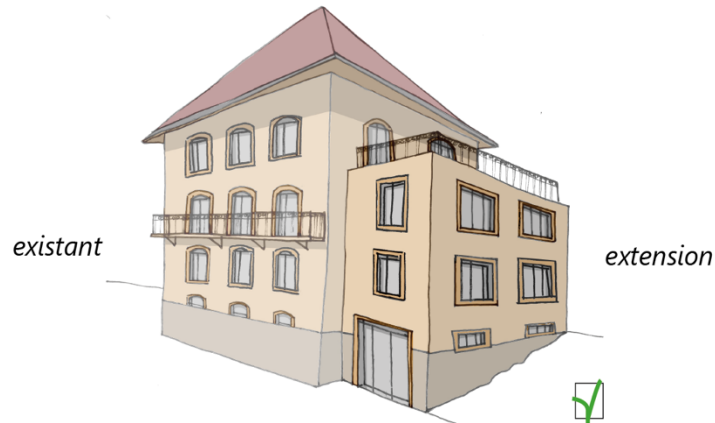
- **Aspect général, volumétrie et abords**
- Tous les éléments marquant l'activité horlogère (atelier en extension, baie jumelée ou multiple, fenêtre d'atelier, lucarne...) sont maintenus, restaurés ou remplacés en conservant leur matérialité.



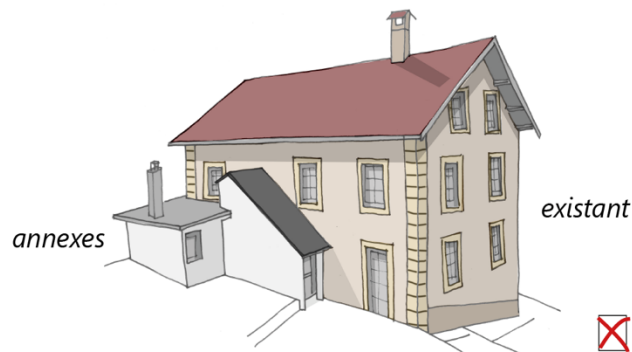
Exemple d'éléments marquant l'activité horlogère (fenêtres horlogères).

- Les éléments de modénature existants (soubassement/socle, bandeau, corniche, chaînage d'angle, encadrement d'ouverture...) sont à conserver.
- Les éléments de ventilation ou de chauffage placés à l'extérieur de la construction sont composés de matériaux non brillants à terme.
- Les pompes à chaleur et les climatiseurs ne doivent pas être visibles depuis l'espace public. Ils sont intégrés au volume du bâtiment et/ou habillés d'un coffrage à minima ajouré.
- Lorsqu'elle n'est pas interdite dans les fiches particulières, toute modification ou création d'annexe ou d'extension s'inspire des volumétries et apparences du bâtiment principal existant

(teintes, pentes de toiture, proportions...). Elle participe à la mise en valeur du bâtiment principal. L'utilisation de matériaux qui se distinguent du bâtiment principal doit garantir une cohérence avec ce dernier.

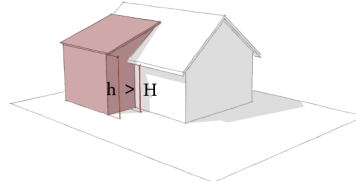
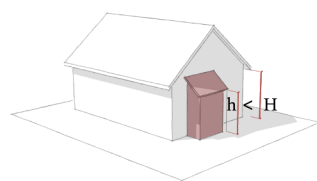
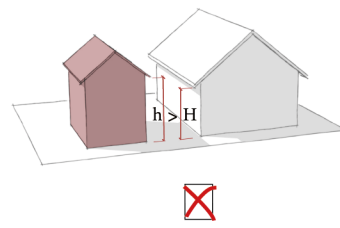
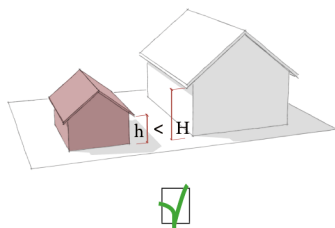


Exemple d'extension autorisée s'inspirant de la volumétrie et de l'apparence du bâtiment principal.



Exemple d'annexe ne s'inspirant pas de la volumétrie et de l'apparence du bâtiment principal.

- La hauteur à l'égout de l'annexe ou extension n'excède pas la hauteur à l'égout du bâtiment principal.



Hauteur à l'égout de l'extension ou annexe ( $h$ ) < hauteur à l'égout du bâtiment principal ( $H$ ).

Hauteur à l'égout de l'extension ou annexe ( $h$ ) > hauteur à l'égout du bâtiment principal ( $H$ ).

- Les éléments de ferronnerie historiques existants (garde-corps, rampe, appui de fenêtre, grille de clôture...) sont maintenus en place ou retrouvés suivant un modèle de construction de même type.
- Les murs de clôture (en pierre de taille, pierre sèche, pierre jointoyée ou enduite), avec ou sans ferronnerie, sont conservés ou restaurés à l'identique.
- Les traqueurs solaires sont interdits.
- Toute intervention sur une partie d'un ensemble urbain identifié doit tenir compte de la cohérence et de l'harmonie d'ensemble. Les prescriptions particulières en déclinent les modalités.

### • Façades

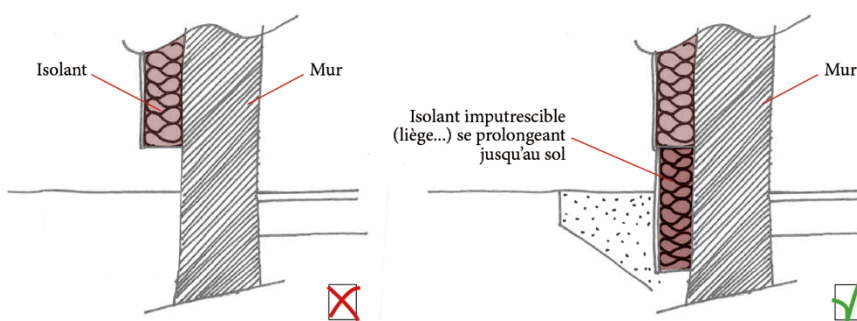
⇒ Concernant le traitement des façades (enduit, isolation...), voir également la partie 'Recommandations techniques' en fin de document.

- L'enduit appliqué est réalisé en limitant les effets de relief par un traitement gratté, lissé ou taloché. Les enduits écrasés ou projetés sont interdits.



Exemples de traitement des enduits autorisés ou proscrits.

- L'isolation par l'extérieur n'est pas autorisée dès lors qu'elle a pour conséquence de masquer les éléments de modénature existants (soubassement/socle, bandeau, corniche, chaînage d'angle, encadrement d'ouverture...).
- En cas d'isolation par l'extérieur, elle se poursuit obligatoirement jusqu'au niveau du sol fini.

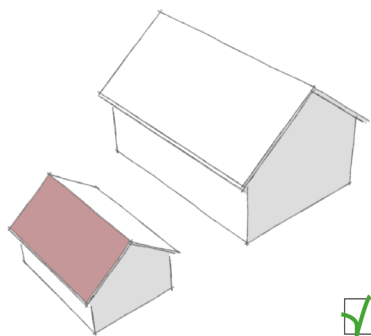


Exemple de détail en coupe d'une isolation par l'extérieur (ITE) se prolongeant jusqu'au sol.

- La pose du bardage est verticale.
- Les balcons existants sont à conserver. En cas de création de balcon, ce dernier offre une apparence sobre et fine (dimension, teinte, section des éléments...). Il doit être en cohérence avec l'ordonnement des ouvertures, ainsi que les balcons existants le cas échéant.
- Les matériaux de construction de type aggloméré ou parpaing béton sont recouverts par un enduit ou un bardage.
- Les niches, statuettes ou inscriptions présentes en façade sont conservées.

- **Toitures**

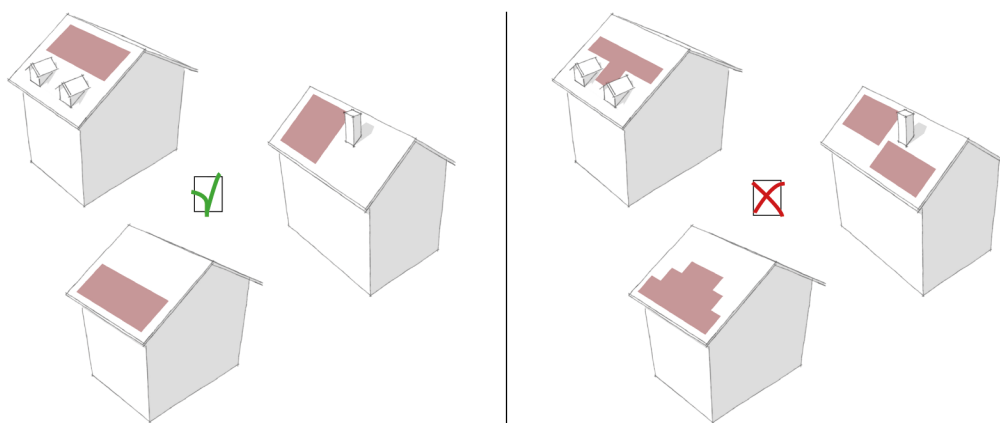
- En cas de modification de la toiture, le projet doit chercher à préserver les souches de cheminée existantes, qui peuvent être réutilisées le cas échéant.
- Toute modification ou création de souche de cheminée, d'élément de ventilation est réalisée avec des matériaux destinés à être laissés apparents (bois, pierre, brique, métal...) ou enduits avec la même teinte qu'en façade. En cas de capotage métallique, le matériau est non brillant, avec une apparence se rapprochant au maximum de celle du zinc naturel. Les souches de cheminée (hors tuyé) sont de section carrée ou rectangulaire
- Les panneaux solaires (thermiques ou photovoltaïques) sont positionnés en premier lieu sur les annexes ou extensions plutôt que sur le volume principal.



*Exemples de disposition à prioriser pour l'installation de panneaux solaires.*

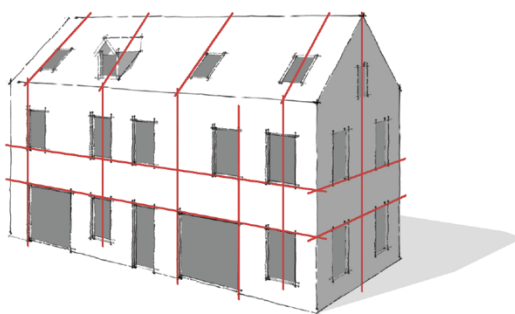
- En cas de pose de panneaux solaires sur le corps principal, elle conforte l'ordonnement avec l'ensemble des éléments présents en toiture (ouvertures, cheminées, tuyés...) : position centrée en partie haute, de façon linéaire sur la partie basse...





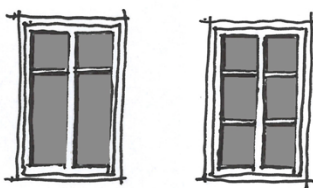
*Autres exemples de disposition autorisée ou proscrite pour l'installation de panneaux solaires.*

- Les débords de toiture sont maintenus ou augmentés, notamment en cas d'isolation par l'extérieur.
- Les croupes et demi-croupes sont à conserver.
- **Ouvertures en façade et en toiture**
- Une harmonie dans les proportions des ouvertures et leur composition est garantie en toiture comme en façade.
- La création d'ouverture doit s'inspirer des proportions existantes.
- Toute modification ou création d'ouverture en façade ou en toiture conforte l'ordonnancement avec les ouvertures existantes.



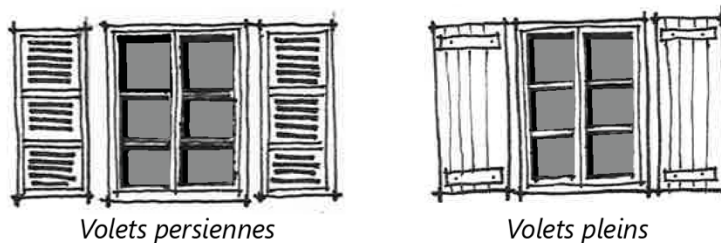
*Principe d'ordonnancement en façade et en toiture.*

- Les encadrements des ouvertures (porte, fenêtre...) et les meneaux sont à conserver.
- Les vitrages (hors petites ouvertures d'une largeur n'excédant pas 60 centimètres) conservent le principe de « petit-bois ».



*Exemples d'intégration du principe de «petit-bois».*

- Les « petit-bois » sont en saillie du vitrage et situés a minima du côté extérieur de la construction.
- Lorsqu'ils existent, les persiennes et les volets pleins sont conservés.

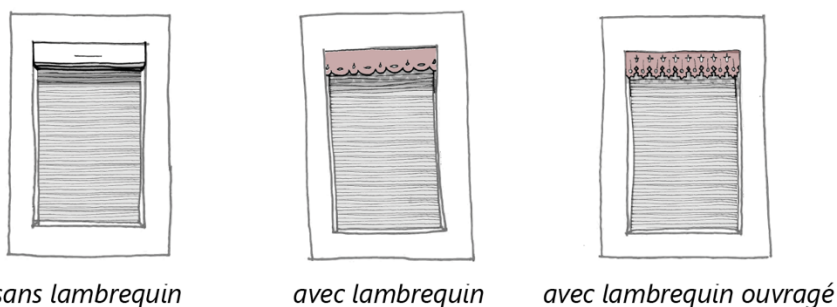


*Volets persiennes*

*Volets pleins*

*Les persiennes et les volets pleins sont conservés lorsqu'ils existent.*

- Les caissons de volets roulants placés à l'extérieur ne sont pas en saillie de la façade. Ils sont recouverts par un lambrequin décoré ou ouvragé.



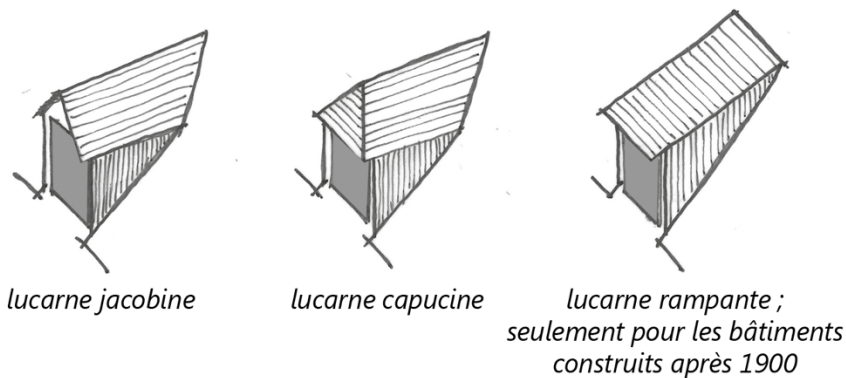
*sans lambrequin*

*avec lambrequin*

*avec lambrequin ouvragé*

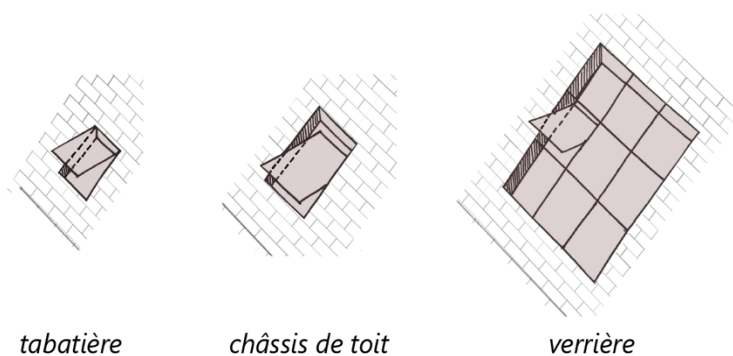
*Exemples de lambrequin recouvrant le caisson de volet roulant extérieur.*

- Les lucarnes existantes sont maintenues.
- Toute création de lucarne correspond au type déjà existant sur la toiture. En l'absence de modèle préexistant, sont autorisées :
  - Les lucarnes de type jacobine ou capucine,
  - Les lucarnes rampantes, uniquement sur les bâtiments construits après 1900,



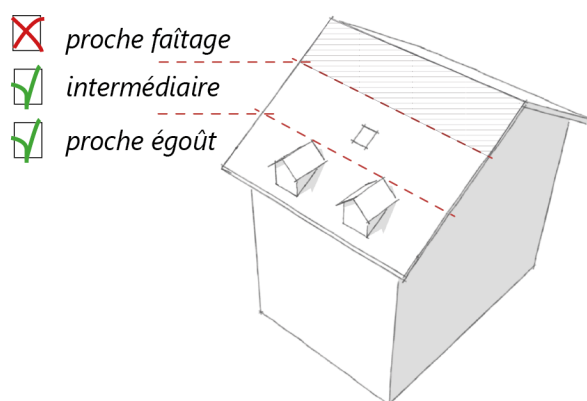
*Types de lucarne autorisés en toiture.*

- Les châssis de toit, les tabatières et les verrières sont autorisées.



*Exemples d'ouverture en toiture réalisée sous forme de verrière, tabatière, châssis de toit.*

- Le tiers supérieur, proche du faîtage, est exempt de toute ouverture, hors désenfumage.



*Création d'ouverture proscrite sur le tiers supérieur de la toiture (proche du faîtage).*

## Le patrimoine public

*Les constructions publiques matérialisent une certaine prestance. Ayant souvent une place privilégiée dans le tissu urbain de leur quartier, elles correspondent pour la plupart à des usages publics (école, mairie, structure médicale...), et pour certaines à des usages d'intérêt commun (relais de poste, MJC, ...).*

*Bien que certains codes de l'architecture traditionnelle soient fréquemment utilisés (chaînages d'angle en pierre, volumétrie simple, alignement de nombreuses ouvertures, usage de petits bois, ...), il demeure une certaine diversité, liée à des époques de construction différentes. Par essence, la construction à caractère public ressort de son paysage urbain, en démontrant une importance supérieure vis-à-vis des bâtiments les plus communs.*

*Les valeurs patrimoniales principales associées au patrimoine public sont :*

- *Valeur d'usage : lié à la vie collective et aux besoins des populations,*
- *Valeur historique : témoignage d'un fait historique ou d'une période de l'histoire de la commune ou de la région,*
- *Valeur de mémoire : évoquant un souvenir ou une époque précise, remémorant un courant architectural ou de l'œuvre d'un architecte, ...*
- *Valeur de savoir-faire : mise en œuvre de techniques constructives traditionnelles ou particulières,*
- *Valeur de repère : position de point de repère dans la ville, dans le territoire.*

*Les objectifs généraux de préservation du patrimoine public sont :*

- *Respecter les éléments structurants de la morphologie des édifices publics et collectifs, structure et volumétrie des constructions souvent de dimensions imposantes,*
- *S'inscrire dans les principes de composition des façades et toitures, plus ou moins travaillées selon le statut du bâtiment (proportions des ouvertures, éléments de décor, d'ornement, de ferronnerie et de modénatures),*
- *Mettre en valeur les abords immédiats (annexes et dépendances, végétation, clôture...).*

### ► Prescriptions générales propres à la typologie « Patrimoine public »

#### • Aspect général, volumétrie et abords

- La mise en scène de la construction ne doit pas être remise en cause, notamment par des éléments construits venant occulter le bâtiment depuis le domaine public.
- Les éléments de ventilation ou de chauffage placés à l'extérieur de la construction sont composés de matériaux non brillants à terme.
- Les pompes à chaleur et les climatiseurs ne doivent pas être visibles depuis l'espace public. Ils sont intégrés au volume du bâtiment et/ou habillés d'un coffrage a minima ajouré.
- Les éléments de ferronnerie historiques existants (garde-corps, rampe, appui de fenêtre, grille de clôture...) sont maintenus en place ou retrouvés suivant un modèle de construction de même type.
- Les murs de clôture (en pierre de taille, pierre sèche, pierre jointoyée ou enduite), avec ou sans ferronnerie, sont conservés ou restaurés à l'identique.
- Les traqueurs solaires sont interdits.

- **Façades**

⇒ Concernant le traitement des façades (enduit, isolation...), voir également la partie 'Recommandations techniques' en fin de document.

- Les éléments de modénature existants (soubassement/socle, bandeau, corniche, chaînage d'angle, encadrement d'ouverture...) sont à conserver.
- Les inscriptions visibles en façade sont conservées.
- L'enduit appliqué est réalisé en limitant les effets de relief par un traitement gratté, lissé ou taloché. Les enduits écrasés ou tyroliens sont interdits.

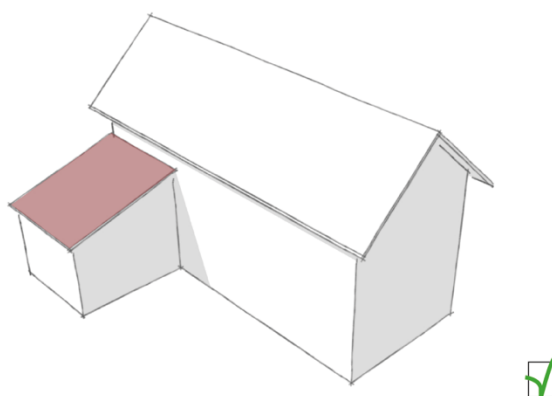


Exemples de traitement des enduits autorisés ou proscrits.

- Les niches, statuettes, inscriptions présentes en façade sont conservées.

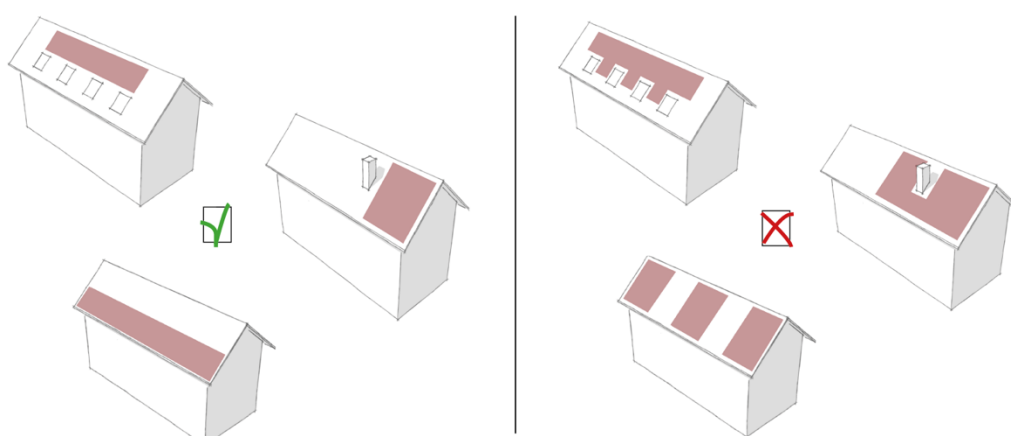
- **Toitures**

- En cas de modification de la toiture, le projet doit chercher à préserver les souches de cheminée existantes, qui peuvent être réutilisées le cas échéant.
- Toute modification ou création de souche de cheminée, d'élément de ventilation est réalisée avec des matériaux destinés à être laissés apparents (bois, pierre, brique, métal...) ou enduits avec la même teinte qu'en façade. En cas de capotage métallique, le matériau est non brillant, avec une apparence se rapprochant au maximum de celle du zinc naturel. Les souches de cheminée sont de section carrée ou rectangulaire.
- Les panneaux solaires (thermiques ou photovoltaïques) sont positionnés en premier lieu sur les annexes ou extensions plutôt que sur le volume principal.



*Exemples de disposition à prioriser pour l'installation de panneaux solaires.*

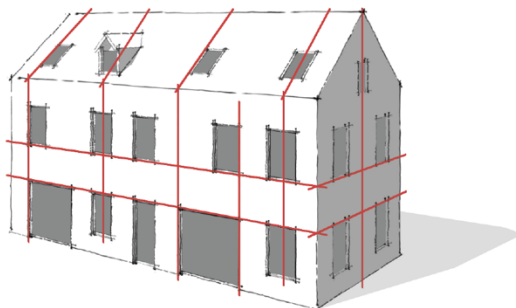
- En cas de pose sur le corps principal, les panneaux solaires sont implantés horizontalement sur une seule ligne et positionner en partie basse de la toiture. D'autres configuration sont possibles dans le but de maintenir ou conforter l'ordonnancement avec l'ensemble des éléments présents en toiture (ouvertures, cheminées...).



*Autres exemples de disposition autorisée ou proscrite pour l'installation de panneaux solaires.*

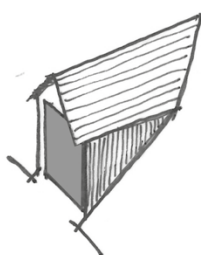
- Afin de s'intégrer au mieux visuellement dans le paysage, un vitrage mat ou anti-reflet et une teinte rouge-brun se rapprochant de la couleur de la tuile locale sont à privilégier.
- Les débords de toiture sont maintenus ou augmentés, notamment en cas d'isolation par l'extérieur.
- **Ouvertures en façade et en toiture**
- Une harmonie dans les proportions des ouvertures et leur composition est garantie en toiture comme en façade.
- Toute modification ou création d'ouverture s'inspire des proportions et de l'aspect de celles existantes (aspect, principe d'encadrement...).
- En cas de modification d'ouverture, le principe de petit-bois est à conserver lorsqu'il préexiste.

- Les « petit-bois » sont en saillie du vitrage et situés a minima du côté extérieur de la construction.
- Toute modification ou création d'ouverture en façade ou en toiture conforte l'ordonnement avec les ouvertures existantes.

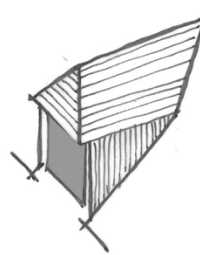


*Principe d'ordonnement en façade et en toiture.*

- Si des volets préexistent, ils doivent être conservés ou être remplacés par des volets du même type (persiennes, volets pleins, volets battants...).
- Maintenir les lucarnes existantes.
- Toute création de lucarne correspond au type déjà existant sur la toiture. En l'absence de modèle préexistant, seules les lucarnes de type jacobine ou capucine sont autorisées.



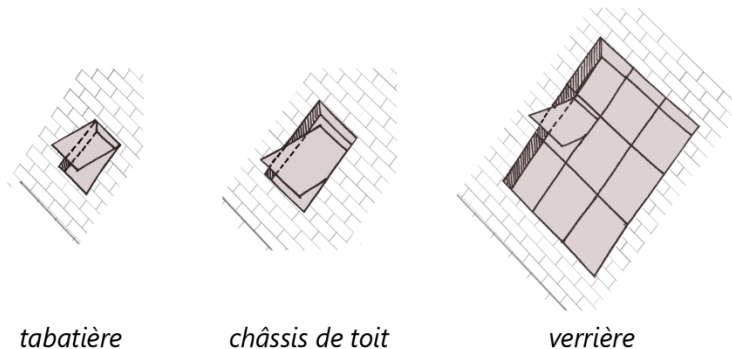
*lucarne jacobine*



*lucarne capucine*

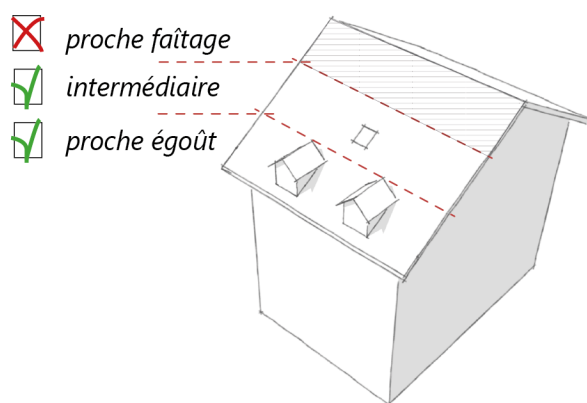
*Types de lucarne autorisés en toiture.*

- Les châssis de toit, les tabatières et les verrières sont autorisées.



*Exemples d'ouverture en toiture réalisée sous forme de verrière, tabatière, châssis de toit.*

- Le tiers supérieur, proche du faîtage, est exempt de toute ouverture, hors désenfumage.



*Création d'ouverture proscrite sur le tiers supérieur de la toiture (proche du faîtage).*



## Le patrimoine religieux

*Le patrimoine religieux (églises et chapelles), héritage d'un passé plus ou moins lointain, constitue un **patrimoine de proximité**, inscrit dans notre cadre de vie quotidien à toutes et tous, tant en milieu rural qu'urbain. Il est à la fois marqueur de terroirs et témoin de l'histoire et de ses évolutions architecturales.*

*Les valeurs patrimoniales principales associées aux édifices religieux sont :*

- *Valeur de savoir-faire : mise en œuvre de techniques constructives traditionnelles ou particulières,*
- *Valeur historique : renvoie à la vocation culturelle des lieux,*
- *Valeur de repère : position dans le paysage rural ou urbain,*

### ► **Prescriptions générales propres à la typologie « Patrimoine religieux »**

- Toute intervention sur une construction identifiée conserve ou restaure ce qui fonde sa valeur patrimoniale : caractéristiques constructives, fonction historique, dimension de repère...
- En cas d'intervention sur une construction identifiée, retrouver son état originel : enduit à base de chaux, pierres, dalles en pierre, petites tuiles plates, bois...
- Les éléments de ferronnerie existants (garde-corps, grille de clôture...) sont maintenus en place ou retrouvés suivant un modèle de construction de même type.
- Les murs de clôture (en pierre de taille, pierre sèche, pierre jointoyée ou enduite), avec ou sans ferronnerie, sont conservés ou restaurés à l'identique.
- Les vitraux ouvragés sont à conserver.
- La pose de panneau solaire est interdite.
- Les traqueurs solaires sont interdits.
- L'aménagement des abords immédiats d'une construction identifiée contribue à sa mise en valeur et préserve sa dimension de repère.

⇒ *Concernant le traitement des façades (enduit, isolation...), voir également la partie 'Recommandations techniques' en fin de document.*

## Le patrimoine d'activité

*Le Pays Horloger tire une partie de son identité de l'activité industrielle (ateliers, manufactures, industries), sous plusieurs formes. Si certains édifices ont changé d'usage depuis leur construction, d'autres conservent leur rôle initial et/ou des inscriptions encore lisibles. L'activité horlogère en particulier a nécessité de former des façades aux nombreux percements, pour garantir une excellente luminosité des intérieurs.*

*Le patrimoine d'activité intègre également les anciens moulins, scieries, fromageries, hôtels ou autres commerces qui portent également une valeur historique. L'ensemble est varié, ce qui justifie d'émettre des règles pour la plupart au cas par cas.*

Les principales valeurs associées au patrimoine d'activité sont :

- *Valeur de mémoire : souvenir ou époque précise, témoignage d'un fait historique ou d'une période de l'histoire de la commune ou de la région, courant architectural ou œuvre d'un architecte...*
- *Valeur de savoir-faire : mise en œuvre de techniques constructives traditionnelles ou particulières,*
- *Valeur d'usage : liée au travail et à l'activité,*
- *Valeur de repère : position dans le paysage rural ou urbain,*
- *Valeur de référence : caractère exemplaire de la construction, présentant une disposition et/ou une qualité architecturale remarquable,*
- *Valeur de rareté : caractère unique voire atypique de la construction.*

### ► Prescriptions générales propres à la typologie « Patrimoine d'activités »

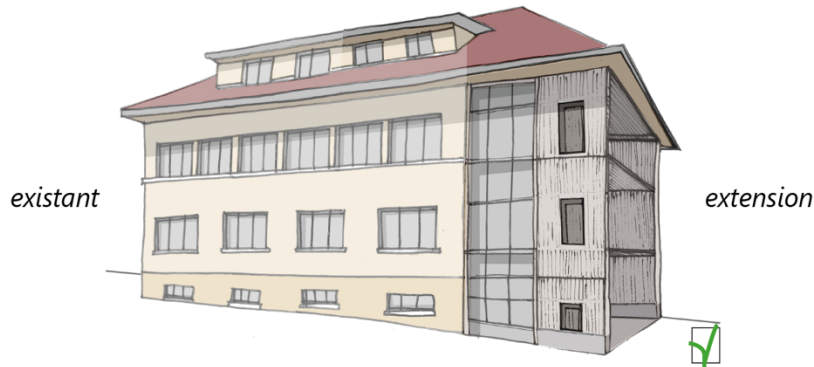
- **Aspect général, volumétrie et abords**
- Tous les éléments marquant l'activité horlogère (atelier en extension, baie jumelée ou multiple, fenêtre d'atelier, lucarne...) sont maintenus, restaurés ou remplacés en conservant leur matérialité.



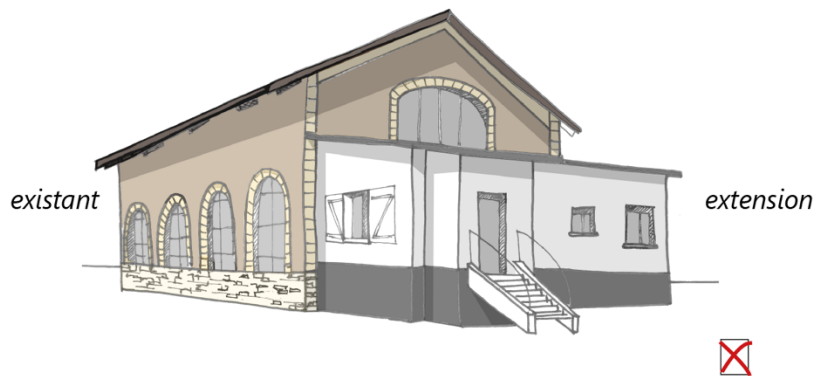
*Exemples d'ouvertures marquant l'activité horlogère.*

- Les éléments de ventilation ou de chauffage placés à l'extérieur de la construction sont composés de matériaux non brillants à terme.

- Les pompes à chaleur et les climatiseurs ne doivent pas être visibles depuis l'espace public. Ils sont intégrés au volume du bâtiment et/ou habillés d'un coffrage a minima ajouré.
- Lorsqu'elle n'est pas interdite dans les fiches particulières, toute modification ou création d'annexe ou d'extension s'inspire des volumétries et apparences du bâtiment principal existant (teintes, pentes de toiture, proportions...). Elle participe à la mise en valeur du bâtiment principal. L'utilisation de matériaux qui se distinguent du bâtiment principal doit garantir une cohérence avec ce dernier.



Exemples d'extension autorisée s'inspirant de la volumétrie et de l'apparence du bâtiment principal.



Exemple d'extension ne s'inspirant pas de la volumétrie et de l'apparence du bâtiment principal.

- Les traqueurs solaires sont interdits.

- **Façades**

⇒ Concernant le traitement des façades (enduit, isolation...), voir également la partie 'Recommandations techniques' en fin de document.

- Les éléments de modénature existants (soubassement/socle, bandeau, corniche, chaînage d'angle, encadrement d'ouverture...) sont à conserver.
- L'isolation par l'extérieur n'est pas autorisée dès lors qu'elle a pour conséquence de masquer les éléments de modénature existants (soubassement/socle, bandeau, corniche, chaînage d'angle, encadrement d'ouverture...).

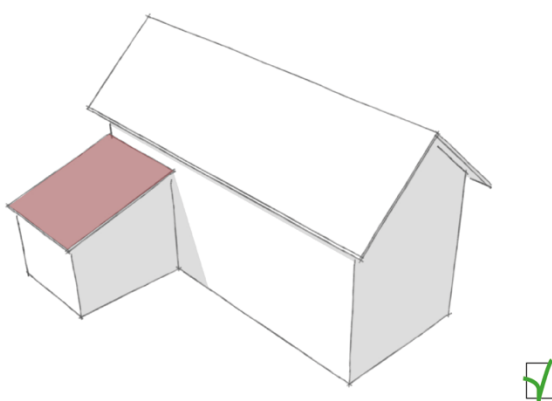
- L'enduit appliqué est réalisé en limitant les effets de relief par un traitement gratté, lissé ou taloché. Les enduits écrasés ou projetés sont interdits.



*Exemples de traitement des enduits autorisés ou proscrits.*

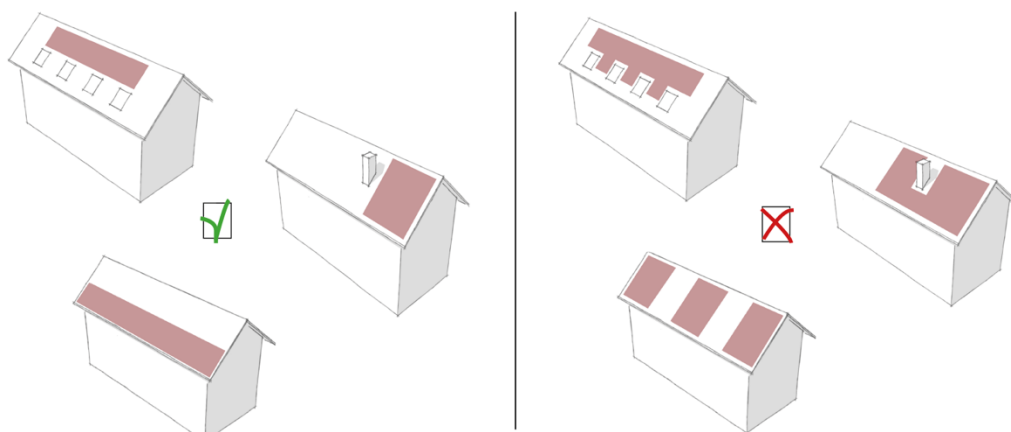
- **Toitures**

- En cas de modification de la toiture, le projet doit chercher à préserver les souches de cheminée existantes, qui peuvent être réutilisées le cas échéant.
- Toute modification ou création de souche de cheminée, d'élément de ventilation est réalisée avec des matériaux destinés à être laissés apparents (bois, pierre, brique, métal...) ou enduits avec la même teinte qu'en façade. En cas de capotage métallique, le matériau est non brillant, avec une apparence se rapprochant au maximum de celle du zinc naturel. Les souches de cheminée sont de section carrée ou rectangulaire.
- Les panneaux solaires (thermiques ou photovoltaïques) sont positionnés en premier lieu sur les annexes ou extensions plutôt que sur le bâtiment principal.



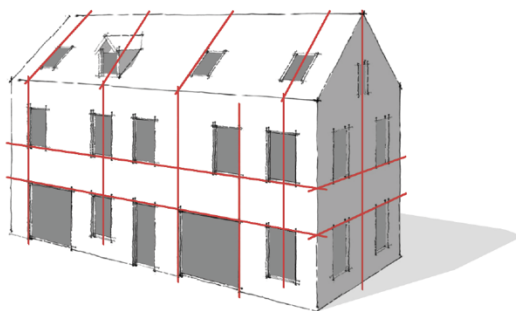
*Exemples de disposition à prioriser pour l'installation de panneaux solaires.*

- En cas de pose sur le bâtiment principal, les panneaux solaires sont implantés horizontalement sur une seule ligne et positionner en partie basse de la toiture. D'autres configurations sont possibles dans le but de maintenir ou conforter l'ordonnancement avec l'ensemble des éléments présents en toiture (cheminées, lucarnes...).



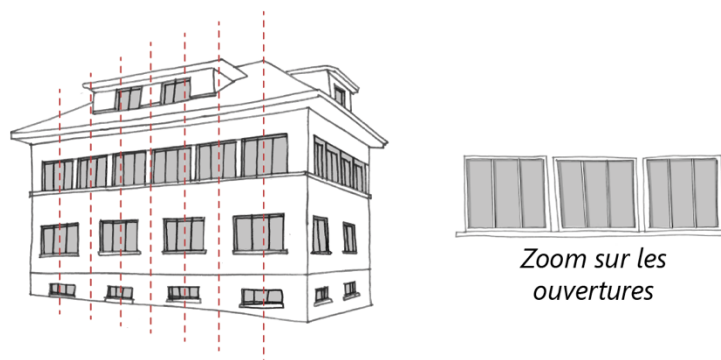
*Autres exemples de disposition autorisée ou proscrite pour l'installation de panneaux solaires.*

- Afin de s'intégrer au mieux visuellement dans le paysage, un vitrage mat ou anti-reflet et une teinte se rapprochant de la couleur de la tuile utilisée en toiture sont à privilégier.
- **Ouvertures en façade et en toiture**
- Toute modification ou création d'ouverture en façade ou en toiture conforte l'ordonnancement avec les ouvertures existantes.



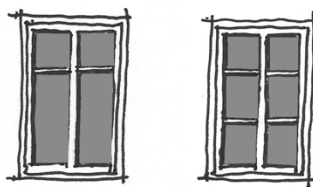
*Principe d'ordonnement en façade et en toiture.*

- Les encadrements des ouvertures (porte, fenêtre...) et les meneaux sont à conserver.
- Le principe de grandes ouvertures est conservé.
- Lorsqu'un découpage vertical des ouvertures préexiste, son principe est conservé en cas de modification du vitrage.



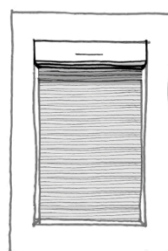
*Exemple de découpage vertical des ouvertures.*

- En cas de condamnation d'une ouverture, un recul de l'élément maçonné est exigé au même niveau que la menuiserie initiale de cette ouverture. La maçonnerie doit être enduite.
- En cas de modification d'ouverture, le principe de petit-bois est à conserver lorsqu'il préexiste.

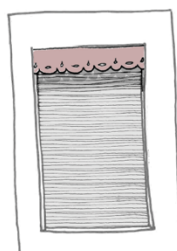


*Exemples d'intégration du principe de «petit-bois».*

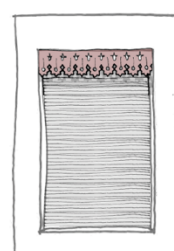
- Les « petit-bois » sont en saillie du vitrage et situés a minima du côté extérieur de la construction.
- Les caissons de volets roulants placés à l'extérieur ne sont pas en saillie de la façade. Ils ne doivent pas être visibles (recouverts par un lambrequin par exemple).



*sans lambrequin*



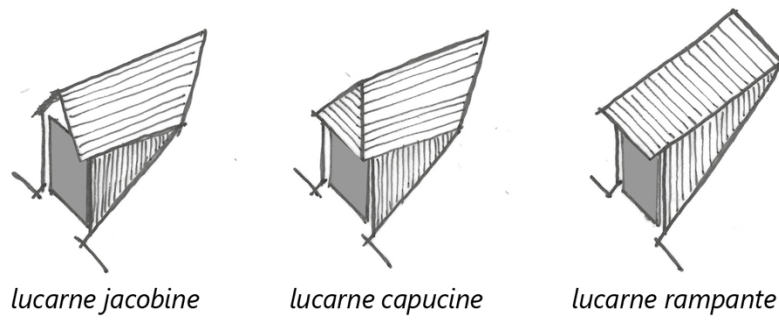
*avec lambrequin*



*avec lambrequin ouvragé*

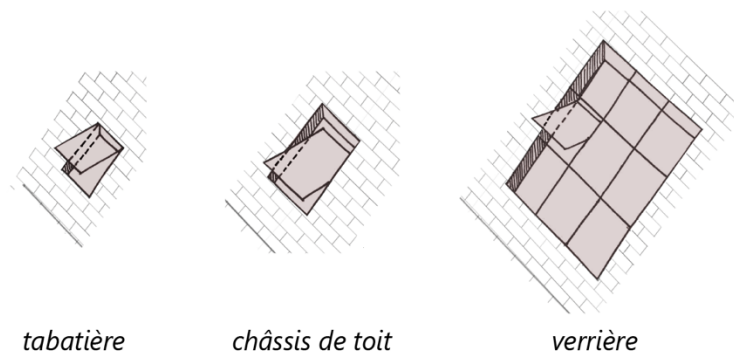
*Exemples de lambrequin recouvrant le caisson de volet roulant extérieur.*

- Toute création de lucarne correspond au type déjà existant sur la toiture. En l'absence de modèle préexistant, seules les lucarnes de type jacobine, capucine ou rampante sont autorisées.



*Types de lucarne autorisés en toiture.*

- Les châssis de toit, les tabatières et les verrières sont autorisées.



*Exemples d'ouverture en toiture réalisée sous forme de verrière, tabatière, châssis de toit.*

## Le patrimoine insolite

Cette typologie identifie les édifices marqueurs de l'histoire et de l'évolution du territoire.

Les principales valeurs associées au patrimoine insolite sont :

- *Valeur de mémoire : souvenir ou époque précise, témoignage d'un fait historique ou d'une période de l'histoire de la commune ou de la région, courant architectural...*
- *Valeur de savoir-faire : mise en œuvre de techniques constructives particulières,*
- *Valeur de rareté : caractère unique voire atypique de la construction,*
- *Valeur de repère : position dans le paysage rural ou urbain.*

### ► Prescriptions générales propres à la typologie « Patrimoine insolite »

- Toute intervention sur un élément identifié conserve ce qui fonde sa valeur patrimoniale : respect du volume, des caractéristiques constructives, ...
- L'aménagement des abords immédiats d'un élément identifié contribue à sa mise en valeur et préserve le cas échéant sa dimension de repère.



## LE PATRIMOINE VÉGÉTAL

**Le patrimoine végétal** comprend les éléments végétaux du paysage (arbres isolés ou non, jardins privés ou publics, clos...) généralement associés aux pratiques locales (religieuses, pastorales, vivrières, sociales...). Il présente, par son implantation, son aspect, son ancienneté, sa relation avec le paysage global ou son utilisation, un intérêt mémoriel et constitue un bien commun.

Les objectifs généraux de préservation du patrimoine végétal sont :

- Maintenir une typicité paysagère propre au massif jurassien et au Val de Morteau,
- Accompagner les changements de pratique tout en garantissant une gestion raisonnée du patrimoine végétal identifié, et donc sa pérennité,
- Préserver une cohérence paysagère d'ensemble et une qualité esthétique incarnées par la végétation existante.

## Le patrimoine arboré

Les principales valeurs associées au patrimoine arboré sont :

- Valeur d'usage : vocation de production (bois de chauffage, fruits, fourrage...) et de confort (brise-vent, ombrage, maintien des sols),
- Valeur d'art relative : qualité esthétique en propre et/ou de mise en valeur d'un élément à proximité (voie, bâtiment ou espace),
- Valeur de savoir-faire : mise en œuvre de techniques arboricoles ou paysannes particulières (trognons, fruitiers palissés...),
- Valeur de repère : position de point de repère dans le paysage rural voire urbain aujourd'hui,
- Valeur de mémoire : évoquant un souvenir, une époque précise ou une pratique abandonnée (tracé d'un ancien chemin, ancien murger enfriché...),
- Valeur de rareté : caractère unique voire atypique du sujet (grand âge, circonférence du tronc, arbre creux...).

La caractérisation « remarquable » d'une entité s'apprécie sur la base des valeurs précédemment présentées (valeurs d'usage, d'art relative, de savoir-faire, de repère, de mémoire et de rareté) dans des proportions distinctes.

De plus, le patrimoine arboré est un bien d'intérêt général : les arbres fournissent de nombreux autres services d'ordre sanitaire et environnemental (production d'oxygène, stockage du carbone, limitation de l'érosion et des inondations, rafraîchissement, accueil de la biodiversité, bien-être des populations...).

### Arbre remarquable

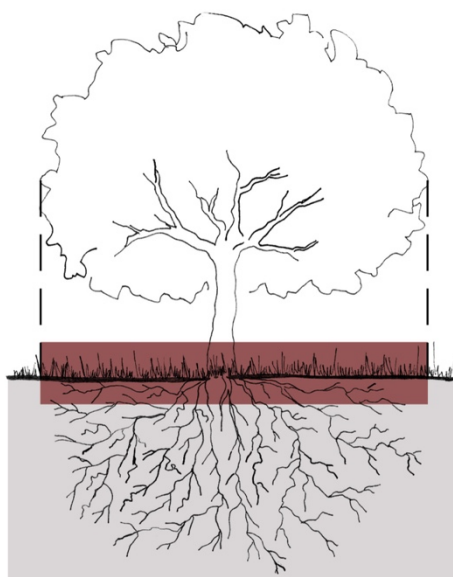
Un arbre remarquable est un sujet végétal ligneux pouvant être isolé ou compris dans un ensemble (alignement, haie, bosquet...).

#### ► Prescriptions générales propres à la typologie « Arbre remarquable »

- Tout arbre identifié est conservé. L'abattage est proscrit sauf en cas de nécessité de sécurisation ou de fonctionnement des abords, lorsqu'une taille ou un haubanage s'avère insuffisant.
- En cas d'abattage, le sujet supprimé doit être remplacé. Le nouveau sujet planté est de même essence ou d'une essence adaptée au contexte du site et du Val de Morteau (emprise à taille adulte, type de système racinaire, résistance au gel, à la sécheresse...).

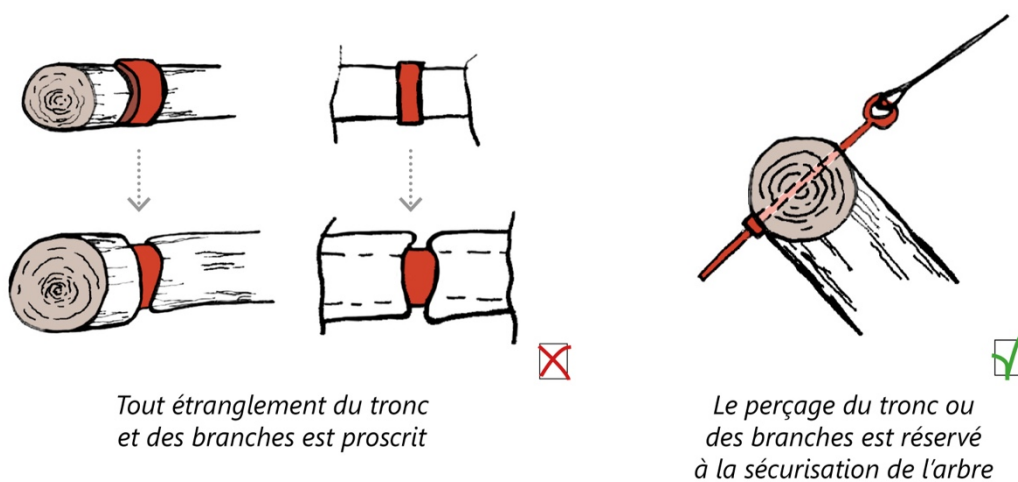
L'altération des branches, du tronc ou des racines peut porter atteinte à la santé et la pérennité de l'arbre, et ainsi le rendre dangereux (chute de branches à la suite d'élagages inadaptés, dessèchement ou asphyxie en cas d'imperméabilisation ou tassement du sol au-dessus du volume racinaire...). Pour ces motifs :

- Le système racinaire est préservé par un périmètre de protection autour de l'arbre équivalent à minima à l'emprise de son houppier à taille adulte. Dans ce périmètre, l'imperméabilisation du sol, la construction, la création de fondations ou de tranchée pour réseau et les mouvements de terre (déblais/remblais) sont interdits (hors projet d'intérêt général).



*Le report de l'emprise du houppier au sol permet de définir le périmètre de préservation des racines*

- La salubrité du tronc et de l'écorce de l'arbre est garantie : tout étranglement est interdit. La réalisation de perçage se limite à la mise en œuvre de systèmes de sécurisation de l'arbre.



- L'entretien de la végétation au pied de l'arbre ne doit pas générer de blessures à ce niveau<sup>1</sup>.
- L'élagage des branches d'un arbre n'est autorisé que pour des raisons de sécurisation des biens ou des personnes. L'élagage est réalisé en causant le moins de dommages possible à l'arbre, dans le respect de sa physionomie, de ses caractères esthétiques et/ou patrimoniaux.

### **Bosquet d'arbres**

*Un bosquet d'arbres est un groupement de plusieurs arbres accompagnés ou non par une strate arbustive.*

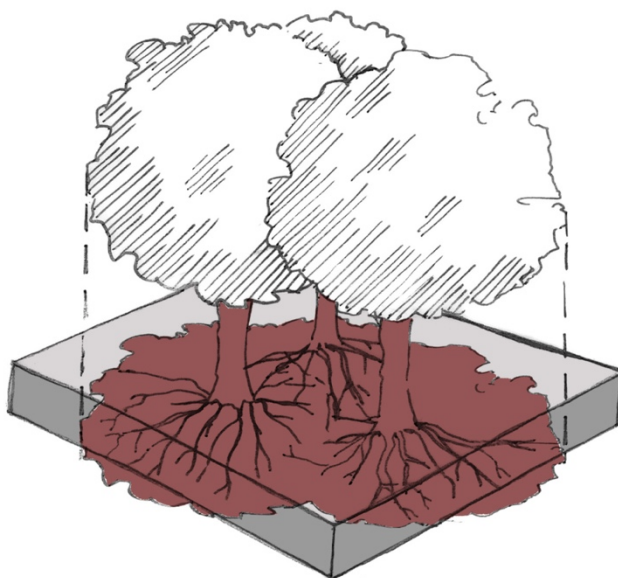
<sup>1</sup> Écorchures fréquentes liées à l'usage de débroussailleuses à lames ou à fil.

► **Prescriptions générales propres à la typologie « Bosquet d'arbres »**

- Tout bosquet d'arbres identifié est conservé. L'abattage d'un des arbres du bosquet est proscrit sauf en cas de nécessité de sécurisation ou de fonctionnement des abords, lorsqu'une taille ou un haubanage s'avère insuffisant.
- En cas de remplacement d'un arbre abattu, le nouveau sujet planté est de même essence ou d'une essence adaptée au contexte du site et du Val de Morteau (emprise à taille adulte, type de système racinaire, résistance au gel, à la sécheresse...).
- Afin de maintenir la diversité des autres strates végétales en présence (arbustives ou herbacées) ou favoriser leur mise en place, le débroussaillage n'est autorisé qu'en cas de problématique de sécurité.

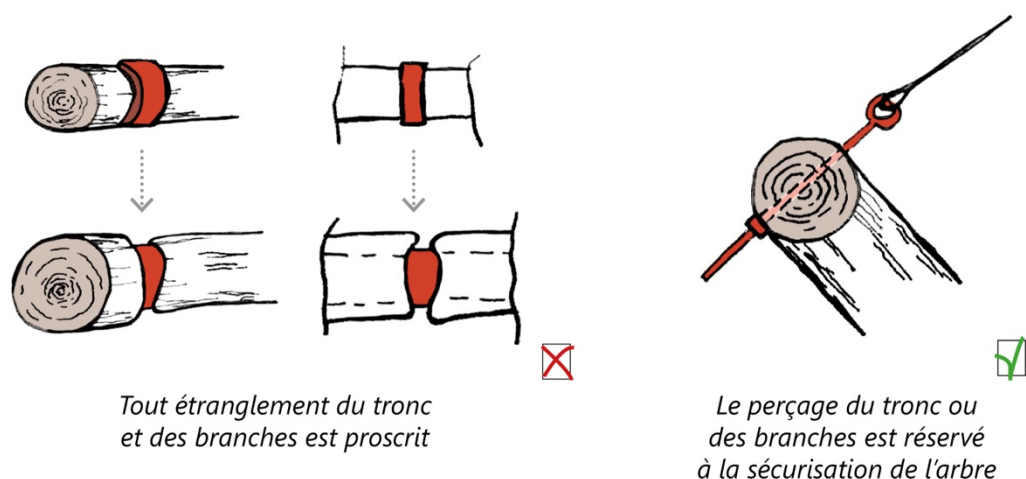
*L'altération des branches, du tronc ou des racines peut porter atteinte à la santé et la pérennité des arbres composant le bosquet, et ainsi les rendre dangereux (chute de branches à la suite d'élagages inadaptés, dessèchement ou asphyxie en cas d'imperméabilisation ou tassement du sol au-dessus du volume racinaire...). Pour ces motifs :*

- Le système racinaire est préservé par un périmètre de protection autour des arbres équivalent a minima à l'emprise des houppiers à taille adulte.



*Le report de l'emprise du houppier au sol permet de définir le périmètre de préservation des racines*

- Dans ce périmètre, l'imperméabilisation du sol, la construction, la création de fondations ou de tranchée pour réseau et les mouvements de terre (déblais/remblais) sont interdits (hors projet d'intérêt général).
- La salubrité des troncs et de l'écorce des arbres est garantie : tout étranglement est interdit. La réalisation de perçage se limite à la mise en œuvre de systèmes de sécurisation des arbres (haubanage par perçage).



- L'entretien de la végétation aux pieds des arbres ne doit pas générer de blessures à ce niveau<sup>2</sup>.
- L'élagage des branches des arbres n'est autorisé que pour des raisons de sécurisation des biens ou des personnes. L'élagage est réalisé en causant le moins de dommages possible aux arbres, dans le respect de leurs physionomies, de leurs caractères esthétiques et/ou patrimoniaux.

### Alignement d'arbres

Un alignement d'arbres correspond à la présence d'une continuité arborée, différente de la haie par la mise en valeur individuelle des sujets, plantés sur une ligne stricte et de manière régulière. Ce motif végétal peut parfois prendre la forme d'un double alignement ou d'un mail régulier, sur une place par exemple.

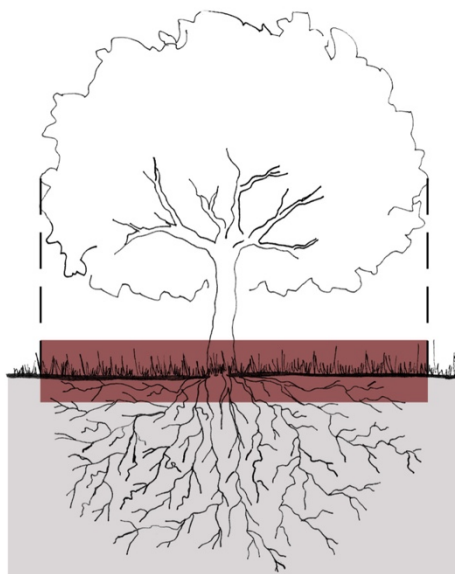
#### ► Prescriptions générales propres à la typologie « Alignement d'arbres »

- Le principe d'alignement est conservé. L'abattage d'un des arbres de l'alignement est proscrit sauf en cas de nécessité de sécurisation ou de fonctionnement des abords, lorsqu'une taille ou un haubannage s'avère insuffisant.
- En cas de remplacement d'un arbre abattu, le nouveau sujet planté est de même essence en cas d'alignement monospécifique, ou d'une essence adaptée au contexte du site et du Val de Morteau dans les autres cas (emprise à taille adulte, type de système racinaire, résistance au gel, à la sécheresse...).
- Tout accompagnement herbacé ou arbustif en pied d'arbre permet de garder une lecture aisée de la trame de l'alignement et de distinguer les sujets les uns des autres.

*L'altération des branches, du tronc ou des racines peut porter atteinte à la santé et la pérennité des arbres composant l'alignement, et ainsi les rendre dangereux (chute de branches à la suite d'élagages inadaptés, dessèchement ou asphyxie en cas d'imperméabilisation ou tassement du sol au-dessus du volume racinaire...). Pour ces motifs :*

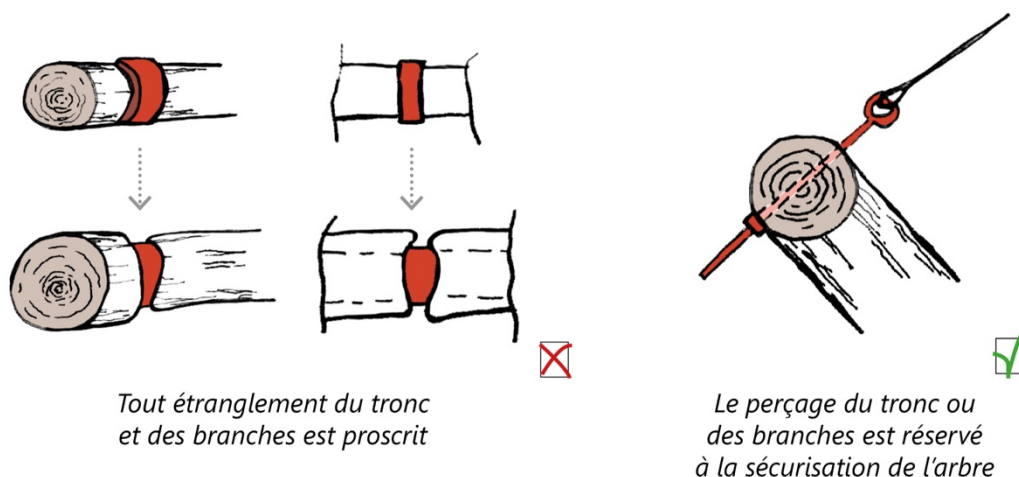
- Le système racinaire doit être préservé par un périmètre de protection autour des arbres équivalent a minima à l'emprise des houppiers à taille adulte. Dans ce périmètre, l'imperméabilisation du sol, la construction, la création de fondations ou de tranchée pour réseau et les mouvements de terre (déblais/remblais) sont interdits (hors projet d'intérêt général).

<sup>2</sup> Écorchures fréquentes liées à l'usage de débroussailleuses à lames ou à fil.



*Le report de l'emprise du houppier au sol permet de définir le périmètre de préservation des racines*

- La salubrité des troncs et de l'écorce des arbres doit être garantie : tout étranglement est interdit. La réalisation de perçage doit se limiter à la mise en œuvre de systèmes de sécurisation de l'arbre (haubanage par perçage). L'entretien de la végétation à son pied ne doit pas générer de blessures à ce niveau (écorchures fréquentes liées à l'usage de débroussailleuses à lames ou à fil).



*Tout étranglement du tronc et des branches est proscrit*

*Le perçage du tronc ou des branches est réservé à la sécurisation de l'arbre*

- L'élagage des branches des arbres n'est autorisé que pour des raisons de sécurisation des biens ou des personnes. L'élagage sera réalisé en causant le moins de dommages possible aux arbres, dans le respect de leurs physionomies, de leurs caractères esthétiques et/ou patrimoniaux.

## Haie

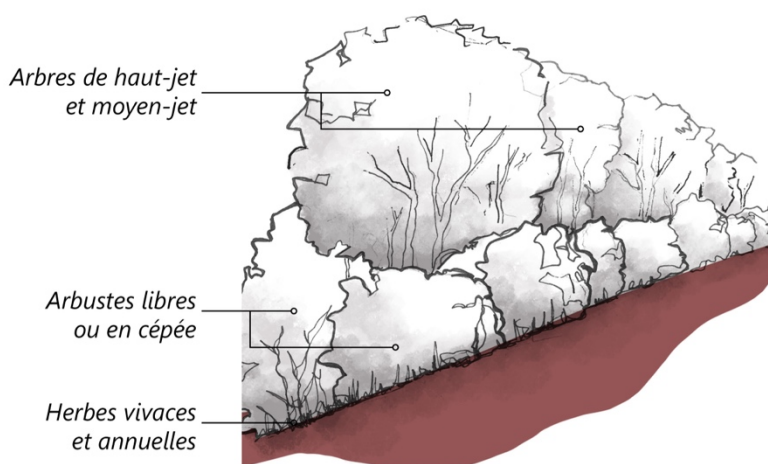
Dans la Communauté de Communes du Val de Morteau, on peut distinguer 2 grands types de haies remarquables :

- *La haie champêtre* : située en milieu agricole, elle est composée, en proportions variables, d'arbres de haut-jet et moyen-jet et d'arbustes libres ou en cépée. Les sujets de la haie champêtre libre présentent un port globalement libre. La taille reste ponctuelle (taille en têtard sur certains arbres

pour la production de bois de chauffage par exemple). Elle peut être le résultat de l'enfrichement spontanée d'un ancien mur ou murger en pierre sèche.

- Plus rarement représentée dans les paysages du Haut-Doubs, la haie basse taillée est une autre formation de la haie champêtre. Elle est alors composée pour l'essentiel d'arbustes et est rabattue une à deux fois par an à maximum 2m de hauteur pour 2m de largeur environ.
- La haie villageoise : monospécifique (charmille...) ou plurispécifique, de taille modeste (la plupart du temps inférieure à 2m de hauteur et 3m de largeur), elle peut être soit menée en port libre, soit taillée. Située en général en limite de propriété, elle peut également accompagner un élément fixe, linéaire du paysage (mur, fossé, cheminement, voie de communication...), ce qui lui confère une valeur du point de vue patrimonial.

Seules les « haies villageoises » et les « haies champêtres » ayant une valeur paysagère patrimoniale ont été identifiées.



Différentes strates végétales composent la haie champêtre libre

#### ► Prescriptions générales propres à la typologie « Haie »

- Tout linéaire de haie identifié est conservé. Des ouvertures ponctuelles et dûment justifiées sont possibles dans le cadre de la création d'un accès ou lors d'un regroupement parcellaire.
- En cas de remplacement des sujets arrachés, le nouveau végétal planté est d'une essence adaptée au contexte du site et du Val de Morteau (emprise à taille adulte, type de système racinaire, résistance au gel, à la sécheresse...).

### Vergers

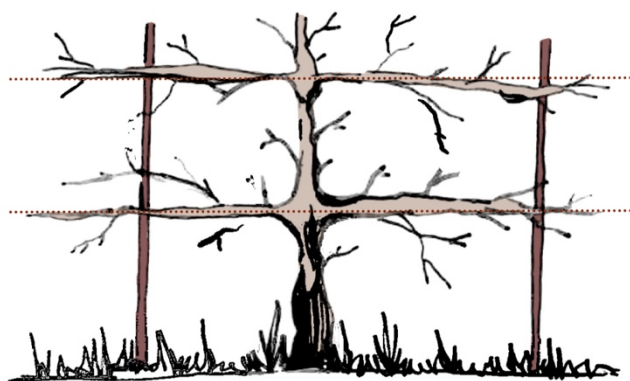
Un verger est un terrain, de plus ou moins grande importance, planté d'arbres fruitiers, d'une ou de plusieurs variétés, et enherbé. La valeur remarquable de l'espace tient notamment en la présence de variétés anciennes et locales de fruitiers adaptées aux conditions écologiques du Val de Morteau.

#### ► Prescriptions générales propres à la typologie « Verger »

- L'espace du verger est maintenu en pleine terre. Les constructions démontables (sans fondation) de moins de 10m<sup>2</sup> sont autorisées (abri de jardin...).
- L'abattage est proscrit sauf en cas de nécessité de sécurisation ou de fonctionnement des abords, lorsque cela est impossible par une taille ou un haubanage, ou pour le remplacement par un jeune fruitier plus vigoureux et productif.

### **Fruitier palissé**

*Un fruitier palissé est un arbre fruitier, le plus souvent planté en pied de façade, taillé en espalier en diverses formations (palmette U double, chandelier, cordon horizontal...).*



*Le palissage d'un arbre fruitier en espalier (contre un mur) ou en contre-espalier (support spécifique) peut prendre différentes formes : en cordon, en palmette U simple, en palmette chandelier..*

#### **► Prescriptions générales propres à la typologie « Fruitier palissé »**

- Les fruitiers palissés sont conservés.
- L'abattage est proscrit sauf en cas de nécessité impérative de mise en sécurité du bâtiment ou de travaux de réfection ne permettant pas d'intégrer le sujet arboré à la bonne réalisation de ces derniers.
- Une taille plus sévère que celle servant au palissage et à la fructification est autorisée uniquement pour la réalisation des travaux nécessaires à l'entretien ou la rénovation du bâti. Elle garantit la reprise du fruitier par la suite.





En cas de ravalement de façade, le fruitier palissé sur celle-ci doit être taillé de manière à garantir la reprise du sujet (ici maintien d'un tir-sève)

## Le patrimoine paysager d'agrément

Les principales valeurs patrimoniales associées aux parcs et jardins, publics ou privés, sont :

- Valeur d'usage : vocation d'agrément, de loisir, de repos, de socialisation, de production,
- Valeur d'art relative : qualité esthétique en propre et/ou de mise en valeur d'un bâtiment, d'un quartier,
- Valeur de savoir-faire : mise en œuvre de techniques horticoles ou vivrière particulières,
- Valeur de repère : position de point de repère dans le paysage rural voire urbain aujourd'hui.

La caractérisation « remarquable » d'une entité s'apprécie sur la base des valeurs précédemment présentées (valeurs d'usage, d'art relative, de savoir-faire, de repère).

En outre, ces éléments patrimoniaux jouent un rôle prépondérant dans l'intégration paysagère des constructions, la gestion des eaux pluviales, la présence d'îlot de fraîcheur, la qualité de vie des populations...

## Clos ou jardin privé

Un clos est un espace de pleine terre fermé par un mur continu et initialement dédié, partiellement ou en totalité, à la production vivrière associée aux fermes comtoises (potager, pâturage des bêtes, verger, fauche).

Un jardin privé est un espace extérieur d'agrément, à dominante végétale et de pleine terre, pouvant être doté d'une composante vivrière (potager, arbres fruitiers). Il accompagne la plupart du temps un bâti servant de logement en tout ou partie. Selon la surface du terrain, cette catégorie intègre également les éléments dénommés « parc privé ».

- **Prescriptions générales propres à l'ensemble de la typologie « Clos » et « Jardin privé »**

- Les clos (comprenant un linéaire de mur) et les jardins privés sont conservés. Des ouvertures ponctuelles dans les murs dûment justifiées sont possibles afin de répondre à des besoins impératifs de desserte du terrain.
- Les aménagements participent à la mise en valeur du patrimoine bâti et végétal identifié et ne portent pas atteinte à la construction qu'ils accompagnent le cas échéant.
- Les aménagements maintiennent la dominance végétale en pleine terre. Les fiches particulières précisent cette prescription en fixant une part minimale de pleine terre.
- Les constructions et les aménagements (annexe, clôture, cheminement...) s'inscrivent dans un vocabulaire cohérent avec l'identité paysagère et architecturale de la parcelle (teintes, matériaux...).

### **Parc ou jardin public**

*Un parc ou jardin public remarquable correspond à un espace public paysager et planté, à dominante végétale, desservi par des allées et des chemins destinés à la promenade ou à l'agrément. Il peut être clos par un mur d'enceinte. Il s'insère dans un tissu bâti plus ou moins dense et constitue une aménité paysagère communale.*

#### **► Prescriptions générales propres à la typologie « Parc ou jardin public »**

- Le principe de parc ou de jardin public est conservé.
- Le vocabulaire d'aménagement et de matériaux est cohérent avec l'identité paysagère et architecturale du site et de ses abords.
- Les aménagements des parcs et jardins publics participent à leur mise en valeur et leur mise en accessibilité.

## LE PETIT PATRIMOINE

Le « petit patrimoine » identifie des édifices et constructions publiques ou privées liés aux activités humaines, qu'elles soient religieuses (croix, calvaires, oratoires, statues...), agricoles (bornes de limites, murgers, murs en pierre sèche...), domestiques (lavoirs, abreuvoirs, fontaines, réservoirs, citernes, murs maçonnés avec ou sans ferronnerie...), publiques (cabanes de douaniers, poids publics...) ou destinées à la commémoration (monuments aux morts...).

Ces éléments caractérisent une fonction précise dans un lieu précis. On distingue ainsi les :

**Murgers et murs en pierre sèche**  
**Murs maçonnés avec ou sans ferronnerie**  
**Fontaines, Lavoirs, Abreuvoirs, Réservoirs**  
**Calvaires, Croix, Oratoires, Vierges**  
**Poids publics, Bâtiment des pompes**  
**Cabanes de douaniers, Bornes frontières**  
**Monument aux morts, Stèles**  
**Citernes**

Transmis par les générations passées, leurs valeurs architecturale, historique, mémorielle, culturelle et/ou pittoresque contribuent à la qualité du paysage local.

Les valeurs patrimoniales principales associées à ces éléments de petit patrimoine sont :

- Valeur de mémoire : évoquant un souvenir local ou une époque précise,
- Valeur historique : témoignage d'un fait historique de la commune ou de la région,
- Valeur d'usage : retraçant une attitude, des coutumes ou des usages passé(e)s,
- Valeur de savoir-faire : impliquant une technicité particulière dans la mise en œuvre ou la conception,
- Valeur de repère : marquant l'espace public (place, croisement de voies...).

L'objectif général est de favoriser la connaissance et la préservation d'un « petit patrimoine » qui contribue à la qualité du cadre de vie des habitants et à l'attractivité du territoire.

### ► Prescriptions générales propres à l'ensemble de la catégorie « Petit patrimoine »

- Toute intervention sur un élément de petit patrimoine doit permettre de préserver ce qui fonde sa valeur patrimoniale : caractéristiques constructives, fonction historique, dimension de repère...
- En cas d'intervention sur un élément bâti de petit patrimoine, retrouver son état originel : enduit à base de chaux, pierres, dalles en pierre, petites tuiles plates, bois...
- L'évolution de la structure d'un élément bâti de petit patrimoine est interdite.
- Les abords immédiats d'un élément de petit patrimoine sont traités de façon à assurer sa mise en valeur et/ou sa dimension de repère.
- Le déplacement d'un élément de petit patrimoine est autorisé, sous réserve qu'il soit dûment justifié. L'élément est à restituer à l'identique.

## LES VUES

### Les points de vue

*Est considéré point de vue remarquable un lieu privilégié d'où la vue permet de lire et d'apprécier un paysage au sens large, qu'il soit naturel, urbanisé ou entretenu par l'homme.*

#### ► Prescriptions générales propres à la typologie « Points de vue »

- L'ouverture de l'espace dédié à la contemplation doit être conservée.
- Lorsqu'il existe, l'accès à l'espace du point de vue doit être maintenu.

### Les cônes de vue

*Un cône de vue correspond à un espace défini ou volume virtuel au-travers duquel est vu un site ou un élément remarquable. Il est défini par le champ visuel d'un observateur positionné à un emplacement précis.*

#### ► Prescriptions générales propres à la typologie « Cônes de vue »

- Le cône de vue doit être maintenu. L'aménagement de ce dernier ne doit pas empêcher la lecture du site et du/des élément(s) remarquable(s) identifié(s). Les fiches particulières précisent les modalités de cette prescription.

## RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

### Le bardage bois

Pour la pose d'un bardage bois, il est préférable d'utiliser une essence de bois n'ayant pas besoin de vernis, lasure ou peinture (Douglas, Mélèze ou Red Cedar par exemple), que l'on laissera vieillir naturellement (sans entretien particulier), son aspect prenant une teinte grisée avec le temps.

La pose d'un bardage bois sans entretien obéit à deux types de techniques :

- À la scandinave : les lames, posées à la verticale, donnent à la construction une allure élancée. La pose verticale permet un écoulement plus rapide de l'eau et assure un changement d'aspect plus uniforme en l'absence de finition. Pour assurer une qualité de ventilation, elle nécessite un double « tasseautage » ou d'un « tasseautage » en diagonal.
- À l'américaine : les lames, posées à l'horizontale, donnent l'impression d'une construction allongée grâce aux lignes de fuite. Elles sont clouées sur un simple « tasseautage » vertical, ménageant une lame d'air ventilée à l'arrière des lames.

Dans le PNR du Doubs Horloger, la pose du bardage, sauf quelques rares exceptions, est verticale.

L'utilisation d'un bois brut de sciage non traité est préconisé pour les raisons suivantes :

- L'écoulement des eaux est facilité car elles ruissellent sur le bois, il n'y a pas de rétention d'eau et donc pas d'humidité,
- Il donnera de la hauteur et une allure élancée à la construction,
- Il rappelle les lambrechures des fermes comtoises prenant avec le temps une couleur grise (patine naturelle),
- Il est plus résistant dans le temps.

Cette pose verticale a cependant un inconvénient : il nécessite d'avoir un double « tasseautage » (vertical puis horizontal) pour permettre une bonne ventilation. Mais elle reste sans conteste la meilleure solution pour la pérennité et l'entretien d'un bardage bois non traité.

### Les murs maçonnés

Du fait des matériaux mis en œuvre (pierres de taille, briques pleines ou moellons en pierre...), le bâti ancien a un comportement thermique et hygrométrique différent du bâti moderne (béton aggloméré ou non, briques creuses...) : leurs murs traditionnels ne constituent pas une barrière étanche à l'humidité. Leur porosité laisse l'eau remonter par capillarité ou s'infiltrer par les joints et circuler d'une face à l'autre de la paroi, d'où elle s'échappe par évaporation. On parle de perspiration des murs. Ces échanges doivent être maintenus pour garantir la pérennité de la structure de l'édifice.

### L'entretien des éléments en pierre

Le nettoyage haute pression, sablage, ponceuse, produits acides ou abrasifs des éléments en pierre (chaînage d'angle, meneau, encadrement de baie, corniche, pierres apparentes...) sont à proscrire, au risque de détruire le calcin (couche protectrice de la pierre) et de favoriser une dégradation rapide. La pierre sera nettoyée à la brosse souple et à l'eau douce ou par hydrogommage basse pression.

Il est également préférable de ne pas utiliser des produits hydrofuges car ils empêchent la pierre de « respirer » et peuvent engendrer des pathologies liées à l'humidité (humidité intérieure excessive, moisissures, altération des maçonneries, problèmes structurels...) altérant la pérennité de l'ouvrage.

La rénovation des murs donnant sur l'extérieur implique donc d'utiliser des solutions techniques adaptées. Ainsi, en cas de ravalement de façade ou de renouvellement d'un enduit d'un mur ancien façade, il faut privilégier des matériaux perspirants (chaux, terre...) aux matériaux étanches (ciment...) car ces derniers peuvent bloquer l'évacuation de l'humidité présente naturellement dans les murs.

### **Les enduits à la chaux**

Les enduits à la chaux traditionnels obéissent à un art de bâtir, inscrit dans l'environnement, qui a assuré une grande longévité aux constructions. C'est un matériau écologique compatible avec les préoccupations de qualité environnementale.

Les enduits à la chaux présentent comme particularité de laisser « respirer » les murs et de faire corps avec le support. Ils offrent aussi une perméabilité à l'air et à la vapeur d'eau, indispensable à la bonne conservation des maçonneries des constructions en pierre. C'est également le matériau le plus approprié pour la finition des constructions contemporaines maçonnées, que le support soit en brique, en terre cuite ou en béton cellulaire.

L'enduit à la chaux joue un rôle fondamental de protection et d'isolation contre les effets du vent, de la pluie et des variations thermiques. Il favorise les échanges hygrométriques. En effet, l'enduit à la chaux appliqué sur les maçonneries permet l'évaporation rapide de la vapeur d'eau contenue dans les murs, provenant d'une part, des remontées capillaires des eaux du sol et d'autre part des condensations provoquées par l'occupation du bâtiment.

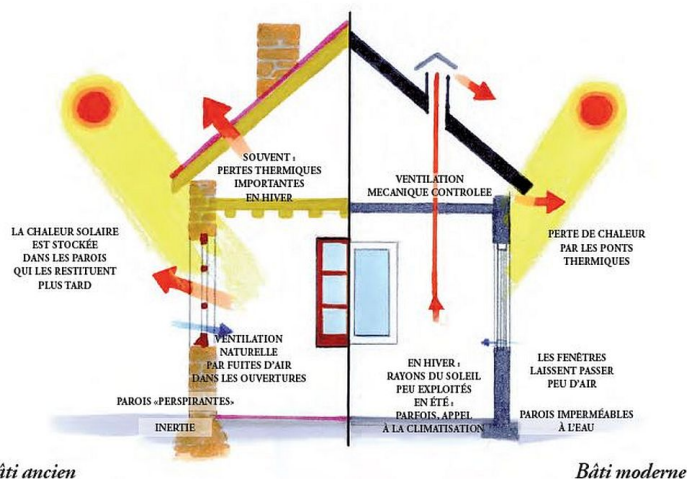
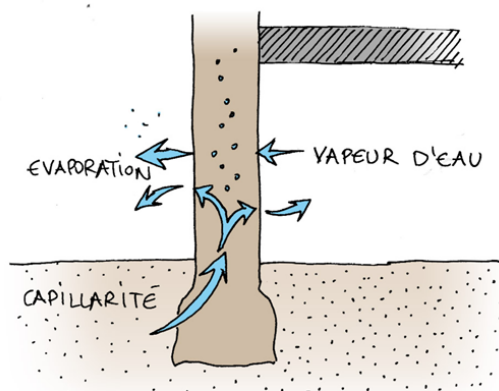
Il est possible de restaurer partiellement un enduit à la chaux une fois usé, ce qui va dans le sens d'une économie de coût d'entretien.

### **L'isolation thermique**

En cas d'isolation, il faut s'assurer que les systèmes d'isolation choisis et leur mise en œuvre ne conduisent pas à des condensations de vapeur d'eau dans les murs :

- En isolant par l'extérieur, les risques de condensation dans la masse sont faibles si le système d'isolation n'est pas trop fermé à la vapeur. La face extérieure doit être ouverte au maximum à la vapeur d'eau.
- En isolant par l'intérieur, il convient de s'assurer que la vapeur d'eau ne soit pas bloquée dans la masse de la paroi.

La mise en place d'un frein vapeur (ou équivalent), indépendant, continu et plus fermé à la vapeur que les autres composants de la paroi est souvent nécessaire. Il permet aussi d'assurer l'étanchéité à l'air. Il faut maîtriser la migration de la vapeur d'eau en veillant à ce que les composants de la paroi soient de plus en plus ouverts de l'intérieur vers l'extérieur. La mise en œuvre du pare-vapeur doit être soignée pour éviter tout point faible (jonction non jointive, perforations...) qui concentre la condensation de l'air humide. D'une manière générale, l'étanchéité à l'air d'une paroi permet d'éviter toute entrée d'air humide dans la paroi.



### ► L'isolation thermique par l'extérieur (ITE)

L'aspect des murs extérieurs des bâtiments anciens participe à la qualité du paysage bâti et à l'ambiance du site. Ils sont donc à préserver et de ce fait, l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) est à éviter.

En outre, il est important de comprendre la composition de ces bâtiments.

Les murs sont généralement construits sur des fondations peu profondes en maçonnerie de moellons et donc sans rupture de remontées capillaires.

Selon la nature des pierres locales, ces murs peuvent être à pierres apparentes (pierre de taille) ou enduits (moellons irréguliers et/ou gélifs). Il peut y avoir des disparités d'un mur à l'autre sur un même bâtiment ou parfois sur un même mur.

Les murs extérieurs, du fait de leur composition (généralement d'au moins 50 cm d'épaisseur dans les fermes), présentent de bonnes capacités du point de vue du déphasage thermique, de la capacité thermique massique et de la densité. Ils ont donc, a minima, de très bonnes capacités d'inertie.

Les planchers sont, le plus souvent, réalisés à base de bois, et donc exempts de pont thermique au droit des planchers d'étage. Toute intervention au niveau des planchers doit chercher à maintenir cette caractéristique essentielle.

En cas d'isolation thermique par l'extérieur d'un bâtiment en pierre, une isolation « perspirante » doit être mise en œuvre sur cette construction (laine de bois, laine de roche, liège, chanvre, lin...) pour assurer les échanges hygrométriques à travers les maçonneries et limiter les pathologies liées à l'humidité (augmentation de l'humidité à l'intérieur, moisissures, altération des maçonneries, problèmes structurels...).

D'autres solutions d'isolation thermique existent permettant de garder les qualités intrinsèques de la structure du bâtiment. D'autres principes d'isolation permettant de palier à l'impossibilité de réaliser une isolation par l'extérieur : l'isolation thermique par l'intérieur (ITI) ou la correction d'effusivité.

### ► L'isolation thermique par l'intérieur (ITI) : bien choisir l'isolant

Afin de favoriser la migration de l'eau, il sera nécessaire que l'isolant dispose de bonnes capacités de perspiration et qu'il soit en contact, le plus continu possible, avec le mur. L'isolant doit disposer de bonnes capacités en termes de diffusivité.

Il est impératif de prévoir un pare-vapeur en complément, qui jouera le rôle de régulateur des transits de vapeur d'eau. L'effusivité sera ici confiée au parement intérieur final. Ce dernier devra, en plus, disposer d'une bonne capacité thermique massique.

► **Enduit correcteur d'effusivité**

Le sentiment de confort est davantage déterminé par la teneur en vapeur d'eau de l'air ambiant et par le rayonnement des éléments composant le bâti que par tout autre élément, y compris la température de l'air.

Pour améliorer le confort des bâtiments anciens, et du fait de leurs parois extérieures, il est pertinent de leur appliquer un enduit intérieur correcteur d'effusivité. Cette solution est peu pratiquée, l'accent ayant été mis quasi-exclusivement sur l'isolation au fil des évolutions réglementaires et des incitations des divers labels.

Pourtant, non seulement l'enduit assurera un niveau de confort supérieur, mais il assurera en plus une continuité dans la nature du mur en permettant une excellente perspiration. De plus, il ne coupera pas complètement les capacités d'inertie et permettra de rester 'dans l'esprit' de ce type de maison.

Les enduits à base de terre/paille, chaux/chènevotte de chanvre ou de même nature, moins épais que des complexes isolants conventionnels, rempliront parfaitement ces fonctions.

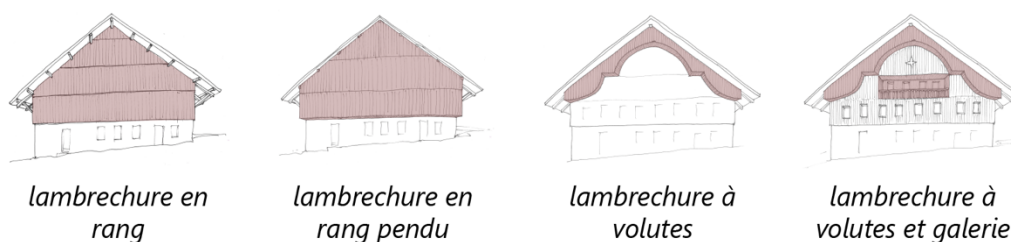


## GLOSSAIRE

- **Aménité** : qualité agréable et/ou utile associée à un cadre de vie, à un lieu, présentant un attrait pour les usagers. L'aménité d'un espace, générée par des éléments dits « naturels » ou des aménagements, peut ainsi influencer l'attractivité touristique et résidentielle.
- **Arbalétrier** : pièce de charpente oblique, élément de la ferme : les deux arbalétriers portent les versants du toit.
- **Arbre de haut-jet** : sujet arboré présentant un tronc unique et une hauteur importante à maturité (comprise entre 7 et 30 mètres, voire plus exceptionnellement). C'est la plus haute formation arborée d'une haie.
- **Arbre de moyen-jet** : sujet arboré de taille intermédiaire entre l'arbre de haut-jet et l'arbuste, pouvant comprendre les arbres taillés en cépée ou en têtard.
- **Arbre en cépée** : arbre à plusieurs troncs, ou plus précisément, ensemble de tiges ou de troncs partant d'une seule souche d'arbre.
- **Arc surbaissé (ou arc segmentaire)** : arc fait d'un segment de cercle inférieur au demi-cercle dont le centre est situé au-dessous de la naissance.
- **Arêtier** : ligne saillante rampante formée par l'intersection de deux versants d'une toiture.
- **Avant-couvert** : avancée du toit qui abrite une façade.
- **Baie** : toute ouverture pratiquée dans un mur ou dans une toiture, ayant pour objet le passage ou l'éclairage des locaux (porte extérieure, lucarne, fenêtre...).
- **Bandeau** : bande horizontale saillante, unie ou moulurée, qui règne sur une ou plusieurs façades. Disposés en général au droit des planchers, les bandeaux marquent visuellement la division des étages et rompent la monotonie des façades. Munis d'un larmier, ils participent aussi à la protection des façades contre le ruissellement des eaux.
- **Bardage** : recouvrement d'un mur extérieur. Il joue un double rôle, décoratif mais aussi de protection des intempéries. À l'origine en bardeaux (planchettes de bois), on le trouve aussi en plaques métalliques, en bac acier, voire en PVC...
- **Bardeau** : courte planchette de bois obtenue par fendage de chêne, de pin, de sapin... Il est employé pour la couverture pour des pentes de toit supérieures à 20 degrés. Il est également utilisé pour les façades des maisons ou des bâtiments agricoles des régions montagneuses de Franche-Comté, de Suisse et des Alpes où il est appelé tavaillon.
- **Bâtiment des pompes** : local où était anciennement garée la pompe à incendie de l'équipe communale des pompiers.
- **Brise-bise** : prolongation des murs pignons permettant de protéger la façade des intempéries.
- **Bow-window (ou fenêtre en arc)** : fenêtre, ou ensemble de baies superposées disposées en saillie ou en avant-corps sur le « nu » d'une façade.
- **Bunker** : petit ouvrage fortifié et enterré, à l'abri des projectiles de guerre.

- **Calvaire** : Représentation plastique de la crucifixion et parfois d'autres scènes de la passion de la vie de Jésus (croix dressée...), généralement sur une plate-forme ou à un carrefour.
- **Case mate** : petit ouvrage fortifié à l'épreuve des bombes et des obus.
- **Chânage d'angle** : appareillage en pierre ou en brique utilisé à l'angle de deux murs pour empêcher leur écartement, exerçant une fonction structurelle et décorative. Sur le territoire du Val-de-Morteau, les chaînages d'angles sont essentiellement en pierre de taille, visibles en façade et présentent une forte qualité esthétique et patrimoniale.
- **Corniche** : en extérieur, forte moulure en saillie qui couronne et protège une façade et sur laquelle sont souvent établis les chéneaux.
- **Croupe** : pan de toit de forme généralement triangulaire
- **Couronnement en « clavade » ou en « hérisson »** : partie supérieure d'un mur en pierre sèche qui finit le mur. L'appareillage des pierres est vertical, posé sur champs.
- **Dégrossi (enduit)** : non lisse, d'aspect ancien.
- **Demi-croupe** : croupe qui ne descend pas aussi bas que les longs pans d'une toiture, c'est un pignon dont le sommet est remplacé par une petite croupe.
- **Édicule** : petite construction isolée dans un espace ouvert ou adossée à une construction, d'emploi et de statut variés.
- **Égout de toiture** : limite ou ligne basse d'un pan de couverture, vers laquelle ruissellent les eaux de pluie pour s'égoutter dans une gouttière ou un chéneau.
- **Élagage** : opération consistant en la coupe de branches vivantes ou mortes d'un arbre en vue d'orienter son développement ou sécuriser son houppier.
- **Encadrement (d'ouverture)** : désigne toute bordure saillante, moulurée, peinte ou sculptée autour d'une ouverture en façade (baie, porte...).
- **Encorbellement** : position en saillie sur un mur d'une construction (balcon, rang-pendu...).
- **Enfrichement spontané** : phénomène d'installation successive des différentes strates de végétation dans un espace sans intervention humaine (évolution depuis la friche herbacée vers la friche arborée en passant par le stade de friche arbustive).
- **Espalier** : formation arborée d'un sujet, le plus souvent fruitier, obtenue par la taille et permettant de maintenir le port de l'arbre sur un plan vertical (très utilisé en pied de façade).
- **Essentage** : technique de bardage traditionnelle employée principalement dans l'architecture rurale et vernaculaire de plusieurs régions françaises (Jura, Vosges, Normandie). Elle consiste à fixer sur les murs extérieurs d'un bâtiment des éléments de couverture habituellement réservés à la toiture : ardoises, bardeaux de bois (tavaillons, essentes...), plaques métalliques... L'objectif est de protéger la structure des intempéries (humidité, gel, vent...), d'apporter une isolation supplémentaire et de participer à l'esthétique du bâti.
- **Frontage** : néologisme de 2012 de l'urbaniste Nicolas Soulier, emprunté au mot anglais « frontage » désignant l'espace compris entre la façade d'un bâtiment et la chaussée. Il peut être décomposé en deux éléments que sont le frontage privé (pied de bâti privé, jardinet...) et le frontage public (trottoir, bande plantée...).

- **Fruitier palissé** : arbre fruitier dont on a fixé les branches et les rameaux contre un mur, un treillage ou tout autre support, de manière à maîtriser leur développement et leur donner une forme souhaitée (cordon, palmette, U...).
- **Gélif** : qui se fend, se désagrège sous l'effet du gel, en raison de l'eau qui s'y est infiltrée.
- **Grenier-fort** : petite construction, généralement faite de plateaux de bois très épais et recouverte de tavaillons, sans fenêtre, dotée d'une double porte très épaisse à serrure. Située à distance des habitations, permettait d'abriter les biens les plus précieux et de les préserver en cas d'incendie.
- **Haubanage** : technique arboricole permettant de consolider l'architecture d'un arbre fragilisé au niveau du tronc et des branches grâce à l'utilisation d'haubans (dynamiques ou statiques).
- **Houppier** : également appelé couronne d'un arbre, il s'agit de l'ensemble des ramifications (branches et rameaux) situées au sommet du fût. C'est à ce niveau que se déroule la photosynthèse.
- **Imposte** : partie d'une ouverture située au-dessus des vantaux.
- **Jouée** : paroi qui compose le remplissage latéral d'une lucarne.
- **Lambrechure** : planches posées verticalement en partie haute du pignon des fermes (façades de la grange haute), généralement en bois de résineux.



*Types de bardage traditionnel présents dans la Communauté de Commune du Val de Morteau.*

- **Lambrequin** : ornement découpé et souvent ajouré, plus ou moins épais, en bois ou en métal, fixé en bordure de toit ou à la partie supérieure d'une fenêtre.
- **Levée de grange** : petite pente en terre qui permet l'accès à la grange haute.
- **Linteau** : bloc horizontal en pierre de taille ou en bois, placé au-dessus d'une ouverture, pour la décharger du poids de la maçonnerie.
- **Lucarne** : ouverture réalisée dans un pan de toiture pour donner du jour et de l'air aux locaux sous combles. Sa baie est verticale et abritée par un ouvrage de charpente et de couverture.
- **Marquise** : auvent vitré situé au-dessus d'une porte d'entrée ou d'un perron.
- **Meneau** : montant vertical en maçonnerie ou en pierre ou en bois qui divise une ouverture ou une fenêtre en plusieurs compartiments vitrés.
- **Menuiserie extérieure** : ouvrage et assemblage conçus pour habiller les ouvertures (portes, fenêtres...). Elle est généralement réalisée en bois, aluminium, PVC et/ou acier.

- **Modénature** : ensemble des éléments d'ornement solidaires de la façade que constituent les moulures et profils des moulures de corniche, ainsi que les proportions et dispositions des membres de façade constituant le style architectural.
- **Moellon** : petit bloc de pierre brut, plus ou moins équarri, utilisé dans les constructions traditionnelles.
- **Mur gouttereau** : mur extérieur situé sous les gouttières ou les chéneaux d'un versant de toit.
- **Mur pignon** : mur fermant l'extrémité d'un bâtiment.
- **Murger** : résultat de l'épierrement des champs, des prairies de fauche ou des pâtures, cette structure en pierre sèche non assemblée prend la plupart du temps la forme de cordon linéaire dans le paysage, délimitant les parcelles agricoles (hauteur max 1,50 mètre en général).
- **Oculus** : petite ouverture dont le tracé est un cercle ou un ovale, ménagée dans un mur ou une voûte.
- **Opus assisé** : façon d'assembler les pierres en lits parallèles horizontaux.
- **Oratoire** : lieu consacré à la prière, généralement sous forme d'une petite pièce aménagée à l'usage d'une personne ou d'une communauté
- **Petit-bois** : menuiseries fines rapportées sur les faces extérieures des vitrages et divisant le vantail en plusieurs parties de formes carrés ou verticales élancées
- **Pierre de parement (ou Parement)** : pierre dont une face est visible et choisie pour son esthétique. Le parement est la partie visible d'un mur composée des pierres de parements.
- **Pierre sèche** : technique de maçonnerie traditionnelle permettant de construire des ouvrages en pierre locale sans utilisation de liant grâce à un arrangement rigoureux (appareillage) de pierres de tailles et de formes différentes.
- **Pleine terre** : la pleine terre est un sol urbain en capacité d'exercer tout ou partie des fonctions associées à un sol naturel (stockage de carbone, réservoir de biodiversité, stockage et/ou infiltration de l'eau, support de végétation, évapotranspiration...).
- **Pont de grange** : levée de grange construite en pierres et sous laquelle on peut passer.
- **Perspiration** : une paroi perspirante est une paroi formée de matériaux qui vont favoriser l'évacuation de l'humidité sous forme liquide (capillarité) ou sous forme de vapeur (perméabilité à la vapeur d'eau).
- **Port (d'un arbre)** : silhouette adoptée spontanément par une essence d'arbre lui conférant une forme générale caractéristique et identifiable (le port peut être fastigié, évasé, colonnaire, pleureur...).
- **Presbytère** : habitation du curé ou du pasteur, ainsi que des personnes qui l'entourent le cas échéant.
- **Rang-pendu (ou ran-pendu)** : rang de lambrechure en surplomb (encorbellement) qui protège rez-de-chaussée soumis à la pluie et évite l'accumulation de la neige sur la façade.

- **Remontée capillaire** : la remontée d'humidité par capillarité désigne la migration d'humidité dans les murs en contact avec un sol humide et du fait de la structure poreuse du matériau qui les constitue.
- **Rive de toit** : extrémité du toit du côté du mur pignon. Les rives de toit sont traditionnellement constituées d'une planche en bois (laissé au vieillissement naturel ou peint dans une teinte proche du bois vieilli) ou recouverte d'une feuille de zinc.
- **Saillie** : en architecture et construction, la saillie désigne une avance d'un élément au-delà du « nu » des murs (balcon, bow-window...)
- **Sarking** : méthode d'isolation thermique par l'extérieur, recommandée pour les toitures inclinées traditionnelles.
- **Socle** : socle continu ou soubassement, partie inférieure d'un mur, souvent en saillie de quelques centimètres sur le nu d'une façade ; il forme l'assise de la construction.
- **Soubassement** : partie inférieure des murs d'une construction, d'un élément de décor, d'une ouverture, d'une cheminée... Par extension, socle continu régissant à la base d'une façade.
- **Strate végétale** : également appelé étage végétatif, il s'agit d'un peuplement végétal présentant une certaine homogénéité de hauteur. On distingue trois grandes strates dans le présent règlement : herbacée (végétaux non-ligneux), arbustive (arbustes et plantes ligneuses de petite taille, soit de hauteur inférieure à 5 mètres) et arborée (arbres de plus de 5 mètres de hauteur).
- **Tavillon** : fine, longue et mince planchette de sapin, bardeau mince mais aussi, par extension, surface couverte par l'assemblage de ces planchettes.
- **Têtard (taille en)** : formant la trogne (ou arbre têtard), cette taille s'effectue périodiquement à un même endroit des branches ou du tronc de manière à provoquer la pousse de jeunes rejets que l'on peut récolter périodiquement. Cette pratique ancestrale était particulièrement utilisée en milieu rural afin de produire du bois de chauffe sans abattre les arbres. De nombreuses haies agricoles présentent ce faciès.
- **Tire-sève** : rameau de diamètre au moins supérieur au tiers du diamètre de la branche porteuse, ou du tronc, sectionnée. Il permet de faciliter la reprise de l'arbre en cas de taille.
- **Traqueur solaire** : dispositif motorisé permettant à une installation de production d'énergie solaire de suivre le soleil, orientant les panneaux solaires pour en augmenter la productivité.
- **Trogne** : cf. définition de « Têtard »
- **Trumeau** : pilier qui soulage en son milieu le linteau d'une baie.
- **Tuyé (ou tué ou thuyé)** : grande cheminée en planches, plus rarement en pierres, de forme pyramidale, où l'on fume les jambons et autres salaisons. Il servait de garde-manger et de chauffage.
- **Vantail** : panneau plein ou ajouré d'une porte, d'une ouverture, d'un volet, d'une grille... En général mobile, un vantail peut aussi être fixe.
- **Vernaculaire (architecture)** : architecture qui a développé ou développe des caractéristiques propres à une région et à une époque données . Elle utilise le plus souvent les matériaux locaux avec des façons de faire et des formes traditionnelles.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme de l'Habitat

# FICHES PARTICULIÈRES

Préservation du patrimoine bâti et végétal

PLUi-H du Val de Morteau

=> *Retour Table des matières*

# Morteau - A002

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.048822&mlon=6.591546#map=17/47.048822/6.591546>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1870

## Éléments patrimoniaux associés :



persiennes  
encadrement des ouvertures en pierre de taille  
grille en fer forgé



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver le principe et l'aspect de la grille en fer forgé délimitant un jardinet inscrit sur le mur gouttereau Sud-Est.
  
- Recommandations
  - Le garde-corps de l'escalier mériterait de retrouver la même qualité et le même dessin que la grille en fer forgé se trouvant dans la continuité.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de retrouver les pierres d'encadrement des ouvertures en déposant la peinture.



**Liens externes :**

# Morteau - A003

[Adresse]

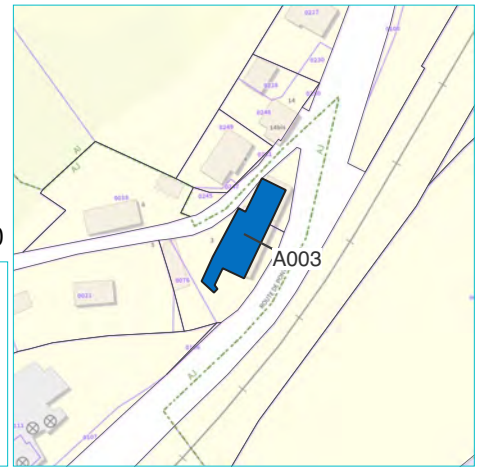
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.048759&mlon=6.592135#map=17/47.048759/6.592135>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable **Date de construction :** 1850-1900

**Éléments patrimoniaux associés :**



encadrement des ouvertures en pierre de Montlebon



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.  
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



**Liens externes :**



# Morteau - A009

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055572&mlon=6.588742#map=17/47.055572/6.588742>

**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Parc, Jardin public    **Essence :**

Espace paysager historique installé au creux d'un espace boisé, au pied d'une falaise sur le hauteurs de Morteau, nommé " la Roche Bercaïl ". Enherbé et ponctué par un banc permettant de contempler une petite niche dans la roche dans laquelle est logée une statue de Vierge à l'enfant, ce petit jardin public présente une valeur d'usage liée aux pratiques religieuses locales.

Carte globale - Zoom n° 10



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

*Schéma directeur paysager de la ville de Morteau, 2017, p.26*

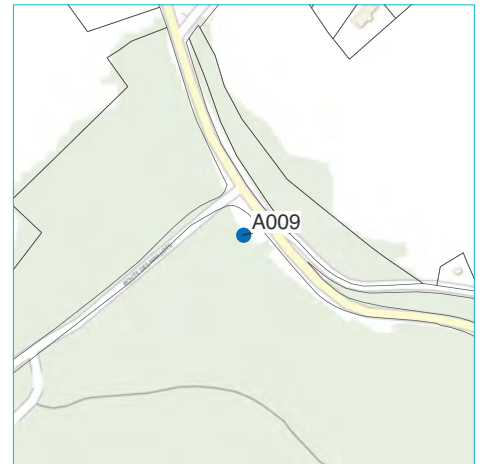
# Morteau - A009

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055718&mlon=6.588605#map=17/47.055718/6.588605>

**Typologie :** Petit patrimoine

**Entité :** Vierge

Carte globale - Zoom n° 10



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A010

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057063&mlon=6.581307#map=17/47.057063/6.581307>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1930

## Éléments patrimoniaux associés :

Arbre remarquable : A060

Fruitier palissé : oui



La ferme se trouve à l'entrée du hameau des Arces, adossé à la pente. Le soubassement, en moellons apparents, donne toutefois une apparence inachevée à la bâtisse.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone non aedificandi dont la largeur depuis les façades de la ferme est égale à 15 mètres.

### • Recommandations

- Il conviendrait de retrouver un enduit à base de chaux à l'endroit où les moellons calcaires sont restés apparents afin de les protéger.  
- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les joints ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A011

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056357&mlon=6.579022#map=17/47.056357/6.579022>

Zoom n° 8

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Frêne

Arbre repère situé en contrebas de la route. Crée un point focal et vient ponctuer le paysage de pâturage.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A012

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056448&mlon=6.577344#map=17/47.056448/6.577344>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1927

## Éléments patrimoniaux associés :

Arbre remarquable : A061



encadrement des ouvertures en béton avec linteau en arc segmentaire  
arbre



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau inscrites sur le mur gouttereau Sud-Est.
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A013

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057475&mlon=6.578180#map=17/47.057475/6.578180>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1747

## Éléments patrimoniaux associés :

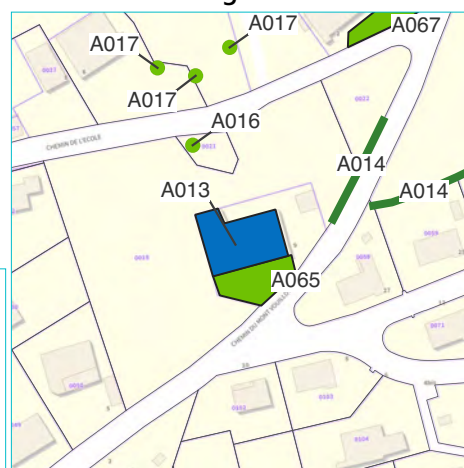
Haie, bosquet ou alignement d'arbres : A014

Jardin privé, clos : A065

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

La ferme est représentative de la tradition franc-comtoise, avec un beau jardin devant la façade pignon Sud. Les principes constructifs (socle maçonné et lambrechure) et la volumétrie ont été préservés. Elle présente une lambrechure en rang-pendu en encorbellement avec demi-berceau sur le mur pignon Sud-Est (et en rang sur le mur pignon Nord-Ouest).

Carte globale - Zoom n° 8



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone non aedificandi dont la largeur depuis les façades de la ferme est égale à 15 mètres.
- Conserver la matérialité des façades : maintenir la maçonnerie enduite marquant le socle du rez-de-chaussée et le principe de bardage vertical à partir de l'étage.
- Conserver la croix inscrite sur l'extrémité du faîtage.
- Sur le mur pignon Sud-Est, la création de baie inscrite dans la lambrechure n'est autorisée qu'en R+1 respectant un alignement vertical des ouvertures présentes en façade ; la teinte des menuiseries doit se rapprocher de celle de la lambrechure.
- Aucune extension en façade n'est autorisée.
- La parcelle du bâtiment doit conserver sa composante végétale afin de maintenir un écran de verdure à ses abords.

### • Recommandations

- En cas de rénovation du mur pignon Sud, les ouvertures du rez-de-chaussée devraient retrouver une dimension plus haute que large.
- En cas de rénovation du mur de soutènement, privilégier un mortier à base de chaux, et la dépose du grillage et des barreaux en le remplaçant par une grille en fer forgé ou tout autre élément de clôture plus qualitatif.

**Liens externes :**

# Morteau - A014

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057669&mlon=6.579084#map=17/47.057669/6.579084>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Haie

**Essence :** -

Haie arborée ne présentant pas de strate arbustive (laisse passer le regard) et cadrant l'entrée sur le tissu bâti. Elle est implantée de part et d'autre de la route.

Carte globale - Zoom n° 8



**Liens externes :**

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

# Morteau - A015

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058190&mlon=6.578664#map=17/47.058190/6.578664>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :

Arbre remarquable : A017

Jardin privé, clos : A067

Mur ou murger en pierre sèche : oui



La construction offre une très belle lambrechure en rang-pendu en encorbellement sur consoles avec demi-berceau sur la façade mur pignon Sud-Est, qui peut s'admirer sur les hauteurs du hameau des Arces, et une lambrechure en rang sur l'ensemble de la façade pignon Nord-Ouest.

Un jardin avec mur de soutènement en pierre sèche donnant sur la route accompagne cette ferme.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone non aedificandi dont la largeur depuis les façades de la ferme est égale à 15 mètres.
- Conserver la matérialité des façades à l'identique en maintenant les parties maçonnées enduites et bardées de bois.
- Sur le mur pignon Sud-Est, la création de baie inscrite dans la lambrechure n'est autorisée qu'en R+1 respectant un alignement vertical des ouvertures présentes en façade ; la teinte des menuiseries doit se rapprocher de celle de la lambrechure.
- Aucune extension en façade n'est autorisée.
- La zone non aedificandi autour de la ferme est fixée à 15 mètres.

### • Recommandations

- En cas de rénovation des façades, la peinture appliquée aux encadrements des ouvertures devrait être déposée pour laisser à nouveau la pierre de taille apparente.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux qui ne devrait pas être en saillie par rapport aux encadrements des ouvertures en pierre de taille.
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

## Liens externes :



# Morteau - A016

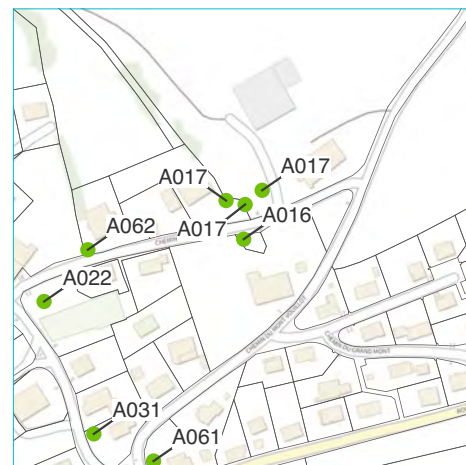
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057766&mlon=6.577990#map=17/47.057766/6.577990>

Zoom n° 8

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Tilleul à petites feuilles

Superbe tilleul de grande taille (hauteur de 30 mètres environ avec un houppier d'une vingtaine de mètres de circonférence et un tronc de 3 m de circonférence), âgé d'environ 350 ans implanté au bord de la route et occupant une place centrale dans le hameau bâti. Récemment haubanné, il présente encore une belle vigueur.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**RECOMMANDATIONS :**

- La portée de ses branches charpentières nécessite une surveillance régulière.

## Liens externes :

*Schéma directeur paysager de la ville de Morteau, 2017, p.18*

# Morteau - A017

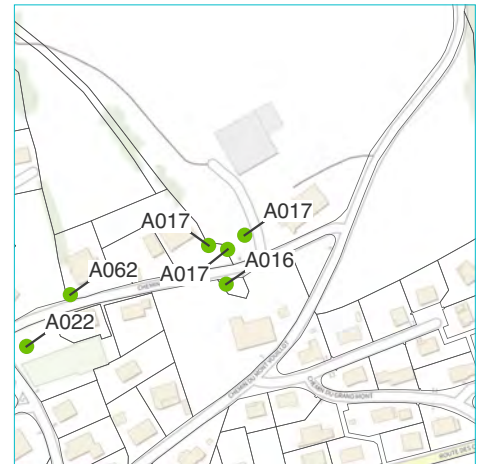
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058052&mlon=6.578170#map=17/47.058052/6.578170>

Zoom n° 8

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Tilleul, Frêne

Sujets de belle taille et de belle vigueur composant un ensemble paysager de qualité, visuellement très présent dans le tissu bâti qu'il accompagne.



**Liens externes :**

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

# Morteau - A018

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058083&mlon=6.577561#map=17/47.058083/6.577561>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

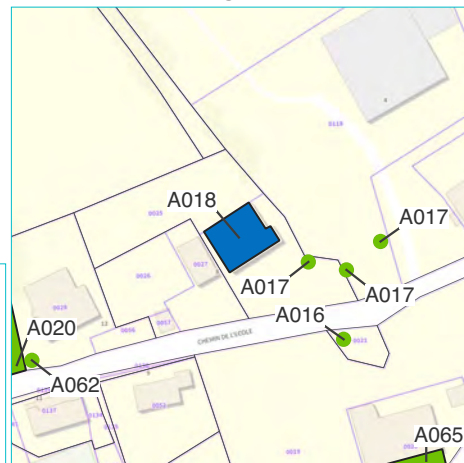
**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1824

## Éléments patrimoniaux associés :

Arbre remarquable : A017

Fruitier palissé : oui



La ferme est de petite dimension, avec une lambrechure en rang sans ouverture sur le mur pignon Sud-Est, une lambrechure en rang-pendu en encorbellement avec consoles en bois mur pignon Nord-Ouest et un tuyé.

Une maison plus récente est venue s'aligner sur cette ferme. Plusieurs arbres en espalier agrémentent la façade Sud-Est.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone non aedificandi dont la largeur depuis les façades de la ferme est égale à 15 mètres.
- Conserver la matérialité des façades : maintenir la maçonnerie enduite marquant le socle du rez-de-chaussée et le principe de bardage vertical à partir de l'étage.
- Sur le mur pignon Sud-Est, la création de baie inscrite dans la lambrechure n'est autorisée qu'en R+1 respectant un alignement vertical des ouvertures présentes en façade, ; la teinte des menuiseries doit se rapprocher de celle de la lambrechure.

### • Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



**Liens externes :**

# Morteau - A019

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057912&mlon=6.576749#map=17/47.057912/6.576749>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

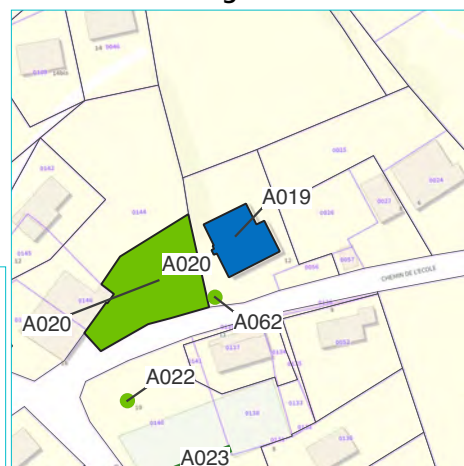
**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1786

## Éléments patrimoniaux associés :

Arbre remarquable : A062

Fruitier palissé : oui



Cette ferme se distingue par une toiture inhabituelle : l'accès à la grange se fait par l'extrémité du pan de toit à l'Est. La couverture de cet accès se poursuit sur l'autre pan, formant un faîtage en forme de T. Elle possède une lambrequine en rang pendu en encorbellement avec demi-berceau sur le mur pignon Sud-Est. Plusieurs arbres en espalier agrémentent la façade Sud-Est.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone non aedificandi dont la largeur depuis les façades de la ferme est égale à 15 mètres.
- Conserver la matérialité des façades à l'identique en maintenant les parties maçonnées enduites et bardées de bois.
- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
- Aucune ouverture n'est autorisée sur la partie haute en bois du mur pignon Sud-Est.

### • Recommandations

- Il conviendrait de retrouver un bardage bois au R+1 du mur pignon Sud-Est afin de cacher les encadrements béton grossièrement exécutés des ouvertures et de conforter une continuité de matériau avec le mur gouttereau Sud-Ouest.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A020

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057776&mlon=6.576289#map=17/47.057776/6.576289>

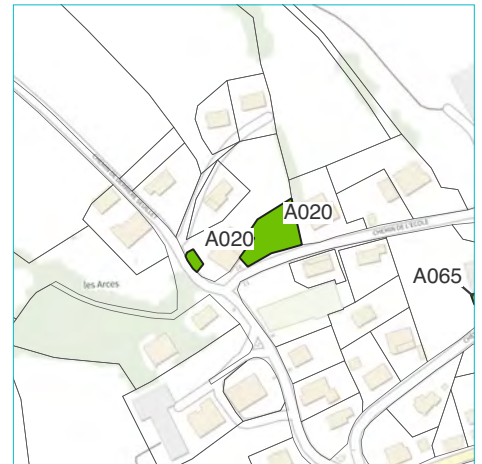
**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Jardin privé à dominante vivrière (présence de deux espaces potagers et de fruitiers) accompagnant une ancienne ferme comtoise.

Carte globale - Zoom n° 8



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 85 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

**Liens externes :**

# Morteau - A021

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057590&mlon=6.576727#map=17/47.057590/6.576727>

**Typologie :** Patrimoine public

**Entité :** Ecole

**Date de construction :** 1883

## Éléments patrimoniaux associés :



Seul bâtiment à caractère public du hameau des Arces, l'ancienne école affirme une certaine verticalité. Flanquée de deux extensions latérales plus tardives, sa silhouette initiale peut néanmoins encore se lire. Elle se caractérise par de grandes ouvertures (dont certaines avec meneaux), des encadrements d'ouverture et des chaînages d'angle en pierre de Montlebon et des appuis de fenêtres supportés par des corbeaux qui lui confèrent une belle qualité d'ensemble.

Les volets persiennes sont partiellement absents ou abimés. La bâtisse semble à l'abandon.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les débords de toit.
- Conserver les croupes ainsi que les pans de toiture formant pignon inscrits sur les façades Sud-Est et Nord-Ouest.
- Conserver les oculi inscrits sur les façades Nord-Ouest et Sud-Est.
- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau ainsi que le fronton cintré.
- Conserver la baie multiple séparée par des meneaux.

### • Recommandations

- Les deux extensions inscrites sur les façades Sud-Ouest et Nord-Est peuvent être déconstruites, ne participant pas la mise en valeur de cet édifice. Il serait possible de les reconstruire en conservant un dialogue avec le bâtiment principal.
- Il conviendrait de déposer le bardage inscrit sur la façade Sud-Ouest et de le remplacer par un bardage plus qualitatif (zinc, bois...).
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



**Liens externes :**

# Morteau - A022

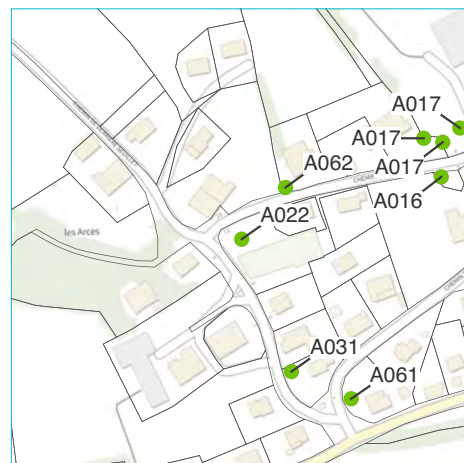
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057449&mlon=6.576226#map=17/47.057449/6.576226>

Zoom n° 8

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Tilleul

Arbre isolé en accompagnement d'une aire de jeux. Taillé en têtard, ce tilleul présente une belle vigueur. En plus de la qualité d'ombrage qu'il offre à l'espace, il signale visuellement le lieu de socialisation aménagé à proximité de l'école.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A023

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057253&mlon=6.576489#map=17/47.057253/6.576489>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Alignement d'arbres **Essence :** Tilleul

Tilleuls agrémentant le terrain de football, positionnés dans l'alignement de la rue, à égale distance. Ils sont menés en têtard.

Carte globale - Zoom n° 8



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**



# Morteau - A024

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057713&mlon=6.575972#map=17/47.057713/6.575972>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1750-1900

## Éléments patrimoniaux associés :

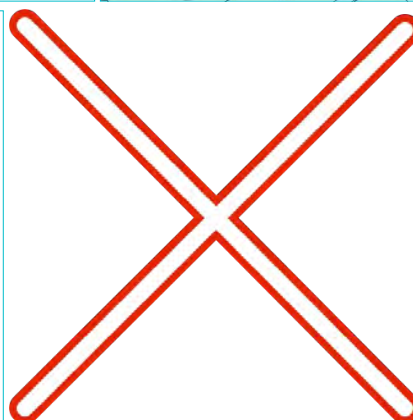
Jardin privé, clos : A020



Sur l'angle de deux chemins en amont du hameau, cette ferme présente une lambrechure en rang mur pignon Nord-Ouest et une lambrechure en rang pendu en encorbellement avec consoles en bois sur le mur pignon Sud-Est.

L'architecture initiale de la construction a été mise à mal par une extension sur le pan Ouest qui ne dialogue pas avec l'existant.

Des jardins potagers accompagnent la construction.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone non aedificandi dont la largeur depuis les façades de la ferme est égale à 15 mètres.
- Conserver la matérialité des façades à l'identique en maintenant les parties maçonnées enduites et bardées de bois.
- Sur le mur pignon Sud-Est, la création de baie inscrite dans la lambrechure n'est autorisée qu'en R+1 respectant un alignement vertical des ouvertures présentes en façade ; la teinte des menuiseries doit se rapprocher de celle de la lambrechure.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

# Morteau - A027

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057135&mlon=6.575325#map=17/47.057135/6.575325>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

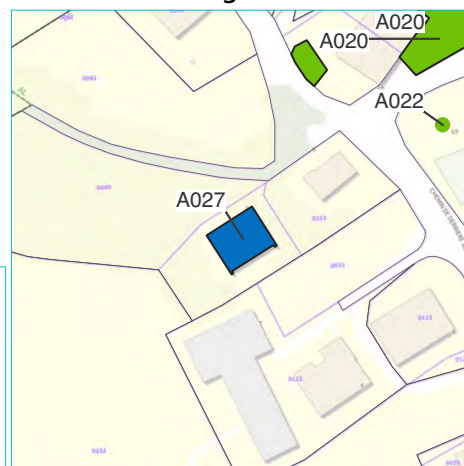
**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** ?

## Éléments patrimoniaux associés :

Fruitier palissé : oui

Cette ferme de dimension modeste présente une lambrechure en rang pendu en encorbellement avec consoles en bois sur le mur pignon Sud-Est et une lambrechure en rang sur le mur pignon Nord-Ouest. La volumétrie et la structure de ses façades donnent les bases d'un projet de réhabilitation de qualité. Plusieurs arbres en espalier agrémentent la façade Sud-Ouest.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone non aedificandi dont la largeur depuis les façades de la ferme est égale à 15 mètres.
- Conserver la matérialité des murs pignons à l'identique en maintenant les parties maçonnées enduites et bardées de bois.
- Sur le mur pignon Sud-Est, la création de baie inscrite dans la lambrechure n'est autorisée qu'en R+1, respectant un alignement vertical des ouvertures présentes en façade ; la teinte des menuiseries doit se rapprocher de celle de la lambrechure.
- La parcelle du bâtiment doit conserver sa composante végétale afin de maintenir un écran de verdure à ses abords.

### • Recommandations

- Il conviendrait de retrouver un enduit à base de chaux à l'endroit où les moellons calcaires sont restés apparents pour les protéger.
- En cas de rénovation du mur gouttereau Sud-Ouest, il est recommandé de retrouver un bardage à pose verticale en partie haute.

**Liens externes :**

# Morteau - A028

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056853&mlon=6.576052#map=17/47.056853/6.576052>

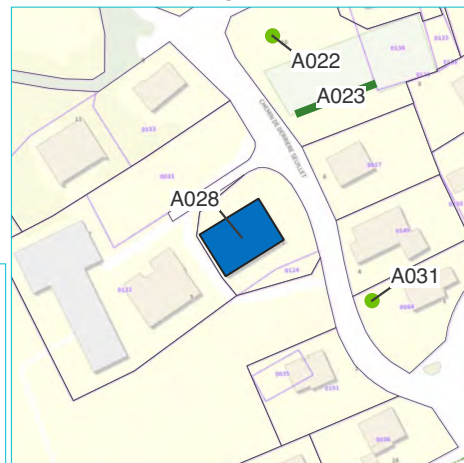
**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1780

## Éléments patrimoniaux associés :

La ferme présente une lambrechure en rang pendu en encorbellement avec demi-berceau sur le mur pignon Sud-Est et une lambrechure en rang sur le mur pignon Nord-Ouest. Construction caractéristique du territoire (avec levée de grange et citerne), elle a été rallongée au Nord-Est par une travée de garage. La face Nord-Ouest présente une valeur d'ancienneté agréable, avec une lambrechure déjà patinée par le temps.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone non aedificandi dont la largeur depuis les façades de la ferme est égale à 15 mètres.
- Conserver la matérialité des façades : maintenir la maçonnerie enduite marquant le socle du rez-de-chaussée et le principe de bardage vertical à partir de l'étage.
- Sur le mur pignon Sud-Est, la création de baie inscrite dans la lambrechure n'est autorisée qu'en R+1 respectant un alignement vertical des ouvertures présentes en façade ; la teinte des menuiseries doit se rapprocher de celle de la lambrechure.
- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
- Conserver la citerne enterrée.
- Conserver le revêtement perméable de la levée de grange.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux qui ne devrait pas être en saillie par rapport aux encadrements des ouvertures en pierre de taille.

**Liens externes :**

# Morteau - A029

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

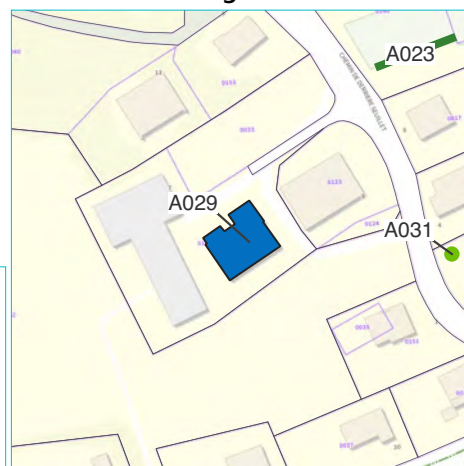
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056713&mlon=6.575692#map=17/47.056713/6.575692>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1784

## Éléments patrimoniaux associés :



La ferme présente une lambrechure en rang pendu en encorbellement avec demi-berceau sur le mur pignon Sud-Est et une lambrechure en rang sur le mur pignon Nord-Ouest (patinée par le temps). Un tuyé est présent en toiture. Elle a subi une rénovation récente qui n'a pas respecté les principes d'ouvertures préexistants et leurs proportions.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone non aedificandi dont la largeur depuis les façades de la ferme est égale à 15 mètres.
- Conserver la matérialité des murs pignons en maintenant les parties maçonnées enduites et bardées de bois.
- En cas de changement des fenêtres, retrouver le principe de "petit-bois" sur le vitrage.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A031

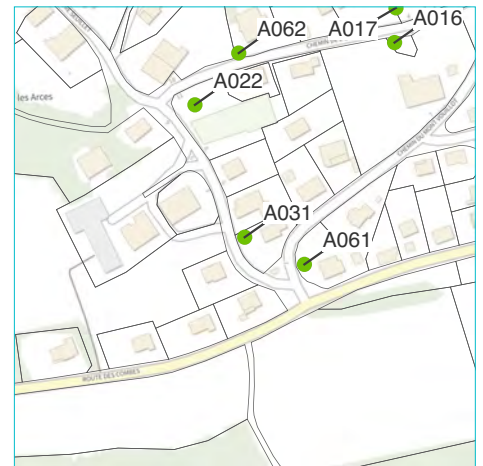
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056647&mlon=6.576607#map=17/47.056647/6.576607>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Frêne

Vieux frêne d'au moins 80 ans, situé en façade d'une maison individuelle. Il marque visuellement le linéaire de la rue, aujourd'hui résidentielle mais anciennement chemin rural.

Zoom n° 8



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A033

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054513&mlon=6.562794#map=17/47.054513/6.562794>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1836

**Éléments patrimoniaux associés :**



lambrechure en rang mur pignon Sud



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone non aedificandi dont la largeur depuis les façades de la ferme est égale à 15 mètres.

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A035

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

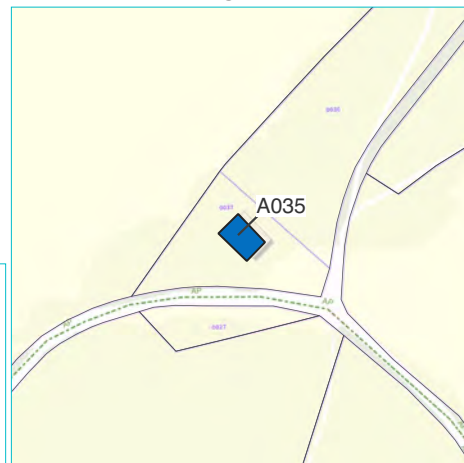
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.070513&mlon=6.565563#map=17/47.070513/6.565563>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Loge

**Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



mur gouttereau Sud-Ouest à la particularité d'avoir été monté avec quelques pierres de taille



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de retrouver un enduit à base de chaux à l'endroit où les moellons calcaires sont restés apparents afin de les protéger (même sur le mur gouttereau Sud-Ouest où quelques pierres de taille sont présentes).



**Liens externes :**

# Morteau - A036

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.070201&mlon=6.559589#map=17/47.070201/6.559589>

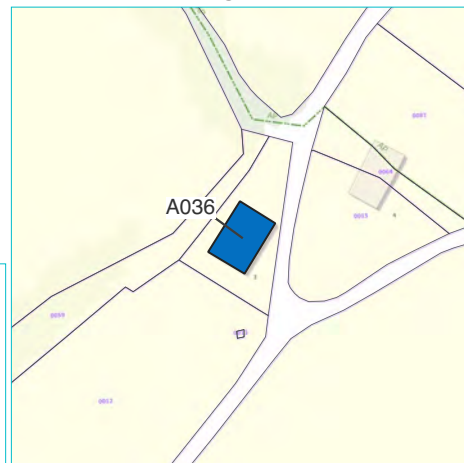
**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1670

## Éléments patrimoniaux associés :

La ferme présente une levée de grange en façade Sud-Est. Sur cette façade, elle a fait l'objet d'une intervention récente, qui explore des rapports entre architecture ancienne et nouvelle de manière intéressante (dimension du tuyé, grandes ouvertures en façades pignons, ouverture "en creux" sur le pignon Sud-Ouest, panneaux photovoltaïques).



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone non aedificandi dont la largeur depuis les façades de la ferme est égale à 15 mètres.
- Conserver le revêtement perméable de la levée de grange.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de retrouver un bardage bois au R+1 du mur pignon Sud-Est est ainsi conforter une continuité de matériau avec le mur gouttereau Sud-Ouest.

## Liens externes :



# Morteau - A037

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.069310&mlon=6.558896#map=17/47.069310/6.558896>

Zoom n° 2

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Frêne

Beau sujet installé au terme d'une haie basse champêtre, au niveau du croisement avec la route, mettant en valeur son grand développement. Très présent visuellement, il se présente comme un élément repère du paysage.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A038

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

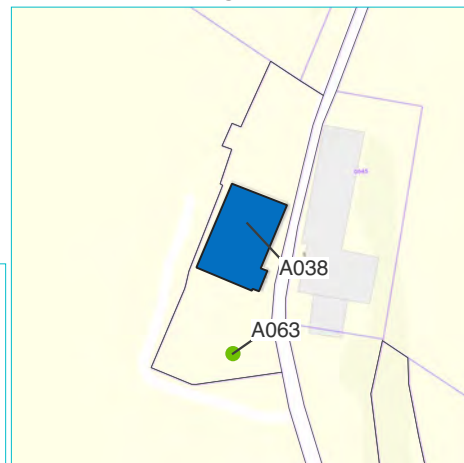
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.074679&mlon=6.561226#map=17/47.074679/6.561226>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



arbre



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone non aedificandi dont la largeur depuis les façades de la ferme est égale à 15 mètres.
- Conserver la baie multiple séparée par des meneaux inscrite sur le mur pignon Sud-Ouest.

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A040

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.067083&mlon=6.556420#map=17/47.067083/6.556420>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Frêne

Jeune arbre situé en bord de route et signalant l'entrée Sud sur le hameau Remonnay.

Zoom n° 2



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A042

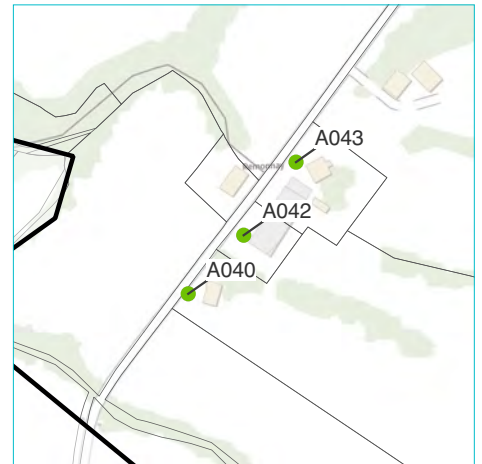
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.067417&mlon=6.556926#map=17/47.067417/6.556926>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Hêtre

Très beau sujet isolé, installé au bord de la route. Il présente une belle vigueur, un port équilibré et marque visuellement le linéaire de la rue.

Zoom n° 2



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A043

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.067838&mlon=6.557411#map=17/47.067838/6.557411>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Tilleul

Vieux et imposant tilleul isolé, installé au bord de la route. Il marque visuellement le linéaire de la rue.

Zoom n° 2



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A044

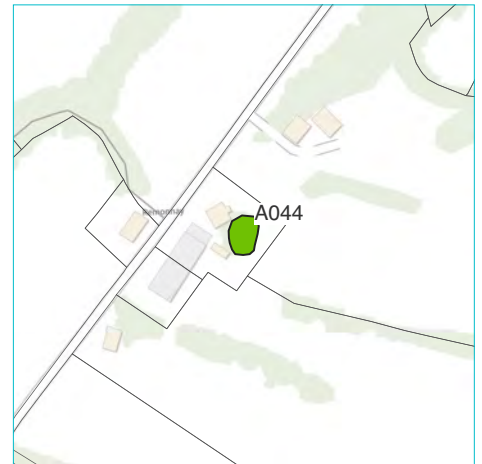
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.067663&mlon=6.557815#map=17/47.067663/6.557815>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Bosquet d'arbres      **Essence :** Hêtre, Frêne

Duo d'arbres adultes implanté à l'arrière des bâtiments de la parcelle. Ils forment une toile de fond intéressante.

Carte globale - Zoom n° 2



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A045

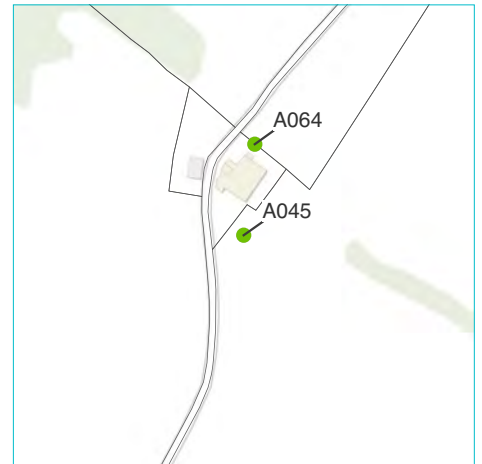
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.072775&mlon=6.555174#map=17/47.072775/6.555174>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Épicéa

Grand sujet équilibré accompagnant une ferme comtoise ancienne. Arbre signal dans le paysage.

Zoom n° 2



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A046

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.073132&mlon=6.555088#map=17/47.073132/6.555088>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** ?

## Éléments patrimoniaux associés :

Arbre remarquable : A064

arbre

lambrechure en rang



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone non aedificandi dont la largeur depuis les façades de la ferme est égale à 15 mètres.
- Conserver la matérialité des façades : maintenir la maçonnerie enduite marquant le socle du rez-de-chaussée et le principe de bardage vertical à partir de l'étage.
- Conserver la matérialité des murs pignons de la remise à l'identique en maintenant les parties maçonnées enduites et bardées de bois ainsi que la porte de grange en bois.

### • Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- En cas de changement de la couverture de la remise, il conviendrait de préférer des tuiles de teinte rouge.

**Liens externes :**



# Morteau - A048

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

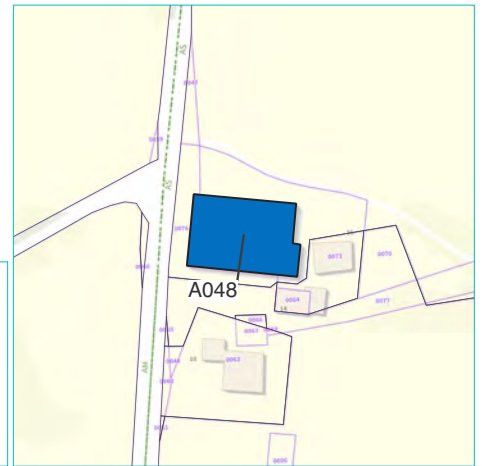
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.066493&mlon=6.581771#map=17/47.066493/6.581771>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



mur gouttereau Nord marqué par des petites et hautes ouvertures avec encadrements en brique rouge  
 linteau en arc segmentaire en brique rouge et pierre de Montlebon avec clé



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

• Prescriptions

- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone non aedificandi dont la largeur depuis les façades de la ferme est égale à 15 mètres.
- Conserver la baie multiple séparée par des meneaux inscrite sur le mur gouttereau Sud-Ouest.
- Conserver la petite baie avec un linteau en plein-cintre inscrite sur le mur gouttereau Sud-Ouest.

• Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A049

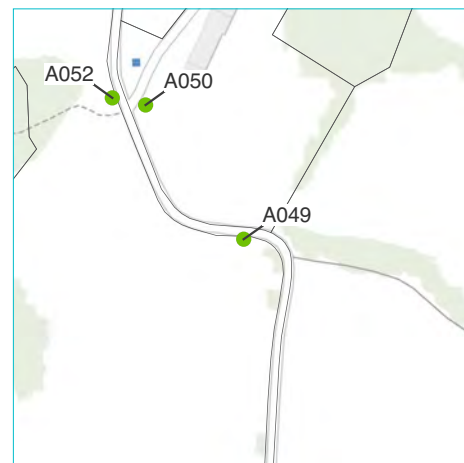
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.077273&mlon=6.579358#map=17/47.077273/6.579358>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Frêne

Vieux frêne probablement centenaire, installé au bord de la route dans un virage. Il marque le linéaire de route.

Zoom n° 5



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A050

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.078099&mlon=6.578556#map=17/47.078099/6.578556>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Hêtre

Très beau sujet isolé situé en bord de route et annonçant l'arrivée sur une exploitation agricole composée d'une ferme comtoise ancienne. Il forme une "porte d'entrée" en binôme avec le sapin situé de l'autre côté de la route.

Zoom n° 5



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A051

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.078944&mlon=6.578632#map=17/47.078944/6.578632>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1860

## Éléments patrimoniaux associés :

Cette ferme isolée présente de nombreux éléments caractéristiques des fermes comtoises : lambrechure en rang sur les façades pignons, tuyé, double porte de grange, citerne enterrée, brise-bise en façade Sud-Ouest. L'enduit des murs gouttereaux tend à disparaître.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone non aedificandi dont la largeur depuis les façades de la ferme est égale à 15 mètres.
- Conserver la matérialité des murs pignons à l'identique en maintenant les parties maçonnées enduites et bardées de bois.
- Conserver la citerne enterrée.
- Conserver le brise-bise.
- Conserver le revêtement perméable de la levée de grange.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de retrouver un enduit à base de chaux à l'endroit où les moellons calcaires sont restés apparents afin de les protéger.



**Liens externes :**

# Morteau - A052

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.078150&mlon=6.578268#map=17/47.078150/6.578268>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Sapin

Grand sujet isolé situé en bord de route et annonçant l'arrivée sur une exploitation agricole composée d'une ferme comtoise ancienne. Il forme une "porte d'entrée" en binôme avec le hêtre situé de l'autre côté de la route.

Zoom n° 5



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A053

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.081537&mlon=6.581613#map=17/47.081537/6.581613>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** ?

## Éléments patrimoniaux associés :

Arbre remarquable : A055, A056



Cette ferme isolée présente, sur ses deux murs pignon, de belles lambrechures en rang pendu en encorbellement avec demi-berceau et balcons inscrits dans la lambrechure dessinant des volutes. Elle a connu une reconstruction récente intéressante dans sa globalité, mais qui pêche au niveau de l'enduit du soubassement. Deux arbres remarquables l'accompagnent.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone non aedificandi dont la largeur depuis les façades de la ferme est égale à 15 mètres.
- Conserver la matérialité des façades : maintenir la maçonnerie enduite marquant le socle du rez-de-chaussée et le principe de bardage vertical à partir de l'étage.
- Aucune ouverture supplémentaire n'est autorisée en façade.
- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
- Conserver la matérialité ancienne du pont de grange (mur et voûte en pierre).

### • Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de recouvrir les chaînages d'angle par l'enduit car ils ne sont pas destinés à être visibles.
- En cas de rénovation des murs maçonnés en pierre calcaire du pont de grange, les joints ciment devraient être déposés et remplacés par des joints à base de chaux.
- En cas de création de garde-corps du balcon inscrit dans la lambrechure du mur pignon Nord-Ouest, il conviendrait de le réaliser entièrement en bois.

**Liens externes :**

# Morteau - A055

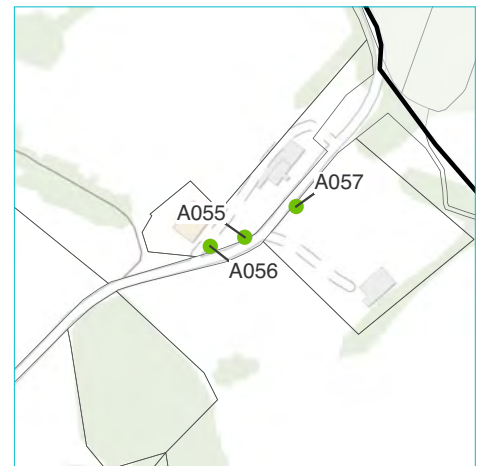
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.081437&mlon=6.582086#map=17/47.081437/6.582086>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Érable

Beau sujet isolé, installé au bord de la route. Il présente une belle vigueur, et marque visuellement le linéaire de la voie.

Zoom n° 4



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A056

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.081392&mlon=6.581782#map=17/47.081392/6.581782>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Tilleul

Grand et beau sujet isolé, installé au bord de la route devant une ferme comtoise ancienne. Il présente une belle vigueur, et marque visuellement le linéaire de la voie. Arbre signal.

Zoom n° 4



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**



# Morteau - A057

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.081606&mlon=6.582547#map=17/47.081606/6.582547>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Érable

Beau sujet isolé, installé au bord de la route. Il présente une belle vigueur, et marque visuellement le linéaire de la voie.

Zoom n° 4



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A061

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056470&mlon=6.577117#map=17/47.056470/6.577117>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Tilleul

Intéressant tilleul, vigoureux et installé dans un jardin privé. Il marque le carrefour d'entrée sur le tissu bâti du hameau Les Arces depuis la route départementale 48.

Zoom n° 8



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A062

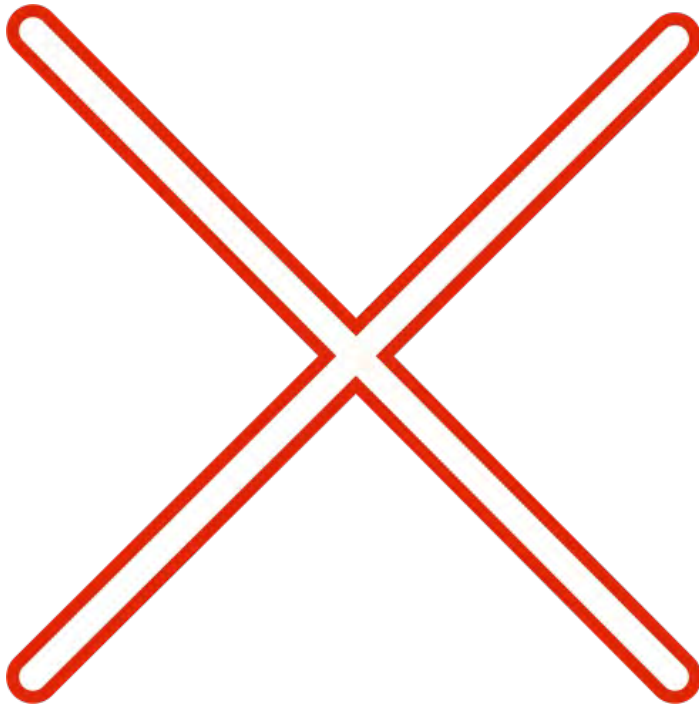
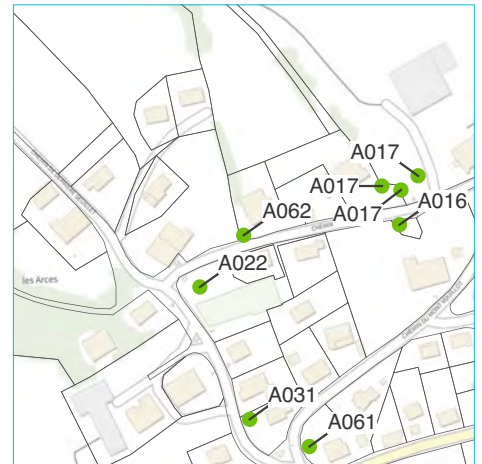
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057745&mlon=6.576628#map=17/47.057745/6.576628>

Zoom n° 8

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Tilleul

Très beau tilleul installé dans un jardin, à l'angle d'une parcelle privée. Il accompagne une ferme comtoise ancienne et fait face à l'école.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A063

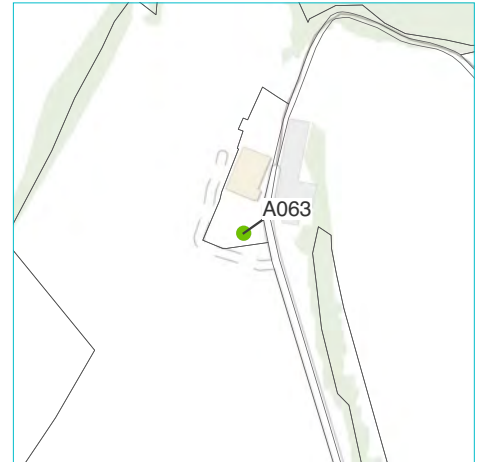
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.074337&mlon=6.561163#map=17/47.074337/6.561163>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Bouleau

Grand et jeune bouleau accompagnant une ferme comtoise ancienne.

Zoom n° 1



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A064

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.073314&mlon=6.555306#map=17/47.073314/6.555306>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Fruitier

Vieux fruitier centenaire en accompagnement d'une ferme comtoise ancienne.

Zoom n° 2



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A065

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057354&mlon=6.578239#map=17/47.057354/6.578239>

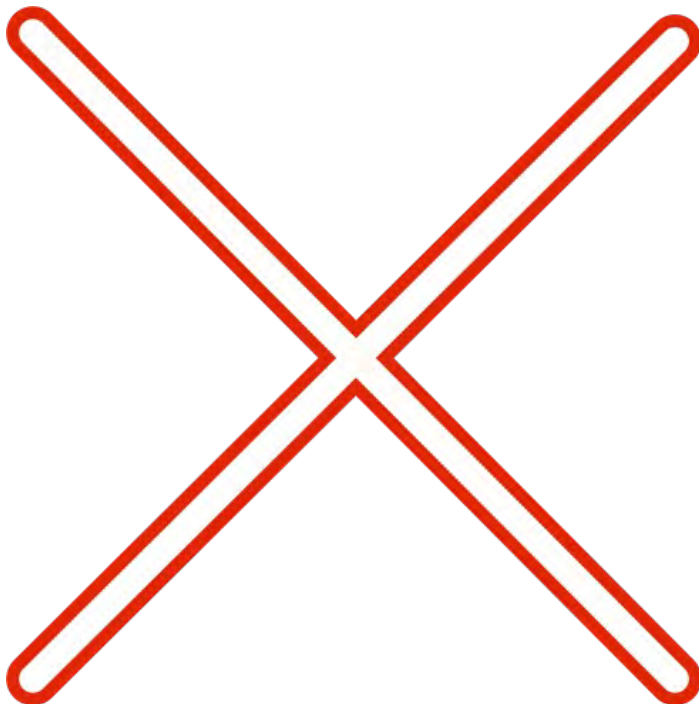
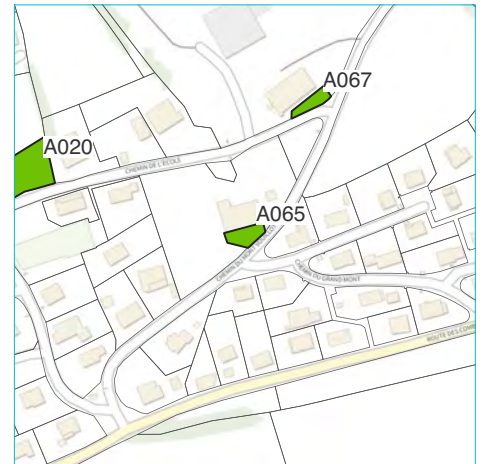
**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Jardin potager surélevé grâce à un mur de soutènement en pierre maçonnée et situé dans la continuité du pignon de la vieille ferme comtoise.

Carte globale - Zoom n° 8



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 80 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

**Liens externes :**

# Morteau - A067

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058129&mlon=6.578873#map=17/47.058129/6.578873>

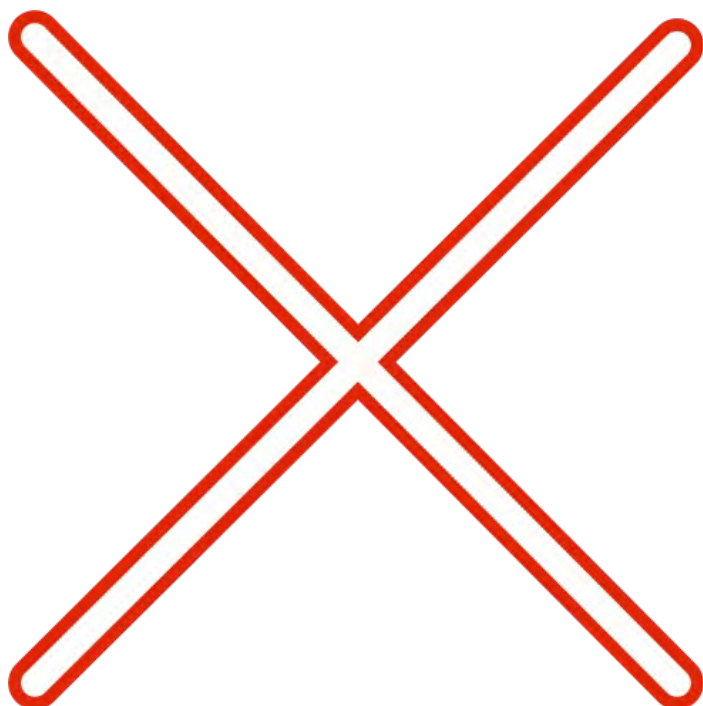
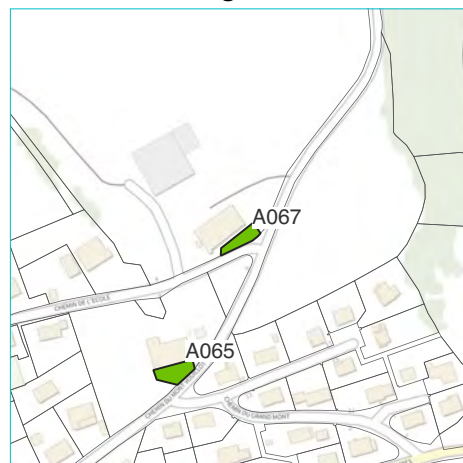
**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Petite bande de jardin implantée en pied de façade d'une ferme comtoise ancienne et maintenue par un muret de soutènement en pierre sèche, faisant la jonction avec la route. À vocation plutôt ornementale aujourd'hui, l'espace accueille tout de même quelques arbres fruitiers. Ce frontage privé végétalisé permet de bénéficier d'un recul entre la chaussée et la façade ainsi que d'asseoir spatialement le bâtiment dans la rue.

Carte globale - Zoom n° 8



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 85 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

**Liens externes :**

# Morteau - A068

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.060389&mlon=6.605985#map=17/47.060389/6.605985>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Cette maison sobre et à ordonnancement maîtrisé est à la sortie de la ville.

L'encadrement des ouvertures en arc surbaissé, les chaînages d'angle, le bandeau en pierre de Montlebon, les linteaux avec clé sculptée, les persiennes, une véranda en fer forgé... lui confèrent une réelle qualité architecturale.

Un mur maçonné surmonté d'une grille en fer forgé complète l'ensemble.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

- Conserver la matérialité de la véranda inscrite sur le mur gouttereau Sud-Ouest (fer forgé et vitrage).

- Recommandations

- Il conviendrait de conserver les proportions de la lucarne rampante inscrite sur le pan de toit Nord-Est.

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**



# Morteau - A069

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.060053&mlon=6.605992#map=17/47.060053/6.605992>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable **Date de construction :** 1914

## Éléments patrimoniaux associés :

Verger : A069

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

encadrements des ouvertures et chaînage d'angle en béton  
persiennes  
mur maçonné avec ferronnerie  
verger



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la baie multiple séparée par des meneaux inscrite sur le mur gouttereau Sud-Est.
- Conserver le sas d'entrée.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de retrouver une harmonie des volets extérieurs (privilégier les persiennes).

**Liens externes :**

# Morteau - A070

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.060220&mlon=6.605574#map=17/47.060220/6.605574>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1927

## Éléments patrimoniaux associés :



Cette grande villa se trouve le long d'un axe routier majeur de la commune. Elle compose avec la pente. La façade sur rue présente un socle intégrant un double escalier en pierres apparentes et un balcon (avec garde-corps fins en fer forgé), des encadrements d'ouverture, un bandeau et des corniches. Plusieurs époques de construction sont visibles et témoignent d'une activité horlogère passée (complétée par la présence d'une fenêtre multiple à trois baies dans les combles). Cela lui confère une allure inédite et singulière.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la baie multiple séparée par des meneaux inscrite sur le mur pignon Sud-Est.
- Conserver l'oriel inscrit sur le mur gouttereau Sud-Ouest.
- Conserver la matérialité du balcon inscrit le mur pignon Sud-Est (consoles en béton et garde-corps en fer forgé).
- Conserver la matérialité des deux escaliers maçonnés ainsi que le garde-corps en fer forgé.
- Conserver les retroussis de toit.

### • Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-dhenri-marchal-puis-dandre-herisse-ia25001808>

# Morteau - A071

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.059962&mlon=6.605724#map=17/47.059962/6.605724>

**Typologie :** Patrimoine domestique

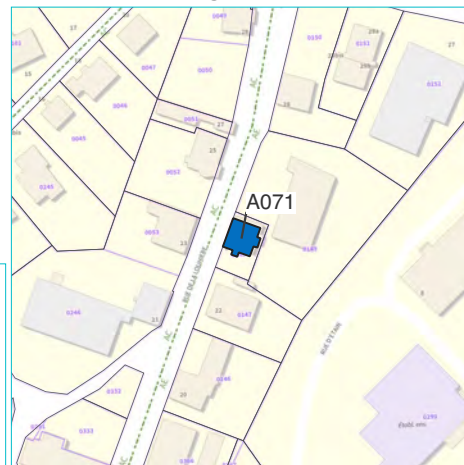
**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1922

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

socle en pierres apparentes formant une continuité avec le mur de soutènement en pierre  
linteaux et appuis de baies en béton et briques rouges  
mur de soutènement avec balustrade en pierre  
demi-croupes



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité du sas marquant l'entrée inscrit sur le mur pignon Sud-Ouest (béton et vitrage).

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
- En cas de rénovation du socle et du mur de soutènement, les joints ciment devraient être déposés et remplacés par des joints à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A072

[Adresse]

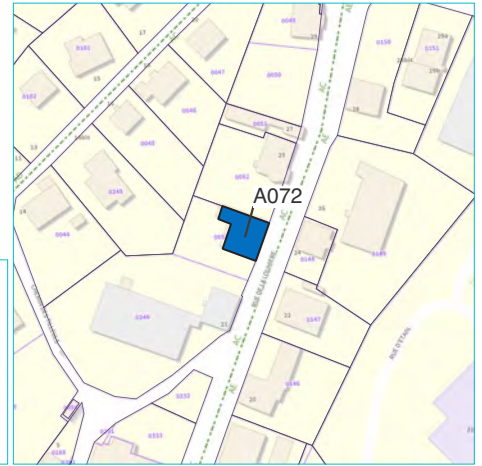
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.059999&mlon=6.605433#map=17/47.059999/6.605433>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1924

## Éléments patrimoniaux associés :



Émergeant d'un soubassement incluant le garage et l'accès au niveau supérieur, cette villa des années 1920 intègre une lucarne pignon avec demi-croupe, des volets persiennes, des chaînages d'angle en béton, des encadrements d'ouvertures en béton et briques rouges et linteaux en arc segmentaire avec clé sculptée en béton). Sa façade sur rue se pare de briques d'ornement en forme de losange. La présence d'une verrière et de garde-corps fins en fer forgé complète la construction, lui conférant une réelle qualité esthétique.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les épis de faîtage.
  - Conserver la matérialité de la verrière (fer forgé et vitrage).
  - Conserver la matérialité des deux portes d'entrée, l'une sur la rue l'autre inscrite sur le mur pignon Sud-Est.
  - Conserver la grille en fer forgé sur les corps de bâtiment sur rue et la montée d'escalier.

- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A073

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.059769&mlon=6.605642#map=17/47.059769/6.605642>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1923

## Éléments patrimoniaux associés :

activité horlogère  
lucarne pignon avec demi-croupe, demi-croupes  
encadrement des ouvertures et chaînages d'angle en béton  
socle en saillie en béton, lambrequins cachant les coffres de volets roulants



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les épis de faîtage.
  - Conserver la matérialité de la verrière inscrite sur le mur gouttereau Sud-Ouest.
  - Conserver la matérialité du balcon inscrit sur le mur gouttereau Sud-Ouest (consoles en béton et garde-corps en fer forgé) dialoguant avec la verrière.
  - Conserver la matérialité du balcon inscrit sur le mur pignon Sud-Est (consoles et garde-corps en bois).
  - Conserver la grille en fer forgé coiffant le corps de bâtiment sur rue.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait d'avoir le garde-corps de l'escalier de même composition que la grille en fer forgé.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-atelier-dhorlogerie-de-roger-deleule-ia25001807>

# Morteau - A075

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.059779&mlon=6.605327#map=17/47.059779/6.605327>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1932

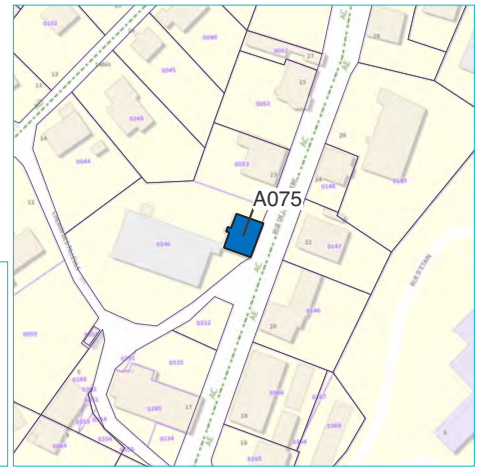
## Éléments patrimoniaux associés :

encadrement des ouvertures, bandeau et chaînages d'angle en béton

socle en saillie en pierres apparentes

persiennes

linteau en arc segmentaire avec clé sculptée



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de déposer la peinture appliquée au socle en pierre.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/usine-de-boissons-non-alcoolisees-de-la-societe-rieme-boissons-ia25001806>

# Morteau - A076

[Adresse]

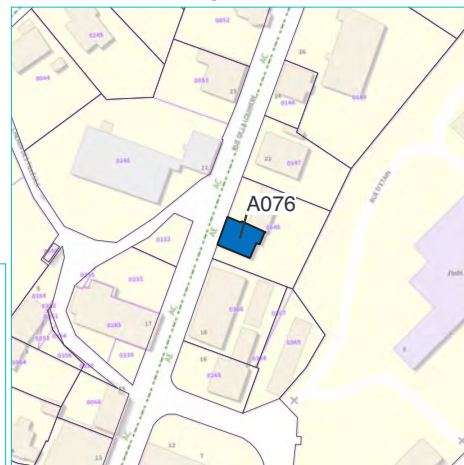
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.059519&mlon=6.605472#map=17/47.059519/6.605472>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1934

## Éléments patrimoniaux associés :



activité horlogère : fenêtres horlogères  
 lucarnes rampantes  
 croupes  
 socle en pierres apparentes



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver l'oriel inscrit sur la façade Nord-Est.
  - Conserver les baies jumelées et multiples séparées par des meneaux.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-vieille-blanchard-ou-des-ets-robillard-ia25001805>

# Morteau - A077

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.059303&mlon=6.604906#map=17/47.059303/6.604906>

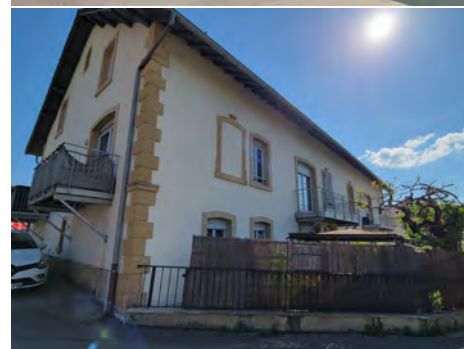
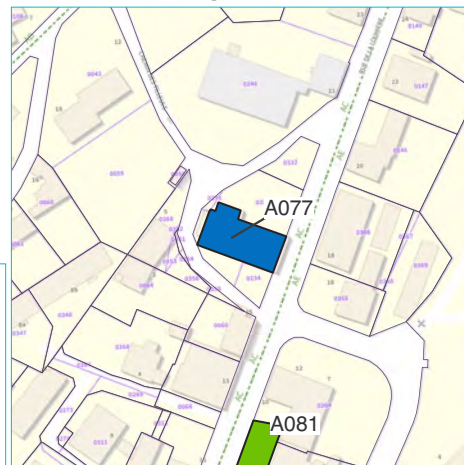
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1908

## Éléments patrimoniaux associés :

Regroupant plusieurs logements, ce bâtiment début XXe se singularise par des détails de façade très urbains : socle en pierre de taille apparente, balcons avec garde-corps en fer forgé, bandeaux, encadrement des ouvertures, chaînages d'angle, linteaux en plein-cintre et en arc segmentaire avec clé partiellement réalisés en pierre de Montlebon, persiennes...

Les ouvertures présentes dans les combles témoignent sans doute d'une ancienne activité horlogère.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les petites baies avec un linteau en plein-cintre inscrites sur les murs pignons.
- Conserver la matérialité des balcons inscrits sur le mur pignon Sud-Est (consoles en béton et garde-corps en fer forgé).

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**



# Morteau - A078

[Adresse]

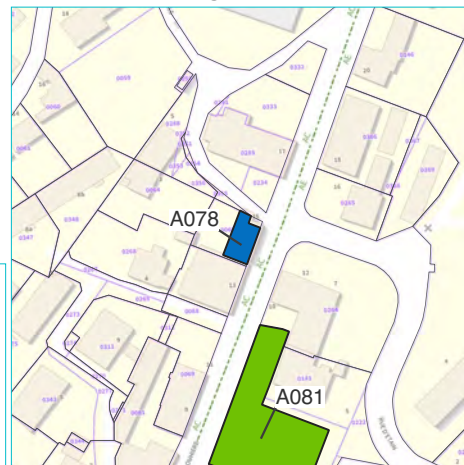
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.059018&mlon=6.604863#map=17/47.059018/6.604863>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1898

## Éléments patrimoniaux associés :



Ce bâtiment présente une silhouette unique : balcon filant en pendentif et tourelle qui cache la cage d'escalier, nombreuses ouvertures. Il possède un socle en pierre apparente, des encadrements d'ouverture, bandeaux, chaînages d'angle, corniches en béton, linteaux en arc segmentaire et linteaux en arc en plein-cintre sur la tourelle. Il témoigne d'une ancienne horlogère évidente.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité de la galerie inscrite au dernier étage de la façade Sud-Est (consoles et garde-corps en bois).
- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau avec un linteau en arc plein-cintre inscrites sur la tourelle.
- Aucune extension n'est autorisée en façade et toiture.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-usine-dhorlogerie-usine-de-montres-charles-dodane-puis-des-ets-jual-ia25001242>

# Morteau - A079

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

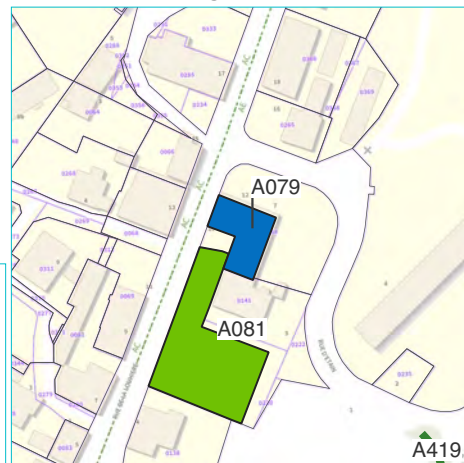
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058793&mlon=6.605114#map=17/47.058793/6.605114>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1931

## Éléments patrimoniaux associés :



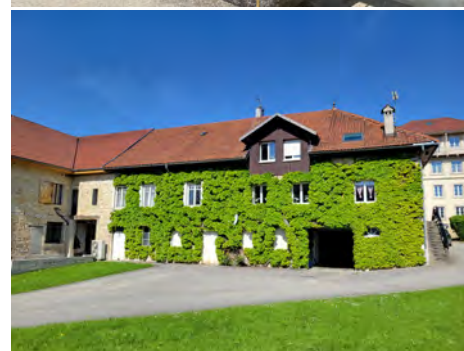
Cette construction jumelée est en pierre de taille blanche et partiellement enduite. Elle présente des ouvertures en demi-lune en partie basse (façades Nord-Ouest et Sud-Est), des persiennes et une baie multiple avec meneaux en façade Nord-Est. En toiture : croupe, épis de faîtage, lucarnes jacobines et lucarne pignon récente.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les épis de faîtage.
  - Conserver la baie multiple séparée par des meneaux inscrite sur la façade Nord-Est.

- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
  - En cas de rénovation des façades en pierres calcaires apparente, les joints ciment devraient être déposés et remplacés par des joints à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-rith-ia25001804>

# Morteau - A080

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058594&mlon=6.605105#map=17/47.058594/6.605105>

**Typologie :** Patrimoine domestique

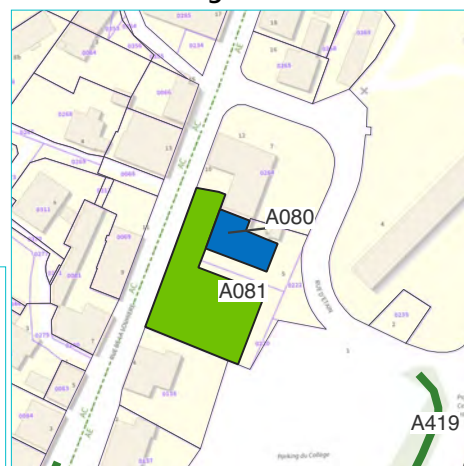
**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1850

## Éléments patrimoniaux associés :

Jardin privé, clos : A081

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui



Cette construction jumelée est construite en partie en pierre de Montlebon sur un socle en saillie en pierre de taille calcaire blanche. Sa façade sur rue (Nord-Ouest) présente une grande porte avec imposte vitrée et linteau en arc plein-cintre, des pilastres, bandeaux, encadrements d'ouverture, corniches, persiennes. Croupe en toiture. Ses façades arrières côté Est se composent aujourd'hui de moellons apparents.

Le jardin avec mur maçonné en pierre qui l'entoure forme un écrin pour l'architecture.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
- Conserver la matérialité et le dessin de la porte en bois et son imposte vitrée avec linteau en arc plein-cintre.

- Recommandations
- Il conviendrait de retrouver un enduit à base de chaux à l'endroit où les moellons jaunes sont restés apparents afin de les protéger.



**Liens externes :**

# Morteau - A081

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058452&mlon=6.604935#map=17/47.058452/6.604935>

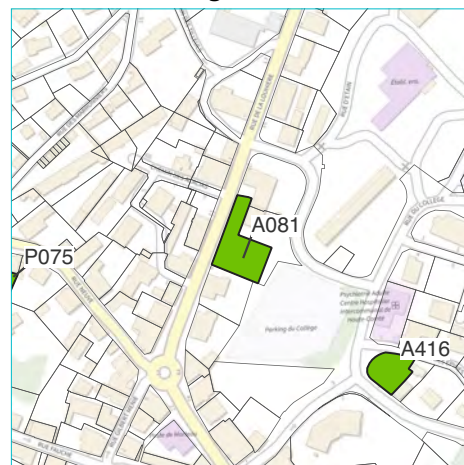
**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Jardin associé à une maison remarquable, anciennement majoritairement destiné à un usage vivrier (potager et verger) aujourd'hui organisé en deux espaces distincts : les abords immédiats du bâti sont destinés à l'agrément avec la présence d'une terrasse minérale de couleur claire tandis qu'un grand verger, entretenu et fourni, occupe la partie basse du terrain. Les deux entités sont séparées par un mur de soutènement maçonné. Il constitue un respiration végétale dans le tissu bâti de la rue.

Carte globale - Zoom n° 13



**Liens externes :**

*Schéma directeur paysager de la ville de Morteau, 2017, p. 29*

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 95 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

# Morteau - A082

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

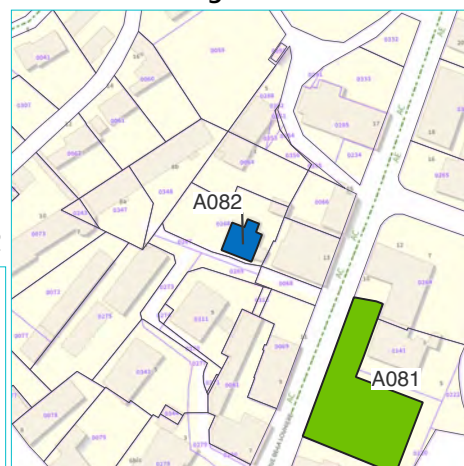
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058945&mlon=6.604452#map=17/47.058945/6.604452>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1901-1902

**Éléments patrimoniaux associés :**



pierre de Montlebon ( bandeaux, encadrements des ouvertures, corniches)  
 linteau en arc segmentaire avec clé sculptée  
 socle et chaînages d'angle associés en saillie en pierres calcaires blanches



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

• Prescriptions

- Conserver la matérialité de l'escalier à double volée inscrit sur le mur gouttereau Sud-Ouest ainsi que son garde-corps en fer forgé.
- Conserver la matérialité des balcons (consolés et garde-corps en fer forgé avec volutes).

• Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-usine-dhorlogerie-usine-de-montres-charles-dodane-puis-des-ets-jual-ia25001242>

# Morteau - A084

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

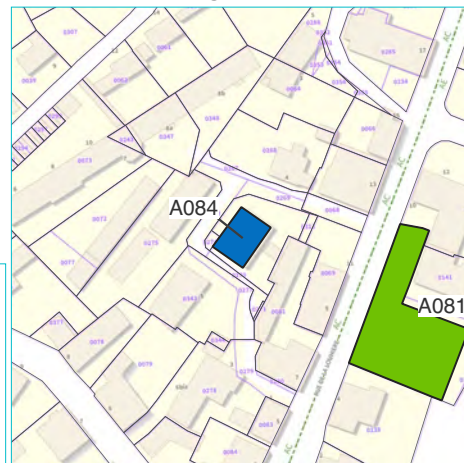
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058742&mlon=6.604233#map=17/47.058742/6.604233>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1912

**Éléments patrimoniaux associés :**



pilastre et chaînage d'angle en brique  
encadrements des ouvertures moulurés avec clé sculptée en béton  
lucarnes pignon



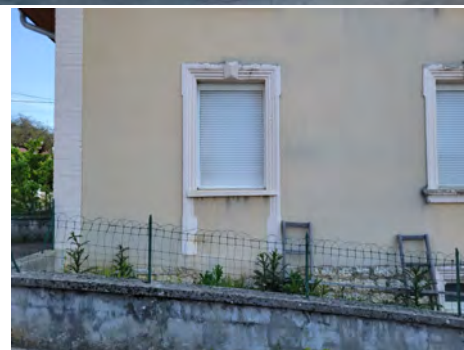
**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A085

[Adresse]

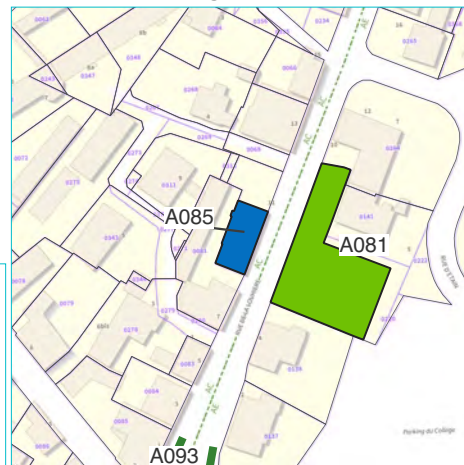
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058552&mlon=6.604560#map=17/47.058552/6.604560>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1861

## Éléments patrimoniaux associés :



Ce bâtiment en forme de longère se distingue par son pignon en pierre de taille, ses demi-croupes, son socle en saillie en pierre de taille blanche et sa façade Ouest en pierre de Montlebon et la corniche couronnant l'entrée.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
- Conserver la corniche couronnant la porte d'entrée inscrite sur le mur gouttereau Sud-Est.

- Recommandations
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A086

[Adresse]

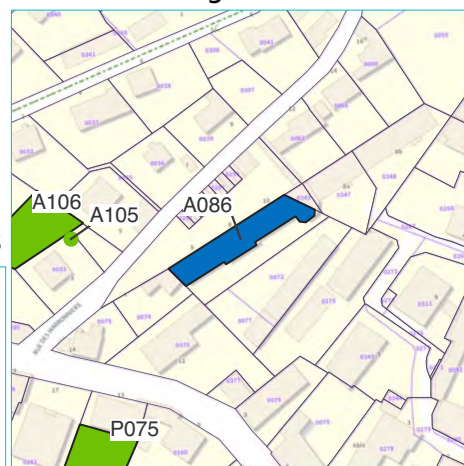
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058936&mlon=6.603468#map=17/47.058936/6.603468>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable **Date de construction :** 1948-1958

**Éléments patrimoniaux associés :**



Ce bâtiment hybride présente deux façades très différentes.

L'une, sur la rue, est relativement austère.

L'autre est plus travaillée, notamment par une toiture comportant un retroussis et une terrasse en creux, un avant-corps en encorbellement dessiné et largement vitrée par un jeu de grandes fenêtres dans sa partie centrale. La création d'une petite extension en forme de bow-window est également à noter.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

- Conserver l'encorbellement de l'avant-corps central avec tous les éléments le caractérisant (décors peints, proportions et dimensions des baies, appuis de baies formant bandeau, garde-corps de la galerie, bandeau).
- Conserver les retroussis de toit.
- Conserver le bow-window inscrit sur le mur gouttereau Sud-Est ainsi que son décor peint.

- Recommandations

Pas de recommandations



**Liens externes :**



# Morteau - A087

[Adresse]

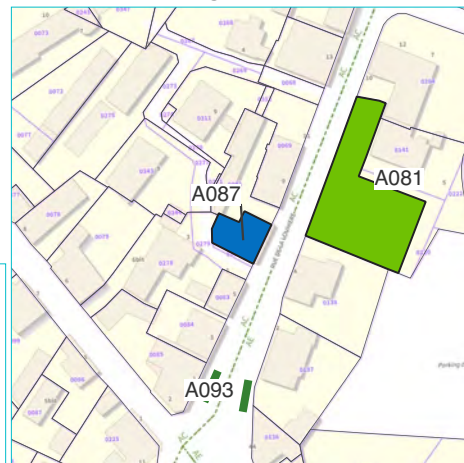
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058364&mlon=6.604392#map=17/47.058364/6.604392>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1935

**Éléments patrimoniaux associés :**



Les éléments en saillie (balcons, appuis de fenêtre et travée d'accès composée d'un oriel sur l'angle) participent d'une composition architecturale élégante de ce bâtiment.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver l'oriel coiffé d'une demi-croupe.
  - Conserver les appuis de baie en saillie formant barre d'appui et balcon.
  - Conserver la forme des baies à l'extrémité de la façade Sud-Est.

- Recommandations
- Pas de recommandations



**Liens externes :**

# Morteau - A088

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

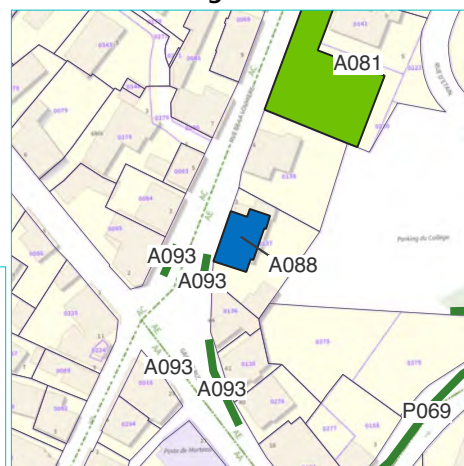
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057971&mlon=6.604547#map=17/47.057971/6.604547>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable **Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur ou murger en pierre sèche : oui



Cette maison construite en pierre de Montlebon (socle, bandeaux, encadrements des ouvertures, corniches, chaînages d'angle) est à l'articulation entre la ville et le faubourg. Elle possède un joli porche avec une sous-face travaillée, un toit avec croupe, une tour avec toiture pavillon, une clôture avec des piliers en pierre de taille et un soubassement bien dessiné. Sur ses façades dessinées, on distingue des oculi, des petites baies jumelées avec linteaux en arc plein-cintre, des ouvertures en arc segmentaire mouluré et agrémentées de persiennes. Un mur maçonné avec ferronnerie clôt la propriété.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver le perron ainsi que son garde-corps en fer forgé et son auvent soutenu par une structure bois sculptée.
- Conserver les oculi.
- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
- Conserver les impostes décoratives de toutes les baies du dernier niveau du corps principal.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-de-charles-barbier-ia25001803>

# Morteau - A090

[Adresse]

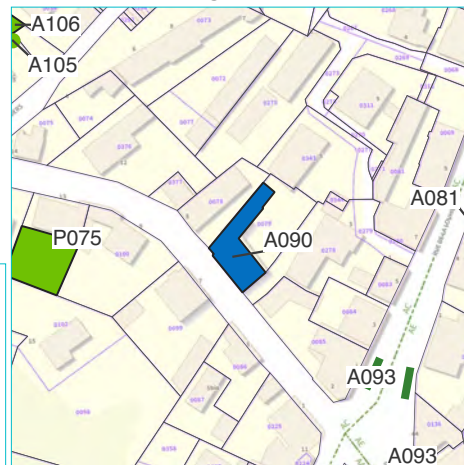
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058325&mlon=6.603684#map=17/47.058325/6.603684>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable **Date de construction :** 1910

## Éléments patrimoniaux associés :



Cet immeuble se distingue par un socle en pierre de taille blanche. Sa toiture est simple, à deux pans, sans modénature particulière. Des ouvertures ont déjà subi un changement dans les proportions générales de ce bâtiment.

La pierre de Montlebon a été utilisée pour l'encadrement des ouvertures et les chaînages d'angle. La plupart des fenêtres sont encore agrémentées de persiennes.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de déposer la peinture appliquée sur le socle en pierre.
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait d'homogénéiser la teinte des persiennes.



**Liens externes :**

# Morteau - A091

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

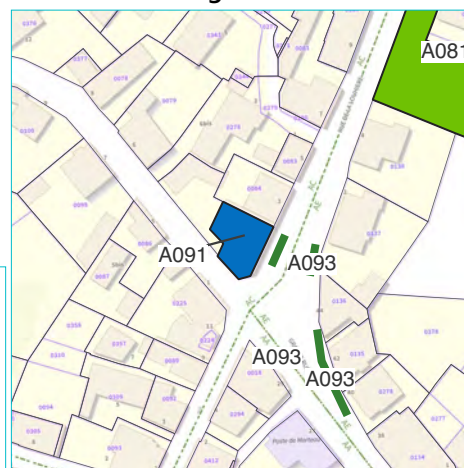
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057956&mlon=6.604068#map=17/47.057956/6.604068>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1885

## Éléments patrimoniaux associés :

Ce bâtiment est à plan trapézoïdal car il se situe à l'angle de deux rues en biais. Il est de facture sobre, avec des encadrements et chaînage d'angle en pierre de Montlebon et un socle en pierre de taille blanche. Un petit balcon est présent dans l'angle tronqué. Sa toiture comporte une croupe et des lucarnes jacobines ordonnancées.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
- Conserver la matérialité du balcon inscrit sur la façade tronquée (consoles et garde-corps avec volutes en fer forgé).

- Recommandations
- Il conviendrait de déposer la peinture appliquée au socle en pierre.
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux qui ne devrait pas être en saillie par rapport aux encadrements des ouvertures et chaînages d'angle en pierre de taille.



**Liens externes :**

# Morteau - A092

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

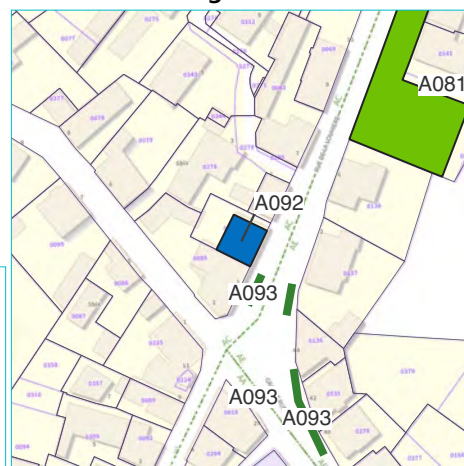
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058068&mlon=6.604186#map=17/47.058068/6.604186>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1890

## Éléments patrimoniaux associés :

Cette construction possède une façade sur rue décorée qui intègre différents matériaux : pierre de Montlebon (bandeau, chaînages d'angle, corniche), socle en pierre de taille blanche, jambages et linteaux en arc segmentaire avec clé sculptée en pierre de taille et brique, appuis de baie en pierre avec corniche, lambrequins ajourés en métal, balcons avec garde-corps en fer forgé ouvragé, toit avec croupe et lucarne jacobine sculptée.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité des balcons inscrits sur le mur gouttereau Sud-Est.
- Conserver la matérialité de la lucarne jacobine inscrite sur le pan de toit Sud-Est (joues, fronton, jambages, couverture en acier).
- Conserver la matérialité de la porte d'entrée avec imposte vitrée inscrite sur le mur gouttereau Sud-Est ainsi que sa grille ornementée devant vitrage.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux qui ne devrait pas être en saillie par rapport aux encadrements des ouvertures et chaînages d'angle en pierre de taille.

**Liens externes :**

# Morteau - A093

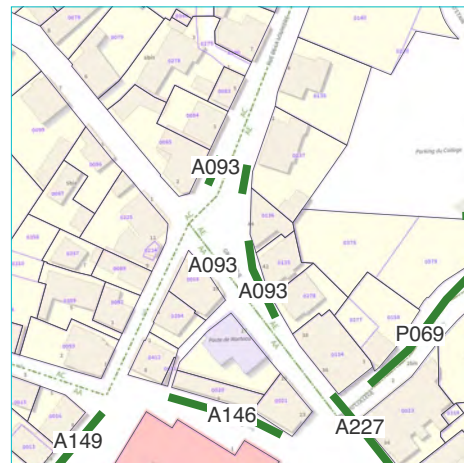
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057672&mlon=6.604370#map=17/47.057672/6.604370>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Alignement d'arbres **Essence :** Érable

Jeune alignement en accompagnement du carrefour. Agrémente qualitativement la rue.

Carte globale - Zoom n° 13 et 14



**Liens externes :**

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

# Morteau - A094

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

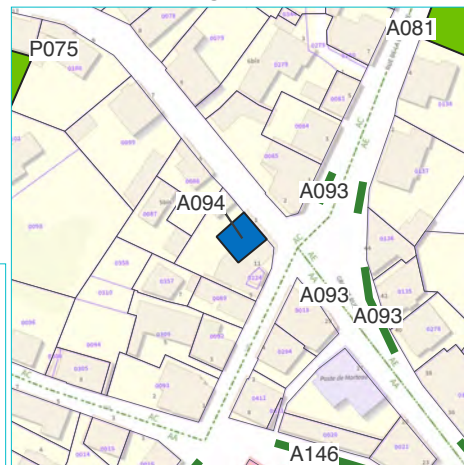
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057782&mlon=6.603855#map=17/47.057782/6.603855>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable **Date de construction :** 1893

## Éléments patrimoniaux associés :

Le bâtiment sur carrefour de forme carré possède un soubassement comprenant des commerces qui débordent de son emprise. Ses encadrements en pierre de Montlebon et briques rouges avec pendentifs le singularise. La pierre de Montlebon participe également au dessin de la façade (bandeau, chaînages d'angle). Il est coiffé d'une toiture pyramidale à 4 pans (pavillon).



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la baie jumelée séparée par un meneau inscrit sur la façade Nord-Est.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de déposer la peinture appliquée à l'encadrement en pierre et en brique de la baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur la façade Nord-Est.

**Liens externes :**

# Morteau - A095

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057984&mlon=6.603652#map=17/47.057984/6.603652>

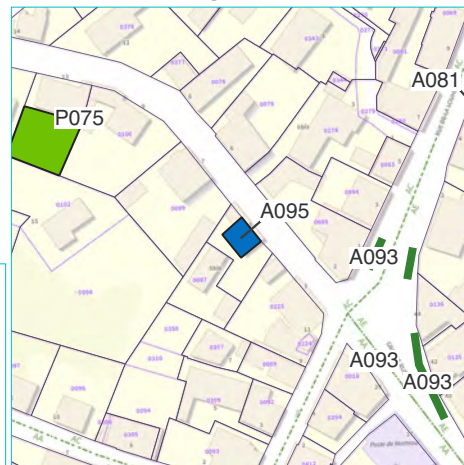
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1885

## Éléments patrimoniaux associés :

Cette maison a été ravalée récemment, et ses encadrements en pierre et brique ont été repeints d'une manière uniforme. La pierre de Montlebon semble avoir été utilisée pour les chaînages d'angle et l'encadrement des ouvertures (comportant toutes un linteau en arc segmentaire). Le dessin du balcon surmontant une large entrée et la présence de persiennes constituent des éléments d'architecture significatifs.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité de la porte d'entrée avec imposte vitrée inscrite sur le mur gouttereau Nord-Est.
- Conserver la matérialité du balcon sur le mur gouttereau Nord-Est (garde-corps avec volutes en fer forgé).

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de déposer la peinture appliquée à l'encadrement en pierre et en brique.

**Liens externes :**



# Morteau - A096

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

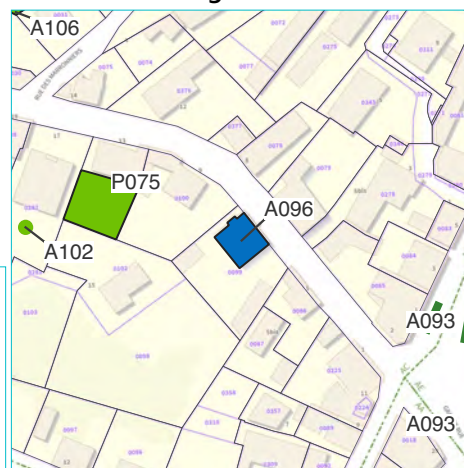
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058175&mlon=6.603416#map=17/47.058175/6.603416>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1899

## Éléments patrimoniaux associés :

Cet immeuble de logements de forme carrée et élancé tire parti de la différence de niveau entre la rue en pente et le terrain d'assiette. Son élégance tient de la richesse de sa composition et de ses matériaux : ordonnancement des ouvertures (y compris en toiture), pierre blanche pour la façade sur rue (encadrement des ouvertures, corniches, bandeaux, chaînages d'angle, socle en saillie), pierre de Montlebon pour les autres façades (encadrement des ouvertures, corniches, bandeaux, chaînages d'angle), persiennes, linteau en arc segmentaire avec clé sculptée, toit à croupes, appuis de baies formant bandeau, porte d'entrée avec imposte vitrée, balcons avec garde-corps finement dessinés.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité de la porte d'entrée avec imposte vitrée inscrite sur le mur gouttereau Nord-Est ainsi que sa grille ornementée devant vitrage.
- Conserver la matérialité des balcons inscrits sur la façade Nord-Ouest (consoles et garde-corps avec volutes en fer forgé).

### • Recommandations

- En cas de rénovation du balcon inscrit sur la façade Sud-Ouest, le garde-corps et les consoles en acier devrait être remplacés par de nouveaux éléments en cohérence avec ceux inscrits en façade Nord-Est.
- Il conviendrait de retrouver des persiennes sur toutes les baies qui en disposaient auparavant.
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-atelier-dhorlogerie-dauguste-jacoutot-puis-magasin-de-commerce-du-fournituriste-jacques-ia25001781>

# Morteau - A097

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058345&mlon=6.603176#map=17/47.058345/6.603176>

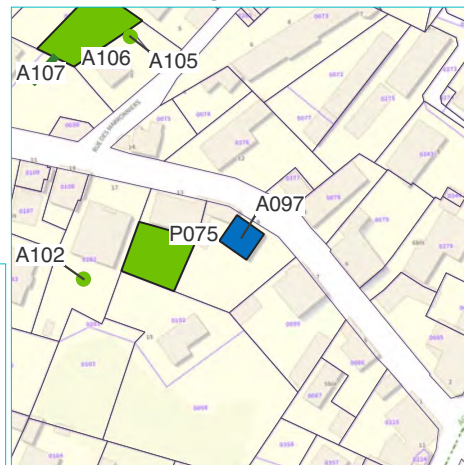
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Ce bâtiment élancé de forme carrée possède de nombreuses modénatures en pierre de Montlebon et briques rouges (encadrement des ouvertures, bandeaux, corniches, chaînages d'angles). Il est précédé d'une grille surmontant un mur bahut maçonné en pierres avec grille en fer forgé. Les ouvertures, avec linteau en arc segmentaire, sont agrémentées de persiennes ou de balcons avec garde-corps finement dessinés. La toiture, à faible pente, comporte deux demi-croupes.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la matérialité des balcons inscrits sur la façade Nord-Ouest (consoles et garde-corps avec volutes en fer forgé).
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation du balcon inscrit sur la façade Sud-Ouest, le garde-corps et les consoles en acier devrait être remplacés par de nouveaux éléments en cohérence avec ceux inscrits en façade Nord-Est.
  - Il conviendrait de retrouver des persiennes sur toutes les baies qui en disposaient auparavant.
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade et du mur maçonné en pierres.
  - Il conviendrait de restaurer le mur maçonné en pierres calcaires en n'utilisant pas de ciment.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-atelier-dhorlogerie-marius-comte-et-fils-ia25001782>

# Morteau - A098

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

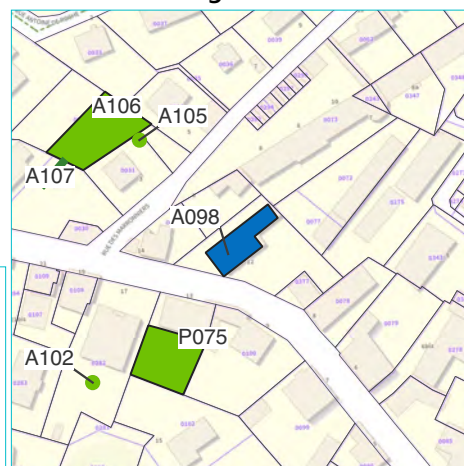
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058640&mlon=6.603152#map=17/47.058640/6.603152>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1880

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui



Cet immeuble assez sobre utilise la pierre de Montlebon pour ses encadrements d'ouverture et chaînages d'angles. Son socle est en pierre blanche.

Les ouvertures des façades sur rue intègrent des persiennes, ainsi que des balcons finement dessinés et des linteaux avec clé sculptée sur la travée de la circulation verticale.

Il est précédé d'une très belle grille de clôture posée sur d'imposants éléments en pierre et d'un jardinet qui donne une respiration à la rue.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité des balcons inscrits sur la façade Nord-Ouest (poutres et garde-corps en fer forgé).
- Conserver la petite baie avec un linteau en plein-cintre inscrite sur le mur pignon Sud-Ouest.

### • Recommandations

- Il conviendrait de retrouver des persiennes sur toutes les baies qui en disposaient auparavant.
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade et du mur maçonné en pierres.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A099

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058417&mlon=6.602903#map=17/47.058417/6.602903>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1904

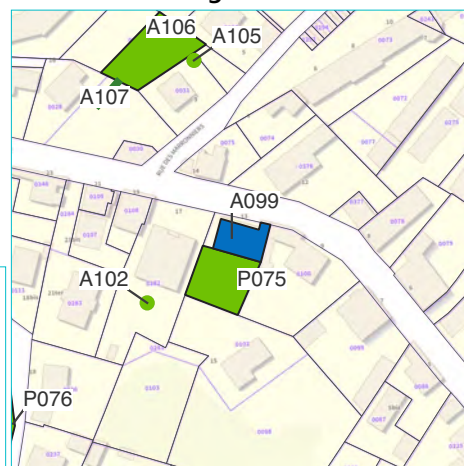
## Éléments patrimoniaux associés :

Jardin privé, clos : P075

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Apparemment de modeste dimension depuis la rue, cet immeuble s'étire en hauteur et dévoile son caractère fonctionnel sur l'arrière. Sa porte d'accès est joliment ouvragée. La pierre de Montlebon est présente au niveau de l'encadrement des ouvertures avec linteau en arc segmentaire avec clé, agrémentées de persiennes. Une ouverture en demi-lune est présente sur la façade sur rue. Des baies jumelées ou multiples en partie basse de la façade Sud témoigne d'une ancienne activité horlogère.

Un jardin arboré à l'arrière de la construction participe à la qualité de l'ensemble.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

### Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-atelier-de-construction-mecanique-dernest-mesnier-puis-dhorlogerie-de-georges-leibundgut-ia25001783>

# Morteau - A101

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058367&mlon=6.602551#map=17/47.058367/6.602551>

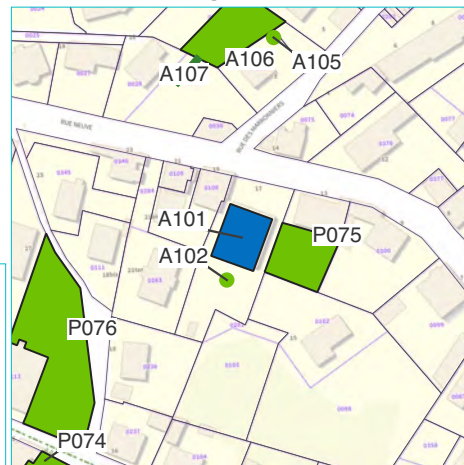
**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1901

## Éléments patrimoniaux associés :

Arbre remarquable : A102



Ce bâtiment composite est caractérisé par une forme et des façades rappelant la typologie des fermes comtoises. L'encadrement des ouvertures (avec linteau en arc surbaissé avec clé) et les chaînages d'angle utilisent la pierre de Montlebon. Des baies jumelées sont présentes en façade Sud.

Un tilleul remarquable est présent à l'arrière de la construction.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade et au pied du tilleul.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
  - Les teintes de l'entrée en façade Nord gagneraient à être mises en cohérence.



**Liens externes :**

# Morteau - A102

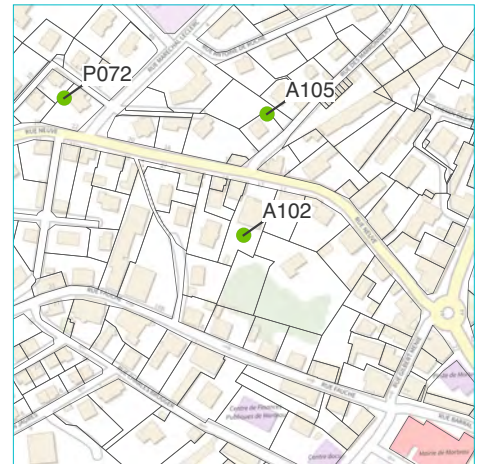
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058242&mlon=6.602478#map=17/47.058242/6.602478>

Zoom n° 13

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Tilleul

Vieux tilleul taillé en têtard installé dans la cour d'une ferme comtoise ancienne, au-devant de la façade principale de cette dernière.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

RECOMMANDATIONS :

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable au pied du tilleul.

**Liens externes :**

# Morteau - A103

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

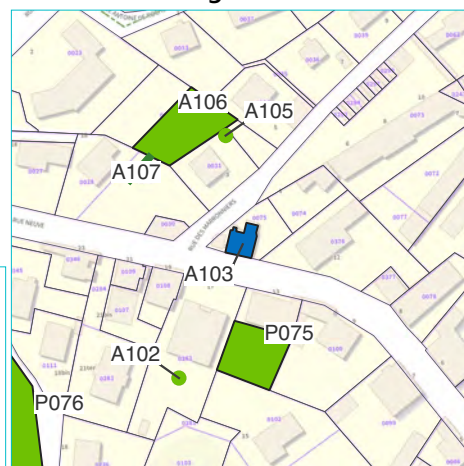
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058640&mlon=6.602782#map=17/47.058640/6.602782>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1893

**Éléments patrimoniaux associés :**



pierre de Montlebon (encadrement des ouvertures)  
socle en saillie en pierre



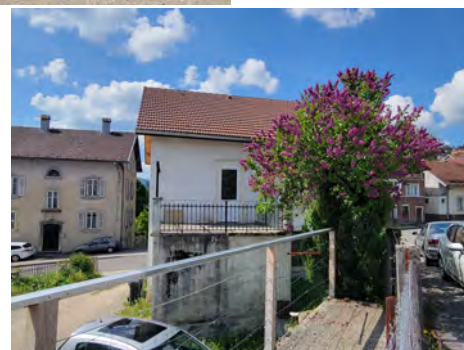
**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- L'appentis inscrit sur le mur pignon Ouest faisant office de garage pourrait-être déconstruit et il faudrait retrouver le premier usage en tant que garage de l'extension inscrite le mur gouttereau Nord.



**Liens externes :**

# Morteau - A104

[Adresse]

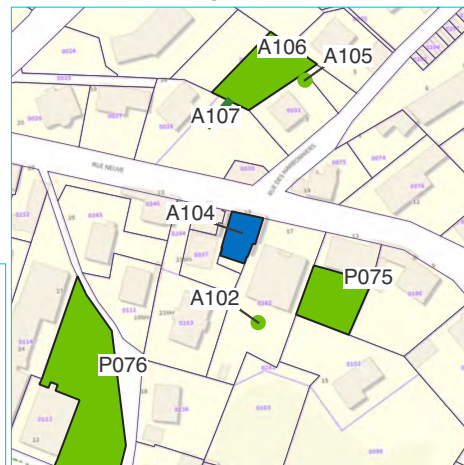
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058502&mlon=6.602419#map=17/47.058502/6.602419>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



La façade en alignement sur rue, par son architecture recherchée, donne à cette construction son caractère remarquable. La porte d'entrée, la fenêtre arquée (bow window), le balcon au dernier niveau couvert par un large débord de toiture, le toit à faible pente avec demi-croupes et retroussis, la lucarne rampante en trapèze, mais aussi le jeu de couleur entre la façade, les ouvertures et leurs encadrements, les bandeaux et le socle, illustrent une écriture architecturale singulière.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

• Prescriptions

- Conserver la matérialité de la porte d'entrée inscrite sur la façade Nord-Est (bois et vitrage).
- Conserver le retroussis de toit.
- Aucune extension n'est autorisée en toiture et façade.
- Conserver le rythme de la façade Nord-Est composées de nombreux éléments architecturaux (fenêtre arquée, balcon en retrait, baies larges marquées par des menuiseries plus hautes que larges, garde-corps).

• Recommandations

- Il conviendrait d'harmoniser les garde-corps des terrasses des différents niveaux inscrits sur la façade Sud-Ouest.
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



**Liens externes :**



# Morteau - A105

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058870&mlon=6.602646#map=17/47.058870/6.602646>

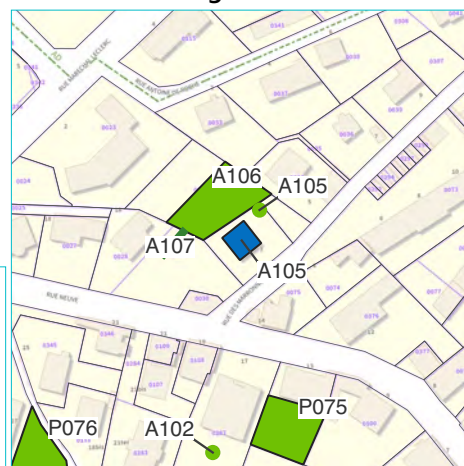
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1926

## Éléments patrimoniaux associés :

Arbre remarquable : A105



Cette maison au milieu de son jardin se singularise par son rang pendu en bois formant volute et ses deux baies jumelées (dont une cintrée dans les combles sur la façade Sud-Est.

Un arbre remarquable par son ancienneté est présent à l'arrière.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau inscrites sur le mur pignon Sud-Est dont une est marquée par un linteau cintré.

- Recommandations
- Pas de recommandations

**Liens externes :**

# Morteau - A105

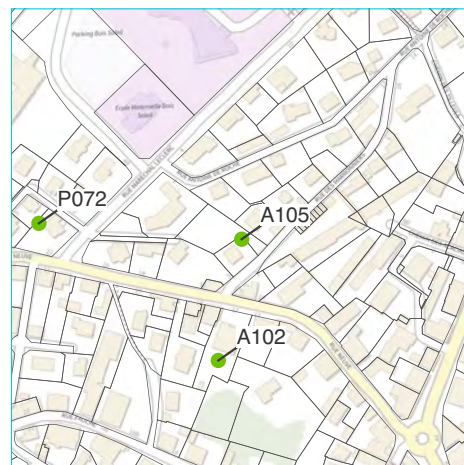
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058958&mlon=6.602730#map=17/47.058958/6.602730>

Zoom n° 13

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Tilleul ?

Vieux sujet, probablement centenaire, situé dans le jardin d'une maison remarquable. Il a été fortement taillé, lui conférant ce port parasol. Il présente encore une belle vigueur et un volume foliaire notable.



L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A106

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058985&mlon=6.602552#map=17/47.058985/6.602552>

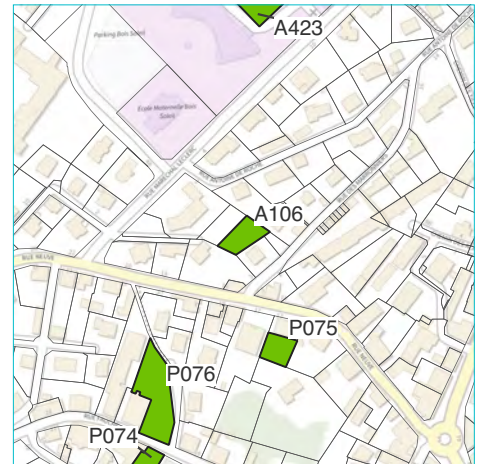
**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Verger

**Essence :**

Verger associé à une maison remarquable. Aujourd'hui composé de deux rangs de fruitiers, il occupait historiquement toute la parcelle de jardin, sur trois rangs.

Carte globale - Zoom n° 13



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A107

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058880&mlon=6.602163#map=17/47.058880/6.602163>

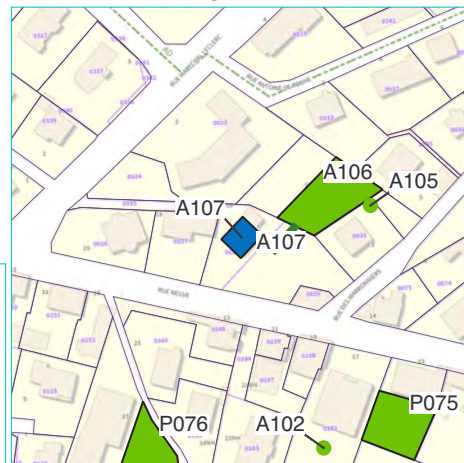
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1926

## Éléments patrimoniaux associés :

Haie, bosquet ou alignement d'arbres : A107



Cette maison se remarque par le traitement de son toit avec retroussis et la réinterprétation d'un rang pendu traditionnel. Un balcon y prend place. Le toit possède en outre deux demi-croupes, des épis de faîtage (avec girouette), des lucarnes rampantes en bandeau. Des contreforts en pierre (a priori de Montlebon) marquent les angles du mur pignon Sud-Est. Le choix des couleurs rouge et blanche en alternance sur ses éléments de boiserie (persiennes, balcon signe l'architecture de cet élément. L'alignement de 3 arbres devant la façade Sud-Est participe à la qualité de l'ensemble.



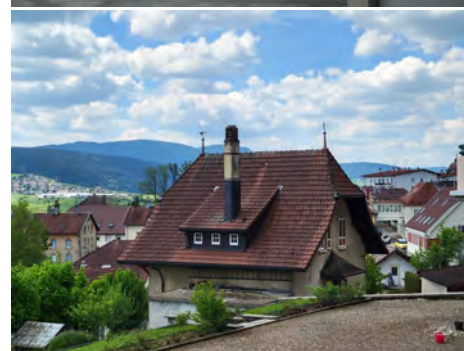
## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les retroussis de toit et épis de faîtage.
- Conserver la matérialité de l'entrée inscrite sur le mur pignon Nord-Ouest (auvent à trois pans soutenu par des corbeaux, porte en bois et vitrée, marches).
- Conserver la galerie inscrite sur le mur pignon Sud-Est (garde-corps, rang pendu soutenu pas des consoles en bois) ainsi que le dessin marqué par l'alternance de couleur).
- Aucune extension n'est autorisée sur le mur pignon Sud-Est et en toiture.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A107

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058871&mlon=6.602348#map=17/47.058871/6.602348>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Alignement d'arbres **Essence :** Marronnier

Bel alignement de trois vieilles trognes en accompagnement de la bâtisse bourgeoise.

Carte globale - Zoom n° 13



**Liens externes :**

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

# Morteau - A108

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058919&mlon=6.601913#map=17/47.058919/6.601913>

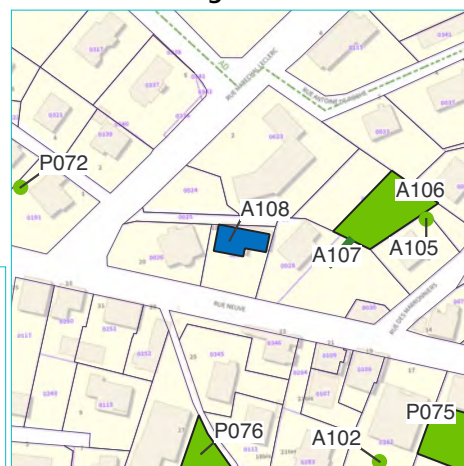
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1938

## Éléments patrimoniaux associés :

Le respect des codes traditionnels est appliqué en toute discrétion pour cette maison, entourée de deux constructions voisines, plus voyantes. Elle se caractérise par la présence d'un rang pendu à volutes sur la façade Sud et d'encadrements en béton pour les ouvertures.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver le bardage en rang pendu à volutes inscrit sur le mur pignon Sud.
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - Il conviendrait de retrouver le marquage des chaînages d'angle en enlevant l'enduit.



**Liens externes :**

# Morteau - A109

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058905&mlon=6.601625#map=17/47.058905/6.601625>

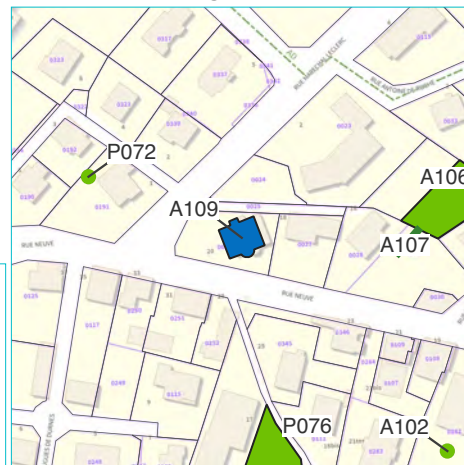
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1936

## Éléments patrimoniaux associés :

Cette villa fait partie des signatures de la ville, avec son fort contraste de rouge et de blanc en façade. Elle se caractérise par son toit (avec demi-croupe, retroussis, épi de faitage et lucarne trapèze), des ouvertures découpées selon une logique verticale par les menuiseries, l'encadrement des ouvertures et les bandeaux en béton entre les niveaux, le socle en saillie.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les épis de faitage et les retroussis de toit.
- Conserver les corbeaux et les consoles en bois soutenant les débords de toit conséquent inscrits sur la façade Sud.
- Conserver la baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur la façade Sud-Est.
- Conserver le bow-window inscrit sur la façade Sud-Est ainsi que la frise décorative au-dessus du deuxième rang de baies.
- Aucune extension n'est autorisée en façade et toiture.

### • Recommandations

Pas de recommandations



**Liens externes :**

# Morteau - A110

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

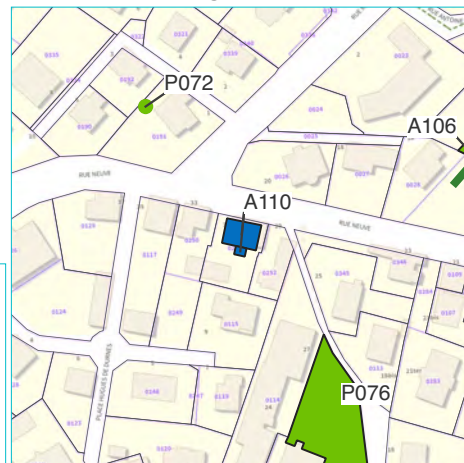
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058710&mlon=6.601361#map=17/47.058710/6.601361>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1893

## Éléments patrimoniaux associés :

Dans le tournant de la rue neuve, cette maison possède un petit balcon avec garde-corps en fer forgé, des encadrements de baie avec modénatures en brique et un oculus en façade Est. Sur cette façade Est, plusieurs ouvertures dans les combles (dont 2 baies jumelées) témoignent d'une ancienne activité horlogère.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver l'oculus inscrit sur le mur pignon Sud-Est.
- Conserver la baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur le mur pignon Sud-Est.
- Conserver la matérialité du balcon inscrit sur le mur gouttereau Nord-Est (consoles en béton et garde-corps en fer forgé).

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-de-jules-renaud-bezot-dhenri-cupillard-puis-de-maurice-bouhelier-ia25001840>



# Morteau - A111

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

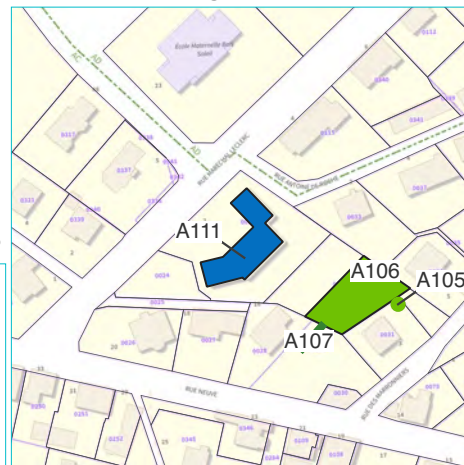
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.059156&mlon=6.602073#map=17/47.059156/6.602073>

**Typologie :** Patrimoine d'activités

**Entité :** Atelier, Manufacture

**Date de construction :** 1950-1955

## Éléments patrimoniaux associés :



Ce bâtiment d'activité est formé d'un corps principal et de deux corps latéraux.

Sur trois niveaux, il présente des baies d'atelier caractéristiques de l'activité horlogère au niveau des étages en façade Sud-Est et Sud-Ouest du corps principal.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les retroussis de toit et les croupes.
- Conserver les oculi.
- Conserver l'auvent marquant l'entrée de l'atelier inscrit sur la façade Nord-Ouest.
- Conserver le bow-window inscrit sur la façade Sud-Est ainsi que le balcon filant.

### • Recommandations

- En cas de rénovation, les deux extensions devraient retrouver l'entièreté de leur couverture en tuile plate 'écaille'.
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade marqué par un soubassement en pierre apparente.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-usine-dhorlogerie-zahnd-montres-zand-ia25001796>

# Morteau - A112

[Adresse]

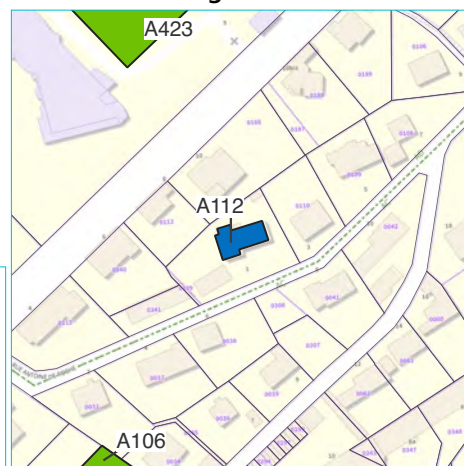
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.059704&mlon=6.603230#map=17/47.059704/6.603230>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1971

## Éléments patrimoniaux associés :



Cette maison des années 70 reprend le motif et le contraste de couleur des sous-faces de toitures des villas les plus anciennes. Son dessin illustre son époque de conception et ainsi sa singularité.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
- Conserver la matérialité du balcon inscrit sur la façade Sud-Est (éléments de structure moisés et garde-corps en bois peint).



- Recommandations

Pas de recommandations

**Liens externes :**

# Morteau - A113

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.059090&mlon=6.601087#map=17/47.059090/6.601087>

**Typologie :** Patrimoine domestique

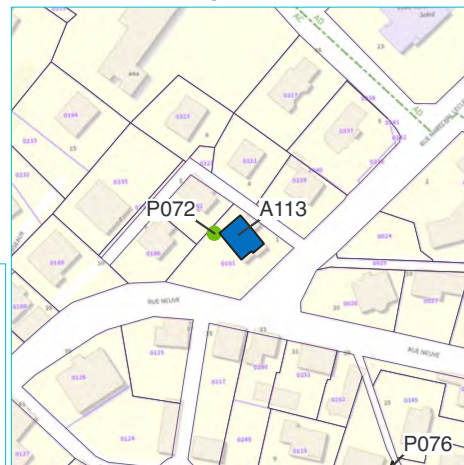
**Entité :** Maison remarquable **Date de construction :** 1930

## Éléments patrimoniaux associés :

Arbre remarquable : P072

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

La villa, avec une toiture à longs pans brisée avec retroussis et demi-croupes, ses épis de faîtage et ses deux balcons filants sur sa façade principale, propose un contraste de teintes singulier. Les baies multiples révèlent l'ancienne activité horlogère du lieu. Son muret d'enceinte, accompagné de grilles en fer forgé, et un arbre remarquable complètent sa singularité.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les épis de faîtage et les retroussis de toit.
- Conserver la matérialité des balcons filants inscrits sur la façade Sud-Est (consoles en béton et garde-corps en fer forgé).
- Conserver la baie multiple séparée par des meneaux inscrite sur la façade Nord-Ouest.
- Conserver le bardage en rang pendu soutenu par des consoles en bois inscrit sur les façades Sud-Est et Nord-Ouest.
- Aucune extension n'est autorisée en toiture.

### • Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-e-bourquin-et-fils-ia25001784>

# Morteau - A114

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058756&mlon=6.601138#map=17/47.058756/6.601138>

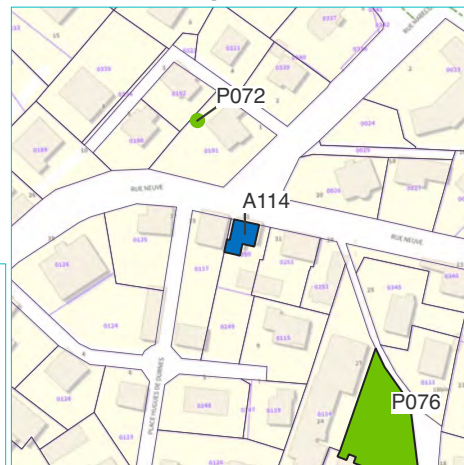
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1932

## Éléments patrimoniaux associés :

activité horlogère : fenêtre horlogère  
encadrement des ouvertures en béton  
persiennes



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les deux ouvertures en demi-lune inscrites sur les murs pignons.
  - Conserver les retroussis de toit.
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-de-maurice-bouhelier-ia25001785>

# Morteau - A115

[Adresse]

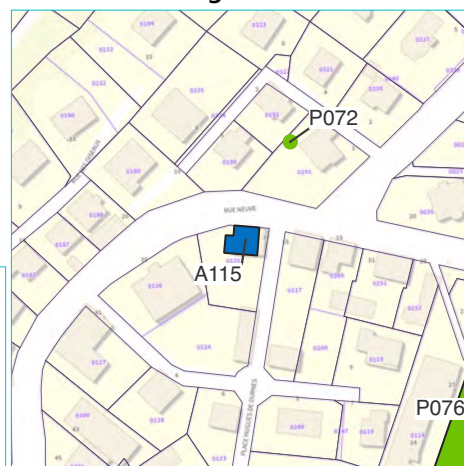
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058818&mlon=6.600743#map=17/47.058818/6.600743>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1930

**Éléments patrimoniaux associés :**



marqué par socle en saillie  
demi-croupes  
encadrement des ouvertures en béton



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



**Liens externes :**

# Morteau - A116

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058682&mlon=6.600371#map=17/47.058682/6.600371>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1951

## Éléments patrimoniaux associés :



Cet immeuble (ancienne maison et usine de montres) est un exemple de l'architecture du milieu du XXe siècle. Empruntant à plusieurs codes, il se distingue par sa cage d'escalier en avant corps au-dessus de la porte d'entrée, ses appuis de baies formant bandeau, son balcon filant, sa toiture avec retroussis, sa lucarne rampante en façade Sud-Ouest, son socle en saillie. L'activité horlogère passée est révélée par les nombreuses baies en façade et en toiture.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les retroussis de toit.
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - Il conviendrait de rouvrir les baies murées.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-de-maurice-bouhelier-ia25001785>

# Morteau - A117

[Adresse]

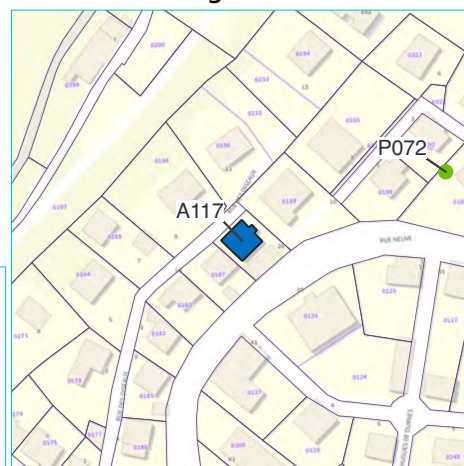
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058932&mlon=6.600069#map=17/47.058932/6.600069>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable **Date de construction :** 1934

## Éléments patrimoniaux associés :



Cette maison de ville se caractérise par sa façade sur rue (bandeau distinguant le rez-de-chaussée des étages, dessin imitant colombage dans les combles, bardage bois coiffant le chaînage d'angle...), ses encadrements d'ouvertures en béton et persiennes.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les consoles en bois apparentes supportant l'avancée de toit.
  - Conserver le colombage de la partie haute du mur pignon Sud-Est.
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



**Liens externes :**

# Morteau - A118

[Adresse]

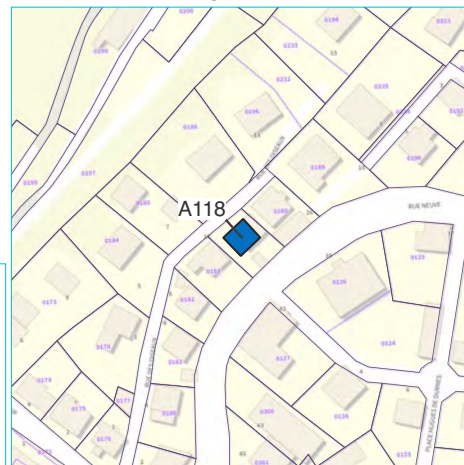
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058843&mlon=6.599937#map=17/47.058843/6.599937>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1932

**Éléments patrimoniaux associés :**



Cette maison de ville se caractérise par ses encadrements d'ouvertures en béton et persiennes.



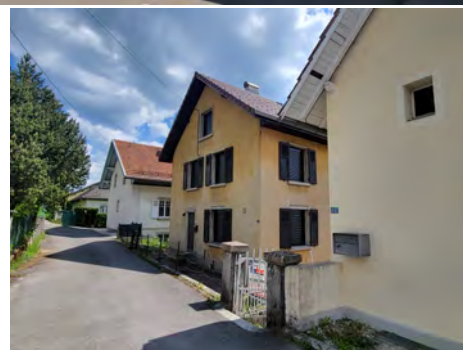
**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**



# Morteau - A119

[Adresse]

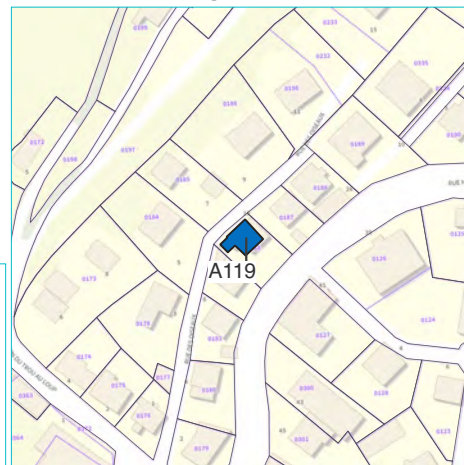
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058775&mlon=6.599762#map=17/47.058775/6.599762>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1931

**Éléments patrimoniaux associés :**



Cette maison de ville se caractérise par ses encadrements d'ouvertures en béton, son balcon et garde-corps en béton et son socle en saillie.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A120

[Adresse]

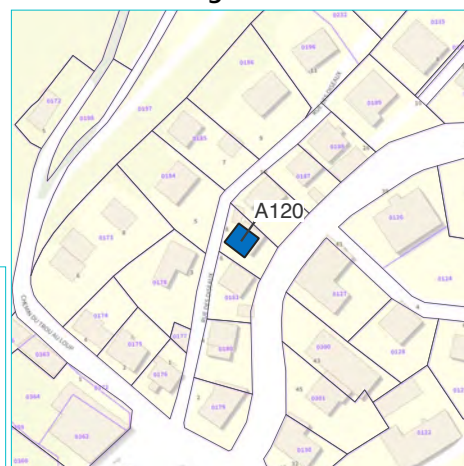
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058650&mlon=6.599677#map=17/47.058650/6.599677>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1931

## Éléments patrimoniaux associés :



Cette maison de ville se caractérise par ses encadrements d'ouvertures en béton, son socle en saillie, ses persiennes et sa toiture avec retroussis. Ses grandes ouvertures sur rue sont le témoin discret d'un ancien atelier d'horlogerie.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
- Conserver les retroussis de toit.

- Recommandations
- '- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-de-gaston-girardin-ia25001793>

# Morteau - A121

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

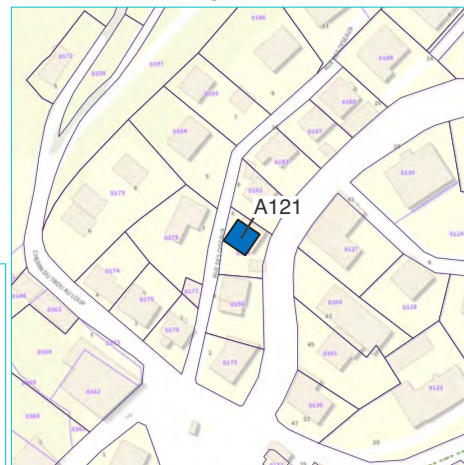
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058527&mlon=6.599618#map=17/47.058527/6.599618>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1951

**Éléments patrimoniaux associés :**



Cette maison de ville se caractérise par ses encadrements d'ouvertures en béton, ses appuis de fenêtres formant bandeau à l'étage et son socle en saillie.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

'- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A122

[Adresse]

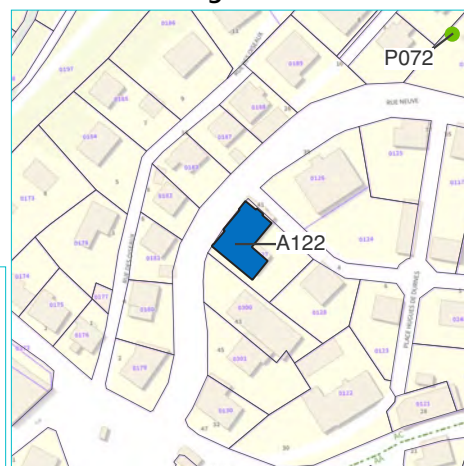
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058522&mlon=6.600020#map=17/47.058522/6.600020>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1936

## Éléments patrimoniaux associés :



Cet immeuble se remarque par son porche d'entrée à auvent et colonnade et un travail de fenêtres sur l'escalier rendant transparent l'organisation intérieure. L'encadrement des ouvertures et le bandeau en béton, le socle en saillie, les persiennes, les larges balcons filants arrondis et une toiture à croupe débordante intégrant lucarnes jacobines et rampante complètent sa signature architecturale. Les baies du rez-de-chaussée, différentes de celles des étages, marquent la présence d'un ancien atelier d'horlogerie.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les retroussis de toit.
  - Conserver les baies de l'angle Nord du bâtiment marquant et éclairant l'escalier dans œuvre.
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades du corps principal, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-usine-dhorlogerie-usine-de-montres-maurice-bussard-puis-cupillard-rieme-ia25001788>

# Morteau - A123

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

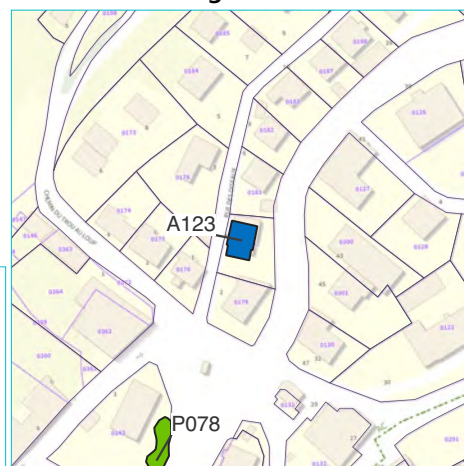
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058341&mlon=6.599554#map=17/47.058341/6.599554>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1932

**Éléments patrimoniaux associés :**



Cette maison de ville se caractérise par ses encadrements d'ouvertures en béton, sa lucarne pignon sur une travée en façade Sud-Ouest et son socle en saillie.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.  
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



**Liens externes :**

# Morteau - A124

[Adresse]

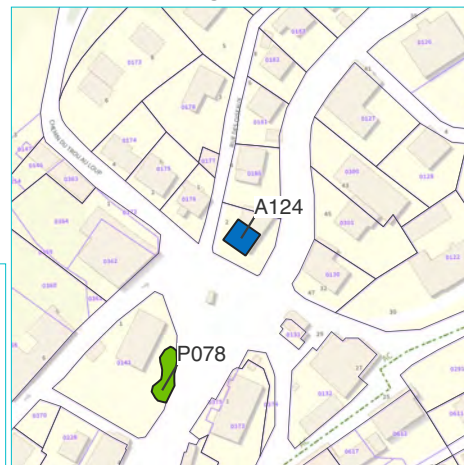
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058141&mlon=6.599519#map=17/47.058141/6.599519>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1931

**Éléments patrimoniaux associés :**



Cette maison de ville se caractérise par ses encadrements d'ouvertures en béton, sa lucarne pignon sur une travée en façade Sud-Ouest, le bardage bois créant un dessin sur les façades pignons, et son socle en saillie.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
- Conserver le décor marqué par des planches en bois inscrit sur les murs pignons.

- Recommandations
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



**Liens externes :**

# Morteau - A127

[Adresse]

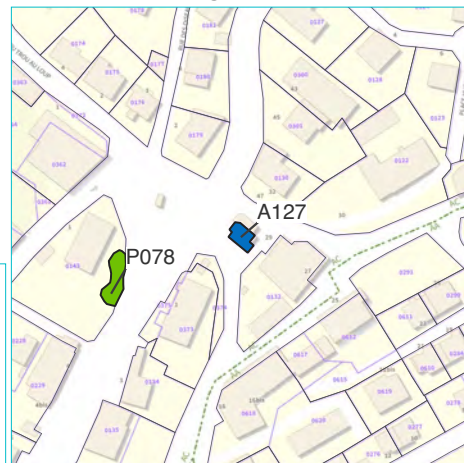
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057849&mlon=6.599723#map=17/47.057849/6.599723>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1940

**Éléments patrimoniaux associés :**



Par sa couleur et par son positionnement dans le tissu urbain (au croisement des rues), cette petite maison attire le regard. Malgré l'encadrement des ouvertures et les chaînages d'angle en béton, ses caractéristiques n'en font pas une architecture exceptionnelle. Mais son appropriation par les habitants en fait un «fait» public.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

Pas de recommandations



**Liens externes :**

# Morteau - A129

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

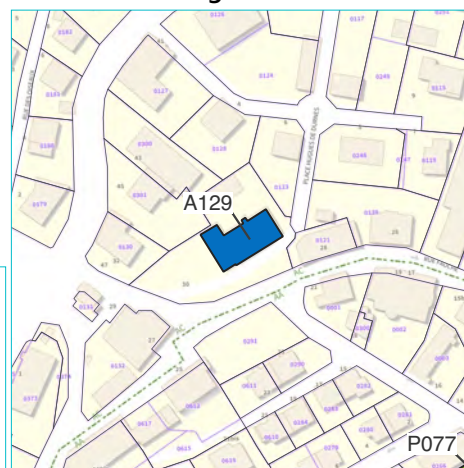
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058022&mlon=6.600414#map=17/47.058022/6.600414>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1850

**Éléments patrimoniaux associés :**



Deux bâtiments accolés, de 2 époques différentes, composent cet ensemble. L'un orienté avec une belle façade en pierre de Montlebon ornée notamment d'un balcon et d'un oculus, ainsi que deux petites lucarnes rampantes en toiture. L'autre orienté Nord-Ouest/Sud-Est, plus haut et plus fin, marqué par un toit avec retroussis et une ouverture avec linteau en plein-cintre. Plusieurs façades de cet ensemble sont également marquées par des éléments en pierre de Montlebon (jaune) ou blanche : chaînages d'angle, corniche, encadrement des ouvertures, socle.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

• Prescriptions

- Conserver les retroussis de toit.
- Conserver la petite baie avec un linteau en plein-cintre inscrite sur le mur pignon Sud-Est.
- Conserver l'oculus inscrit sur le mur pignon Nord-Est.
- Conserver la baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur le mur pignon Nord-Est.
- Conserver la matérialité de la porte d'entrée avec imposte vitrée inscrite sur le mur gouttereau Sud-Est.

• Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux qui ne devrait pas être en saillie par rapport aux encadrements des ouvertures et chaînages d'angle en pierre de taille.



**Liens externes :**



# Morteau - A130

[Adresse]

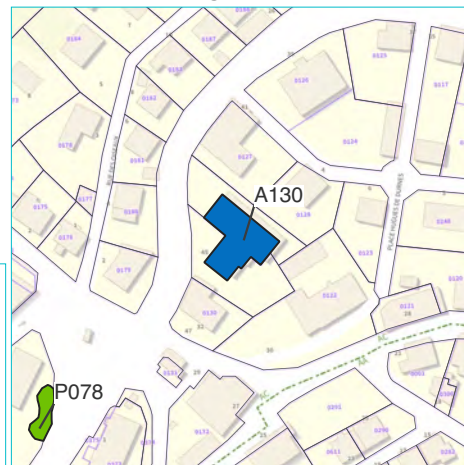
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058234&mlon=6.600041#map=17/47.058234/6.600041>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable **Date de construction :** 1949

## Éléments patrimoniaux associés :



Cet ensemble est composé d'une maison d'habitation construite en 1949 et d'une extension datant de 1962 destinée à l'activité horlogère (usine de montres). Cette extension en béton apporte une singularité à la fois par rapport à l'activité horlogère et par rapport à l'histoire de l'architecture : usage des pilotis, larges fenêtres en bandeau.

La maison se caractérise par son jeu d'ouvertures en façade Nord-Ouest (baies multiples séparées par des meneaux), ses persiennes, l'encadrement des ouvertures en béton et le socle en pierres apparentes.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades du corps principal, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-usine-dhorlogerie-usine-de-montres-de-la-sarl-michel-amadry-ia25001789>

# Morteau - A131

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

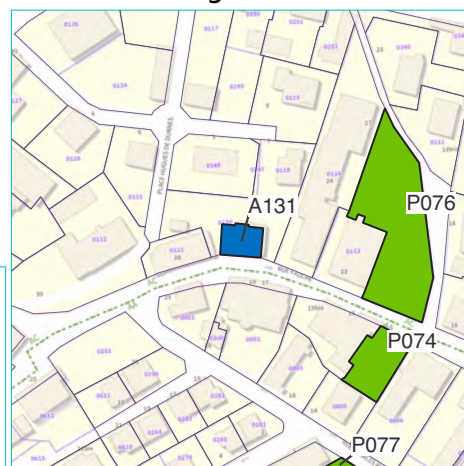
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058030&mlon=6.601049#map=17/47.058030/6.601049>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1936

## Éléments patrimoniaux associés :



Au-dessus d'un rez-de-chaussée occupé par un magasin, la maison se développe sur deux niveaux et est couronnée d'un toit à larges débords avec épis de faîtage, formant lucarne pignon en trapèze finement ouvragée (structure en bois sculptés formant volute). L'encadrement des ouvertures, les persiennes, le bandeau aligné sur le balcon, le socle en saillie et les chaînages d'angle en béton complète la qualité de l'ensemble.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les retroussis de toit et les épis de faîtage.
- Conserver la matérialité des balcons inscrits sur la façade Sud (poutre en béton et garde-corps en fer forgé).
- Conserver la matérialité de la lucarne pignon 'trapèze' inscrite sur la façade Sud (éléments de structure en bois sculptés formant volute, consoles, baie multiple avec arc en plein-cintre).
- Conserver la baie multiple séparée par des meneaux inscrite sur la façade Sud.

Aucune extension n'est autorisée en toiture.

### • Recommandations

- Il conviendrait de retrouver des persiennes sur toutes les baies qui en disposaient auparavant.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A132

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057980&mlon=6.601542#map=17/47.057980/6.601542>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1870

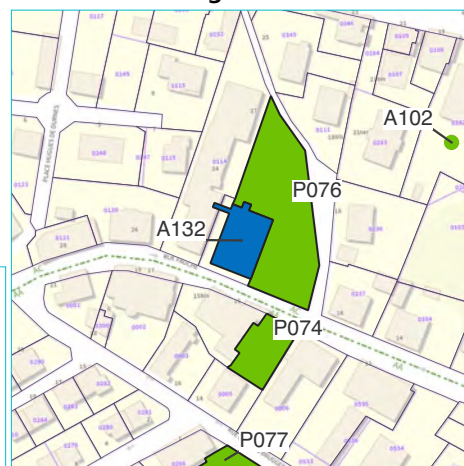
## Éléments patrimoniaux associés :

Jardin privé, clos : P076

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

La demeure est imposante, avec un bel auvent sur l'entrée (bardeaux en écaille de poisson, lambrequin ouvragé, colonnes sculptées). La pierre de Montlebon est visible sur la façade Sud mais également utilisée pour les encadrements d'ouverture, chaînages d'angle, corniche... Les fenêtres sont complétées par des persiennes. Le socle en saillie est réalisé en pierre de taille calcaire blanche. Sa toiture à croupe accueille plusieurs lucarnes rampantes en bandeau ajoutées et parfois mal intégrées, laissant transparaître l'existence d'une activité horlogère.

La bâtisse profite d'un jardin le long de la rue, délimité par un mur maçonné en pierre.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité de l'auvent marquant l'entrée sur rue (couverture en bardeau de zinc en écaille de poisson, lambrequin décoratif, colonnes cannelées et sculptées).
- Conserver la matérialité de la porte d'entrée inscrite sur la façade Sud ainsi que sa grille ornementée devant vitrage.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-usine-dhorlogerie-usine-de-montres-des-ets-paul-maillardet-et-fils-puis-de-la-sa-altitude-ia25001774>

# Morteau - A133

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057736&mlon=6.601460#map=17/47.057736/6.601460>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1750

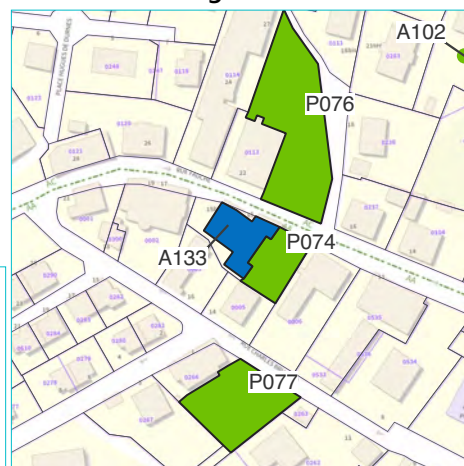
## Éléments patrimoniaux associés :

Jardin privé, clos : P074

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

À partir d'un volume et d'un usage de ferme, la construction a évolué vers une apparence plus urbaine. L'ensemble formé par les différents volumes et les extérieurs est de grande qualité, avec des détails très bien réalisés : bandeau, pilastre, chaînage d'angle avec corniche, fenêtres avec encadrement en pierre ou en brique, linteaux en arc segmentaire sur façades Nord-Ouest et Sud-Ouest, lambrequins, persiennes.

Le jardin et l'enceinte maçonnée avec grille en fer forgé participe à la mise en scène de la construction.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les lambrequins d'ornement sculpté inscrits sur les rives des murs pignons Sud-Est.
- Conserver l'ouverture en demi-lune et les oculus inscrits sur la façade Nord-Ouest.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A134

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057764&mlon=6.601972#map=17/47.057764/6.601972>

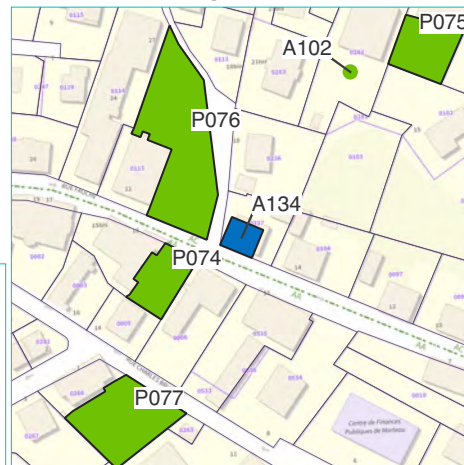
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1895

## Éléments patrimoniaux associés :

Une modénature toute en brique grise est utilisée pour les encadrements de baie de ce bâtiment (linteau en arc segmentaire avec clé), ce qui participe de sa particularité. Le socle en saillie et les persiennes participent également à la qualité de cette construction "modeste". Des baies jumelées séparées par un meneau inscrites sur le mur gouttereau Nord-Est révèle une ancienne activité horlogère.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver l'ouverture en demi-lune inscrite sur les murs pignons.
- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau inscrites sur le mur gouttereau Nord-Est.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-deugene-bulliard-ia25001773>

# Morteau - A135

[Adresse]

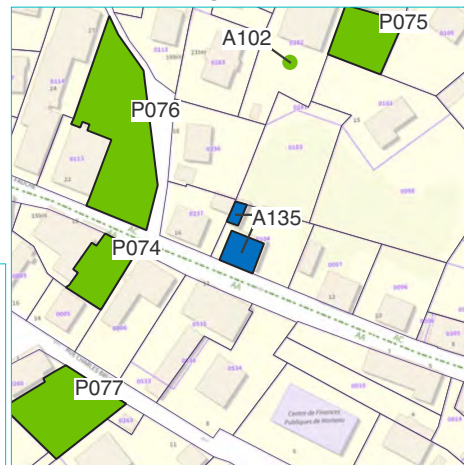
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057707&mlon=6.602228#map=17/47.057707/6.602228>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable **Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :



Cette maison s'accroche à la rue Fauche, très en pente. Elle utilise une modénature faite de briques grises et de pierres de taille de Montlebon (chaînages d'angle, encadrements des ouvertures). Une demi-lune est présente dans les combles, façade Nord-Ouest. Les autres ouvertures intègrent des linteaux en arc segmentaire avec clé. Le socle en saillie est en pierre de taille blanche. Les persiennes ont quasiment disparu. Un petit balcon avec garde-corps en fer forgé s'inscrit sur la façade Nord-Est, et une annexe en pierre et bois est présente dans le jardin arrière.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver l'ouverture en demi-lune inscrite sur le mur pignon Nord-Ouest.
- Conserver la matérialité du balcon inscrit sur le mur gouttereau Nord-Est (consoles et garde-corps avec volutes en fer forgé).
- Conserver la matérialité de l'annexe repérée (bardage bois, pierres calcaires enduites).



### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades (maison et annexe), l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de retrouver des persiennes sur les baies du mur gouttereau Sud-Ouest qui en disposaient auparavant.



**Liens externes :**

# Morteau - A136

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057508&mlon=6.602094#map=17/47.057508/6.602094>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

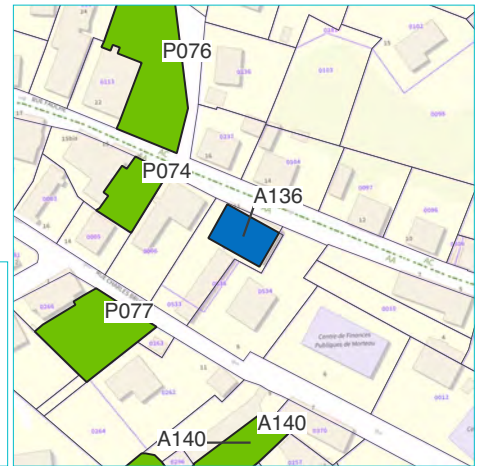
**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1836

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Cette ancienne ferme est la plus proche du centre-ville. Bien insérée dans le tissu urbain, on distingue de loin son pignon sud-est habillé d'une belle lambrequure en rang pendu à volutes et percé de fenêtres, notamment des fenêtres jumelées qui témoignent d'un passé lié à l'activité horlogère.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité du mur pignon Sud-Ouest à l'identique en maintenant les parties maçonnées enduites et bardées de bois.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de retrouver un bardage en partie haute du mur pignon Nord-Est.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/ferme-maison-et-usine-dhorlogerie-usine-de-montres-des-ets-michel-amadry-ia25001776>

# Morteau - A137

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057299&mlon=6.602914#map=17/47.057299/6.602914>

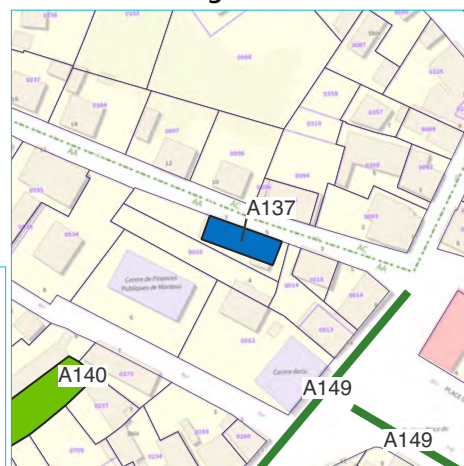
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1868

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Ce bâtiment imposant sur trois étages, avec doubles fenêtres en façade Sud, possède des modénatures en pierre de Montlebon (bandeau, chaînages d'angle, encadrements des ouvertures). Il utilise en partie la même teinte que cette pierre en enduit de façade (jaune). Des persiennes sont encore présentes et participent au rythme de la façade. Un petit mur bahut est surmonté d'un grillage peu qualitatif.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau inscrites sur le mur gouttereau Sud-Ouest.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux qui ne devrait pas être en saillie par rapport aux encadrements des ouvertures et chaînages d'angle en pierre de taille.
- Il conviendrait de déposer la peinture appliquée aux encadrements des ouvertures et chaînages d'angle en pierre de taille.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-dhenri-leiser-puis-des-ets-favre-pierret-freres-ia25001771>



# Morteau - A138

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

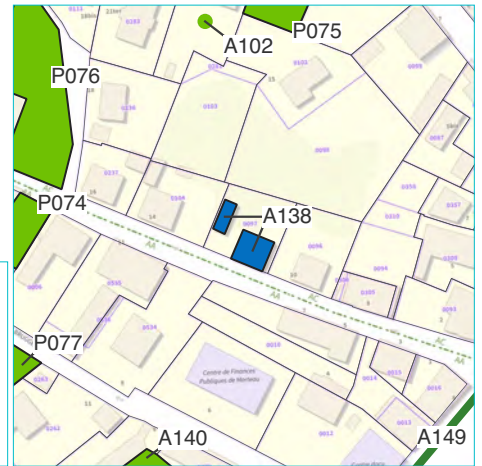
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057583&mlon=6.602608#map=17/47.057583/6.602608>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1890

## Éléments patrimoniaux associés :

Bâtie sur le même modèle que ses voisines, cette maison use de la symétrie axiale pour ses façades pignons, avec 2 baies avec linteau en arc en plein-cintre et un oculus dans les combles. Elle possède des encadrements d'ouverture en pierre de Montlebon, des persiennes (et/ou volets roulants). Des chaînages d'angle présents seulement en façade sur rue et son socle sont réalisés en béton matricé. Cette maison accueillait au début du XXe siècle une activité horlogère (atelier de sertisseur). Son annexe (ancien bûcher), dont les encadrements de baie sont réalisés en brique grise, est également intéressante.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver l'oculus inscrit sur les murs pignons.
- Conserver les baies avec linteau en plein-cintre inscrite sur les murs pignons.
- Conserver la matérialité de l'annexe (ancien bûcher situé en limite Ouest de la parcelle) : murs en moellons calcaires enduits et toiture à deux pans, encadrements des ouvertures en brique grise avec clé.

### • Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de retrouver des persiennes sur les baies du mur pignon Sud-Ouest qui en disposaient auparavant.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-dalfred-puis-roger-leiser-ia25001772>

# Morteau - A139

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057476&mlon=6.602868#map=17/47.057476/6.602868>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable **Date de construction :** 1890

**Éléments patrimoniaux associés :**



Bâtie sur le même modèle que sa voisine, cette maison élégante présente son pignon sur la Fauche et se déploie sur un niveau supplémentaire sur l'arrière. L'encadrement des ouvertures est réalisé en pierre de Montlebon (dont notamment baie jumelée et demi-lune éclairant les combles). Le jeu de couleur entre ces encadrements, les persiennes et lambrequins masquant des volets roulants (sur les façades principales), ainsi que son socle en saillie en béton peint en façade sur rue montrent un soin apporté à son ravalement.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

- Conserver l'ouverture en demi-lune inscrite sur le mur pignon Sud-Ouest.
- Conserver la baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur le mur pignon Sud-Ouest.

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A140

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056789&mlon=6.601802#map=17/47.056789/6.601802>

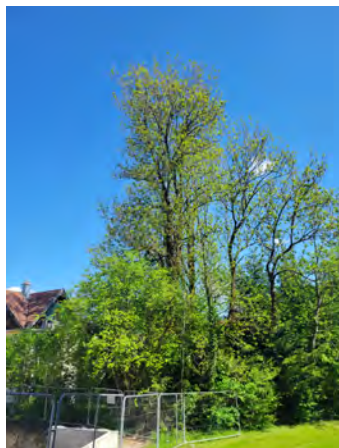
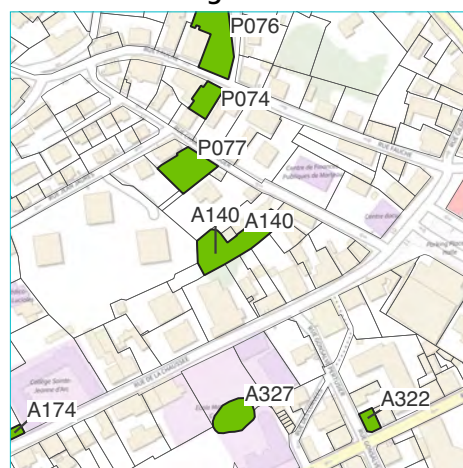
**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Jardin en longueur associé à une maison remarquable composée, en fond de parcelle, d'un boisement fourni.

Carte globale - Zoom n° 14



**Liens externes :**

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 90 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

# Morteau - A141

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

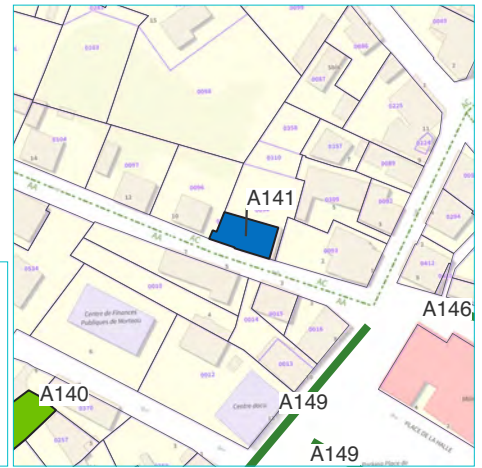
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057410&mlon=6.603116#map=17/47.057410/6.603116>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1880

## Éléments patrimoniaux associés :

Cette maison d'un seul étage sur rue se déploie sur un niveau supplémentaire sur la façade arrière. Elle présente un caractère rural, notamment grâce à son enduit grossier. Les encadrements d'ouverture sont réalisés en pierre de Montlebon, mais aussi en pierre calcaire blanche et en béton, montrant l'évolution de cette construction mais créant une hétérogénéité dommageable. Son socle en saillie est réalisé en pierre calcaire. En toiture, 2 lucarnes rampantes ont été réalisées, dont une avec balcon se prolongeant en façade de façon peu harmonieuse.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur le mur pignon Sud-Ouest.
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A142

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

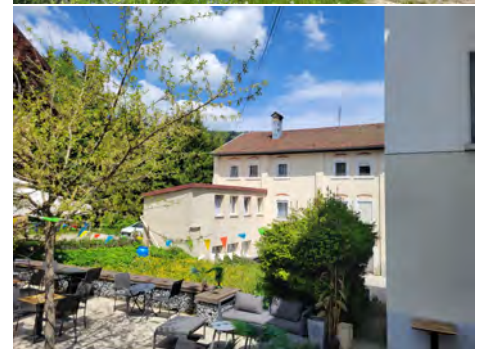
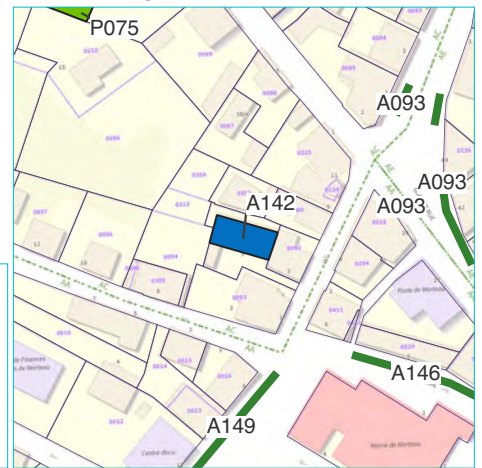
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057530&mlon=6.603510#map=17/47.057530/6.603510>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1907

## Éléments patrimoniaux associés :

linteau en arc segmentaire avec clé  
encadrement des ouvertures en béton et brique rouge



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- En cas de rénovation des encadrements des ouvertures, il conviendrait de déposer la peinture afin de retrouver les couleurs des briques et du béton initiales.

**Liens externes :**

# Morteau - A143

[Adresse]

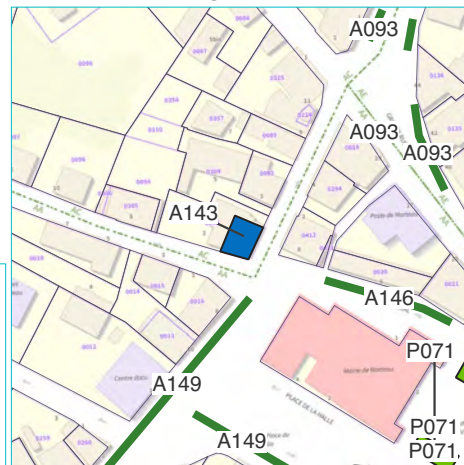
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057302&mlon=6.603606#map=17/47.057302/6.603606>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1900

**Éléments patrimoniaux associés :**



Cette construction comprenant commerce et logement doit son harmonie aux choix de couleurs réalisés, et au contraste de teintes provoqué. Sur rue, ses façades conservent des chaînages d'angle en pierre calcaire blanche et des encadrements d'ouverture en pierre de Montlebon, ainsi qu'un socle en saillie



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A144

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

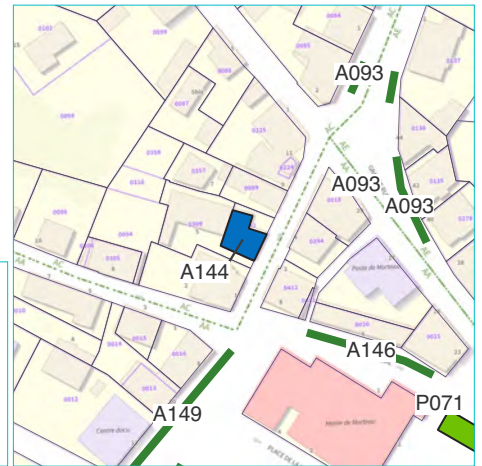
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057461&mlon=6.603700#map=17/47.057461/6.603700>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1882

## Éléments patrimoniaux associés :

Cette maison de ville au volume simple se distingue par les encadrements de ses ouvertures et chaînages d'angle en pierre de Montlebon, ainsi que son socle en pierre calcaire. La vitrine du commerce du rez-de-chaussée pourrait dialoguer davantage avec l'architecture existante.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A145

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

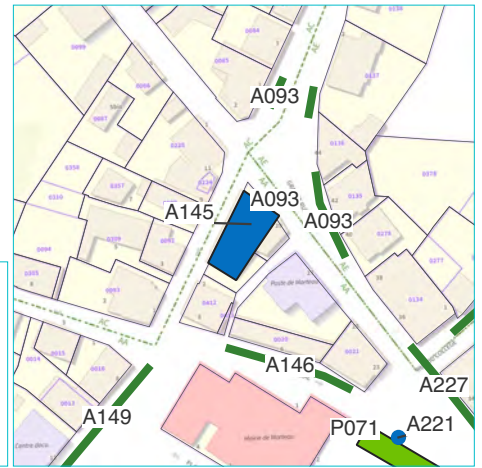
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057497&mlon=6.604056#map=17/47.057497/6.604056>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1870

## Éléments patrimoniaux associés :

Ce bâtiment datant de la deuxième moitié du XIXe siècle a subi plusieurs remaniements assez disparates. Quelques éléments intéressants subsistent : oculus, baies avec linteau en arc en plein-cintre (dont une baie multiple), lucarnes avec jambages sculptés et fronton... l'ensemble étant constitué de pierre de Montlebon.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver l'oculus inscrit sur le mur pignon Nord-Est.
- Conserver la baie multiple séparée par des meneaux avec un linteau en plein-cintre inscrite sur le mur pignon Nord-Est.
- Conserver les baies avec un linteau en plein-cintre inscrite sur le mur pignon Nord-Est.
- Conserver la matérialité des lucarnes jacobine (fronton et façade en pierre de Montlebon, joues et couverture en plomb).

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**



# Morteau - A146

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057101&mlon=6.604234#map=17/47.057101/6.604234>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Alignement d'arbres **Essence :** Tilleul

Bel alignement de jeunes tilleuls structurant pour la rue Barral. Il accompagne et met en valeur l'architecture toute en longueur du bâtiment communal "Barral".

Le sujet situé à l'entrée de la rue présente des signes de mauvaise santé (descente de cime) et une croissance plus faible que les autres arbres de l'alignement : la présence d'une bordure haute autour des fosses d'arbres limite l'approvisionnement en eau des racines dont ce premier sujet semble souffrir.

Carte globale - Zoom n° 14



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**RECOMMANDATIONS :**

- Le remplacement du premier arbre de l'alignement, en tenant compte d'une vigilance particulière pour l'arrosage les premières années, pourrait être à envisager, ainsi qu'une suppression de "morceaux" de bordure permettant un arrosage naturel par les eaux de ruissellement.

**Liens externes :**

# Morteau - A147

[Adresse]

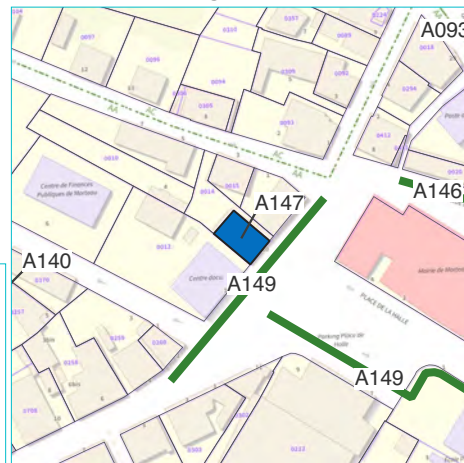
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057017&mlon=6.603263#map=17/47.057017/6.603263>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1850

**Éléments patrimoniaux associés :**



encadrements des ouvertures en pierre de Montlebon, en brique et en béton



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
  - Conserver la petite baie avec un linteau en plein-cintre inscrite sur le mur pignon Nord-Ouest.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A148

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056888&mlon=6.603099#map=17/47.056888/6.603099>

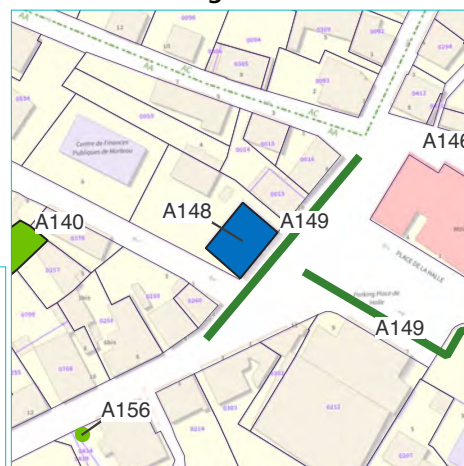
**Typologie :** Patrimoine public

**Entité :** Autre

**Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :

Les façades Sud-Est et Sud-Ouest de ce bâtiment sont marquées par la pierre de Montlebon. Les deux autres sont enduites. La façade donnant sur la place de la Halle offre une jolie composition. Pilastres marquant les travées, bandeaux, corniches, corbeaux, encadrements d'ouverture (dont certains sculptés avec linteau surmonté d'un fronton ou d'une corniche), balcons avec garde-corps en fer forgé... accentuent l'ordonnancement recherché. En toiture, trois lucarnes jacobines s'alignent avec les ouvertures en façade et les conduits de cheminée. Le socle en pierre de taille calcaire en saillie comprenant un double escalier offre une assise au bâtiment.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité de l'escalier à double volée inscrit sur la façade Sud-Est ainsi que le principe de garde-corps en fer forgé et la grille donnant accès au sous-sol.
- Conserver la matérialité des balcons inscrits sur la façade Sud-Est (corbeaux en pierre et garde-corps en fer forgé).
- Conserver la matérialité des lucarnes (façades et joues en zinc et couverture et rives en tuile).

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation de l'escalier, il conviendrait de remplacer le garde-corps actuel par un garde-corps en harmonie avec les autres ouvrages en ferronnerie présents en façade (plus ouvragés).

**Liens externes :**

# Morteau - A149

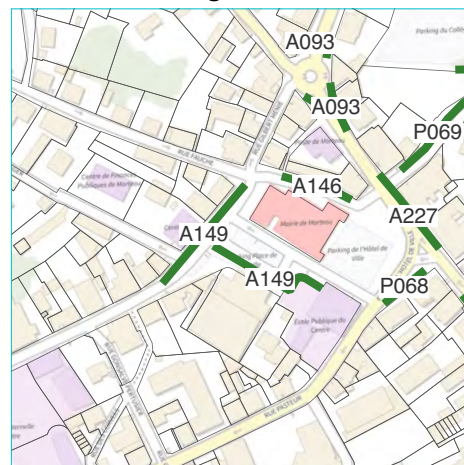
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056736&mlon=6.603550#map=17/47.056736/6.603550>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Alignement d'arbres **Essence :** Charme, Poirier...

La place de la Halle est maillée par des alignements de jeunes arbres ayant été plantés en 2016 et dessinant une trame formelle structurante pour les espaces publics du cœur de ville, aux abords de la mairie.

Carte globale - Zoom n° 14



L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A150

[Adresse]

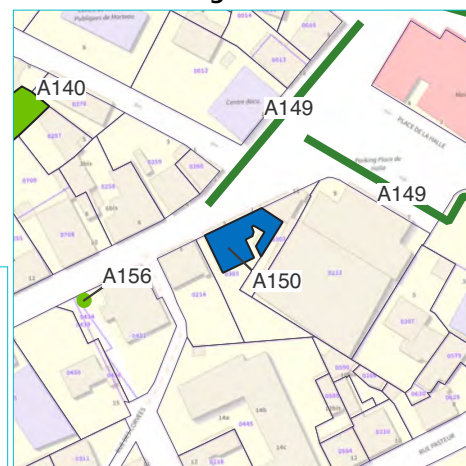
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056494&mlon=6.603067#map=17/47.056494/6.603067>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1870

## Éléments patrimoniaux associés :



Cet ensemble comprend 2 corps de bâtiment, l'un datant de la fin du XIXe siècle (côté Ouest) et l'autre de la première moitié du XXe siècle (côté Est). Le plus ancien est intéressant, offrant une façade sur rue symétrique aux étages, un faux colombage rouge et une lucarne pignon en trapèze couvrant le 2ème étage. Le second, plus simple, présente un oriel. Les toitures de ces deux bâtiments comprennent des demi-croupes.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
  - Conserver l'oriel inscrit sur le mur pignon Nord-Ouest.
  - Conserver le colombage rapporté.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A151

[Adresse]

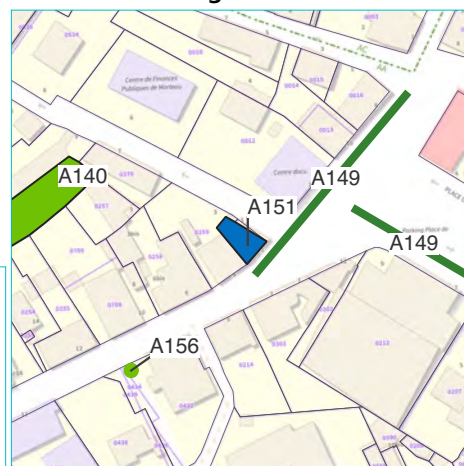
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056708&mlon=6.602872#map=17/47.056708/6.602872>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1880

## Éléments patrimoniaux associés :



Donnant sur la place de la Halle, ce bâtiment tient l'angle de la rue. Il possède des encadrements en pierre de Montlebon en rez-de-chaussée et au premier étage, deux balcons avec corbeaux et garde-corps simples en fer forgé qui habillent la façade sur rue (dont un filant au premier étage). Trois lucarne jacobines identiques habillent la toiture.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la matérialité des balcons inscrits sur le mur pignon Sud-Est (corbeaux en béton et garde-corps en fer forgé).
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A152

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

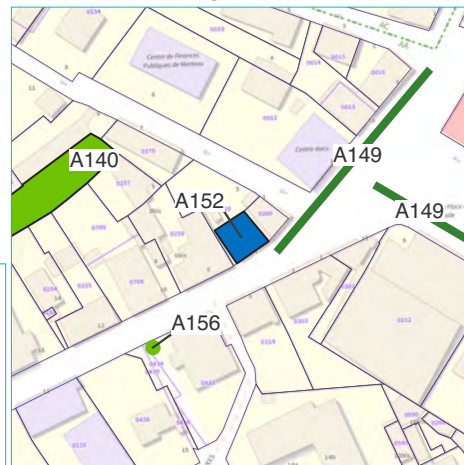
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056649&mlon=6.602773#map=17/47.056649/6.602773>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1880

## Éléments patrimoniaux associés :

Cet immeuble se distingue par sa façade marquée par la présence d'un ancien atelier d'horlogerie. Un petit balcon avec corbeaux et garde-corps ouvragé couronne l'entrée principale. Les chaînages d'angle et les encadrements d'ouverture des 3 premiers niveaux sont réalisés en pierre de Montlebon. Au 4ème étage, l'activité horlogère est clairement signifiée : six baies accolées en façade (avec encadrements en bois) et une lucarne rampante avec trois baies. Les façades pignons accueillent en outre chacune 2 oculus et une petite baie avec un linteau en plein-cintre. Le socle, en saillie, est marqué par une teinte plus sombre.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les oculus inscrits sur le mur pignon Nord-Ouest.
- Conserver la petite baie avec un linteau en plein-cintre inscrite sur chacun des murs pignons.
- Conserver la matérialité du balcon inscrit sur le mur pignon Sud-Est (consoles en pierre calcaire et garde-corps en fer forgé).
- Conserver la baie multiple séparée par des meneaux en bois inscrite sur le mur pignon Sud-Est.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-atelier-dhorlogerie-et-doutillage-roussel-simonin-puis-atelier-dinstruments-de-mesure-ia25001762>

# Morteau - A153

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

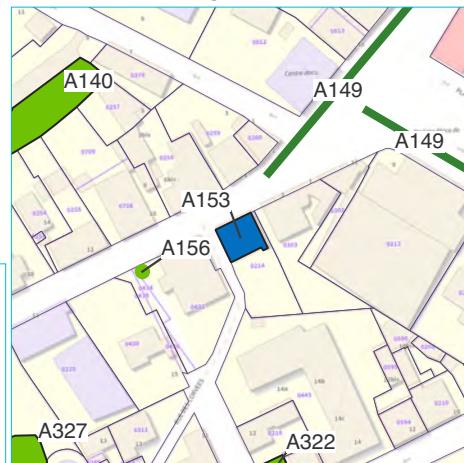
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056420&mlon=6.602804#map=17/47.056420/6.602804>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1850

## Éléments patrimoniaux associés :

Jardin privé, clos : A153



Bâtiment simple mais bien composé. Les murs pignons accueillent des petites baies avec linteau en plein-cintre. Des baies multiples sont également présentes en façade Sud-Ouest (actuellement condamnées), témoignant d'une ancienne activité horlogère. La façade Sud-Est comprend un petit balcon métallique avec garde-corps ouvragé. L'encadrement des ouvertures et les chaînages d'angle sont réalisés avec la pierre de Montlebon. Un socle en saillie en pierre calcaire blanche est dessiné sur les façades Nord-Ouest et Sud-Ouest.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les baies multiples séparées par des meneaux.
- Conserver les petites baies avec un linteau en plein-cintre inscrites sur les murs pignons.
- Conserver la matérialité du balcon inscrit sur le mur pignon Sud-Est (console et garde-corps avec volutes en fer forgé).

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-boichard-puis-lambert-ia25001761>



# Morteau - A154

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

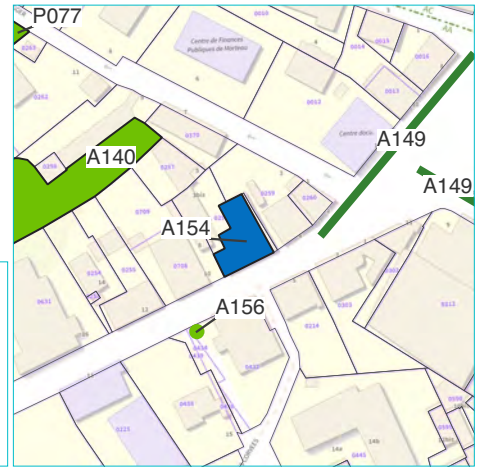
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056605&mlon=6.602577#map=17/47.056605/6.602577>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1850

## Éléments patrimoniaux associés :

La façade Sud-Ouest de cette construction, donnant sur la rue, utilise la pierre de Montlebon pour les encadrements d'ouverture et les chaînages d'angle. L'ordonnancement des ouvertures en façade se prolonge plus ou moins harmonieusement en toiture, avec une fenêtre de toit et deux lucarnes jacobines.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux qui ne devrait pas être en saillie par rapport aux encadrements des ouvertures en pierre de taille.

**Liens externes :**

# Morteau - A155

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

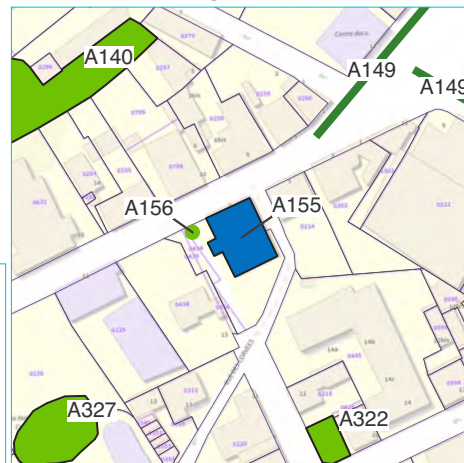
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056309&mlon=6.602577#map=17/47.056309/6.602577>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1870

## Éléments patrimoniaux associés :

Arbre remarquable : A156



Cette ancienne maison et atelier d'horlogerie, puis imprimerie dont on voit l'extension côté Sud, a connu un ravalement de façade récent. Sa toiture comprend des demi-croupes et intègre une lucarne rampante relativement imposante.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux qui ne devrait pas être en saillie par rapport aux encadrements des ouvertures en pierre de taille.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-de-numa-paicheur-puis-imprimerie-bobillier-ia25001763>

# Morteau - A156

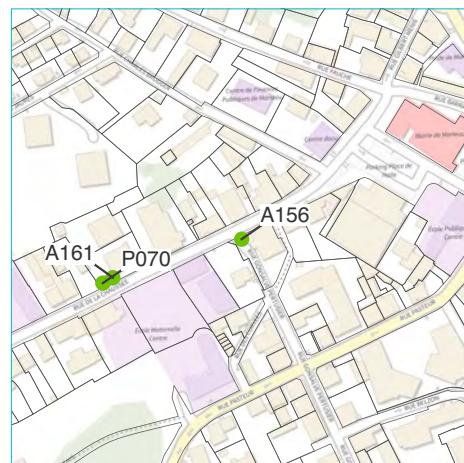
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056332&mlon=6.602367#map=17/47.056332/6.602367>

Zoom n° 14

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Orme

Orme isolé, situé sur le linéaire de la rue, au pied d'un mur-bahut maçonné accompagnant un immeuble remarquable. À la manière dont la base de son tronc est insérée au pied du mur, entouré d'enrobé bitumineux, on peut supposer qu'il est arrivé spontanément à partir d'une graine. Cette essence végétale est devenue relativement rare en raison de la graphiose (maladie cryptogamique) qui a causé sa quasi-disparition en Europe de l'Ouest durant la seconde moitié du XXème siècle.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**RECOMMANDATIONS :**

- Une taille moins fréquente et moins sévère serait bénéfique à la longévité de l'arbre et à sa résistance aux maladies.
- Afin d'accompagner son installation et lui permettre de se développer correctement (accès à l'eau, limiter le tassement...), une surface de bitume aux abords de son tronc pourrait être supprimé (cercle de diamètre 1,50 m a minima par exemple) et remplacé par un paillage organique.

**Liens externes :**

# Morteau - A157

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

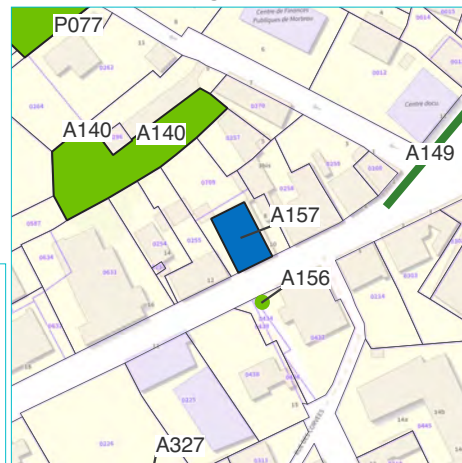
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056527&mlon=6.602290#map=17/47.056527/6.602290>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1880

**Éléments patrimoniaux associés :**



lucarne rampante et jacobine



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A158

[Adresse]

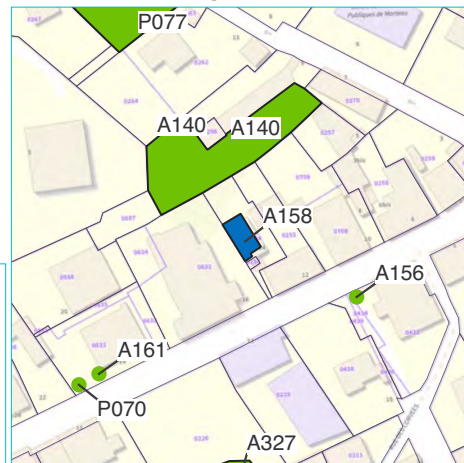
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056527&mlon=6.601879#map=17/47.056527/6.601879>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1896

## Éléments patrimoniaux associés :



Cet immeuble de la fin du XIXe siècle est une ancienne usine de montres accueillant également un logement. La présence de l'atelier au deuxième étage se signale par ses fenêtres d'atelier (dont certaines ont été bouchées).

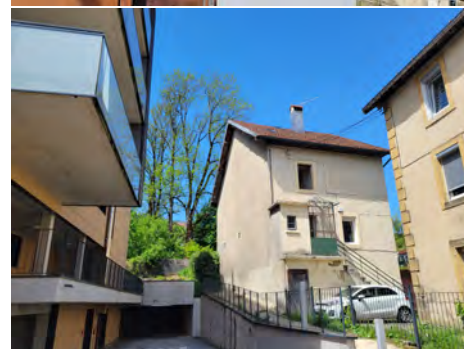
Deux ouvertures avec un linteau en plein-cintre sont inscrites sur le mur pignon Nord-Ouest, au troisième étage.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
- Conserver les petites baies avec un linteau en plein-cintre inscrites sur le mur pignon Nord-Ouest.

- Recommandations
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeubles-usine-dhorlogerie-usine-de-montres-jacquot-louvet-et-cie-et-atelier-dhorlogerie-de-jean-ia25001764>

# Morteau - A159

[Adresse]

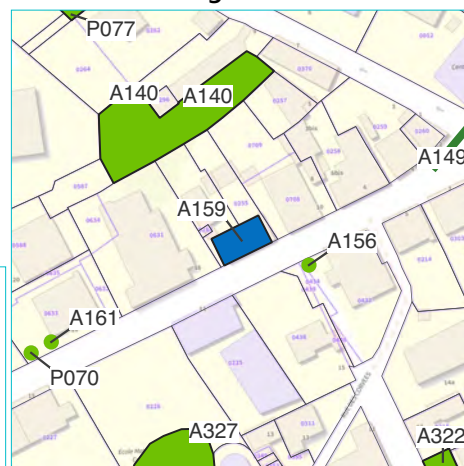
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056414&mlon=6.602078#map=17/47.056414/6.602078>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1893

## Éléments patrimoniaux associés :



Cet immeuble de la fin du XIXe siècle est un ancien atelier d'horlogerie. Il utilise la pierre de Montlebon pour les encadrements d'ouverture et les chaînages d'angle. Côté rue, on peut distinguer les parties logement, atelier (baies jumelées) et boutique (en rez-de-chaussée). Un socle en pierre de taille calcaire blanche marque l'assise du bâtiment.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau inscrites sur le mur pignon Sud-Est.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeubles-usine-dhorlogerie-usine-de-montres-jacquot-louvet-et-cie-et-atelier-dhorlogerie-de-jean-ia25001764>

# Morteau - A160

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

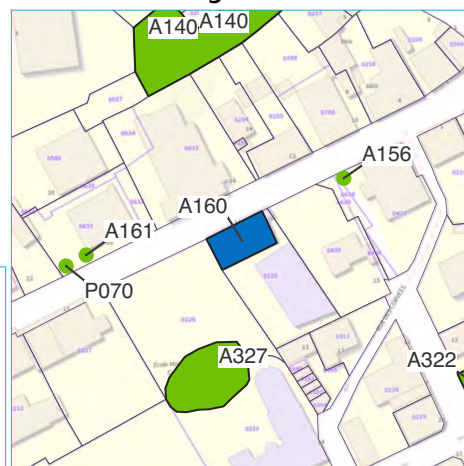
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056160&mlon=6.601911#map=17/47.056160/6.601911>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1890

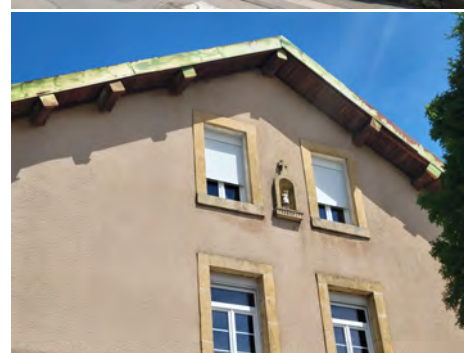
## Éléments patrimoniaux associés :

Ce bâtiment au volume simple appartient à une école privée. Il possède un fin socle en saillie en pierre de taille calcaire blanche. La pierre de Montlebon est utilisée pour l'encadrement des ouvertures, les chaînages d'angle et en partie basse de la façade Sud-Ouest, qui accueille également une niche en saillie.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la niche présente en façade Ouest.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A161

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056248&mlon=6.601300#map=17/47.056248/6.601300>

**Typologie :** Patrimoine domestique

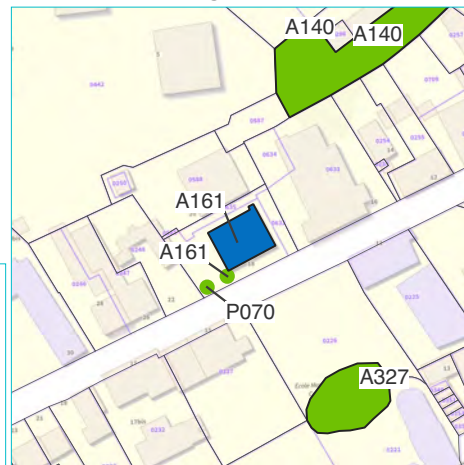
**Entité :** Maison remarquable **Date de construction :** 1745

## Éléments patrimoniaux associés :

Arbre remarquable : A161

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Cette demeure en surplomb et en retrait de la rue utilise la pierre de Montlebon pour les encadrements d'ouverture, les chaînages d'angle, bandeaux et corniches. Les ouvertures en façade possèdent un linteau en arc segmentaire (la plupart avec clé) et des persiennes. La toiture à croupe participe à la qualité de la bâtisse : haute et avec retroussis, elle est réalisée en petites tuiles et accueille symétriquement deux petites lucarnes jacobines au centre et 2 cheminées massives aux extrémités. Deux épis de faîtage viennent parfaire l'harmonie d'ensemble. Devant la maison, un petit jardin clos par un mur en pierre avec grille en fer forgé participe à sa mise en valeur.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les épis de faîtage et les retroussis de toit.
  - Conserver l'oculus.
  - Aucune extension n'est autorisée en façade et toiture.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable au pied du mur de soutènement.
  - Il conviendrait de déposer l'enduit ciment appliqué sur le mur de soutènement et de le remplacer par un enduit à base de chaux.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**



# Morteau - A161

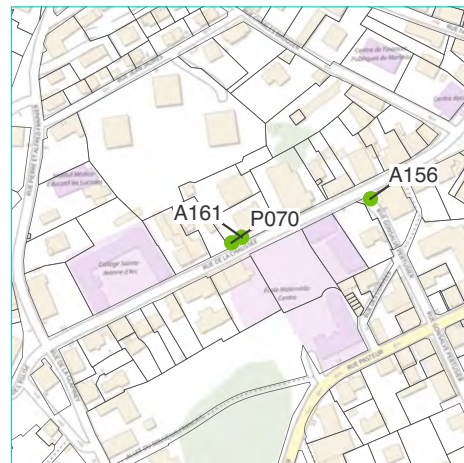
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056138&mlon=6.601229#map=17/47.056138/6.601229>

Zoom n° 14

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Marronnier d'Inde

Grand et vieux sujet en binôme avec un charme installés de part et d'autre de l'entrée véhicules, probablement anciennement accompagnés d'un portail en fer forgé, d'une maison bourgeoise du centre ancien de Morteau. Très marquant visuellement, il crée une véritable composition paysagère valorisant la bâtisse et participant à la qualité urbaine de la rue. Arbre signal.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A163

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

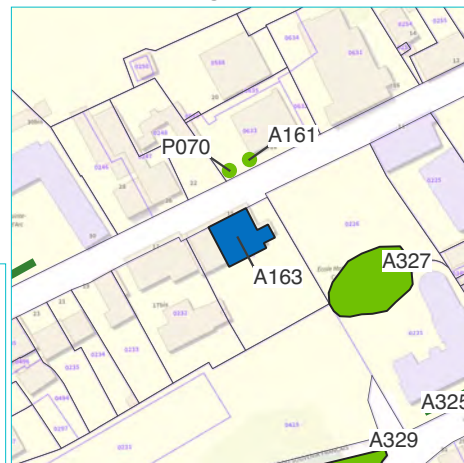
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055908&mlon=6.601172#map=17/47.055908/6.601172>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** ?

## Éléments patrimoniaux associés :

Haie, bosquet ou alignement d'arbres : A328



Ce bâtiment avec demi-croupes appartient à une école privée. Il possède un fin socle en saillie en pierre de taille calcaire blanche et utilise la pierre de Montlebon pour l'encadrement des ouvertures, les chaînages d'angle, les corniches et le mur pignon Sud-Ouest.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade et du mur soutènement en pierre calcaire.
  - Il conviendrait de déposer l'enduit ciment appliqué sur le mur de soutènement et de le remplacer par un enduit à base de chaux.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A164

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

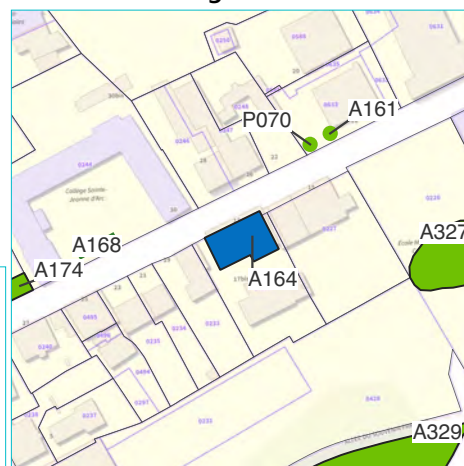
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055829&mlon=6.600824#map=17/47.055829/6.600824>

**Typologie :** Patrimoine public

**Entité :** Ecole

**Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



Ce bâtiment appartient à une école privée. La pierre de Montlebon est omniprésente : encadrement des ouvertures, chaînages d'angle, bandeaux...). Il possède un fin socle en saillie en pierre de taille calcaire blanche.

Au deuxième étage, une lucarne pignon massive, réalisée plus tardivement, intègre une baie jumelée. Elle crée une sorte de fronton qui assoit le caractère public de la construction.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A165

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

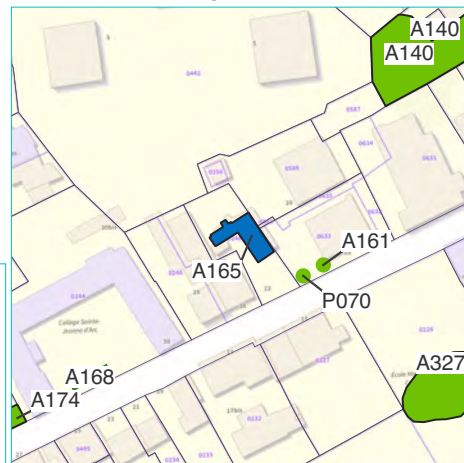
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056234&mlon=6.600893#map=17/47.056234/6.600893>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :

Ce bâtiment singulier se développe en angle droit autour d'une cour. La quasi-totalité des ouvertures est réalisée avec linteau en arc segmentaire (en pierre de Montlebon ou en brique) et possède des persiennes. En fond de cour, le mur Sud-Ouest possède deux baies jumelées. Un bandeau sculpté fait le lien entre les différentes façades de l'ensemble.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A166

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

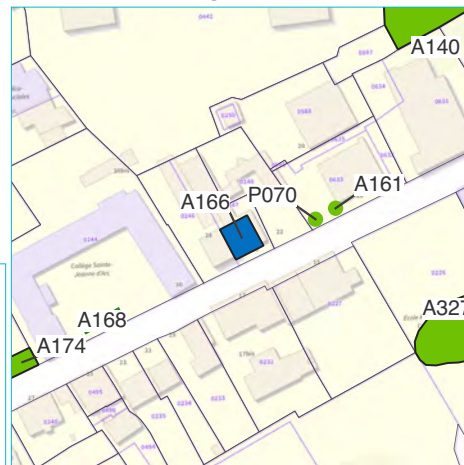
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056064&mlon=6.600814#map=17/47.056064/6.600814>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1925

## Éléments patrimoniaux associés :

Cet immeuble des années 1920, ancien atelier d'horlogerie avec logements, utilise le béton structuré pour les encadrements des ouvertures et les chaînages d'angle. Il propose aujourd'hui un jeu de teintes similaires pour l'ensemble des éléments de la façade : socle, murs, garde-corps du balcon, menuiseries, persiennes, chaînage d'angle, encadrement de baies... Des baies jumelées en façade Nord-Est témoignent de l'ancienne activité horlogère.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la matérialité du balcon inscrit sur le mur gouttereau Sud-Est (consoles en béton et garde-corps en fer forgé).
  - Conserver la baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur le mur pignon Nord-Est.

- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A167

[Adresse]

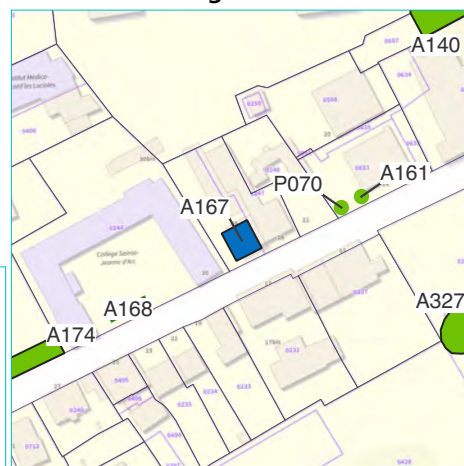
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056023&mlon=6.600699#map=17/47.056023/6.600699>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1925

## Éléments patrimoniaux associés :



Cet immeuble des années 1920, ancien atelier d'horlogerie avec logements, propose aujourd'hui un jeu de teintes similaires pour l'ensemble des éléments de la façade : socle, murs, garde-corps du balcon, menuiseries, persiennes, chaînage d'angle, bandeau, encadrement de baies... Deux lucarnes jacobines sont présentes en toiture.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeubles-et-ateliers-dhorlogerie-schild-et-cie-kuenzi-lascaugiraud-puis-de-la-societe-de-ia25001766>

# Morteau - A168

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056004&mlon=6.600124#map=17/47.056004/6.600124>

**Typologie :** Patrimoine public

**Entité :** Ecole

**Date de construction :** 1872

## Éléments patrimoniaux associés :

Haie, bosquet ou alignement d'arbres : A168



Ancienne usine d'horlogerie construite autour d'une cour, aujourd'hui école privée, cet ensemble de bâtiments témoigne autant du passé horloger de la ville que de sa vocation "publique". Sur ses façades Sud-Ouest et Nord-Est, de grandes baies multiples avec encadrement en brique et en arc segmentaire témoignent de l'activité horlogère passée. Leurs appuis forment un bandeau. Les parties latérales, a priori plus anciennes, utilisent la pierre de Montlebon pour l'encadrement des ouvertures et les chaînages d'angle. Côté Ouest, la toiture accueille 4 lucarnes jacobines. Côté Est, la façade Nord-Est accueille une grande diversité d'ouvertures, dont 2 baies en demi-lune.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées et multiples séparées par des meneaux.
  - Conserver les ouvertures en demi-lune.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, les pansements, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux qui ne devrait pas être en saillie par rapport aux encadrements des ouvertures et chaînages d'angle en pierre de taille.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-puis-usine-dhorlogerie-usine-de-boites-de-montre-des-ets-frainier-actuellement-ecole-primaire-ia25001768>

# Morteau - A168

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055835&mlon=6.600190#map=17/47.055835/6.600190>

Carte globale - Zoom n° 14

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Alignement d'arbres **Essence :** Tilleul

Uniques représentants arborés de la cour de l'école primaire Saint Jeanne d'Arc, les trois tilleuls alignés présents marquent la limite de la cour de l'école primaire avec la rue.



L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**



# Morteau - A169

[Adresse]

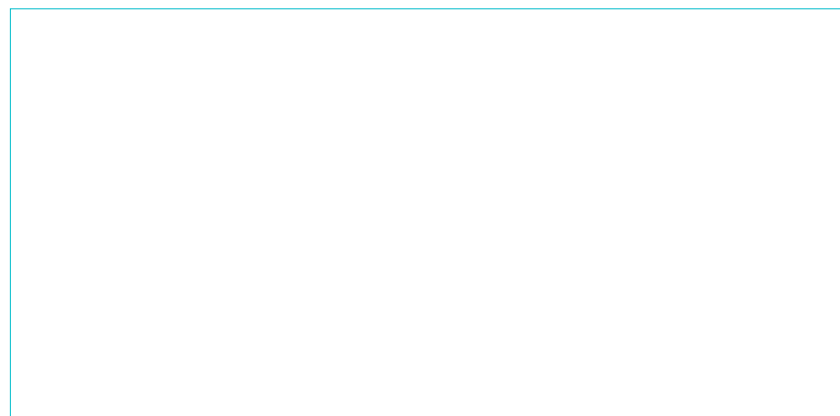
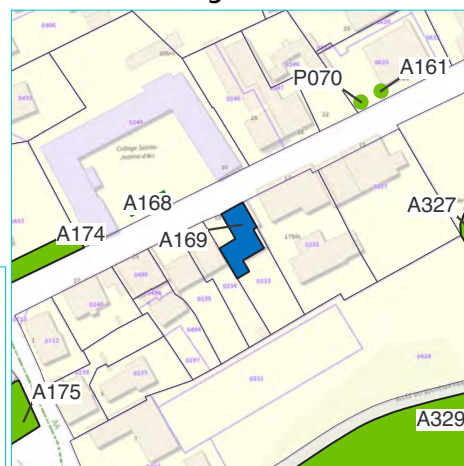
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055716&mlon=6.600587#map=17/47.055716/6.600587>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1800

**Éléments patrimoniaux associés :**



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A170

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

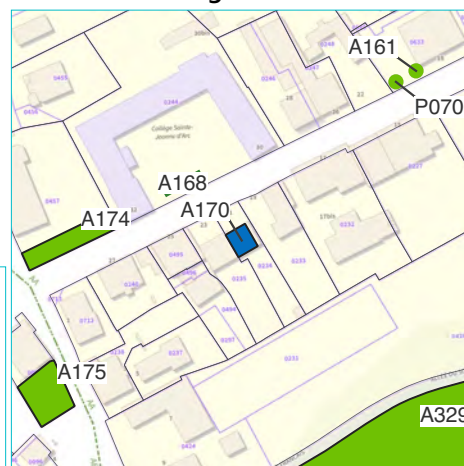
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055657&mlon=6.600436#map=17/47.055657/6.600436>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1870

**Éléments patrimoniaux associés :**



Pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle)



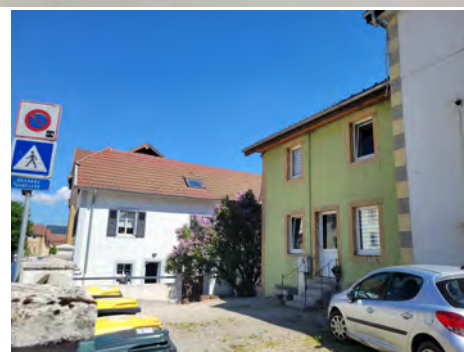
**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A171

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

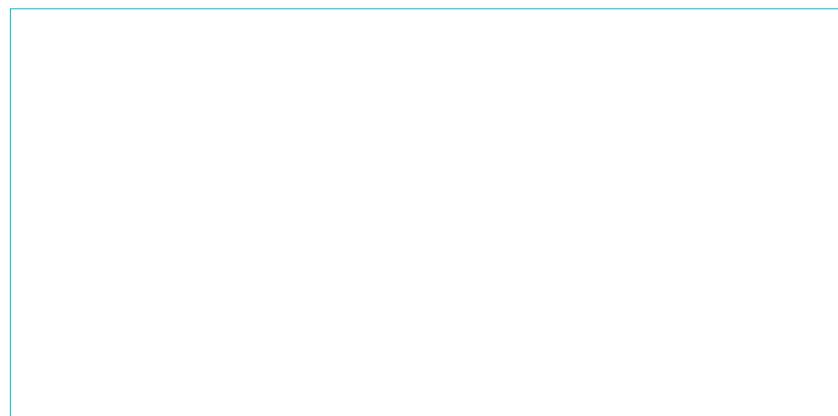
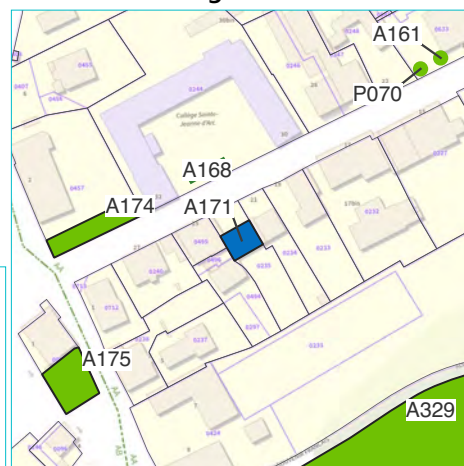
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055622&mlon=6.600326#map=17/47.055622/6.600326>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1897

**Éléments patrimoniaux associés :**



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A172

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

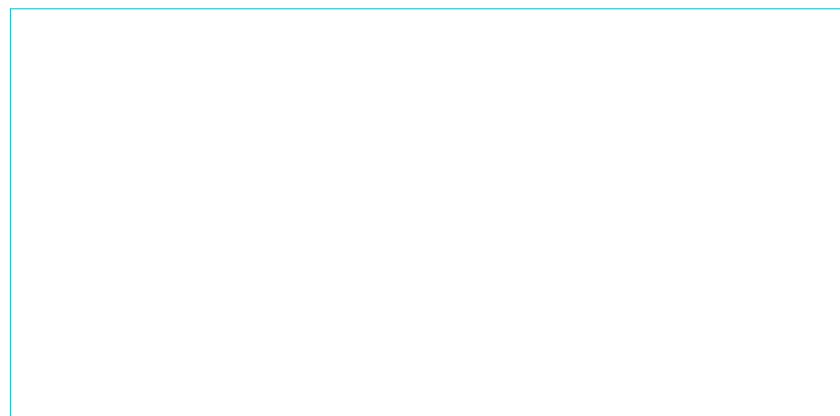
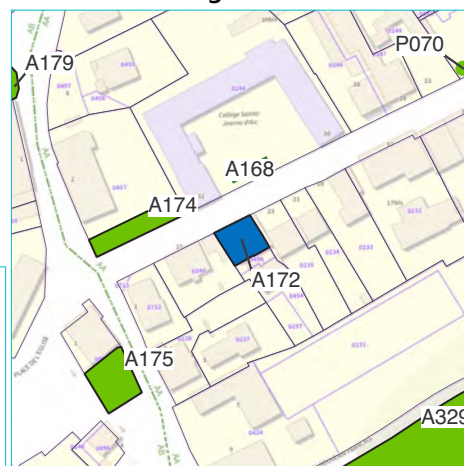
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055627&mlon=6.600142#map=17/47.055627/6.600142>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1880

**Éléments patrimoniaux associés :**



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées et multiples séparées par un meneau.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A173

[Adresse]

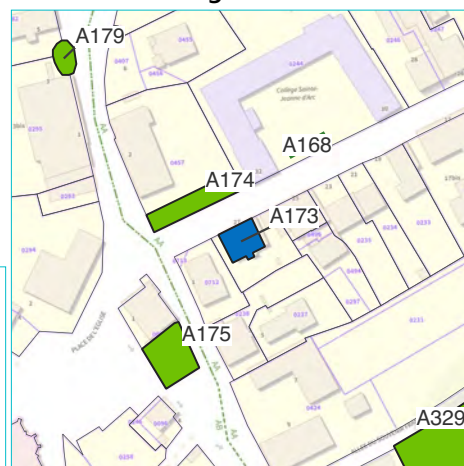
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055558&mlon=6.599887#map=17/47.055558/6.599887>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1870

## Éléments patrimoniaux associés :



Cette petite maison est le témoin évident d'une ancienne activité horlogère, avec dans les combles des baies multiples en façade Sud-Ouest et une lucarne rampante en bandeau en toiture. La façade Nord-Est accueille une baie triple avec linteau en arc en plein-cintre. Des persiennes sont présentes sur toutes les façades. La pierre de Montlebon est utilisée pour l'encadrement des ouvertures (notamment porte avec linteau sculpté), les chaînages d'angle, la corniche... Un socle en saillie en pierre calcaire blanche offre une assise au bâtiment.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la baie multiple séparée par des meneaux inscrite sur le mur pignon Sud-Ouest.
- Conserver la baie multiple séparée par des meneaux avec un linteau en plein-cintre inscrite sur le mur pignon Nord-Est.
- Conserver toutes les baies de la lucarne rampante.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-mauvais-becoulet-ia25001767>

# Morteau - A174

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055831&mlon=6.599464#map=17/47.055831/6.599464>

**Typologie :** Patrimoine domestique

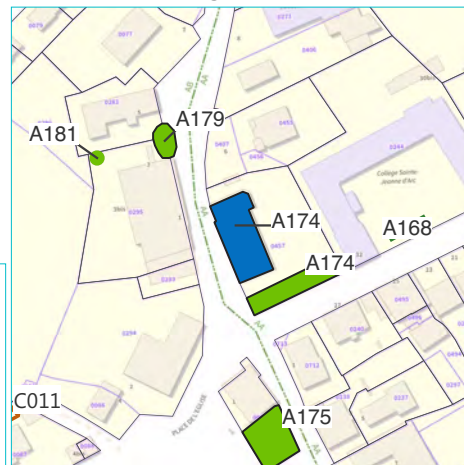
**Entité :** Immeuble remarquable **Date de construction :** 1800

## Éléments patrimoniaux associés :

Jardin privé, clos : A174

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Cet immeuble utilise la pierre de Montlebon pour l'encadrement des ouvertures des murs pignons, et la pierre calcaire blanche pour l'encadrement des ouvertures des murs gouttereaux) et les chaînages d'angle. Dans la toiture à demi-croupes, des lucarnes jacobines à une baie et à deux baies avec meneau ont été créées. La sous-face de l'avancée de toit avec redans est réalisée en bois.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau inscrites sur la façade Nord-Ouest.
- Conserver la matérialité des lucarnes jacobine (façade avec fronton en pierre de Montlebon, joues et couverture en zinc).
- Conserver la sous-face des avancées de toit en bois avec redans.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade et au pied du mur maçonné en pierres calcaires.
- Il conviendrait de retrouver un enduit à base de chaux à l'endroit où les moellons calcaires sont restés apparents afin de les protéger.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux qui ne devrait pas être en saillie par rapport aux encadrements des ouvertures et chaînages d'angle en pierre de taille.

**Liens externes :**

# Morteau - A174

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055681&mlon=6.599689#map=17/47.055681/6.599689>

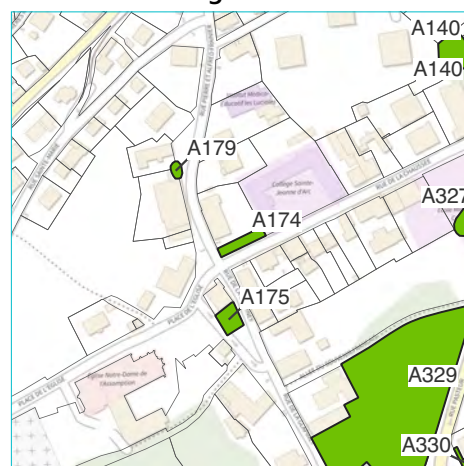
**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Petite bande de jardin inscrite entre deux murs en pierre maçonnée. Combinant finement valeur ornementale et vivrière, le jardin, longeant la rue, est associé à l'immeuble remarquable situé en haut de parcelle, proposant une interface intéressante entre la rue et la bâtisse habitée.

Carte globale - Zoom n° 14



**Liens externes :**

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 95 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

# Morteau - A175

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055349&mlon=6.599455#map=17/47.055349/6.599455>

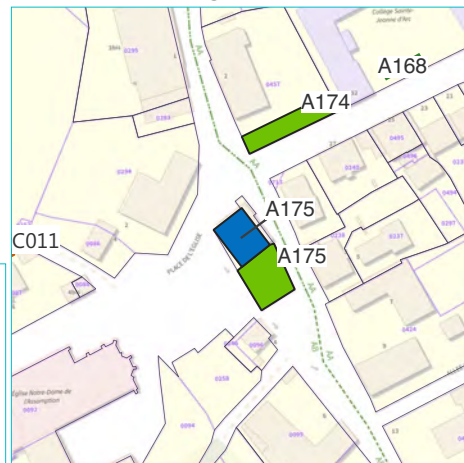
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1850

## Éléments patrimoniaux associés :

Jardin privé, clos : A175



Cette bâtisse massive date du milieu du XIXe siècle. -En surplomb de la rue, elle conserve une qualité esthétique du fait de l'utilisation de la pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, enduit façade Sud-Est), son toit à demi-croupe, ses baies jumelées sur les murs pignons, ses petites baies en demi-lune et ses grandes baies à trois vantaux en façade Nord-Ouest. Un mur en pierre maçonnerie accompagne la construction le long de la rue et crée l'enceinte pour d'un jardin devant la bâtisse, participant à sa mise en scène.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau inscrites sur les murs pignons.
- Conserver les ouvertures en demi-lune inscrites sur le mur pignon Nord-Ouest.
- Conserver la matérialité des deux baies importantes inscrites sur le mur pignon Nord-Ouest (baies à trois vantaux avec imposte centrale, encadrement en pierre calcaire blanche et linteau en bois).

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**



# Morteau - A175

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055226&mlon=6.599556#map=17/47.055226/6.599556>

**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Petit jardin implanté dans le prolongement de la façade Sud-Est d'une maison remarquable ancienne et dessiné par un muret de soutènement en pierre maçonnée, faisant la jonction avec les routes en faisant le tour.

Carte globale - Zoom n° 14



**Liens externes :**

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 80 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

# Morteau - A176

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055306&mlon=6.600060#map=17/47.055306/6.600060>

**Typologie :** Patrimoine d'activités

**Entité :** Atelier, Manufacture

**Date de construction :** 1901

## Éléments patrimoniaux associés :



Cette construction fin XIXe - début XXe a connu une activité horlogère en lien avec la construction limitrophe. Elle possède des encadrements d'ouverture en pierre de Montlebon. L'activité horlogère est marquée par de nombreuses baies multiples, en rez-de-chaussée et à l'étage, dont certaines ont été murées. Les baies de l'étage accueillent des linteaux en arc segmentaire.



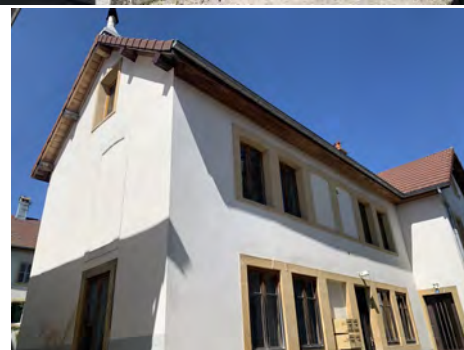
## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
- En cas de rénovation, il conviendrait de déposer le remplissage des baies murées et de retrouver des menuiseries.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-de-camille-mauvais-ia25001769>

# Morteau - A177

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

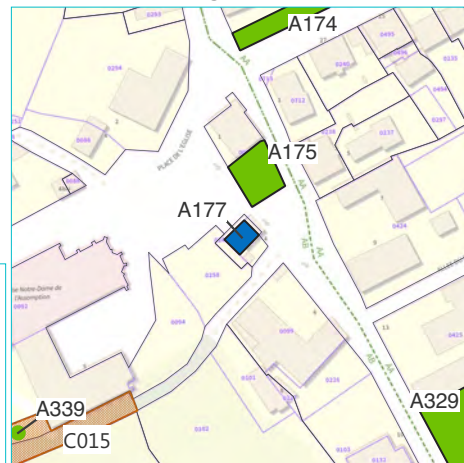
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055039&mlon=6.599476#map=17/47.055039/6.599476>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1875

**Éléments patrimoniaux associés :**



persiennes  
linteau en arc segmentaire avec clé



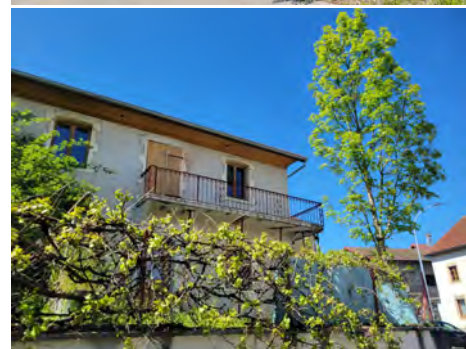
**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
- En cas de rénovation du balcon, il conviendrait de conserver le garde-corps en fer forgé.



**Liens externes :**

# Morteau - A178

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055482&mlon=6.599077#map=17/47.055482/6.599077>

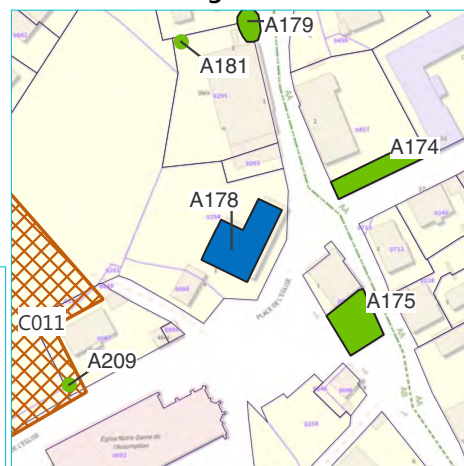
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Presbytère

**Date de construction :** 1749

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui



Presbytère au XVI<sup>e</sup> siècle, bureau de douane au début du XX<sup>e</sup> siècle, école d'horlogerie au milieu du XX<sup>e</sup> siècle (créant une extension en béton), l'actuelle "MJC" en surplomb de la rue se remarque par sa masse imposante. Elle se distingue aussi par l'utilisation de la pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, bandeau), ses ouvertures avec linteau en arc segmentaire avec clé, ses appuis de baies formant bandeau, son oculus (façade Nord-Ouest), sa toiture à croupe avec retroussis, ses lucarnes rampantes et son conduit de cheminée. Le mur de soutènement maçonné en pierre de taille renforce la stature de la construction.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les baies jumelées et multiples séparées par des meneaux.
- Conserver l'oculus inscrit sur la façade Nord-Ouest.
- Conserver les retroussis de toit.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux à minima sur la construction patrimoniale.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/presbytere-puis-bureau-de-douane-bureau-de-la-garantie-ecole-professionnelle-ecole-dhorlogerie-et-ia25001770>

# Morteau - A179

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055860&mlon=6.599108#map=17/47.055860/6.599108>

**Typologie :** Patrimoine public

**Entité :** Autre

**Date de construction :** ?

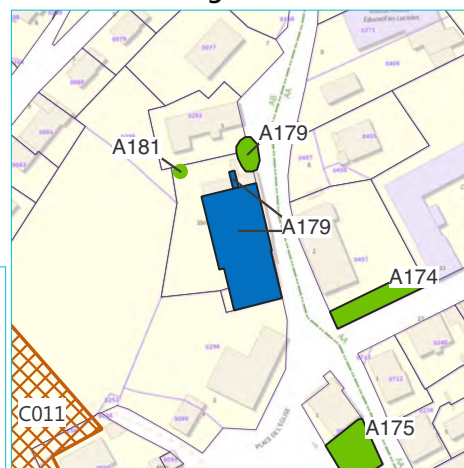
## Éléments patrimoniaux associés :

Haie, bosquet ou alignement d'arbres : A179

Arbre remarquable : A181

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Ancien hôpital, cette bâtisse massive se caractérise par ses façades Nord-Est et Sud-Est en pierre de Montlebon apparentes, et une porte sur rue avec imposte en arc en plein cintre avec clé et jambages formant pilastre. Les autres façades, enduites, sont marquées par les encadrements d'ouverture, chaînages d'angle, bandeaux et corniches en pierre de Montlebon également. Les fenêtres sont complétées par des persiennes. Le toit à croupes accueille 4 lucarnes capucines. Le mur d'enceinte est également réalisé en pierre de taille. Un bosquet d'arbres et un arbre remarquable sont présents sur le terrain associé à la construction.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les croupes.
  - Conserver la matérialité de l'escalier inscrit sur la façade Nord-Est marquant l'entrée (marche et perron en pierre de taille).
  - Conserver la matérialité de la porte d'entrée donnant sur rue.

- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/dossiers-inventaire/hopital-ia00013904>

# Morteau - A179

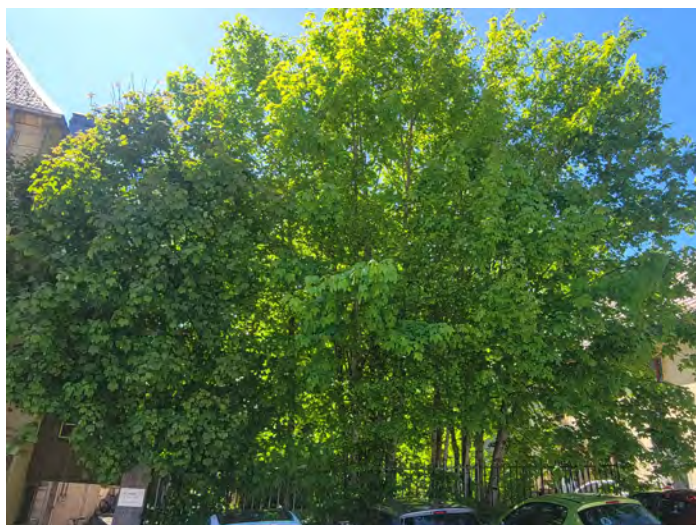
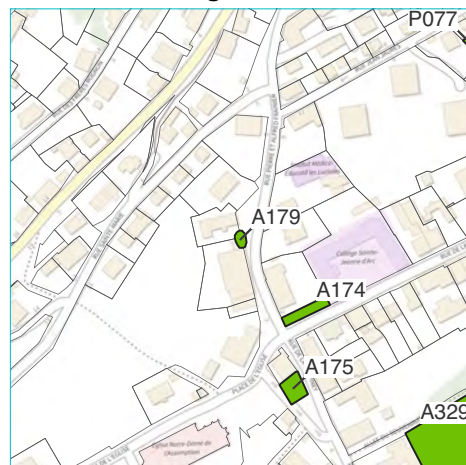
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056128&mlon=6.599151#map=17/47.056128/6.599151>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Bosquet d'arbres      **Essence :** Érables

Bosquet d'arbres faisant une liaison visuelle entre le bâtiment de l'ancien hôpital et la maison remarquable situés à proximité. S'inscrit en accompagnement du mur-bahut maçonné surmonté d'une grille en fer forgé. Accompagne et conforte le linéaire de la rue.

Carte globale - Zoom n° 14



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A180

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056223&mlon=6.598951#map=17/47.056223/6.598951>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** ?

## Éléments patrimoniaux associés :

Haie, bosquet ou alignement d'arbres : A179



Cette construction associée initialement à l'ancien hôpital se remarque par l'utilisation de la pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, pilastre), son socle en saillie en pierre calcaire blanche, ses ouvertures en arc en plein-cintre en rez-de-chaussée et sa zinguerie en cuivre.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les baies avec un linteau en béton en plein-cintre inscrites sur le mur pignon Nord-Est.
- Conserver la baie avec un linteau en béton en plein-cintre avec une clé saillante inscrite sur le mur gouttereau Sud-Est.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de déposer tous les joints ciment appliqués sur les fissures et entre les pierres calcaires des encadrements des ouvertures et de retrouver un mortier à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A181

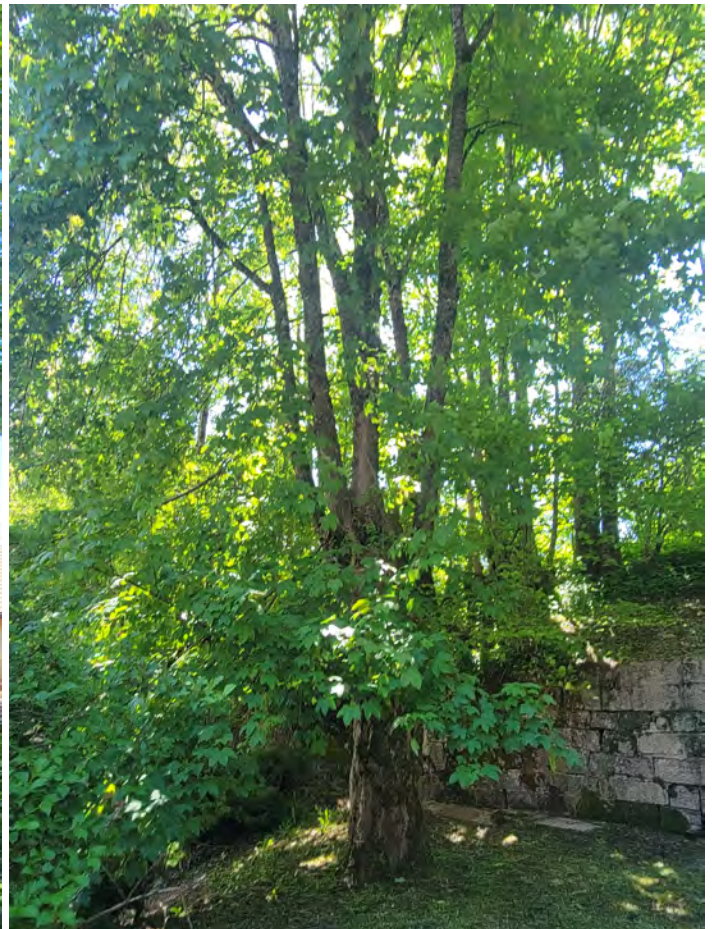
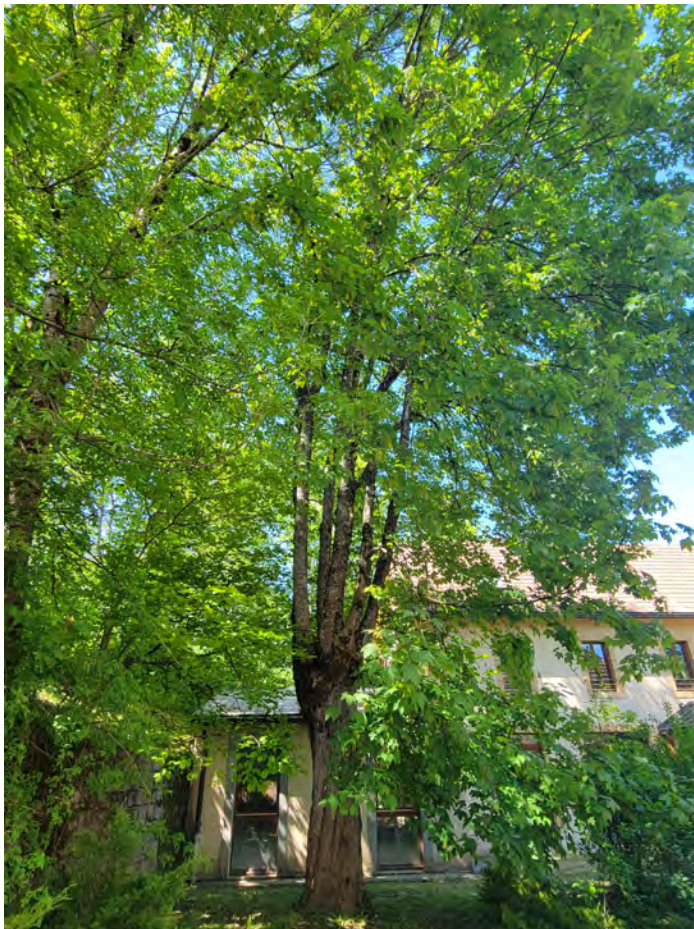
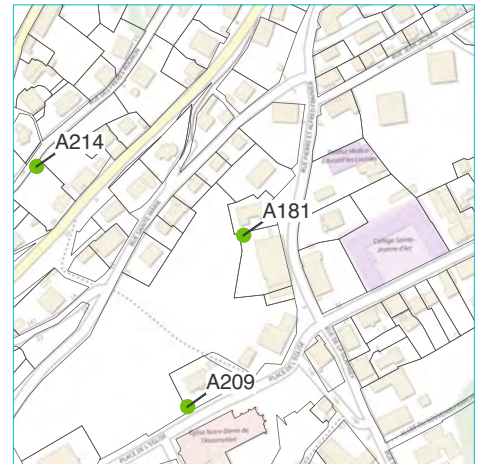
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056086&mlon=6.598852#map=17/47.056086/6.598852>

Zoom n° 14

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Érable

Beau sujet vigoureux installé à l'arrière de l'ancien hôpital accueillant aujourd'hui des logements, dans un jardin clos de mur.



L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**



# Morteau - A182

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

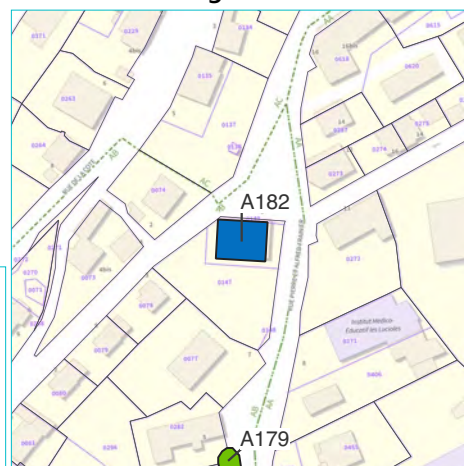
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056796&mlon=6.599246#map=17/47.056796/6.599246>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1800

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui



Cette construction inscrite dans la pente se caractérise par l'utilisation de la pierre de Montlebon (encadrement des ouvertures, chaînages d'angle), ses baies jumelées, ses ouvertures avec linteau en arc segmentaire, ses demi-lunes en façades pignons et son socle en saillie réalisée en pierre calcaire blanche. Le jardin côté Sud-Est est maintenu par un très beau mur en pierre, de gros appareillage.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les ouvertures en demi-lune inscrites sur les murs pignons.
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, les joints ciment devraient être déposés et remplacés par des joints à base de chaux.
  - Il conviendrait de retrouver un enduit à base de chaux à l'endroit où les moellons calcaires sont restés apparents afin de les protéger.



**Liens externes :**

# Morteau - A184

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057387&mlon=6.600501#map=17/47.057387/6.600501>

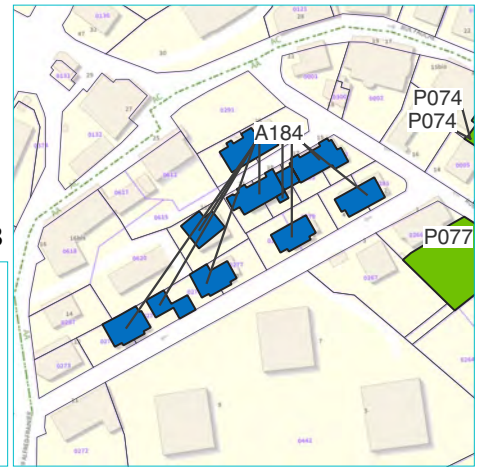
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Ensemble urbain

**Date de construction :** 1930-1933

## Éléments patrimoniaux associés :

Cet ensemble urbain est composé de bâtiments pour la plupart mitoyens suivant le modèle des cités ouvrières, avec une place particulière pour les jardins, donnant sur la rue. Les constructions se caractérisent par un socle en béton enduit en saillie, la présence de baies jumelées, des encadrements d'ouverture en béton, la présence de persiennes et de modénatures en façade et/ou en sous-face sur certaines constructions.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver le principe des jardins avec haie et clôture basse.
- Les éventuels garages devront être en recul de la rue ou en alignement avec les maisons.
- Conserver les modénatures en sous-face de toiture lorsqu'elles existent.
- Conserver l'harmonie des couleurs des façades.

### • Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A185

[Adresse]

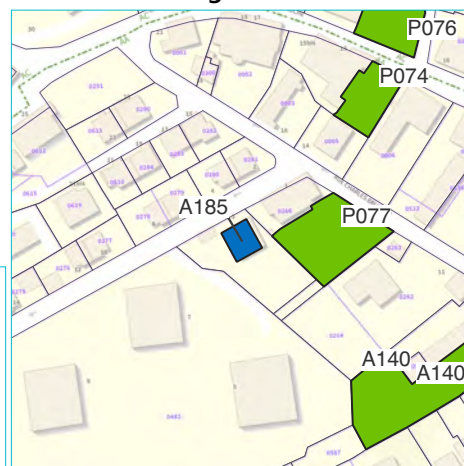
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057241&mlon=6.601032#map=17/47.057241/6.601032>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable **Date de construction :** 1938

## Éléments patrimoniaux associés :



modénatures en béton (socle, bandeau, encadrements des ouvertures)

appuis de baies formant bandeau

lucarnes rampantes, persiennes

activité horlogère : maison et atelier



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver l'épis de faîtage et les retroussis de toit.
  - Conserver la matérialité de l'auvent inscrit sur la façade Nord-Ouest (consoles en béton et couverture à trois pans tuiles plates écaille de poisson).

- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-de-paul-vuillin-puis-de-louis-dornier-ia25001778>

# Morteau - A186

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

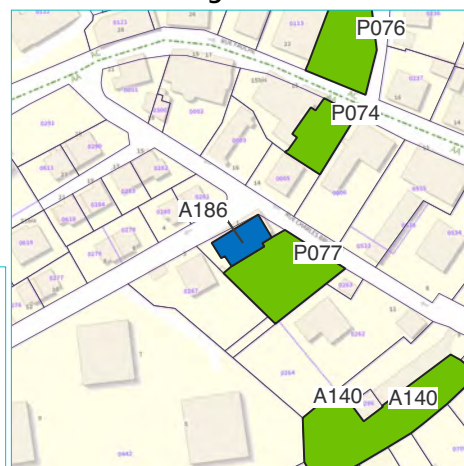
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057344&mlon=6.601255#map=17/47.057344/6.601255>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1935

## Éléments patrimoniaux associés :

Jardin privé, clos : P077



Cet immeuble témoigne de l'architecture du milieu du XXe siècle, avec sa silhouette aux balcons arrondis, ses modénatures en béton (socle, bandeau, encadrement des ouvertures...), sa toiture à croupes et larges débords.

Le vaste jardin qui l'accompagne offre une vue sur la construction.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A187

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057642&mlon=6.601222#map=17/47.057642/6.601222>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :

activité horlogère : maison et atelier  
 linteau briques en arc segmentaire avec clé  
 avant-corps de bâtiment à deux niveaux (WC) et bûcher inscrit façade Nord-Est



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les retroussis de toit.
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
  - Conserver les ouvertures en demi-lune inscrites sur le mur gouttereau Nord-Ouest.
  - Conserver les baies avec un linteau en plein-cintre inscrites sur le mur gouttereau Nord-Ouest.
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-des-ets-georges-schwartzmann-ia25001777>

# Morteau - A188

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056838&mlon=6.601763#map=17/47.056838/6.601763>

**Typologie :** Patrimoine domestique

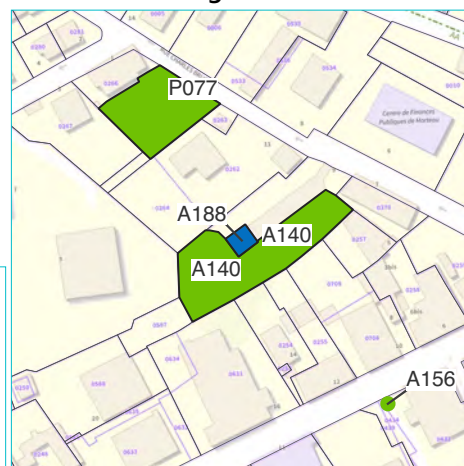
**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1908

## Éléments patrimoniaux associés :

Haie, bosquet ou alignement d'arbres : A140

Jardin privé, clos : A140



La composition de la façade et de la toiture à quatre pignons de cette villa discrète, protégée en cœur d'îlot par un bâtiment longitudinal, en fond un bâtiment unique. Elle se caractérise par ses ouvertures avec linteau en arc segmentaire avec clé, son bardage bois en partie haute des 4 pignons, ses modénatures en pierre calcaire (socle, corniches, encadrement des ouvertures), ses persiennes et ses façades matricées.

Un jardin et un bosquet d'arbres participent à la qualité de l'ensemble.



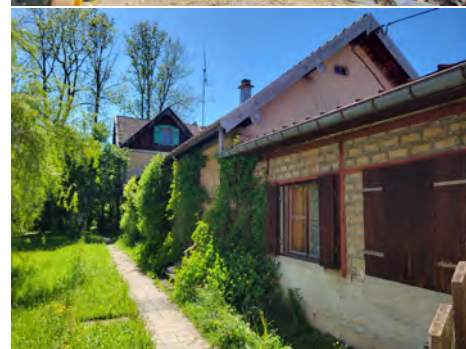
## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la forme de la toiture.
- Conserver la matérialité des façades (pierre de taille et bardage bois).
- Conserver les baies multiples séparées par des meneaux.
- Conserver les lambrequins d'ornement sculptés inscrits sur les rives des murs pignons.
- Conserver la matérialité du perron inscrit sur la façade Sud-Est.

### • Recommandations

Pas de recommandations



**Liens externes :**

# Morteau - A189

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

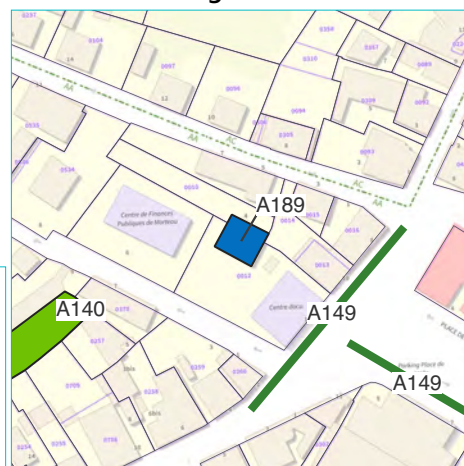
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057106&mlon=6.602919#map=17/47.057106/6.602919>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1900

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en pierre calcaire blanche et de Montlebon (socle, encadrements des ouvertures)



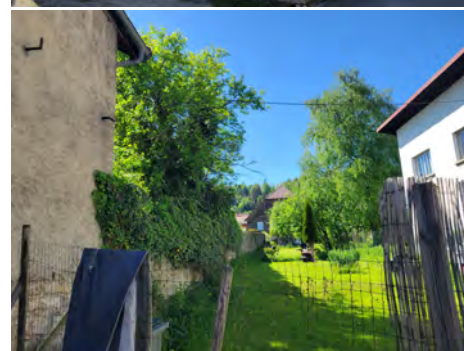
**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

- Conserver l'avancée de toit importante soutenue par des poutres de bois inscrite sur le mur gouttereau Sud-Ouest.
- Conserver l'ouverture en demi-lune inscrite sur le mur pignon Sud-Est.

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



**Liens externes :**

# Morteau - A190

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057832&mlon=6.599022#map=17/47.057832/6.599022>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1780

## Éléments patrimoniaux associés :

Haie, bosquet ou alignement d'arbres : P078



Cette maison individuelle, avec un balcon d'angle de belle facture et un garage attenant, s'inscrit intelligemment dans la pente. Elle possède des modénatures en brique ou en pierre calcaire (socle, encadrements des ouvertures, bandeaux, chaînages d'angle). Certaines ouvertures sont réalisées avec linteau en arc segmentaire (avec clé pour celles inscrites en façade Nord-Ouest). Une annexe sur rue accompagne la construction. Un bosquet d'arbres remarquable est présent en partie Sud-Est de la parcelle.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
- Conserver la matérialité du balcon d'angle (console en pierre calcaire et garde-corps en acier).
- Conserver la matérialité de l'annexe inscrite dans la pente (modénatures en brique, toiture à deux pans).

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**



# Morteau - A191

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

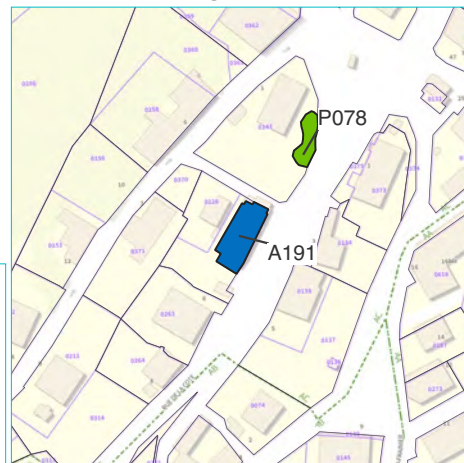
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057463&mlon=6.598855#map=17/47.057463/6.598855>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1890

## Éléments patrimoniaux associés :

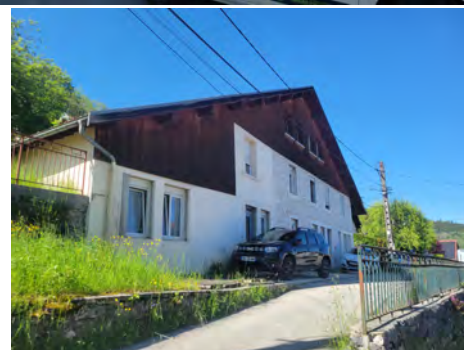


Située en partie haute de la commune, cette ancienne ferme (construite à la fin du XIXe) a connu une rénovation récente. Réalisée en pierre calcaire blanche, elle se caractérise par ses baies jumelées en rez-de-chaussée et son bardage bois en partie haute. Elle bénéficie d'un accès indépendant dont le mur de soutènement en pierre participe à la facture rurale de l'ensemble.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la baie multiple séparée par des meneaux inscrite sur le mur pignon Sud-Est.
  - Aucune extension n'est autorisée sur le mur pignon Sud-Est.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de retrouver un enduit à base de chaux à l'endroit où les moellons calcaires sont restés apparents afin de les protéger.



**Liens externes :**

# Morteau - A192

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

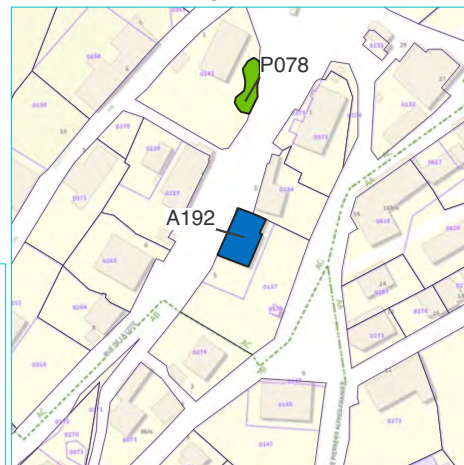
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057291&mlon=6.599103#map=17/47.057291/6.599103>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** ?

## Éléments patrimoniaux associés :

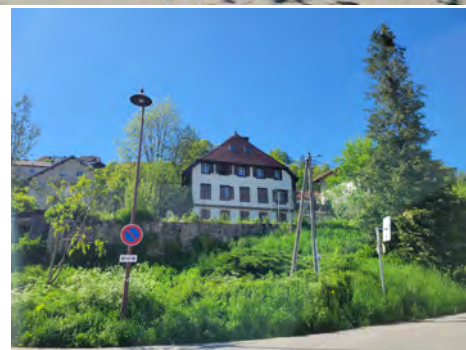


Cette maison compose intelligemment avec la pente du terrain. Elle se caractérise par son soubassement en pierre de taille et sa baie jumelée en façade Nord-Ouest, ses encadrements de baies en bois peint ou en pierre de Montlebon et ses volets pleins. Son toit est doté de larges demi-croupes, d'une haute cheminée et d'épis de faitage.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les épis de faitage.
  - Conserver la baie jumelée séparée par un meneaux inscrite sur le mur pignon Nord-Ouest.



- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - Il conviendrait de revêtir d'un enduit à base de chaux le socle du mur pignon Nord-Ouest afin de protéger les moellons calcaires restés apparent.

**Liens externes :**

# Morteau - A195

[Adresse]

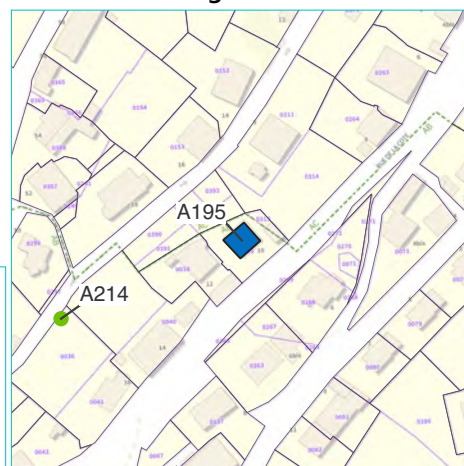
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056760&mlon=6.597878#map=17/47.056760/6.597878>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable **Date de construction :** 1921

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en brique et béton (socle, encadrements des ouvertures, chaînages d'angle)  
linteau en arc segmentaire avec clé



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A196

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056712&mlon=6.597658#map=17/47.056712/6.597658>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1920

## Éléments patrimoniaux associés :



encadrements des ouvertures et chaînages d'angle marqués par deux couleurs



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A197

[Adresse]

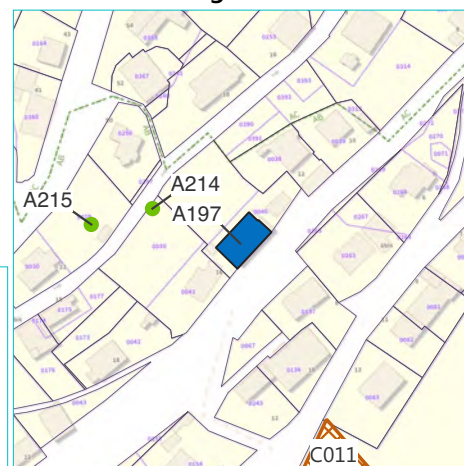
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056446&mlon=6.597466#map=17/47.056446/6.597466>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1870

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en pierre calcaire et béton (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle)



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.  
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



**Liens externes :**

# Morteau - A198

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056322&mlon=6.597271#map=17/47.056322/6.597271>

**Typologie :** Patrimoine domestique

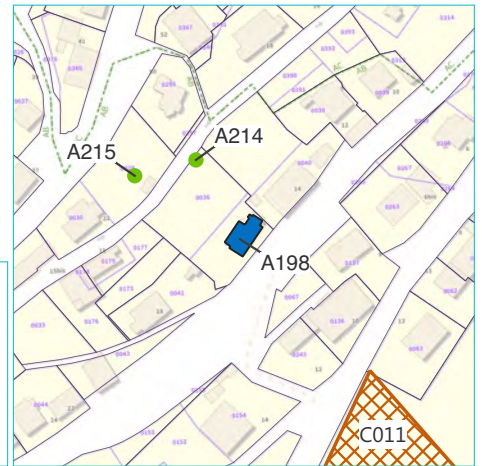
**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :

Arbre remarquable : A214

arbre  
principe de double fenêtre  
modénatures en brique et béton (encadrements des ouvertures)  
linteaux en arc segmentaire



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur le mur gouttereau Sud-Est.
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A199

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056077&mlon=6.597646#map=17/47.056077/6.597646>

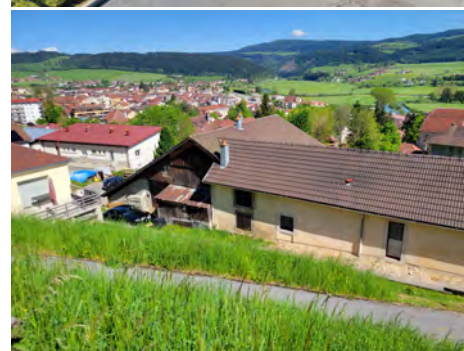
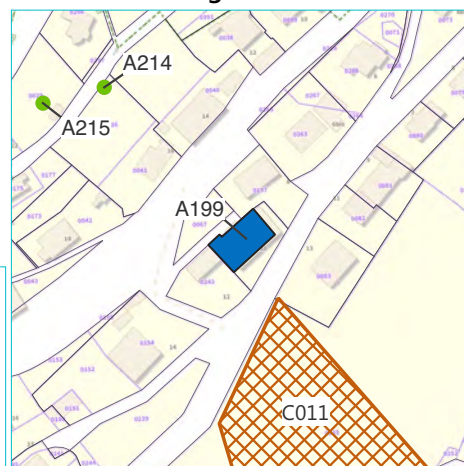
**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1737

## Éléments patrimoniaux associés :

Cette ancienne ferme au volume imposant est relativement discrète. Sa lambrequine en rang pendu en encorbellement sur consoles en bois et demi-berceau en partie haute du mur pignon Sud-Est et ses ouvertures avec linteau en arc segmentaire du rez-de-chaussée lui confèrent une réelle qualité architecturale.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, les joints ciment devraient être déposés et remplacés par des joints à base de chaux.
- Il conviendrait de retrouver un enduit à base de chaux à l'endroit où les moellons calcaires sont restés apparents afin de les protéger.
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

**Liens externes :**

# Morteau - A200

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056096&mlon=6.596825#map=17/47.056096/6.596825>

**Typologie :** Patrimoine domestique

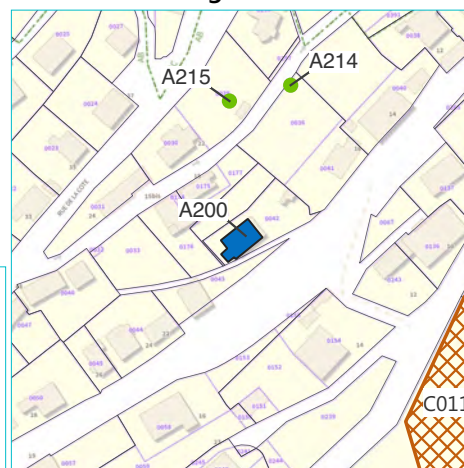
**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

modénatures en brique (encadrements des ouvertures)  
socle en saillie  
mur de soutènement en pierre calcaire avec grille en fer forgé



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau inscrites sur les murs pignons.

- Recommandations
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**



# Morteau - A201

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055805&mlon=6.596281#map=17/47.055805/6.596281>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1900

**Éléments patrimoniaux associés :**



socle en saillie  
modénatures en béton (encadrements des ouvertures)



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les barres d'appui des baies.
  - Conserver l'oculus inscrit sur le mur pignon Sud-Est.
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A202

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

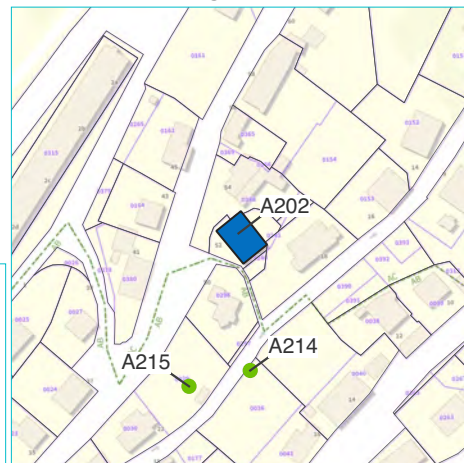
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056949&mlon=6.597065#map=17/47.056949/6.597065>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1876

**Éléments patrimoniaux associés :**



Ce bâtiment compose avec la contrainte forte de la pente. Un pignon élancé se tourne vers la vallée, tandis que la façade d'accès s'enclasse dans le talus. Ses modénatures en brique rouge et grise (encadrements des ouvertures), son socle en pierre calcaire en saillie, ses persiennes lui confèrent une certaine qualité.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A203

[Adresse]

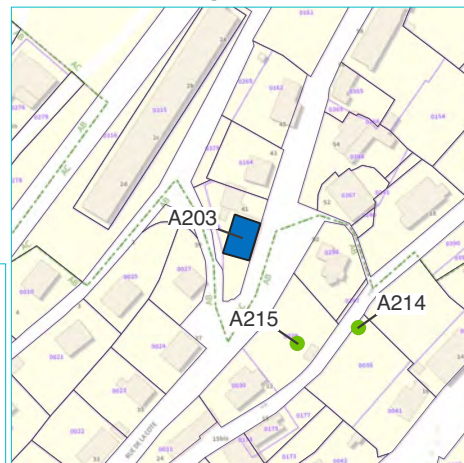
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056835&mlon=6.596584#map=17/47.056835/6.596584>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1914

## Éléments patrimoniaux associés :



Cette maison présente un travail intéressant en toiture (demi-croupes, lucarne formant pignon sur façade Sud-Est, épis de faitage), un balcon avec corbeaux, des modénatures en béton (encadrements des ouvertures) et des baies d'angle avec trumeau. Un socle en saillie assoit le bâtiment. Une extension a été réalisée au cours du XXe siècle.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité de la lucarne formant pignon avec demi-croupe inscrite sur la façade Sud-Est (éléments de structure en bois sculptés formant volute, consoles, poinçons sculptés).
- Conserver la matérialité du balcon inscrit sur la façade Sud-Est (corbeaux en béton et garde-corps en fer forgé)
- Conserver les épis de faitage.
- Aucune ouverture n'est autorisée en toiture.

### • Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A204

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

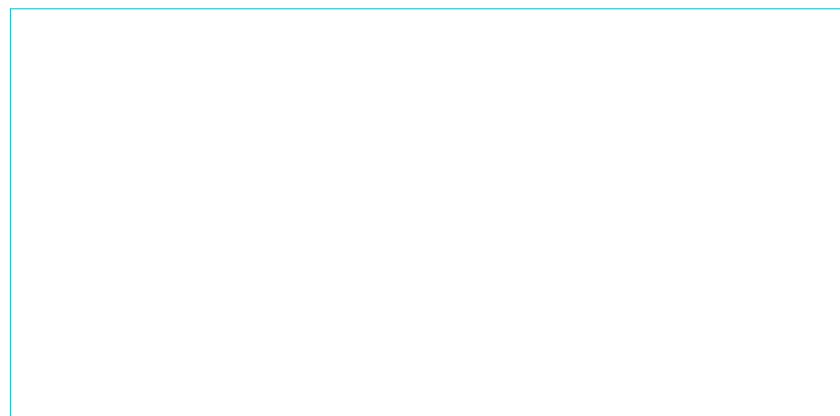
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055802&mlon=6.592787#map=17/47.055802/6.592787>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1800

**Éléments patrimoniaux associés :**



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone non aedificandi dont la largeur depuis les façades de la ferme est égale à 15 mètres.

- Recommandations
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A206

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056829&mlon=6.595116#map=17/47.056829/6.595116>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1925

## Éléments patrimoniaux associés :



Cette maison se distingue notamment par ses jeux de couleurs, l'utilisation de la brique en façade, la présence d'une tourelle (avec oculus) et d'un avant-toit ouvragé avec demi-croûpe, ses balcons fins avec garde-corps en fer forgé et des modénatures en béton (encadrements des ouvertures).



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver l'avancée de toit de l'avant-corps formant pignon inscrit en façade Sud-Est (consoles en bois soutenues par des corbeaux, arc en bois avec poinçons sculptés formant volute).
- Conserver la matérialité des balcons inscrits sur la façade Sud-Est (plateforme en béton et garde-corps en fer forgé).
- Conserver l'oculus inscrit sur la tourelle.
- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.

### • Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

## Liens externes :

# Morteau - A208

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054747&mlon=6.597156#map=17/47.054747/6.597156>

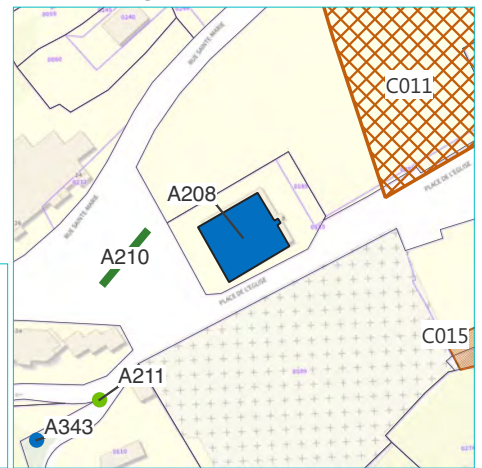
**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1800

## Éléments patrimoniaux associés :

Cette ferme est caractéristique du Val de Morteau : volume simple avec large emprise au sol, partie basse maçonnée et partie haute avec lambreques en rang, ordonnancement des ouvertures, petits bois...  
Elle bénéficie d'un espace alentour qui a conservé un caractère rural.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone non aedificandi dont la largeur depuis les façades de la ferme est égale à 15 mètres.
- Conserver la matérialité des façades à l'identique en maintenant les parties maçonnées enduites et bardées de bois.
- Sur le mur pignon Sud-Est, la création de nouvelle baie inscrite dans la lambreques n'est autorisée qu'en R+1 respectant un alignement vertical des ouvertures présentes en façade ; la teinte des menuiseries doit se rapprocher de celle de la lambreques.
- Conserver la citerne enterrée.

### • Recommandations

- Il conviendrait de retrouver un enduit à base de chaux à l'endroit où les moellons calcaires sont restés apparents afin de les protéger.



**Liens externes :**

# Morteau - A209

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055237&mlon=6.598376#map=17/47.055237/6.598376>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Presbytère

**Date de construction :** 1925

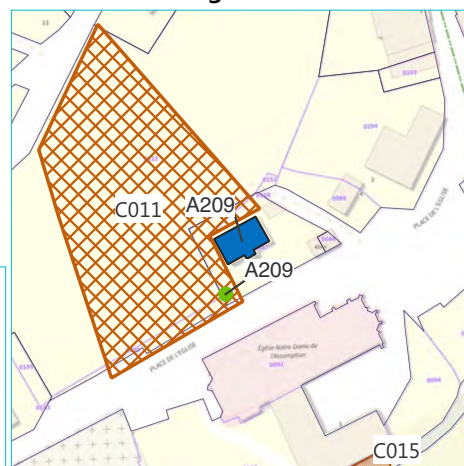
## Éléments patrimoniaux associés :

Arbre remarquable : A209

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Rehaussé par rapport à la rue, le presbytère se caractérise par sa composition, notamment l'ordonnancement de ses ouvertures en façade (avec persiennes) et en toiture (lucarnes jacobines). Les modénatures en pierre de Montlebon (encadrement des ouvertures, chaînages d'angle, corniches, perron à colonnades) et un toit à croupe avec retroussis largement débordant participent de sa richesse.

Un bel arbre et un mur d'enceinte maçonné en pierre calcaire accompagne la construction.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les retroussis de toit.
- Conserver la matérialité du perron coiffé d'un balcon inscrit sur la façade Sud-Est (colonnes, pilastres, architrave, encadrement de la baie d'entrée ainsi que sa porte en bois).
- Conserver la prédominance du végétal sur la parcelle ainsi que son escalier extérieur mettant en scène le bâtiment.

### • Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A209

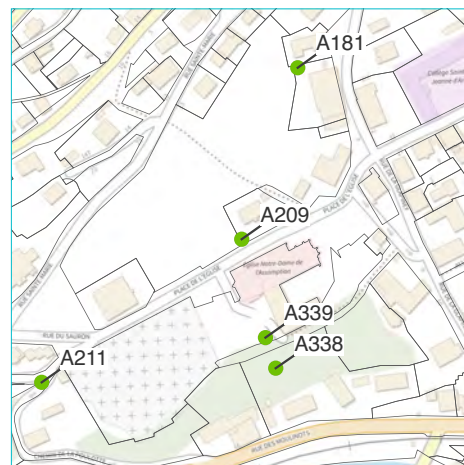
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055080&mlon=6.598295#map=17/47.055080/6.598295>

Zoom n° 14

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Frêne

Frêne isolé taillé en têtard. Implanté sur le linéaire de la rue, il accompagne le presbytère associé à l'église Notre-Dame de l'Assomption de Morteau dont il marque l'entrée de l'allée d'accès.



L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**



# Morteau - A210

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054702&mlon=6.596635#map=17/47.054702/6.596635>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Alignement d'arbres **Essence :** Tilleul

Alignement de trois tilleuls situés à l'interface entre une poche de stationnement et un espace de jeux pour enfants. Ils agrémentent l'espace public et offrent de l'ombrage.

Carte globale - Zoom n° 10



**Liens externes :**

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

# Morteau - A211

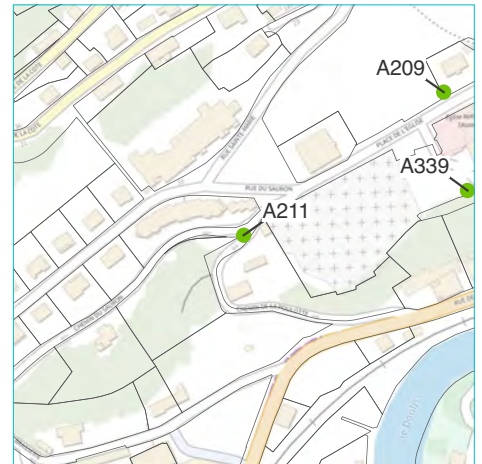
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054282&mlon=6.596496#map=17/47.054282/6.596496>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Érable sycomore

Sujet isolé installé à l'embranchement de deux rues. Arbre repère.

Zoom n° 10



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A212

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056227&mlon=6.596260#map=17/47.056227/6.596260>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1850

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en brique grise (encadrements des ouvertures)



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A213

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056261&mlon=6.596637#map=17/47.056261/6.596637>

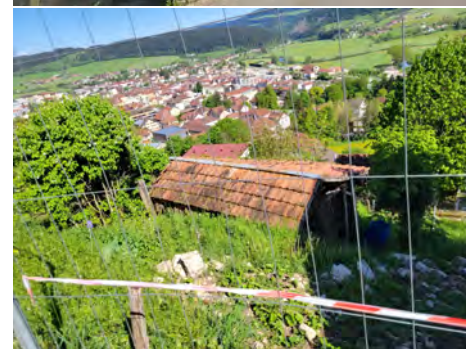
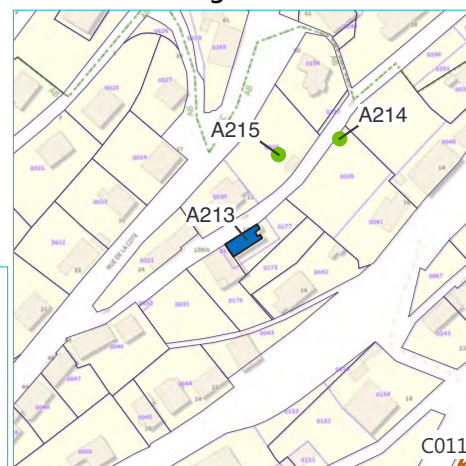
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable **Date de construction :** 1900

**Éléments patrimoniaux associés :**

modénatures en brique grise (encadrements des ouvertures)  
située en hauteur, bien visible

Carte globale - Zoom n° 10



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

• Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

• Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les joints ciment devraient être déposés et remplacés par des joints à base de chaux.

- Il conviendrait de retrouver un enduit à base de chaux à l'endroit où les moellons calcaires sont restés apparents afin de les protéger.

**Liens externes :**

# Morteau - A214

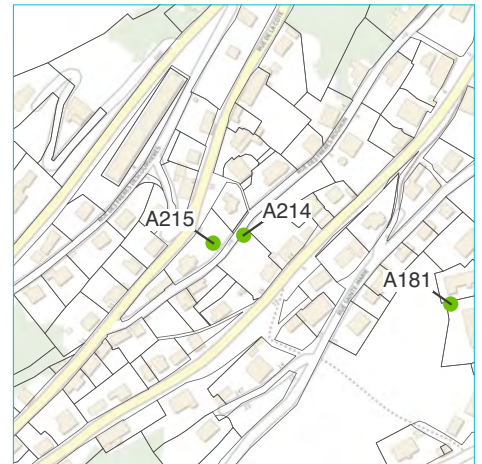
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056552&mlon=6.597075#map=17/47.056552/6.597075>

Zoom n° 10

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Frêne

Vieil arbre installé sur le linéaire de la rue, dans un talus en contrebas de la chaussée. Domine un bosquet plurispécifique.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A215

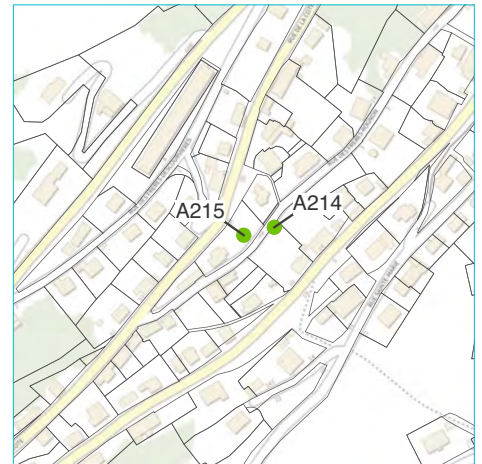
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056513&mlon=6.596805#map=17/47.056513/6.596805>

Zoom n° 10

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Tilleul ?

Tilleul taillé en trogne, installé dans un jardin privé et présentant une grande vigueur.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A216

[Adresse]

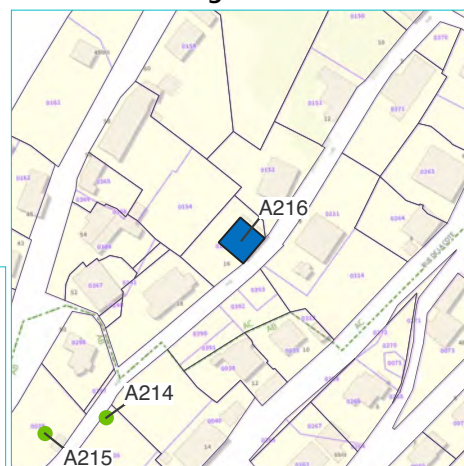
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057061&mlon=6.597701#map=17/47.057061/6.597701>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1885

## Éléments patrimoniaux associés :



modénatures en brique grise (encadrements des ouvertures)  
lucarne rampante  
socle en saillie



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
- Conserver la baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur le mur pignon Nord-Est.

- Recommandations
- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A217

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

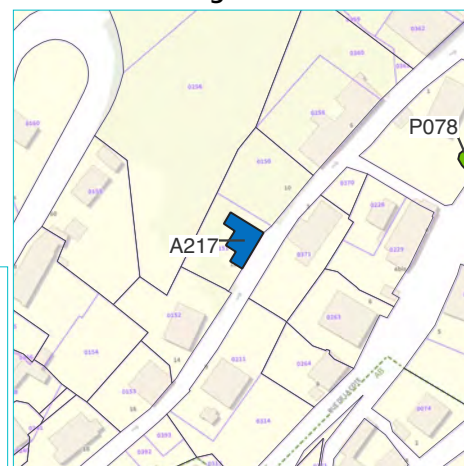
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057484&mlon=6.598138#map=17/47.057484/6.598138>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :



modénatures en béton (encadrements des ouvertures)  
le rez-de-chaussée est plus ancien accueillant des encadrements des ouvertures en pierre calcaire blanche



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



**Liens externes :**



# Morteau - A218

[Adresse]

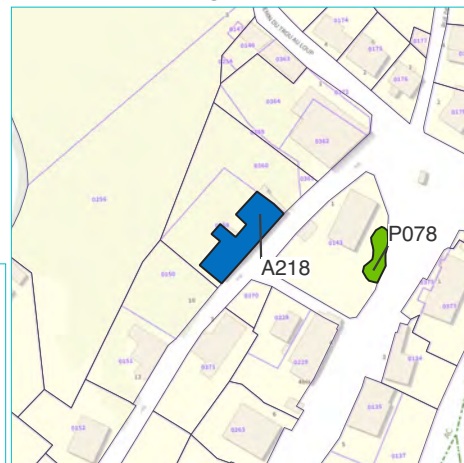
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057814&mlon=6.598574#map=17/47.057814/6.598574>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en brique (encadrements des ouvertures)  
lucarne avec toiture cintrée



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



**Liens externes :**

# Morteau - A219

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

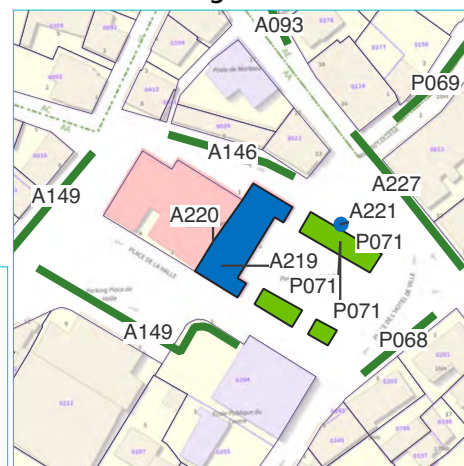
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056845&mlon=6.604257#map=17/47.056845/6.604257>

**Typologie :** Patrimoine public

**Entité :** Mairie

**Date de construction :** 1700

## Éléments patrimoniaux associés :



Construite en 1590 pour la famille Fauche de Dompnel, cette bâtisse remarquable devient hôtel de ville en 1791. Incendié en 1946, il n'en reste aujourd'hui que les façades et les caves. La façade principale avec ses deux retours jusqu'à la corniche sont inscrits au titre des monuments historiques et bénéficient à ce titre de la protection correspondante.



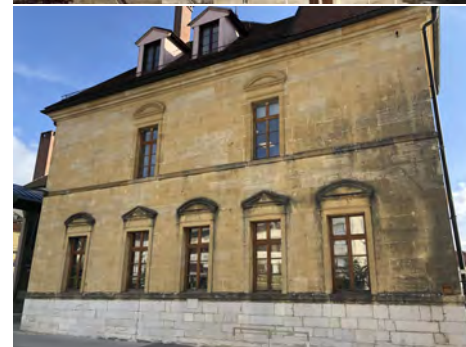
**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

Pas de recommandations



**Liens externes :**

# Morteau - A220

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

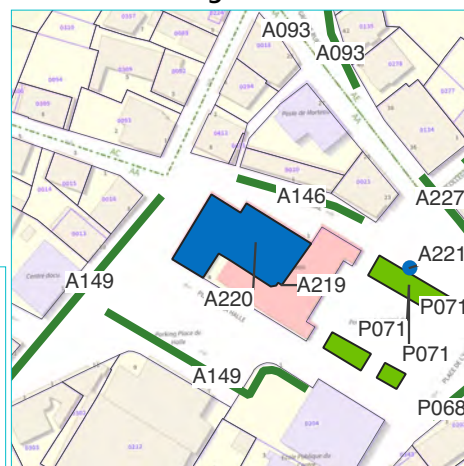
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056972&mlon=6.603966#map=17/47.056972/6.603966>

**Typologie :** Patrimoine public

**Entité :** Autre

**Date de construction :** 1700

**Éléments patrimoniaux associés :**



Adossé à l'hôtel de ville, ce bâtiment public possède un caractère industriel. Il participe à la constitution de l'espace public du centre de la commune. Son socle en saillie et le rez-de-chaussée utilisent la pierre de taille calcaire. La pierre de Montlebon est utilisée pour l'encadrement des ouvertures et les bandeaux à l'étage. En façade Sud-Ouest, une avancée de toiture est soutenue par des consoles avec poinçon sculptées.



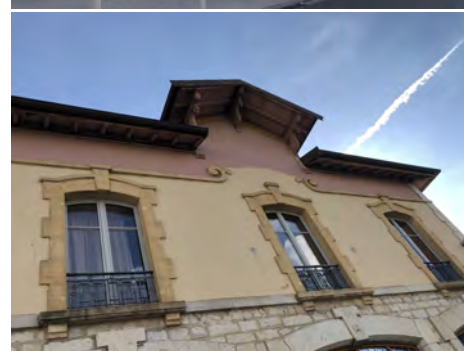
**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

- Aucune extension n'est autorisée en façade et toiture.
- Conserver les consoles avec poinçon sculptées soutenant l'avancée de toit inscrite sur la façade Sud-Ouest.
- Conserver les croupes.

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de changement des menuiseries, il conviendrait de retrouver une homogénéité de traitement (teinte et détail d'exécution des montants et traverses).



**Liens externes :**

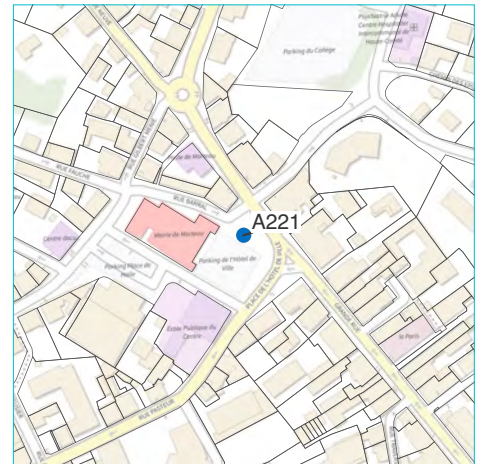
# Morteau - A221

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056875&mlon=6.604696#map=17/47.056875/6.604696>

**Typologie :** Petit patrimoine

**Entité :** Monument aux morts

Carte globale - Zoom n° 14



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable au pied du mur en pierre de taille à l'arrière de cet élément de patrimoine.

**Liens externes :**

# Morteau - A222

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056401&mlon=6.604326#map=17/47.056401/6.604326>

**Typologie :** Patrimoine public

**Entité :** Ecole

**Date de construction :** 1850

## Éléments patrimoniaux associés :

Par sa masse imposante, l'école donne toute la cohérence aux deux places qu'elle borde.

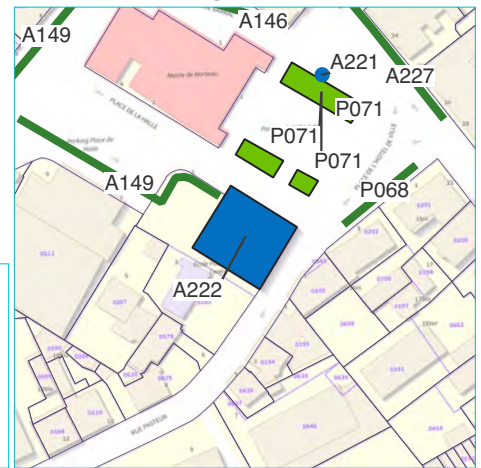
Elle est marquée par un socle en saillie en pierre de taille calcaire, l'utilisation de la pierre de Montlebon en façade (avec bandeaux et corniches), une toiture à croupes et des ouvertures majoritairement en arc en plein cintre. Des petites baies jumelées sont présentes en façades Nord-Ouest et Sud-Est. Un fronton ouvragé est présent en façade Nord-Est.

## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver le fronton travaillé et sculpté marqué par des corbeaux et corniches inscrit sur la façade Nord-Est.
  - Conserver les croupes.
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

**Liens externes :**

Carte globale - Zoom n° 14



# Morteau - A223

[Adresse]

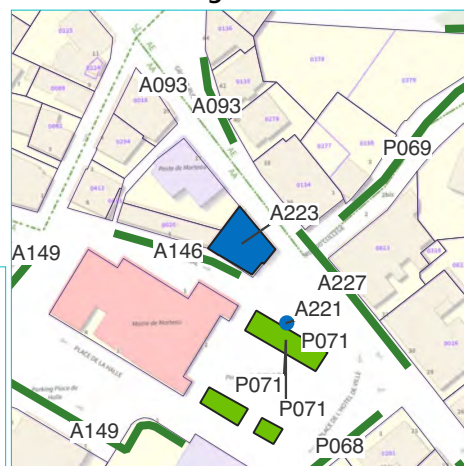
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057118&mlon=6.604519#map=17/47.057118/6.604519>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



Ensemble bâti avec une façade en pierre de taille néoclassique. Les modénatures sont réalisées en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, bandeau, corniche à redans, pilastres). Plusieurs ouvertures sont constituées de baies jumelées. La façade Sud-Est réalisée en pierre de taille et présente des ouvertures avec linteau en plein-cintre et clé sculptée, des balconnets et barre d'appui des baies en fer forgé.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
  - Aucune extension n'est autorisée en façade et toiture.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A224

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

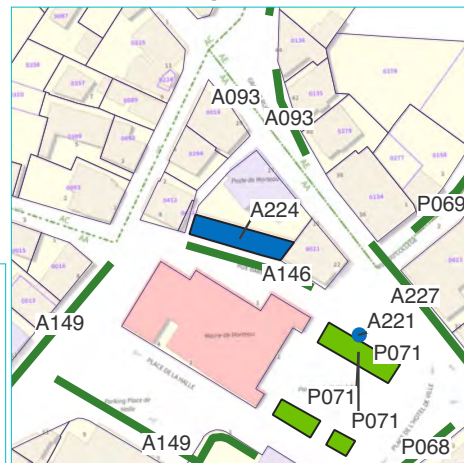
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057180&mlon=6.604196#map=17/47.057180/6.604196>

**Typologie :** Patrimoine public

**Entité :** Autre

**Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



Ce bâtiment s'étend en longueur le long de la rue Barral. Il abrite le CCAS et des locaux communaux. Les chaînages d'angle sont réalisés en pierre de Montlebon et le socle en pierre de taille calcaire. Les encadrements des ouvertures, en arc segmentaire avec clé, mêlent pierre de Montlebon et brique rouge, créant un jeu de teintes. L'avancée de toit est soutenue par des consoles en bois posées sur corbeaux en pierre.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

- Conserver les consoles en bois posées sur des corbeaux en pierre soutenant l'avancée de toit importante de la façade Nord-Est.

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

- La façade Nord-Est a connu de nombreuses modifications en rez-de-chaussée, il conviendrait de rendre moins perceptible cette intervention (teinte à modifier).



**Liens externes :**

# Morteau - A225

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

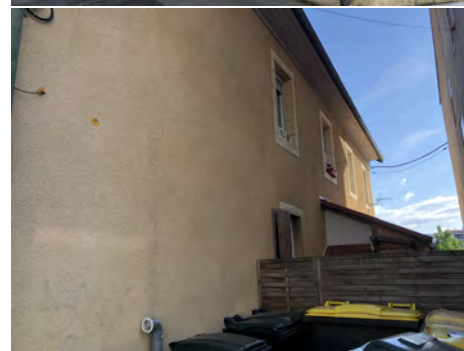
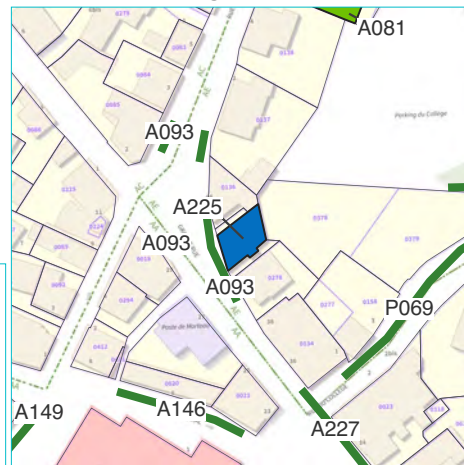
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057607&mlon=6.604538#map=17/47.057607/6.604538>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1890

## Éléments patrimoniaux associés :

Cette bâtisse se reconnaît à sa façade Sud-Ouest intégralement en pierre de Montlebon. Cette pierre est également utilisée pour ses modénatures (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle). Le socle en saillie est réalisé en pierre calcaire blanche (visible à l'arrière du bâtiment). Des baies avec un linteau en plein-cintre sont présentes sur les murs pignons (au niveau de la faîtière). Trois petites lucarnes identiques ont été créées côté Sud-Ouest.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les baies avec un linteau en plein-cintre inscrites sur les murs pignons.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**



# Morteau - A226

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057486&mlon=6.604623#map=17/47.057486/6.604623>

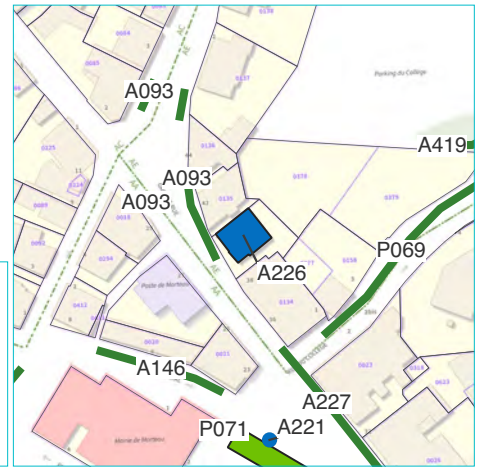
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1910

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Ce petit immeuble en cœur de ville se distingue par une architecture particulière avec notamment une toiture ouvragée (avec demi-croupes, lucarnes rampantes et mansarde), une sous-face arrondie et une liberté et une diversité dans le dessin des fenêtres (arc en plein-cintre ou segmentaire avec clé, baies jumelées). Ses modénatures (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, bandeaux) utilisent la pierre de Montlebon tandis que son socle est en pierre calcaire blanche. Ses balcons conservent en partie leurs consoles en pierre et garde-corps en fer forgé. Un mur maçonné en pierre calcaire surmonté d'une grille en fer forgé clôt la propriété.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver l'avancée de toit de l'avant-corps formant pignon inscrit en façade Sud-Est (consoles en bois, arc en plein-cintre bardé de bois avec poinçons sculptés formant volute).
- Conserver les baies jumelées et multiples séparées par des meneaux.
- Conserver la matérialité des balcons (consoles en pierre et garde-corps en fer forgé).

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de déposer les joints en ciment du socle et de retrouver des joints à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A227

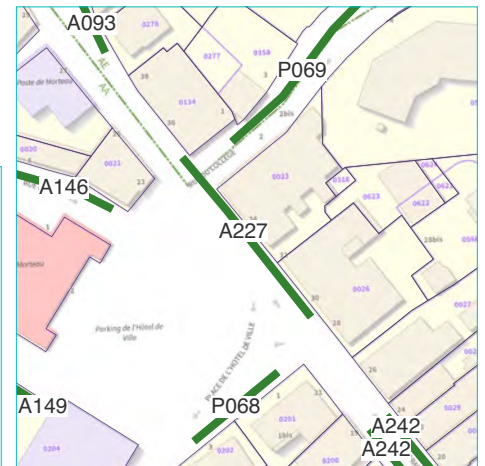
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056938&mlon=6.604993#map=17/47.056938/6.604993>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Alignement d'arbres **Essence :** Érable

Bel alignement de jeunes tilleuls structurant pour la Grande rue. Il accompagne la terrasse du café-restaurant situé en façade de la rue.

Carte globale - Zoom n° 14 et 17



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A228

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

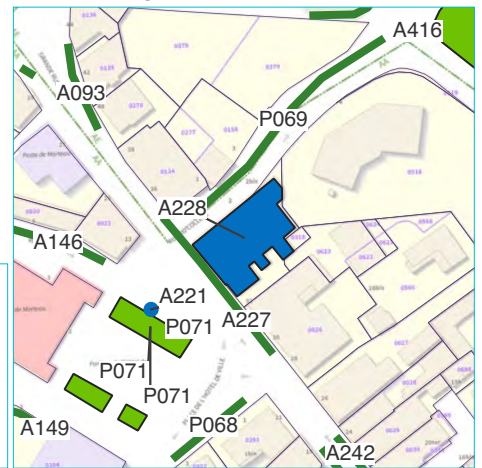
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057072&mlon=6.605129#map=17/47.057072/6.605129>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :

Une restauration a été conduite récemment, conservant l'entièreté de la façade Sud-Ouest et d'autres modénatures (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, bandeaux, corniches) en pierre de Montlebon, un socle en saillie en pierre calcaire blanche. Ses façades comprennent deux balcons joliment ouvragés avec garde-corps en fer forgé (Sud-Ouest), des baies jumelées (Nord-Ouest) et de petites baies avec linteau en brique rouge en arc en plein cintre (Nord-Ouest et Sud-Est). Son toit à croupe accueille des lucarnes jacobines sur ces 4 pans.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité des balcons inscrits sur la façade Sud-Ouest (consoles et garde-corps en fer forgé avec volutes et lambrequins ajourés).
- Conserver la matérialité des balcons en fer forgé.
- Conserver les petites baies avec un linteau en brique rouge en plein-cintre.
- Conserver la baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur la façade Nord-Ouest.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de retrouver un enduit à base de chaux à l'endroit où les moellons calcaires sont restés apparents afin de les protéger.

**Liens externes :**

# Morteau - A229

[Adresse]

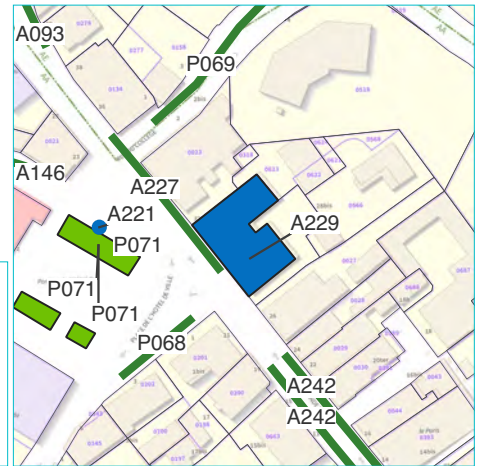
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056827&mlon=6.605330#map=17/47.056827/6.605330>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1860

**Éléments patrimoniaux associés :**



La façade Sud-Ouest, en pierre de taille, comprend de nombreuses modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, bandeaux, corniches). Elle se distingue également par son oriel en pierre calcaire blanche richement décoré au-dessus de la porte d'entrée. A l'arrière, son balcon filant et sa plateforme intègrent un fin garde-corps en fer forgé ouvragé avec simplicité, et sa façade Nord-Est comprend des baies jumelées. Son toit à croupes et ses lucarnes jacobines présentent des épis de faîtage.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

• Prescriptions

- Conserver les œils-de-bœuf inscrits sur la croupe de la façade Sud-Est.
- Conserver l'oriel inscrit sur la façade Sud-Ouest.
- Conserver la matérialité des balcons (plateforme sur poutraison et garde-corps en fer forgé).
- Conserver les baies jumelées et multiples séparées par des meneaux.

• Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de retrouver un enduit à base de chaux à l'endroit où les moellons calcaires sont restés apparents afin de les protéger.



**Liens externes :**

# Morteau - A230

[Adresse]

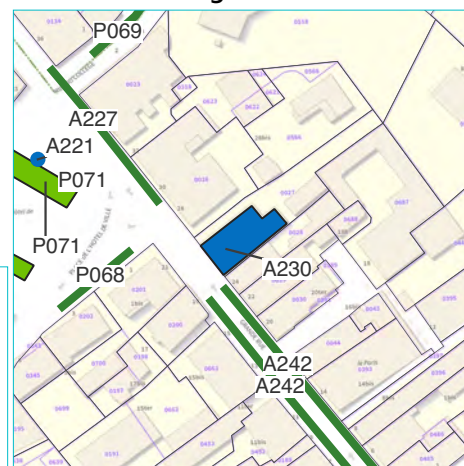
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056613&mlon=6.605568#map=17/47.056613/6.605568>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1870

## Éléments patrimoniaux associés :



Cet immeuble en pierre de Montlebon s'impose par son volume et ses modénatures sobres (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, bandeaux, corniches).

Des commerces sont présents en rez-de-chaussée. Il possède un socle fin en saillie en pierre calcaire blanche. Son toit à croupes intègre deux larges cheminées.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de retrouver un enduit à base de chaux à l'endroit où les moellons calcaires sont restés apparents afin de les protéger.



**Liens externes :**

# Morteau - A231

[Adresse]

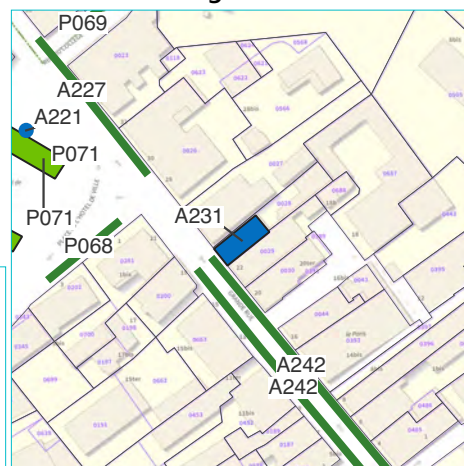
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056518&mlon=6.605613#map=17/47.056518/6.605613>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1935

## Éléments patrimoniaux associés :

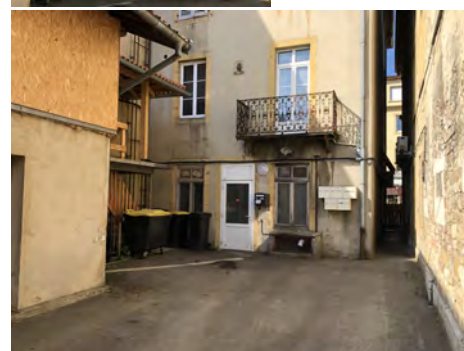


modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures)  
en façade sur cour  
persiennes  
façade sur rue de composition contemporaine marque une époque



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la matérialité du balcon inscrit sur la façade Nord-Est (consoles et garde-corps en fer forgé).
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A232

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

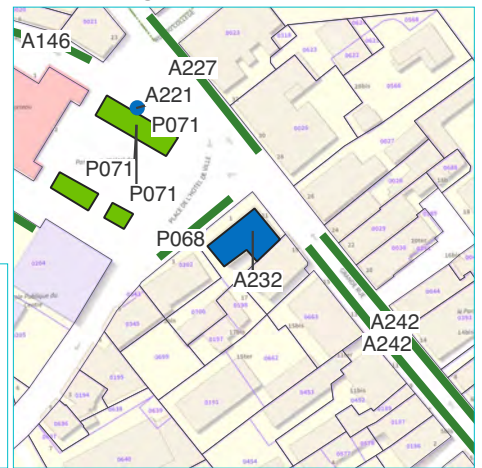
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056469&mlon=6.605138#map=17/47.056469/6.605138>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1875

## Éléments patrimoniaux associés :

Ce bâtiment situé face à la mairie participe à l'effet de place. Il accueillait jadis le "Café national", puis un atelier d'horlogerie (plusieurs baies jumelées ou multiples semblent en témoigner). Il se distingue par son toit à croupes, ses ouvertures différenciées par niveau (linteau en arc cintré avec corniche au 1er étage, linteau en arc segmentaire avec clé au 2ème étage) et accompagnées de persiennes, ses modénatures réalisées en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, bandeaux, corniches), son socle en saillie (en pierre calcaire blanche).



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées et multiples séparées par des meneaux.
  - Conserver les petites baies avec encadrements en brique inscrites en façade Sud-Ouest.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-cafe-national-et-atelier-dhorlogerie-taillard-ia25001758>

# Morteau - A233

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

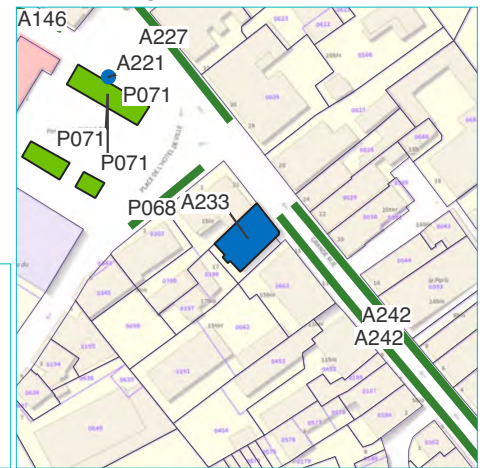
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056376&mlon=6.605269#map=17/47.056376/6.605269>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1865

## Éléments patrimoniaux associés :

activité horlogère : atelier au dernier étage (surélévation avec des baies d'atelier)  
modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, corniches)  
persiennes, lucarne, croupe  
socle en saillie en pierre calcaire blanche



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la matérialité des balcons (consoles en béton et garde-corps en fer forgé).
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-atelier-dhorlogerie-frey-curie-ia25001825>



# Morteau - A234

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

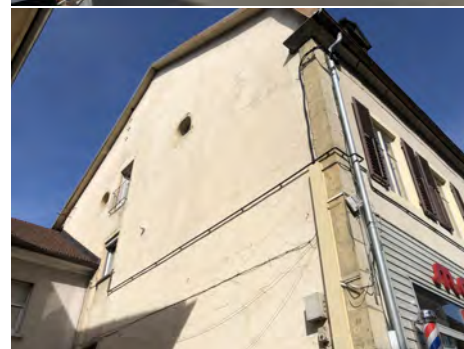
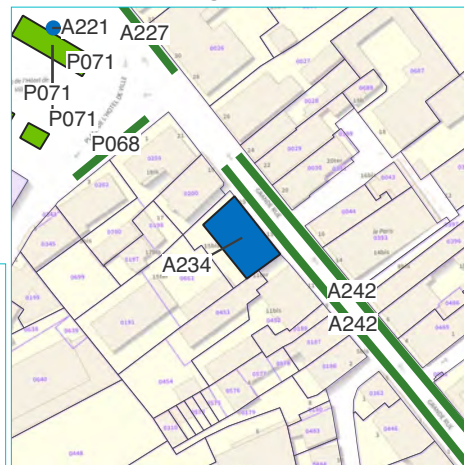
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056223&mlon=6.605473#map=17/47.056223/6.605473>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1865

## Éléments patrimoniaux associés :

activité horlogère : atelier avec fenêtre horlogère  
modénatures en pierre calcaire blanche et de Montlebon  
(encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, corniches)  
persiennes, lucarnes jacobines, mansarde  
socle en saillie en pierre calcaire blanche



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité des lucarnes jacobines inscrites dans la mansarde (joues, fronton, couverture en zinc).
- Conserver la baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur le mur gouttereau Sud-Ouest.
- Conserver la petite baie avec un linteau en plein-cintre inscrite sur les murs pignons.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-atelier-dhorlogerie-mougin-et-monnier-puis-marc-monnier-ia25001823>

# Morteau - A235

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

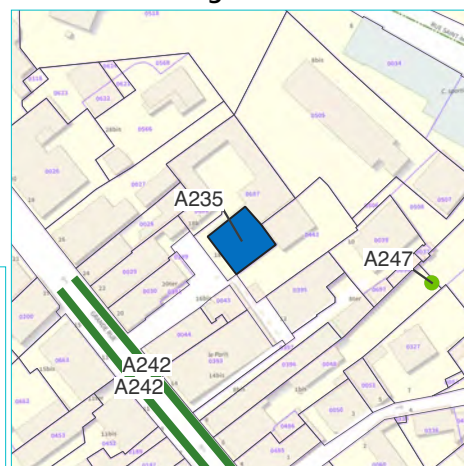
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056561&mlon=6.606214#map=17/47.056561/6.606214>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



activité horlogère



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les 3 baies jumelées séparées par un meneau inscrites sur le mur pignon Sud-Ouest dont leur encadrement inférieur accueille une corniche.
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
  - En cas de rénovation du mur pignon Sud-Ouest, l'ordonnancement devrait être retrouvé.



**Liens externes :**

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-ferme-et-atelier-dhorlogerie-petolat-freres-puis-des-ets-virgile-seguin-ia25001826>

# Morteau - A236

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

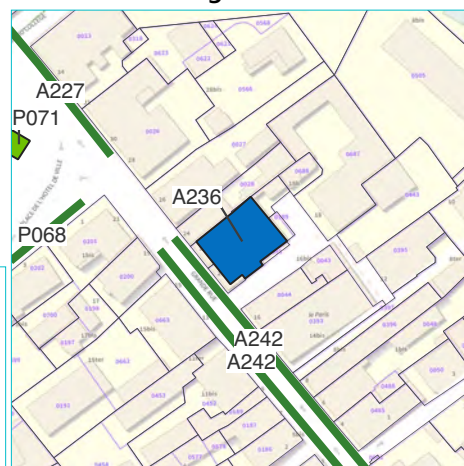
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056452&mlon=6.605770#map=17/47.056452/6.605770>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1865

## Éléments patrimoniaux associés :

modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, corniches à redans)  
demi-croupe  
persiennes



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les ouvertures en demi-lune inscrites sur le mur pignon Sud-Est.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A237

[Adresse]

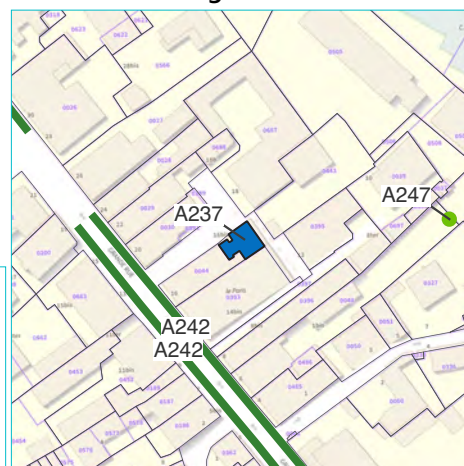
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056368&mlon=6.606128#map=17/47.056368/6.606128>

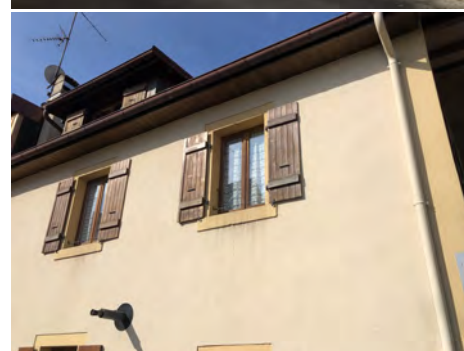
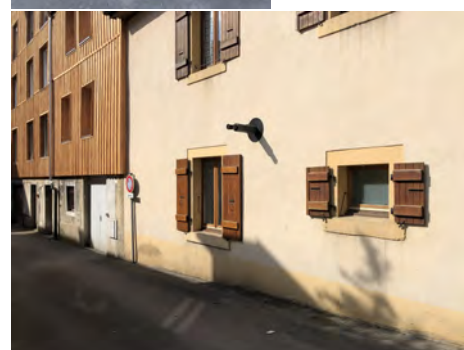
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures)  
lucarne rampante



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver la petite baie avec un linteau en plein-cintre inscrite sur le mur pignon Nord-Ouest.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux qui ne devrait pas être en saillie par rapport aux encadrements des ouvertures en pierre de taille.

**Liens externes :**

# Morteau - A238

[Adresse]

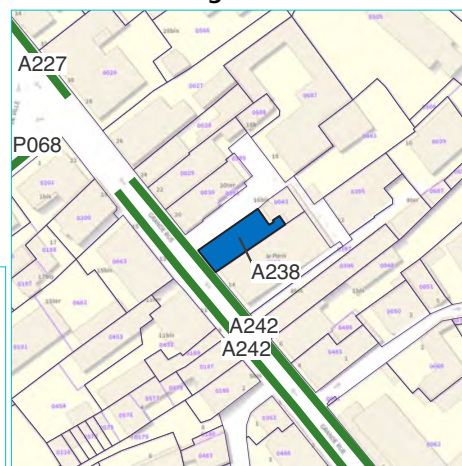
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056278&mlon=6.605932#map=17/47.056278/6.605932>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1866

**Éléments patrimoniaux associés :**



La façade principale et son "retour" de cet immeuble utilisent la pierre de Montlebon. La même pierre est employée pour donner une réelle qualité aux modénatures (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, lucarne jacobine). Son socle en saillie en pierre calcaire blanche se prolonge sur toute la hauteur du rez-de-chaussée, intégrant les vitrines. Des encadrements avec linteaux en arc segmentaire avec clé s'inscrivent sur cette même façade.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



**Liens externes :**

# Morteau - A239

[Adresse]

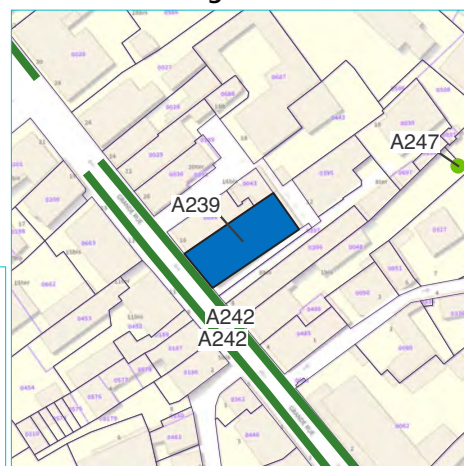
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056215&mlon=6.606079#map=17/47.056215/6.606079>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



activité horlogère : atelier  
modénatures en pierre calcaire blanche (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, bandeaux, corniches)  
appuis de baies formant bandeau R+2



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les barres d'appui en fer forgé.
  - Conserver le balcon en acier avec la poulie marquant la fonction passée de cet immeuble.

- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-ateliers-dhorlogerie-maillardet-faivre-et-faivre-pierret-ia25001824>

# Morteau - A240

[Adresse]

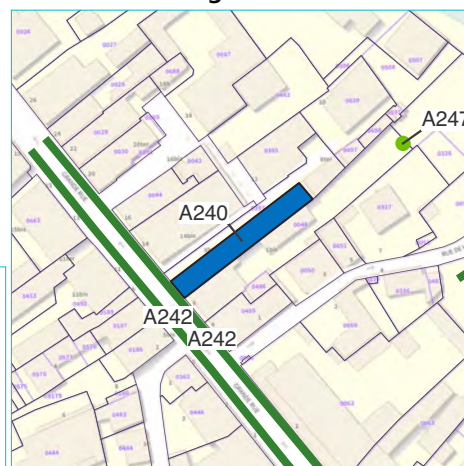
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056141&mlon=6.606311#map=17/47.056141/6.606311>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1860

## Éléments patrimoniaux associés :

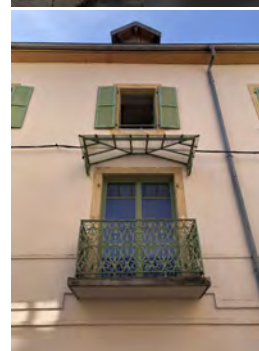


Avec une riche façade en pierre de Montlebon, ce bâtiment du milieu du XIXe est implanté à partir de la rue principale. Cette façade possède des modénatures remarquables (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, bandeaux, corniches à redans), son socle en saillie en pierre calcaire blanche, des lucarnes jacobines, linteaux en arc segmentaire avec clé (2ème étage et linteaux en arc segmentaire avec clé et corniche (1er étage)). Une écriture plus récente (années 1930) se prolonge sur la ruelle perpendiculaire, où l'on trouve le cinéma. On y trouve un petit balcon avec auvent et garde-corps en fer forgé, des ouvertures avec persiennes et encadrements en pierre de Montlebon.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les barres d'appui en fer forgé.
  - Conserver l'ensemble formé par le balcon avec le garde-corps en fer forgé et l'auvent
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A241

[Adresse]

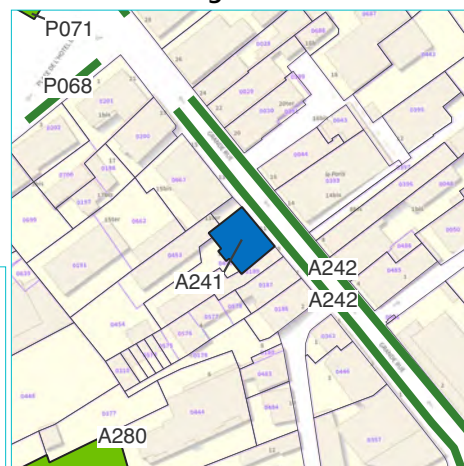
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056040&mlon=6.605670#map=17/47.056040/6.605670>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1868

## Éléments patrimoniaux associés :



Cet immeuble sur 2 niveaux et cinq travées démontre une composition équilibrée des ouvertures. Le socle en saillie en pierre calcaire blanche, son rez-de-chaussée et modénatures (encadrements des ouvertures, linteau en arc segmentaire avec clé, chaînages d'angle, bandeaux, corniches, lucarnes) en pierre de Montlebon, les teintes d'enduit donnent une allure élégante au bâtiment.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver l'escalier en pierre inscrit sur la façade Sud-Ouest.
  - Conserver la matérialité des lucarnes (façade en pierre de Montlebon, joues et couverture en zinc).

- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**



# Morteau - A242

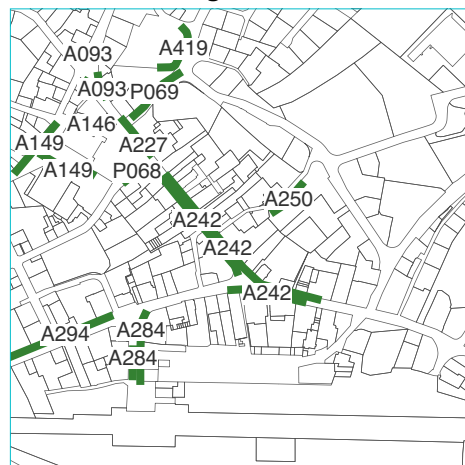
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055544&mlon=6.606550#map=17/47.055544/6.606550>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Alignement d'arbres **Essence :** Érable

Intéressant double alignement d'arbres très structurant pour la Grande rue, commerçante et donc très fréquentée. Les pieds d'arbres sont agrémentés de mobilier à double usage : sécuriser le tronc des arbres des véhicules stationnant de part et d'autre et offrir des temps de pause grâce à des bancs aux usagers piétons de la rue.

Carte globale - Zoom n° 17



L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A243

[Adresse]

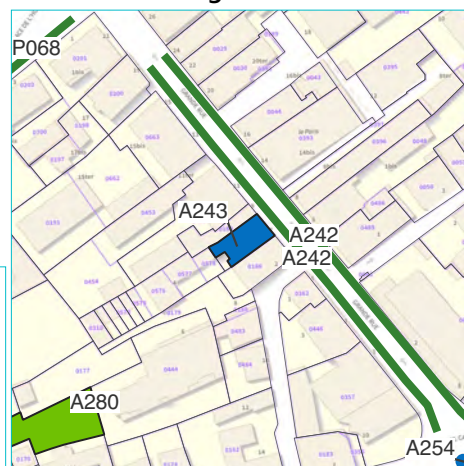
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055909&mlon=6.605785#map=17/47.055909/6.605785>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, bandeaux, corniches)  
socle en saillie en pierre calcaire blanche  
lucarnes jacobines, mansarde



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
- Conserver la matérialité des lucarnes frontons inscrites dans les mansardes (façade en pierre calcaire, joues et couverture en zinc).

- Recommandations
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A244

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055840&mlon=6.605861#map=17/47.055840/6.605861>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**

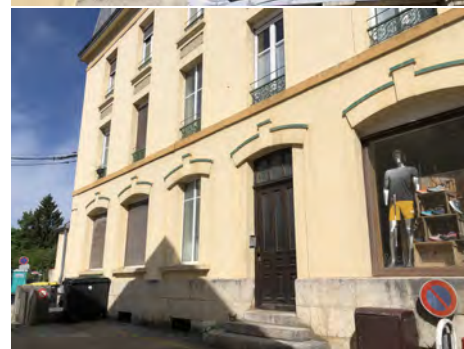


Ce bâtiment, qui accueillait initialement une librairie, une imprimerie et des logements, montre des modénatures intéressantes : en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, bandeaux), en brique (allèges des fenêtres), linteaux en arc surbaissé avec clé et briques vernissées (rue traversière). Il est coiffé d'un toit à la Mansart et s'assoit sur un socle en saillie en pierre calcaire blanche qui se prolonge pour créer l'entrée du commerce.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les barres d'appui en fer forgé.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-maison-imprimerie-genre-ateliers-dhorlogerie-dornier-et-aeschlimann-et-monbaron-ia25001822>

# Morteau - A245

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

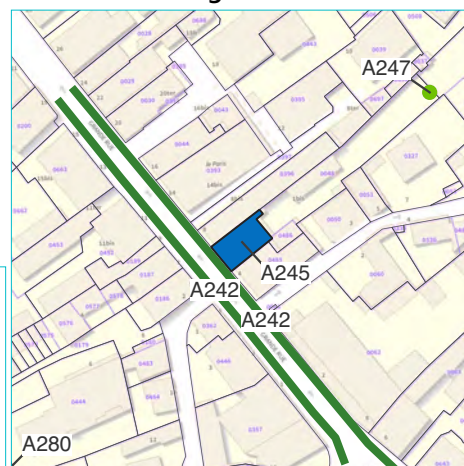
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055988&mlon=6.606188#map=17/47.055988/6.606188>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1865

## Éléments patrimoniaux associés :

Arbre remarquable : A247



Ce bâtiment à la façade sur rue en pierre de Montlebon - dont certaines veinées de rose - est réalisé avec sobriété. Sa façade et ses modénatures (encadrements des ouvertures, corniches) se distingue du socle en saillie en pierre calcaire blanche. Côté cour, la présence de baies jumelées trahissent l'existence d'une ancienne activité horlogère.

La propriété possède un arbre remarquable en fond de parcelle.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau inscrites sur la façade Nord-Est.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-atelier-dhorlogerie-atelier-de-boites-de-montre-caille-freres-ia25001821>

# Morteau - A246

[Adresse]

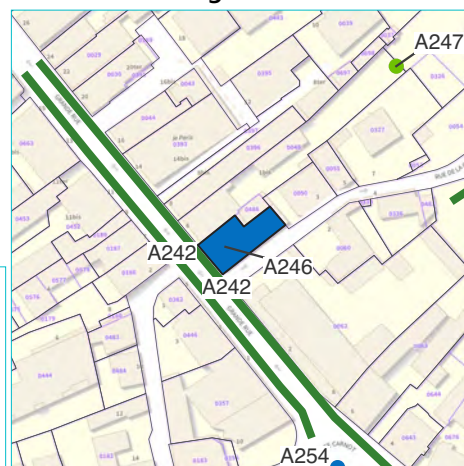
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055915&mlon=6.606318#map=17/47.055915/6.606318>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1890

**Éléments patrimoniaux associés :**



Ce bâtiment en pierre de taille structure les fronts de rue. Ses modénatures sont en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle), la façade côté Grande rue utilisant entièrement cette pierre de Montlebon.



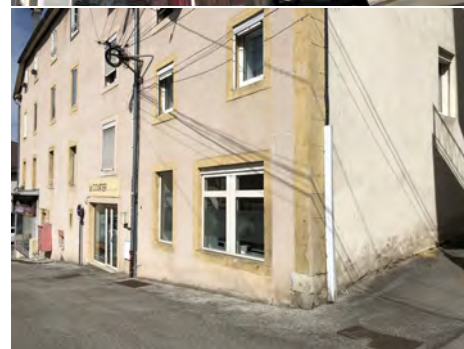
**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de remplacer le balcon en façade Sud-Ouest qui n'est pas en accord avec la façade ou à minima de le repeindre pour une meilleure insertion.



**Liens externes :**

# Morteau - A247

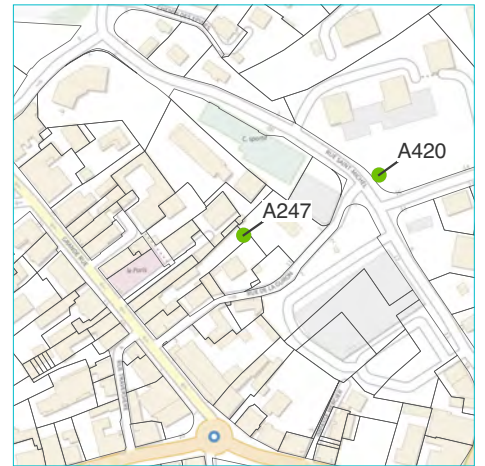
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056409&mlon=6.607034#map=17/47.056409/6.607034>

Zoom n° 17

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Charme

Sujet isolé dans un jardin privé.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A248

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

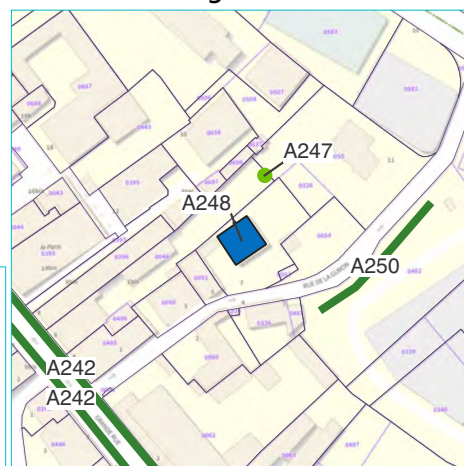
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056218&mlon=6.606920#map=17/47.056218/6.606920>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :



En position de promontoire sur le revers du coteau, cette maison élégante présente des modénatures en pierre de Montlebon : encadrements des ouvertures (avec linteaux en arc segmentaire pour celles du rez-de-chaussée), chaînages d'angle, corniches, bandeaux. Son socle en saillie est marqué par un bandeau avec arase courbée. Ses frises décoratives et sa toiture pavillon (comportant une lucarne avec couverture cintrée) complètent la composition classique de la construction. Elle est précédée d'un joli jardin et d'un perron en pierre.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les barres d'appui en fer forgé.
  - Conserver l'escalier en pierre de taille desservant l'entrée.
  - Conserver le revêtement en pavé et l'ambiance végétale de la parcelle.
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A249

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

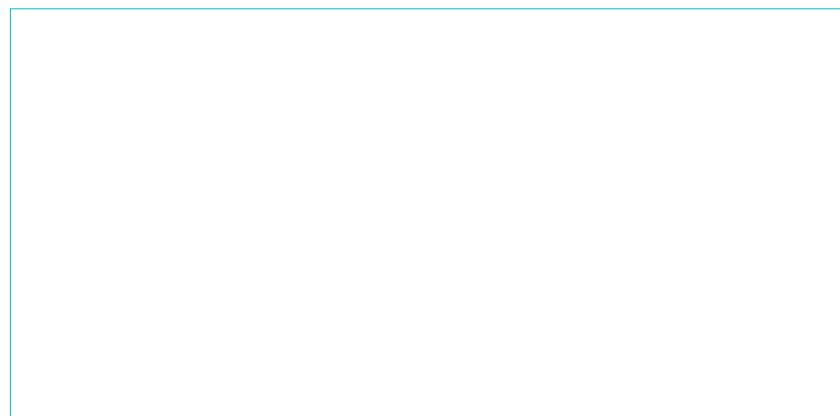
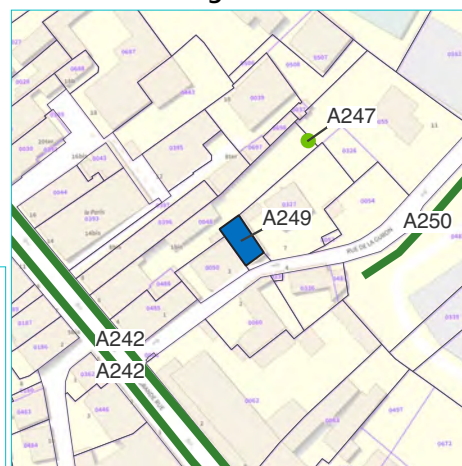
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056121&mlon=6.606725#map=17/47.056121/6.606725>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1850

**Éléments patrimoniaux associés :**



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**



# Morteau - A250

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056138&mlon=6.607509#map=17/47.056138/6.607509>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Haie

**Essence :** Mixte

Haie arborée mixte, libre et mature. Composée d'essences variées caduques et persistantes (pin, épicéa, bouleau, érable à feuille de frêne...), cette haie accompagne qualitativement le tracé de la rue de la Guron, et particulièrement la descente piétonne en escalier qui la longe. Elle sert également de pare-vue à la façade du supermarché et de son parking situés en contrebas.

Carte globale - Zoom n° 17



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A251

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

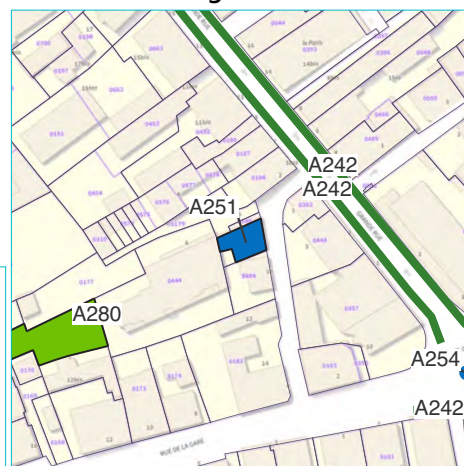
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055644&mlon=6.605755#map=17/47.055644/6.605755>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1895

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, bandeaux)  
socle en saillie en pierre calcaire blanche



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les joints ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A252

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

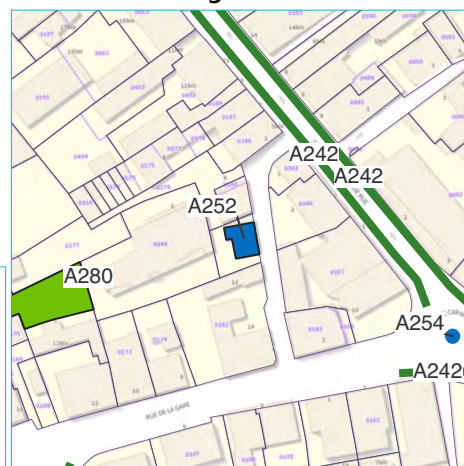
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055537&mlon=6.605806#map=17/47.055537/6.605806>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1895

**Éléments patrimoniaux associés :**



encadrement des ouvertures en brique et pierre calcaire blanche



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les joints ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A253

[Adresse]

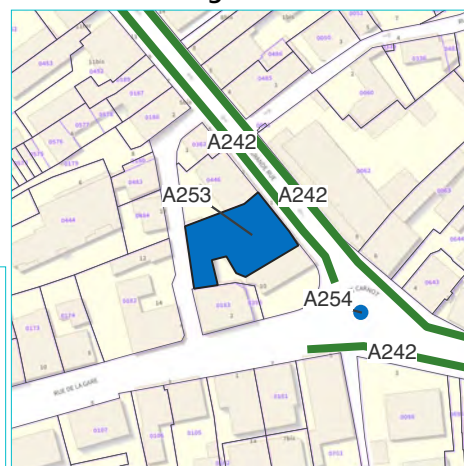
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055451&mlon=6.606174#map=17/47.055451/6.606174>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1900

**Éléments patrimoniaux associés :**



Détaché de la place Carnot par une terrasse surélevée, l'hôtel présente une façade imposante avec un fronton travaillé, au-dessus du balcon central. La pierre de Montlebon y est omniprésente : encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, bandeaux, corniches, balcons et appuis de fenêtre avec consoles. Les persiennes participent à l'animation des façades.

En toiture, une grande lucarne cintrée et ouvragée en pierre de Montlebon est accompagnée de 4 lucarnes de taille plus modeste avec couverture en plein-cintre.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

• Prescriptions

- Conserver la matérialité du balcon inscrit sur la façade Sud-Est (consoles en pierre et garde-corps avec balustres en pierre de Montlebon).
- Conserver la matérialité de la lucarne avec oculus et baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur la façade Sud-Est (façade avec pilastre et chapiteau en pierre calcaire, joues et couverture en zinc).

• Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

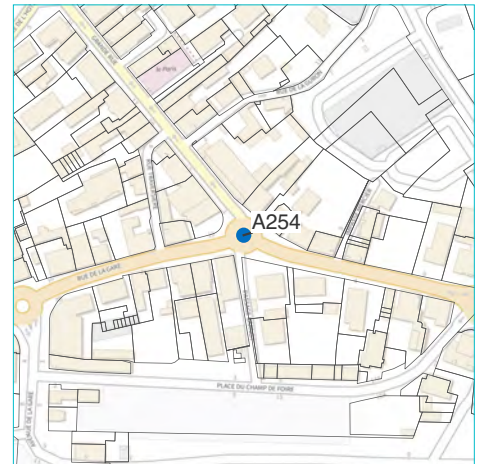
# Morteau - A254

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055222&mlon=6.606699#map=17/47.055222/6.606699>

**Typologie :** Petit patrimoine

**Entité :** Fontaine

Carte globale - Zoom n° 17



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

- Son emplacement ne met pas en valeur cet élément de patrimoine, il conviendrait de le déplacer dans un lieu plus adapté (par exemple un parc ou une place).

**Liens externes :**

# Morteau - A255

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055418&mlon=6.606832#map=17/47.055418/6.606832>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1867

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, bandeaux)  
lucarnes rampantes



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver l'escalier en pierre de taille inscrit sur la façade Sud-Est.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A256

[Adresse]

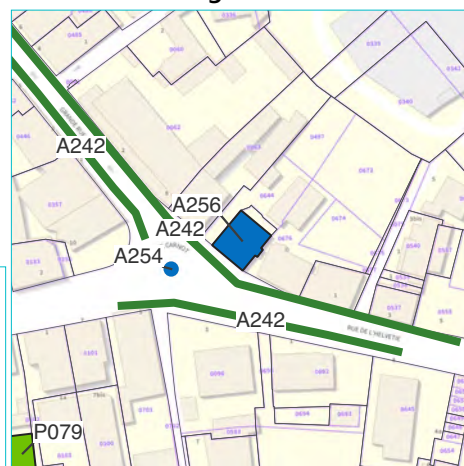
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055296&mlon=6.607013#map=17/47.055296/6.607013>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1880

## Éléments patrimoniaux associés :



Ancienne imprimerie puis atelier d'horlogerie, cet immeuble présente une belle façade simple en pierre calcaire blanche, au-dessus d'un soubassement commercial dont la peinture vient masquer en partie la qualité initiale du bâtiment. Elle présente de nombreuses ouvertures sur chacune de ses façades (dont une baie jumelée en façade Nord-Est). Quatre lucarnes jacobines ont récemment été ajoutées en toiture.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur le mur gouttereau Nord-Est.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-dauguste-vadant-ia25001829>

# Morteau - A257

[Adresse]

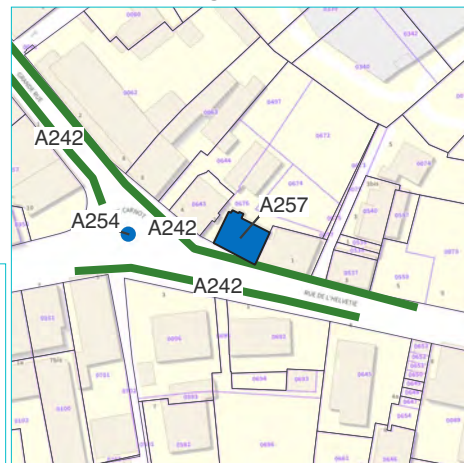
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055196&mlon=6.607192#map=17/47.055196/6.607192>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1880

## Éléments patrimoniaux associés :



Ce bâtiment au volume simple et aux tons pastel, avec toit à demi-croupes, présente une façade très bien ordonnancée, avec une lucarne jacobine en toiture en alignement. Il participe à la constitution de la rue. Ses modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, pilastres d'angle, bandeaux, corniches), son socle en saillie en pierre calcaire blanche et un avant-corps central légèrement saillant accompagné d'un petit balcon métallique ouvragé lui confèrent une réelle qualité architecturale.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la matérialité du balcon inscrit sur le mur gouttereau Sud-Ouest (consoles et garde-corps en fer forgé).
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-de-jean-vadant-ia25001828>



# Morteau - A258

[Adresse]

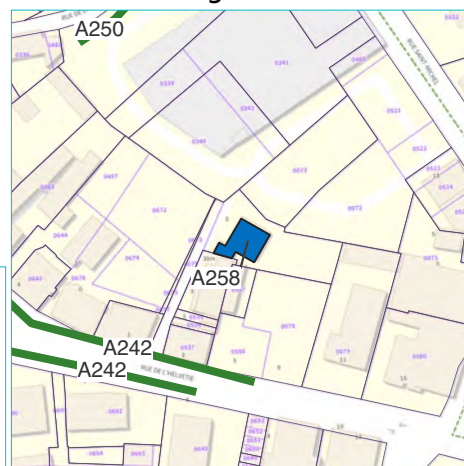
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055382&mlon=6.607927#map=17/47.055382/6.607927>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1913

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en béton (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle)  
socle en saillie



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A259

[Adresse]

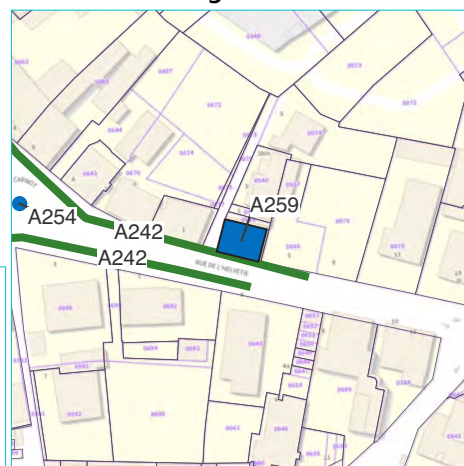
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055082&mlon=6.607658#map=17/47.055082/6.607658>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



encadrements des ouvertures pierre de Montlebon  
chaînages d'angle en pierre calcaire blanche tout comme le socle en saillie



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les ouvertures en demi-lune inscrites sur les murs pignons.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
  - Le rez-de-chaussée mériterait d'être traité de manière plus qualitative (teintes et positionnement des couleurs permettant de distinguer le rez-de-chaussée des étages...).



**Liens externes :**

# Morteau - A260

[Adresse]

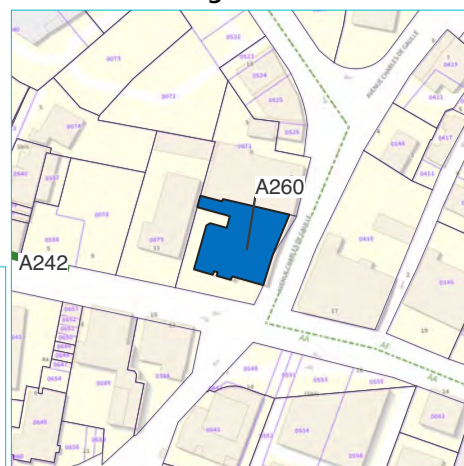
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055028&mlon=6.608696#map=17/47.055028/6.608696>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1943

## Éléments patrimoniaux associés :



activité horlogère  
rez-de-chaussée en moellons calcaires avec modénature en pierre calcaire blanche  
autres étages en béton  
demi croupes, lucarnes jacobines



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver l'épi de faîtage.
  - Conserver le rang pendu.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de retrouver un enduit à base de chaux à l'endroit où les moellons calcaires sont restés apparents afin de les protéger.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-dedouard-wetzel-puis-de-leo-nelken-puis-immeuble-et-boulangerie-ia25001836>

# Morteau - A261

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054718&mlon=6.608339#map=17/47.054718/6.608339>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



façade sur rue : rez-de-chaussée modénature en pierre calcaire blanche avec remplissage en brique et autres étages modénature en pierre de Montlebon avec remplissage en brique encadrement des ouvertures en brique et pierre de Montlebon socle en saillie.

Cet immeuble a connu un important incendie en 2025.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les ouvertures en demi-lune inscrites sur les murs pignons.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A262

[Adresse]

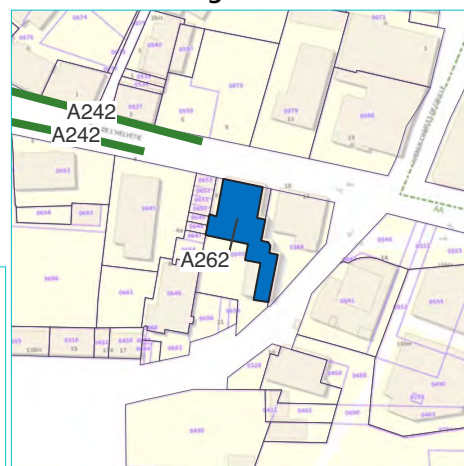
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054695&mlon=6.608112#map=17/47.054695/6.608112>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1887

## Éléments patrimoniaux associés :



L'ensemble de l' "Horlogerie Camille Mercier" se présente comme une manufacture en pleine ville, dont les éléments bâtis liés aux besoins de l'industrie se sont succédés.

Sur rue, il présente un dessin de façade intéressant (jeu de teintes, bandeaux, fronton avec inscriptions, ouvertures ordonnancées...) et un socle en saillie en pierre calcaire blanche.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-usine-dhorlogerie-montres-et-de-reveils-et-dinstruments-de-mesure-barometres-et-ia25001835>

# Morteau - A263

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

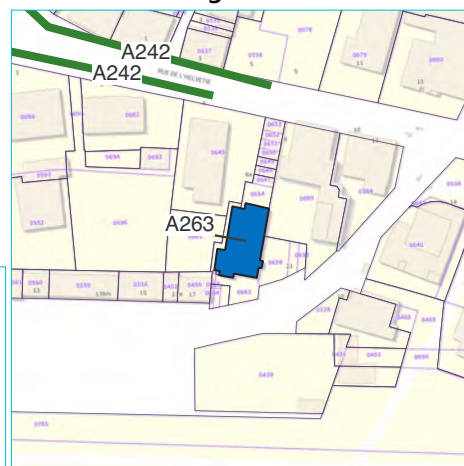
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054501&mlon=6.607792#map=17/47.054501/6.607792>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1900

**Éléments patrimoniaux associés :**



activité horlogère  
lucarne rampante



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

• Prescriptions

- Conserver l'avant-corps inscrit sur le mur gouttereau Sud-Ouest ainsi que sa matérialité (allège et poteaux en brique silico-calcaire, bandeau vitré)
- Conserver les barres d'appui et les garde-corps en fer forgé.

• Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-distillerie-pourchet-et-wetzel-puis-dalix-deleule-ia25001834>

# Morteau - A264

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

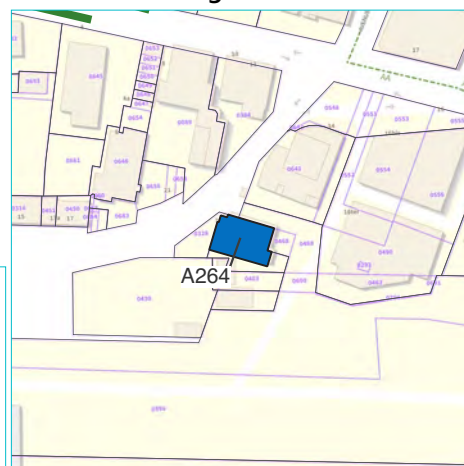
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054266&mlon=6.608304#map=17/47.054266/6.608304>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1957

**Éléments patrimoniaux associés :**



Cette maison des années 1950 se remarque par sa toiture à croupes et retroussis très découpée, avec lucarne rampante et lucarne houteau, proposant une architecture "hybride". Un magasin occupe en partie rez-de-chaussée.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les retroussis de toit.
  - Conserver le perron.

- Recommandations
- Pas de recommandations



**Liens externes :**

# Morteau - A266

[Adresse]

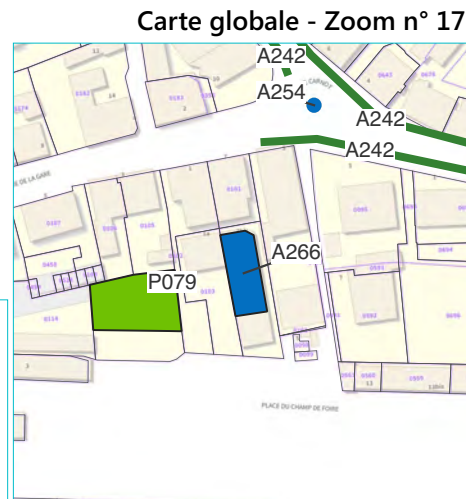
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054731&mlon=6.606359#map=17/47.054731/6.606359>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable **Date de construction :** 1928

**Éléments patrimoniaux associés :**



linteau en arc segmentaire avec clé  
encadrement des ouvertures en brique rouge et pierre de Montlebon  
demi-croupes



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les barres d'appui en fer forgé.
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**



# Morteau - A267

[Adresse]

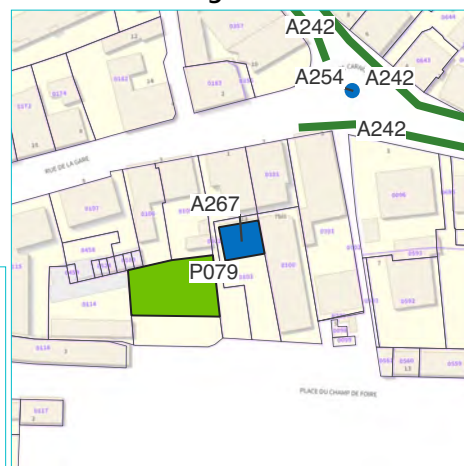
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054790&mlon=6.606187#map=17/47.054790/6.606187>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1900

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle)  
lucarnes jacobines



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver l'oculus inscrit sur le mur pignon Sud-Ouest.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A268

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054934&mlon=6.605850#map=17/47.054934/6.605850>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1880

## Éléments patrimoniaux associés :

Jardin privé, clos : P079



jardin

modénatures en pierre calcaire blanche (encadrements des ouvertures)

appui de baies formant bandeau en béton au dernier étage



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité des balcons (consoles en béton sculpté et garde-corps en fer forgé).
- Conserver les consoles en bois sculptées soutenant l'avancée de toit du mur pignon Nord-est.
- Conserver la matérialité de l'annexe (soubassement en moellons et pierres calcaires surmonté de mur en briques silico-calcaires).

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A269

[Adresse]

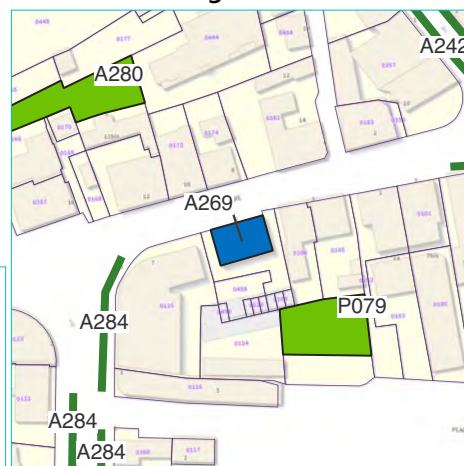
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054928&mlon=6.605534#map=17/47.054928/6.605534>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1860

**Éléments patrimoniaux associés :**



Cette construction emprunte les codes de l'immeuble urbain, avec magasin en rez-de-chaussée. Le jeu de teintes des volets et garde-corps ouvragés donnent une singularité au bâtiment. Il présente des modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, chaînages d'angles, corniches). Des persiennes sont partiellement présentes. Les ouvertures en façade (hors magasins) possèdent des linteaux en arc segmentaire (certaines étant fragilisées) ; cette forme est reprise par la lucarne avec couverture cintrée, en alignement avec l'entrée principale.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les garde-corps en fer forgé.
  - Conserver la matérialité de la porte d'entrée avec imposte pleine inscrite sur le mur gouttereau Nord-Ouest.

- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



**Liens externes :**

# Morteau - A270

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

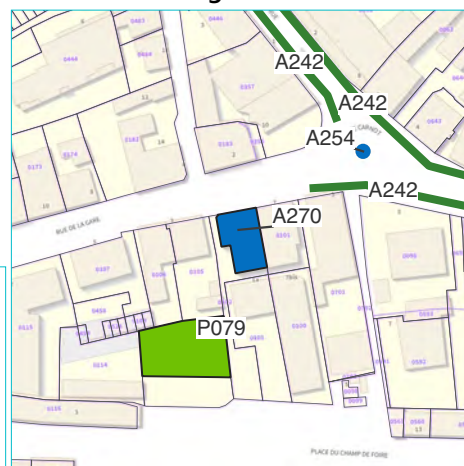
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054976&mlon=6.606158#map=17/47.054976/6.606158>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1868

## Éléments patrimoniaux associés :

modénatures en pierre de Montlebon et blanche (encadrements des ouvertures, chaînages d'angles, corniches)  
lucarnes jacobines



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau inscrites sur le mur gouttereau Nord-Ouest.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A271

[Adresse]

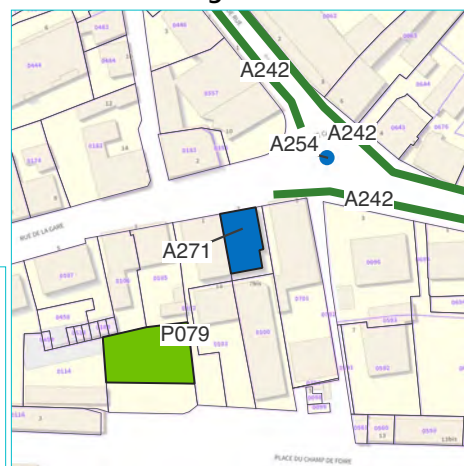
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054988&mlon=6.606315#map=17/47.054988/6.606315>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1880

## Éléments patrimoniaux associés :



Avec son appareillage en pierre de Montlebon et pierre blanche calcaire (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, bandeaux, corniches), ainsi que ses persiennes ton sur ton, cette construction présente une qualité et une certaine sobriété. L'oriel latéral revêt un caractère unique.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver l'oriel en structure béton inscrit sur la façade Nord-Est (allège en brique, vitrage sur trois façades).
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A272

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

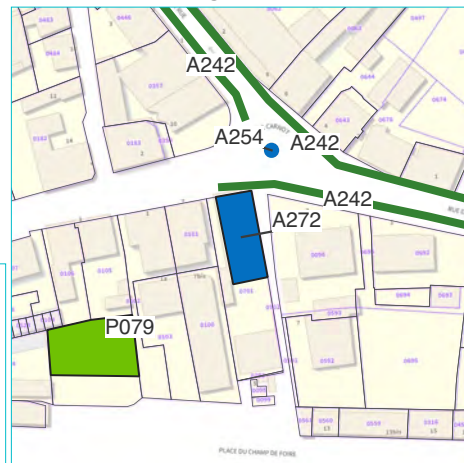
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054967&mlon=6.606552#map=17/47.054967/6.606552>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :

Cette construction, par sa verticalité, participe à l'effet de cadre autour de la place Carnot. La pierre de Montlebon est présente sur l'entièreté du rez-de-chaussée sur rue et utilisée pour certaines modénatures (encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, bandeaux, corniches). Un petit balcon en fer forgé avec consoles et garde-corps marque l'entrée principale du bâtiment.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la matérialité du balcon (consoles et garde-corps en fer forgé avec volutes) inscrit sur la façade Nord-Ouest.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A273

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054903&mlon=6.606908#map=17/47.054903/6.606908>

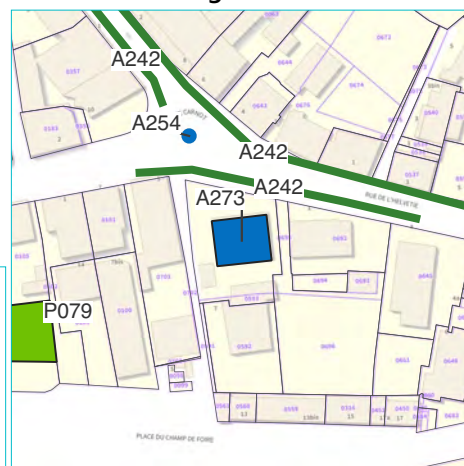
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Ce bâtiment élégant met en valeur les modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, pilastres d'angles, bandeaux, corniches avec corbeaux, socle en saillie). Une petite marquise en fer forgé accompagne l'entrée. Sa toiture avec demi-croupes et épis de faîtage intègre plusieurs lucarnes capucines de réalisation plus récente. Il est précédé d'un espace ouvert entouré par un mur maçonné en pierre calcaire avec grille en fer forgé.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les épis du faîtage et la marquise présente en façade Nord.
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A274

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054900&mlon=6.607249#map=17/47.054900/6.607249>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1862

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

De très belle facture et aux proportions harmonieuses, cette construction dispose de modénatures en pierre calcaire (encadrements des ouvertures, pilastres et pilastres d'angle, bandeaux, corniches, socle en saillie). Le balcon avec garde-corps en fer forgé et le fronton avec oculus marque l'entrée au bâtiment. Son toit à demi-croupes accueille 2 épis de faîtage. L'extension latérale, atelier d'horlogerie construit postérieurement, respecte les codes du bâtiment principal.

Un mur maçonné en pierre calcaire avec grille en fer forgé clôt la propriété.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité du balcon (consoles en pierre et garde-corps en fer forgé) inscrit sur le mur gouttereau Nord-Ouest.
- Conserver la matérialité du balcon (consoles et garde-corps en fer forgé) inscrit sur le mur gouttereau Sud-Est.
- Conserver les baies multiples séparées par des meneaux de l'extension, ainsi que celles présentes inscrites sur le mur gouttereau Sud-Est avec linteau en arc plein-cintre.
- Conserver les épis du faîtage

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-dhenri-vuez-ia25001827>



# Morteau - A275

[Adresse]

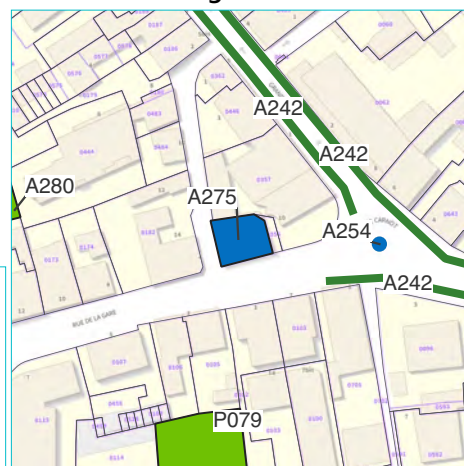
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055256&mlon=6.606096#map=17/47.055256/6.606096>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1860

## Éléments patrimoniaux associés :



modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, pilastres d'angles, corniches)  
socle en saillie en pierre calcaire blanche  
rez-de-chaussée façade sur rue en pierre de calcaire de Montlebon croupes



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

• Prescriptions  
Pas de prescriptions particulières

• Recommandations  
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.  
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A276

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

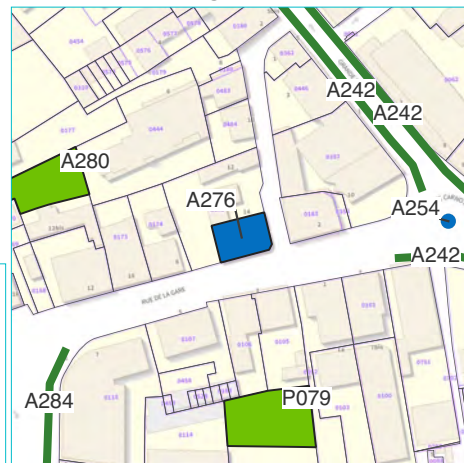
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055202&mlon=6.605797#map=17/47.055202/6.605797>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1880

## Éléments patrimoniaux associés :

modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, chaînages d'angles, bandeaux, corniches)  
lucarnes jacobines  
persiennes



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur le mur pignon Nord-Est.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A277

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

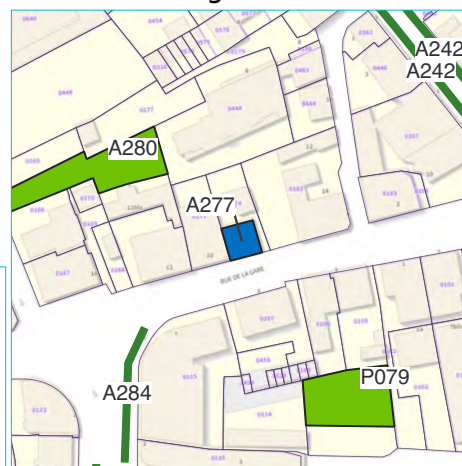
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055142&mlon=6.605449#map=17/47.055142/6.605449>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1870

## Éléments patrimoniaux associés :



modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures, chaînages d'angles)  
 lucarnes jacobines  
 persiennes



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.  
 - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A278

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055161&mlon=6.605285#map=17/47.055161/6.605285>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1890

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures)



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A279

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

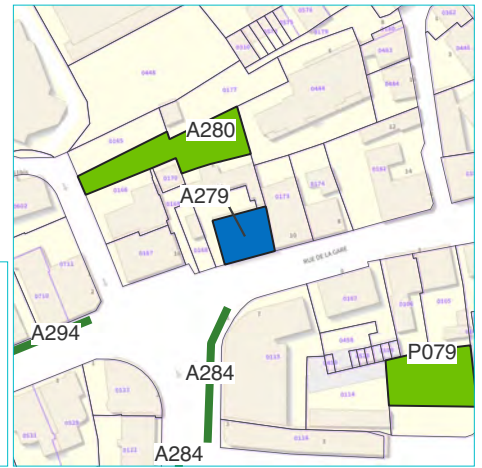
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055109&mlon=6.605096#map=17/47.055109/6.605096>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1899

## Éléments patrimoniaux associés :

Cet immeuble est constitutif d'une ancienne usine d'horlogerie. Sa façade sur rue présente un rez-de-chaussée en pierre de Montlebon et une porte en bois avec imposte. Les modénatures des étages, richement ouvragées, sont réalisées en pierre calcaire blanche (pilastres, corniches, encadrements des ouvertures, frontons triangulaires et cintrés...). Cela en fait une référence pour la construction d'un centre-ville animé. Les autres façades accueillent des ouvertures avec linteau en arc segmentaire en brique. Des balcons ouvragés sont présents sur les façades Sud-Est et Nord-Ouest. Le toit à la Mansart en zinc accueille une large lucarne à fronton et 6 lucarnes avec couverture cintrée.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité des balcons (consoles en pierre et garde-corps en fer forgé) inscrits sur la façade Sud-Est.
- Conserver la matérialité des balcons (poutres en acier et garde-corps en fer forgé) inscrits sur la façade Nord-Ouest.
- Conserver la matérialité de la porte cochère avec imposte vitrée inscrite sur la façade Sud-Est ainsi que sa grille ornementée devant vitrage.
- Conserver la matérialité des combles à la Mansart.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-usines-dhorlogerie-les-fils-dedouard-wetzel-puis-montres-thales-et-de-bracelets-de-ia25001736>

# Morteau - A280

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055367&mlon=6.604813#map=17/47.055367/6.604813>

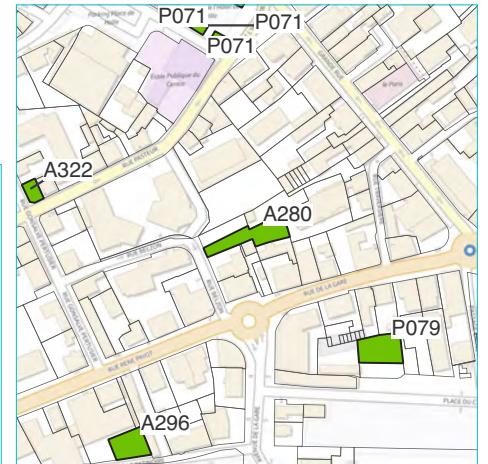
**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Verger

**Essence :**

Ancienne zone de jardins ayant progressivement été urbanisée durant la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, ce verger-jardin se présente comme une respiration verdoyante bienvenue dans un quartier désormais fortement minéralisé et imperméabilisé (nombreux stationnements). La présence de fruitiers témoigne de la vocation historique vivrière de ces espaces.

Carte globale - Zoom n° 14 et 17



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A281

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055182&mlon=6.604641#map=17/47.055182/6.604641>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1809

## Éléments patrimoniaux associés :



pierre calcaire blanche marquant le rez-de-chaussée bat au Nord-Est  
croupe  
modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures,  
chaînages d'angle)



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les épis de faîtage.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A283

[Adresse]

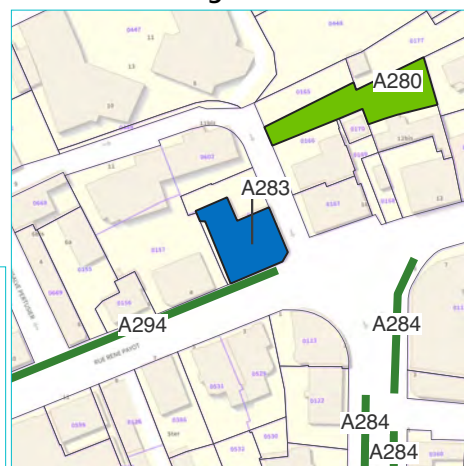
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054975&mlon=6.604269#map=17/47.054975/6.604269>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1904

## Éléments patrimoniaux associés :



Cet ancien immeuble de logements et fromagerie propose un bel ordonnancement vertical entre le socle (en pierre calcaire blanche), les étages et le toit à la Mansart avec tuiles en écailles de zinc. En façades Nord-Est et Sud-Est : rez-de-chaussée en pierre de Montlebon, étages en pierre calcaire blanche (pilastres d'angle, corniches, bandeaux, encadrements des ouvertures). En façade Sud-Est, certaines ouvertures sont accompagnées d'un fronton triangulaire ou cintré, puis intègrent des linteaux en arc segmentaire avec clé pointe de diamant. L'étage mansardé possède des baies incrustées avec fronton métallique et ouvertures en demi-lune.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
- Conserver la matérialité des balcons (consoles en pierre et garde-corps en fer forgé).

- Recommandations
- Il conviendrait de retrouver un enduit à base de chaux à l'endroit où les moellons calcaires sont restés apparents afin de les protéger.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-fromagerie-de-la-societe-lemmental-ia25001735>



# Morteau - A284

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054462&mlon=6.604859#map=17/47.054462/6.604859>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Alignement d'arbres **Essence :** Érable

Vieux double alignement structurant l'avenue de la gare et annonçant l'arrivée sur cette dernière. La présence d'une fosse continue végétalisée au pied des arbres permet de créer une séparation spatiale entre la chaussée et le trottoir piéton.

Carte globale - Zoom n° 14



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A285

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054497&mlon=6.604590#map=17/47.054497/6.604590>

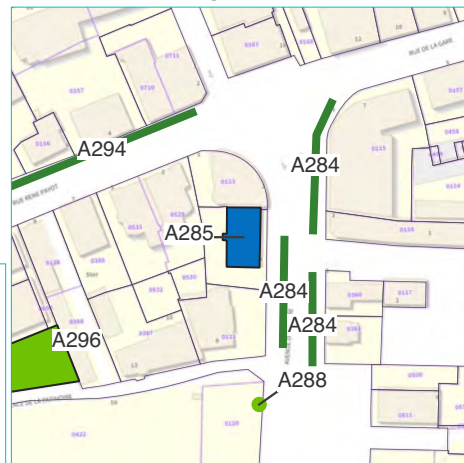
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Ce volume horizontal bénéficie de modénatures en pierre de Montlebon et/ou briques grises : encadrements des ouvertures, chaînages d'angle, appuis de baies formant bandeau, lucarnes à fronton. Dans les mansardes, plusieurs lucarnes avec couverture cintrée ont également été créées. Un mur maçonné avec grille en fer forgé clôt la propriété.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la matérialité des lucarnes fronton inscrites dans les mansardes (façade en pierre calcaire, joues et couverture en zinc).
  - Conserver les garde-corps des baies en fer forgé.

- Recommandations
  - Pas de recommandations

**Liens externes :**

# Morteau - A286

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

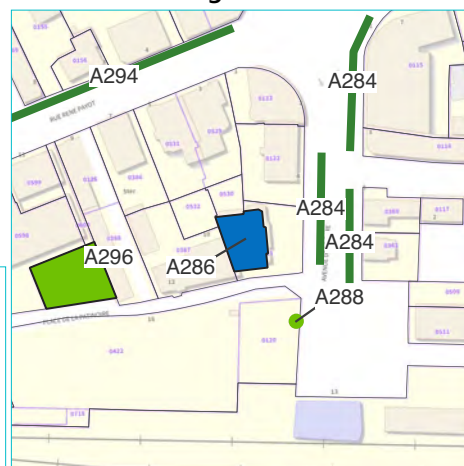
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054246&mlon=6.604420#map=17/47.054246/6.604420>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1932

**Éléments patrimoniaux associés :**



Cette maison s'apparente au style Art Déco par le traitement de ses façades courbes et le choix des couleurs.  
Un mur bahut surmonté d'une grille en fer forgé clôt la propriété.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

Pas de recommandations



**Liens externes :**

# Morteau - A287

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

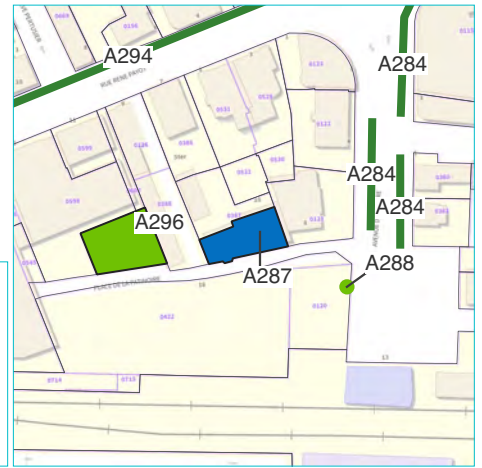
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054157&mlon=6.604195#map=17/47.054157/6.604195>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1920

**Éléments patrimoniaux associés :**



Cette maison s'apparente au style Art Déco par le traitement de ses façades (dessins, avant-corps) et le choix des couleurs. Une grille en fer forgé clôt la propriété.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

Pas de recommandations



**Liens externes :**

# Morteau - A288

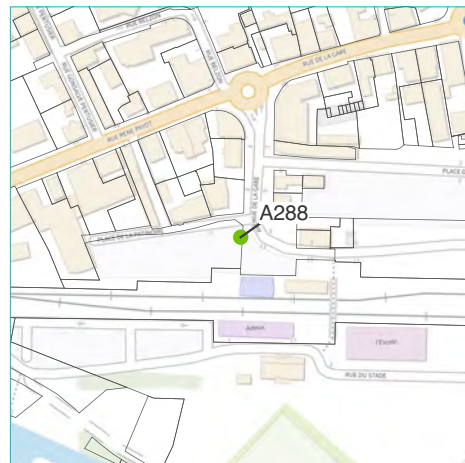
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053997&mlon=6.604626#map=17/47.053997/6.604626>

Zoom n° 14

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Marronnier d'Inde

Superbe marronnier d'Inde, imposant par l'envergure de son houppier (25 mètres de hauteur pour une circonférence d'environ 15 mètres) et un tronc important (2,25 mètres de circonférence) ainsi que par son grand âge (environ 200 ans). Il tient une position centrale dans l'espace public du quartier de la gare. Il s'affirme comme un élément signal et repère fort qui annonce la gare de Morteau dans le tissu urbain. Il accompagne un petit jardin public et présente une incroyable vigueur.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

*Schéma directeur paysager de la ville de Morteau, 2017, p.19*

# Morteau - A290

[Adresse]

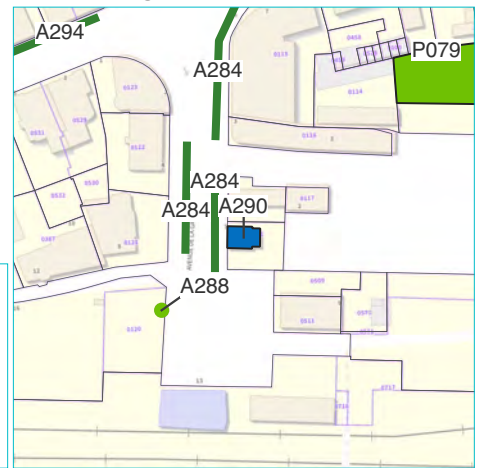
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054203&mlon=6.604996#map=17/47.054203/6.604996>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



Cette petite maison possède des modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures avec linteau en arc segmentaire et clé ou en demi-lune, chaînages d'angle) et un socle en saillie en pierre blanche. Elle appartient à un ensemble de bâtiments autour de la gare qui présente une architecture similaire.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Pas de prescriptions particulières.
  - La déconstruction de ce bâtiment peut être envisagé dans le cadre d'un projet d'aménagement d'ensemble.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A291

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053968&mlon=6.605274#map=17/47.053968/6.605274>

**Typologie :** Patrimoine domestique

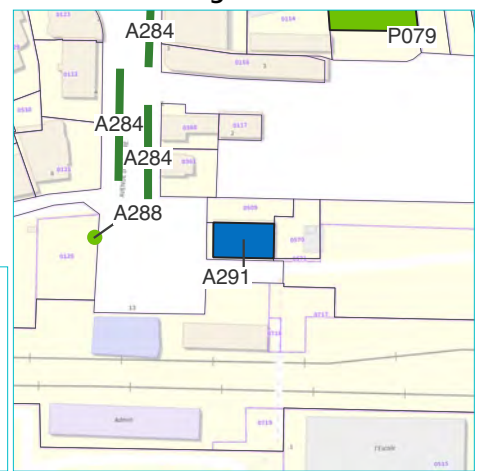
**Entité :** Maison remarquable **Date de construction :** 1884

## Éléments patrimoniaux associés :

Cette maison avec toiture à croupes présente des façades bien dessinées avec modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures avec linteau en arc segmentaire et clé, chaînages d'angle, bandeaux, pilastres, corniches avec corbeaux), persiennes, et un socle en saillie en pierre blanche.

Elle appartient à un ensemble de bâtiments autour de la gare qui présente une architecture similaire.

Carte globale - Zoom n° 17



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de retrouver une homogénéité pour les occultants en privilégiant les persiennes.

**Liens externes :**

# Morteau - A292

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053700&mlon=6.604736#map=17/47.053700/6.604736>

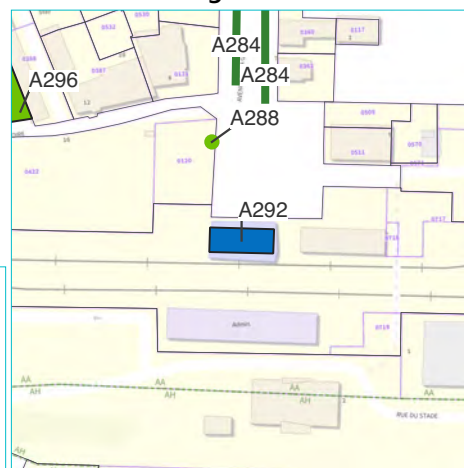
**Typologie :** Patrimoine public

**Entité :** Gare

**Date de construction :** 1884

## Éléments patrimoniaux associés :

La gare de Morteau appartient à un ensemble urbain constitué de bâtiments à l'architecture similaire, constitué de modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures avec linteau en arc segmentaire et clé, chaînages d'angle, bandeaux, pilastres, corniches avec corbeaux) et un socle en saillie en pierre blanche. Elle dispose en outre d'un auvent en métal servant d'abri aux voyageurs.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la matérialité de l'auvent abritant les passagers.
  - Conserver les croupes.
  - Aucune ouverture en façades Sud et Nord n'est autorisée.
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

**Liens externes :**



# Morteau - A293

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053700&mlon=6.607123#map=17/47.053700/6.607123>

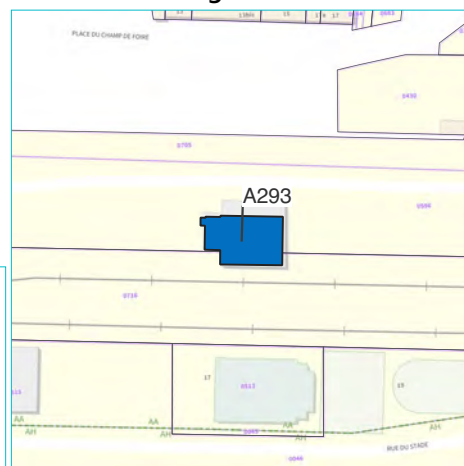
**Typologie :** Patrimoine d'activités

**Entité :** Autre

**Date de construction :** 1884

## Éléments patrimoniaux associés :

Ancien quai de chargement lié à l'activité ferroviaire.  
Encadrement des ouvertures et chaînage d'angle en pierre de Montlebon



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver l'avancée de toit importante soutenue par des éléments de charpente eux-mêmes soutenus pas des corbeaux en pierre inscrits sur le mur gouttereau Nord marquant l'ancien quai de chargement.

### • Recommandations

- En cas de rénovation des façades, les joints et l'enduit ciment devraient être déposés et remplacés par des joints à base de chaux.
- L'extension inscrite sur le mur gouttereau Ouest pourrait être déconstruite afin de retrouver l'origine de la construction.
- En cas de réhabilitation, il conviendrait de retrouver fonctionnelles toutes les baies murées ou partiellement fermées.

**Liens externes :**

# Morteau - A294

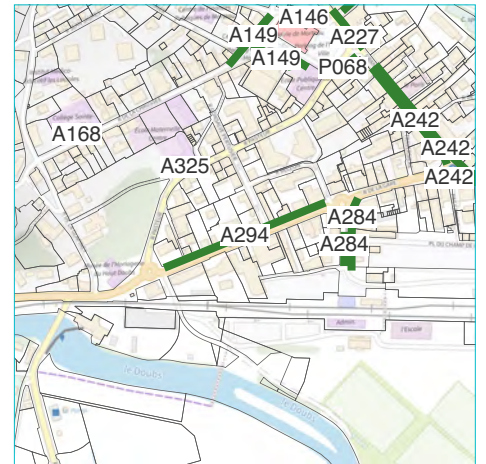
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054546&mlon=6.603034#map=17/47.054546/6.603034>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Alignement d'arbres **Essence :** Tilleul

Grand alignement de vieux tilleuls marquant le linéaire de la rue René Payot, côté Nord.

Carte globale - Zoom n° 14



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A296

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

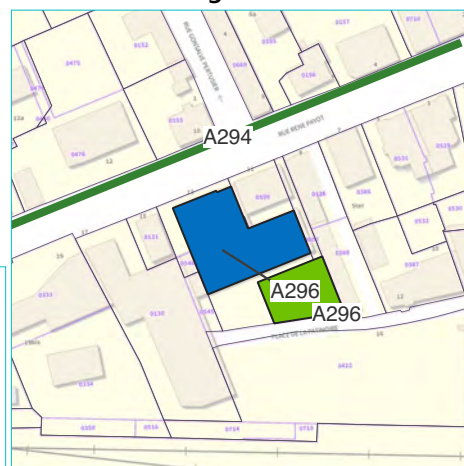
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054321&mlon=6.603390#map=17/47.054321/6.603390>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1890

## Éléments patrimoniaux associés :

Jardin privé, clos : A296



Côté rue, cet immeuble présente un socle en imitation de pierre de taille. Sa façade y est dessinée, avec des modénatures en pierre calcaire blanche (corniches avec corbeaux, bandeaux, chaînages d'angle). Aux étages, des garde-corps en fer forgé et des persiennes accompagnent les ouvertures. Un socle surmonté d'une grille est implanté devant le bâtiment. Le fronton avec baie multiple glissé entre cet immeuble et celui adjacent donne accès à d'anciens espaces industriels accompagnés d'un jardin. La façade arrière, rythmée par de grandes ouvertures, révèle l'activité artisanale qui préexistait.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les gardes-corps des appuis de fenêtre en fer forgé.
- Conserver la matérialité du balcon (consoles et garde-corps en fer forgé avec volutes) inscrit sur la façade Nord-Ouest.
- Conserver le fronton cintré et la baie multiple inscrits sur la façade Nord-Ouest.
- Conserver le rythme donné par toutes les ouvertures de la façade Sud-Est de l'ancien atelier (baies, baie multiple)

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-atelier-debenisterie-et-dameublement-bobillier-chaumont-et-de-serrurerie-vaufrey-puis-ia25001734>

# Morteau - A296

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054155&mlon=6.603664#map=17/47.054155/6.603664>

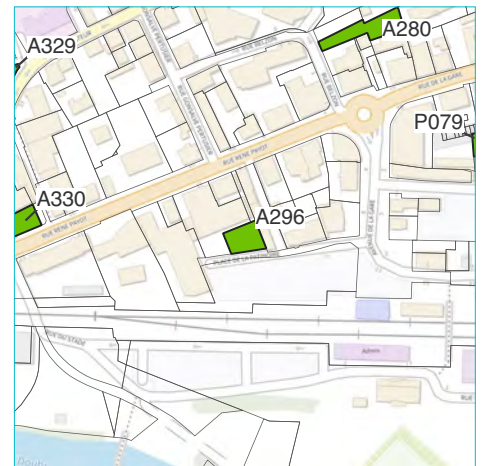
**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Jardin vivrier installé au pied de la façade Sud des anciens ateliers de fabrication associés à l'établissement Panneton (construction mécanique et de cycle). La surface de jardin a été réduite de moitié ayant laissé place à des stationnements. La partie sauvegardée présente la même morphologie (organisation orthogonale en plusieurs petits jardins potagers) qu'au milieu du XXème siècle.

Carte globale - Zoom n° 14



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 90 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

**Liens externes :**

# Morteau - A297

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

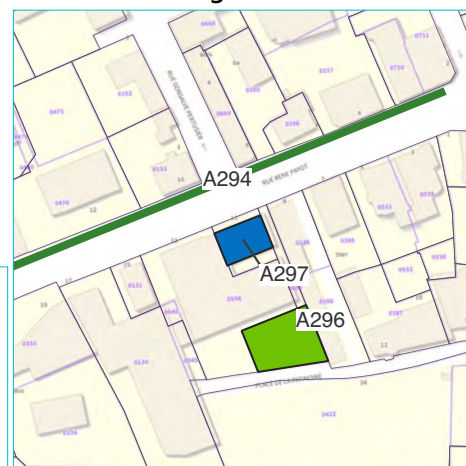
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054462&mlon=6.603503#map=17/47.054462/6.603503>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1908

## Éléments patrimoniaux associés :



La façade sur rue de cet immeuble avec toiture à demi-croupes possède un rez-de-chaussée en pierre calcaire blanche, et aux étages des modénatures en pierre de Montlebon (corniches, bandeaux, chaînages d'angle, encadrements). Des baies avec fronton triangulaire et 3 balcons ouvragés positionnés selon une symétrie verticale participent à la qualité de la façade de ce bâtiment qui constitue avec ceux voisins un bel alignement sur la rue Payot.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la matérialité des balcons (consoles, garde-corps et lambrequin en fer forgé) inscrits sur la façade Nord-Ouest.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux. Il conviendrait de retrouver le lambrequin marquant le plateforme du balcon au R+2 de la façade Nord-Ouest.
  - Il conviendrait de retrouver les persiennes des baies inscrites sur la façade Nord-Ouest.



**Liens externes :**

# Morteau - A298

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054468&mlon=6.603723#map=17/47.054468/6.603723>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1890

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Cet immeuble avec toiture à croupes possède de riches modénatures : bandeaux, pilastres d'angle, encadrements avec linteau en arc segmentaire (réalisés majoritairement en brique), corniches à redans en bois sculpté, socle en saillie, terrasse d'accès surélevée avec grille en fer forgé. Un avant-corps (intégrant un balcon avec garde-corps en fer forgé) marque l'entrée, qu'une lucarne à fronton prolonge en toiture. Ce bâtiment doit aussi son élégance à un usage intelligent de la couleur. Il constitue avec les bâtiments voisins un bel alignement sur la rue Payot. Sur la façade arrière, des baies jumelées révèlent la présence d'une ancienne activité horlogère.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité du balcon (consoles en béton et garde-corps en fer forgé avec volutes) inscrit sur la façade Nord-Ouest.
- Conserver la matérialité de la lucarne fronton (façade maçonnée avec pilastres et corniches et couverture en zinc) ainsi que la baie jumelée séparée par un meneau avec linteau en plein-cintre.
- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de rouvrir les baies murées.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-atelier-dhorlogerie-de-lucien-deleule-ia25001816>

# Morteau - A299

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054528&mlon=6.603911#map=17/47.054528/6.603911>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1893

## Éléments patrimoniaux associés :



Cet immeuble avec toiture à croupes présente une façade étroite sur la rue, avec des modénatures en brique et béton (balcon avec grille en fer forgé, corniches à redans en bois sculpté, bandeaux, chaînages d'angle, encadrements avec linteau en arc segmentaire). Il s'accompagne côté rue d'une terrasse surélevée avec grille en fer forgé, et à l'arrière par une terrasse et des balcons en bois (en rupture avec le bâtiment).

Il constitue avec les bâtiments voisins un bel alignement sur la rue Payot.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité du balcon (console en béton et garde-corps en fer forgé avec volutes) inscrit sur la façade Nord-Ouest.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de retrouver les persiennes des baies inscrites sur la façade Nord-Ouest.



**Liens externes :**

# Morteau - A300

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054585&mlon=6.604197#map=17/47.054585/6.604197>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1880

## Éléments patrimoniaux associés :



Cet immeuble qui semble réalisé en béton se distingue par ses 2 avant-corps inscrits aux extrémités de la façade sur rue et coiffés d'une toiture atypique (avec épis, retroussis de toit et pans pentus). Cette façade sur rue, aux ouvertures strictement alignées, offre un décor en peinture (terni), deux balcons avec garde-corps en fer forgé, des bandeaux marquant les étages et un jeu de linteaux avec fronton (triangulaire ou cintré) au 2ème étage.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les épis de faîtage et les retroussis de toit.
- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
- Conserver le garde-corps en fer forgé des deux balcons inscrits sur le mur gouttereau Nord-Ouest.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation du mur gouttereau Nord-Ouest, il conviendrait de déposer l'isolation par l'extérieur (certainement une épaisseur fine de polystyrène), et de procéder à une isolation par l'intérieur.



**Liens externes :**



# Morteau - A301

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

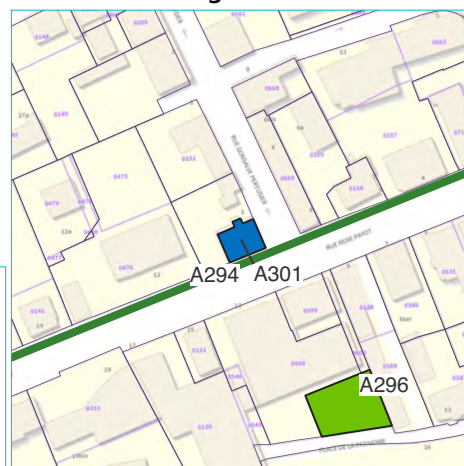
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054664&mlon=6.603229#map=17/47.054664/6.603229>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1955

**Éléments patrimoniaux associés :**



activité horlogère : baies d'atelier formant bandeau  
croupes, lucarnes capucine, persiennes



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
- Conserver la baies multiples séparées par des meneaux.
- Conserver les oculus inscrits sur la façade Nord-Est.

- Recommandations
- Pas de recommandations



**Liens externes :**

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-usine-dhorlogerie-usine-de-montres-emile-bonnet-et-fils-ia25001731>

# Morteau - A302

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054647&mlon=6.602794#map=17/47.054647/6.602794>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1954

**Éléments patrimoniaux associés :**



Cet immeuble avec socle en pierre calcaire apparente et toiture à croupes date des années 1950. Ancien édifice commercial et de bureaux lié à l'horlogerie, il offre des larges ouvertures. Il crée, avec son extension sur pilotis béton aux ouvertures généreuses avec allège bleue, un ensemble harmonieux.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

- Conserver la matérialité de l'entrée de l'immeuble (escalier généreux, nez de mur en pierres calcaires apparentes et auvent mince en béton).
- Conserver l'extension en béton armé entièrement vitrée soutenue par des poteaux arborescents en béton.

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



**Liens externes :**

<https://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/dossiers-inventaire/edifice-commercial-magasin-du-fournituriste-schwartzmann-freres-puis-schwartzmann-fisseau-cochot-ia25001732>

# Morteau - A303

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054467&mlon=6.602333#map=17/47.054467/6.602333>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1933

**Éléments patrimoniaux associés :**



Sous le large débord de sa toiture croupes, avec son oriel surmonté d'un balcon et ses modénatures en béton (encadrements, bandeau, socle en saillie), cette maison sur plan carré et aux grandes ouvertures présente un dessin de façade sur rue harmonieux.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

- Conserver l'oriel inscrit sur la façade Sud-Est (garde-corps, barre d'appui, structure jardinière en acier, bandeaux et auvent en béton).
- Conserver le découpage des baies formant trois vantaux.
- Conserver les barres d'appui en acier.

- Recommandations

Pas de recommandations



**Liens externes :**

# Morteau - A305

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056223&mlon=6.603764#map=17/47.056223/6.603764>

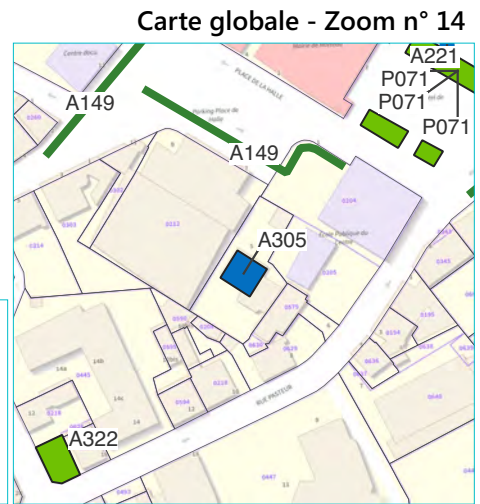
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1905

## Éléments patrimoniaux associés :

En second plan, derrière la cour d'école, cette maison trouve son intérêt dans une implantation discrète (retrait par rapport à la place). Ses modénatures en pierre de Montlebon (encadrements avec linteau en arc segmentaire avec clé, bandeaux, chaînages d'angle), son socle en saillie, sa lucarne pignon avec oculus, sa porte d'entrée avec imposte surmontée d'un balcon avec garde-corps en fer forgé et ses persiennes lui confèrent une réelle qualité architecturale.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver l'oculus inscrit sur la lucarne pignon.
  - Conserver la matérialité du balcon (consoles et garde-corps en fer forgé avec volutes) inscrit sur la façade Nord-Ouest.
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A306

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056267&mlon=6.604070#map=17/47.056267/6.604070>

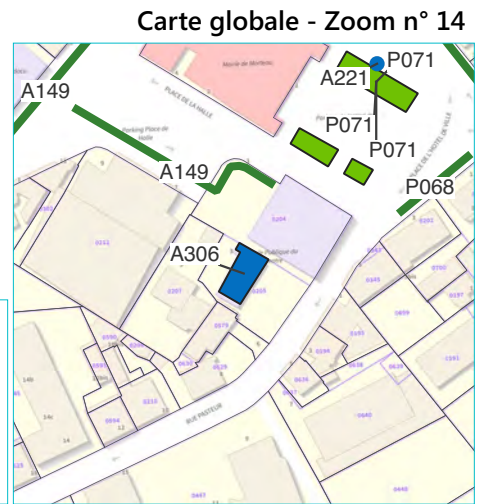
**Typologie :** Patrimoine public

**Entité :** Ecole

**Date de construction :** 1850

## Éléments patrimoniaux associés :

Pierre de Montlebon (chaînages d'angle, encadrements des ouvertures)



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les croupes.
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau inscrites sur la façade Sud-Ouest.

- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - Quelques pierres d'encadrements des ouvertures ont été peintes, il conviendrait de retrouver la pierre apparente.

**Liens externes :**

# Morteau - A307

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

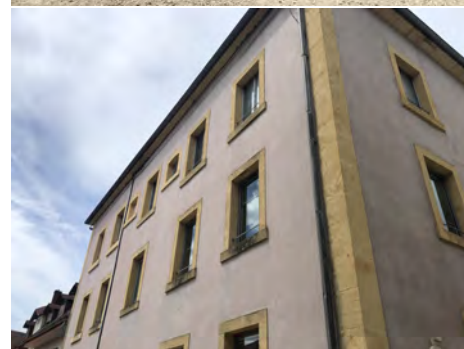
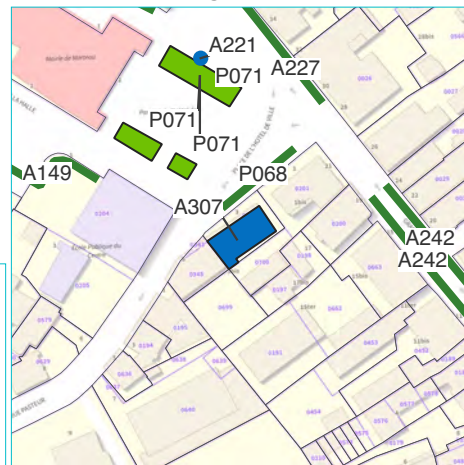
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056338&mlon=6.604839#map=17/47.056338/6.604839>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1867

## Éléments patrimoniaux associés :

Cet ancien immeuble de logements et usine de montres, face à la mairie, participe à l'effet de place. Ses qualités relèvent de ses modénatures en pierre de Montlebon (encadrements, corniche, chaînages d'angle), son toit à croupes et son socle en saillie en pierres calcaires blanches. D'une extension liée à l'activité horlogère, il ne reste aujourd'hui qu'un oculus.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver l'oculus inscrit sur la façade Nord-Est de l'extension.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de déposer les joints en ciment ajoutés entre les pierres de taille blanche du socle, et de les remplacer par des joints à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-usine-dhorlogerie-usine-de-montres-emile-wetzel-et-cie-puis-fernan-pierre-et-domina-ia25001757>

# Morteau - A308

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

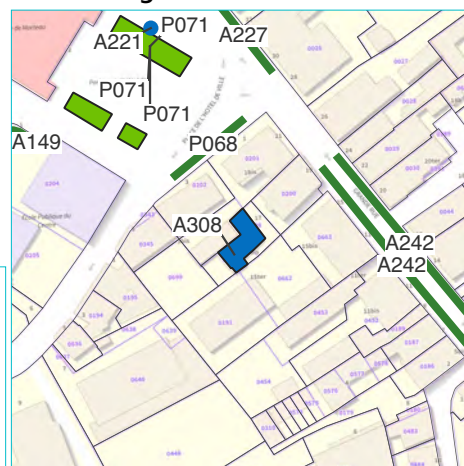
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056227&mlon=6.605050#map=17/47.056227/6.605050>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1890

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénature en pierre de Montlebon (encadrements)  
persiennes au rez-de-chaussée



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

• Prescriptions

- Conserver la baie multiple séparée par des meneaux inscrite sur le mur gouttereau Nord-Est.
- Conserver la petite baie avec un linteau en briques rouges en plein-cintre inscrite sur la façade Nord-Est.

• Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, les pansements de ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de retrouver une homogénéité pour les occultants en privilégiant les persiennes.



**Liens externes :**

# Morteau - A309

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056074&mlon=6.604454#map=17/47.056074/6.604454>

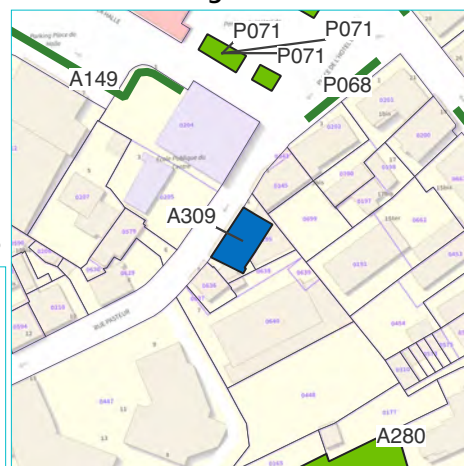
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1880-1895

## Éléments patrimoniaux associés :

Ces 2 maisons jumelles ont été construites simultanément à la fin du XIXe et possèdent la même facture architecturale : toit largement débordant avec bardage en rang pendu décoré, traitement des charpentes, encadrements en béton et brique, baies avec arc en plein cintre, demi-lunes, petits balcons avec garde-corps en fer forgé, socle en saillie...

Elles serviront d'ateliers d'horlogerie au cours du XXe siècle, comme en témoignent les baies jumelées en rez-de-chaussée de la façade Nord-Est.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver le bardage en rang pendu soutenu par des consoles en bois avec poinçons sculptés inscrit sur la façade Nord-Est des deux maisons.
- Conserver les petites baies avec un linteau en plein-cintre avec clé inscrites sur les murs pignons.
- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
- Conserver la symétrie formée des murs pignons (baies et avant-corps ; baies, balcon et rang pendu).
- Conserver les ouvertures en demi-lune inscrites sur les murs pignons Sud-Est.
- Conserver la matérialité des balcons (poutraisons et garde-corps en fer forgé avec volutes) inscrits sur les murs pignons Nord-Ouest.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maisons-jumelles-et-ateliers-dhorlogerie-de-georges-michel-et-des-freres-bruchon-ia25001759>



# Morteau - A310

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

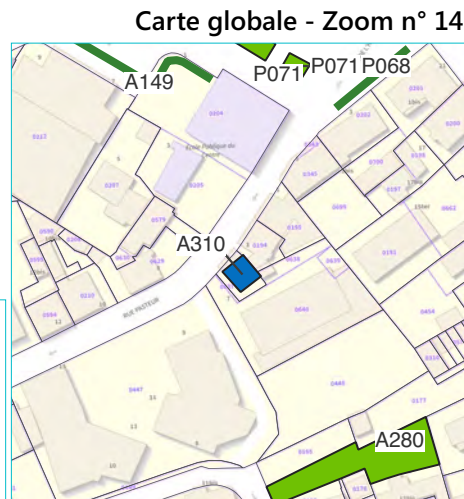
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055945&mlon=6.604316#map=17/47.055945/6.604316>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1900

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en briques (encadrements)  
lucarne rampante, demi-croupes



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A311

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055955&mlon=6.603872#map=17/47.055955/6.603872>

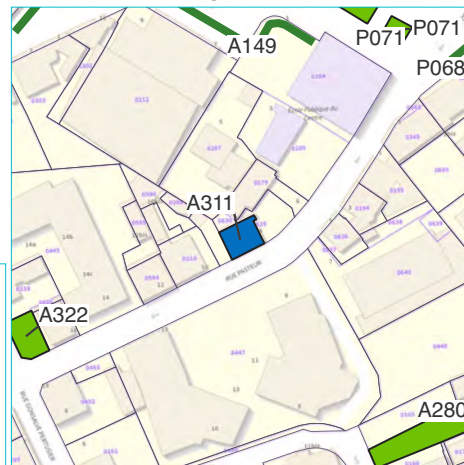
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1804

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Ce bâtiment se distingue par la présence d'une tourelle tournée vers la cour (pour escalier intérieur), sa toiture à mansarde avec retroussis de toit, ses lucarnes à fronton cintrées, ses modénatures en pierre calcaire et brique (bandeaux, socle en saillie, chaînages d'angle, corniches, encadrements). Un mur maçonné surmonté d'une grille en fer forgé clôt la propriété.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité de la tourelle (couverture à 4 pans avec retroussis de toit et épis de faîtage, briques de remplissage apparentes, chaînages d'angle en relief, bandeaux).
- Conserver la matérialité du balcon (corbeaux en béton et garde-corps en fer forgé).
- Conserver les retroussis de toit.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A312

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056044&mlon=6.603462#map=17/47.056044/6.603462>

**Typologie :** Patrimoine domestique

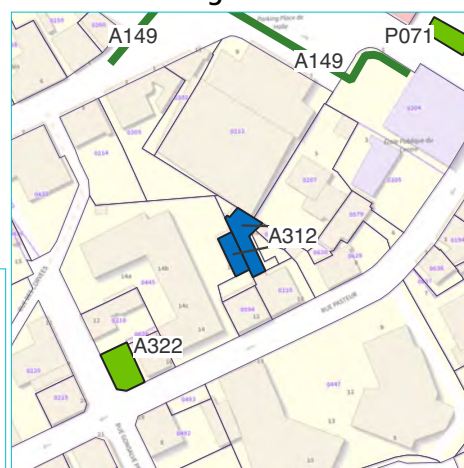
**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1910

**Éléments patrimoniaux associés :**

modénatures en pierres calcaires out briques (encadrements)  
lucarnes pignon  
linteau en arc segmentaire

Carte globale - Zoom n° 14



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A313

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

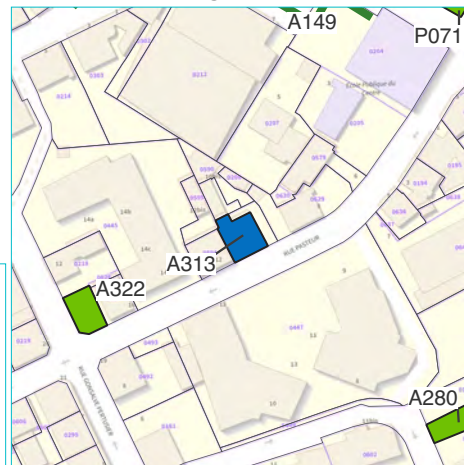
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055894&mlon=6.603612#map=17/47.055894/6.603612>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :

Cet immeuble bénéficie de quelques modénatures en brique et en pierre (encadrements d'ouverture avec linteau en arc segmentaire avec clé, bandeau en béton séparant le rez-de-chaussée des étages, chaînages d'angle...) et d'un socle en saillie en pierre de taille.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de rouvrir les baies murées.



**Liens externes :**

# Morteau - A314

[Adresse]

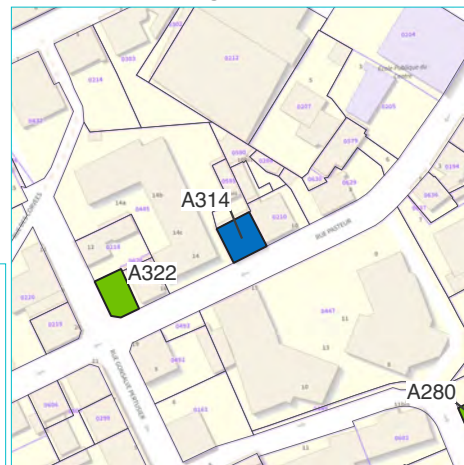
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055844&mlon=6.603472#map=17/47.055844/6.603472>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :



Ancien immeuble de logements et atelier d'horlogerie, cette construction se distingue par ses modénatures en pierre et brique (encadrements d'ouverture avec linteau en arc segmentaire avec clé, chaînages d'angle, bandeaux), son entrée marquée par un avant-corps, un fronton triangulaire et des oculus oblongs, son socle en saillie en pierres de taille et ses lucarnes rampantes en toiture.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver l'avant-corps marqué par des chaînages d'angle en brique, des oculus oblongs et d'un fronton triangulaire au dessus de la porte d'entrée.
- Conserver la matérialité de la porte d'entrée avec imposte vitrée inscrite sur le mur gouttereau Sud-Est.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-atelier-dhorlogerie-schwartzmann-aime-ia25001760>

# Morteau - A315

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

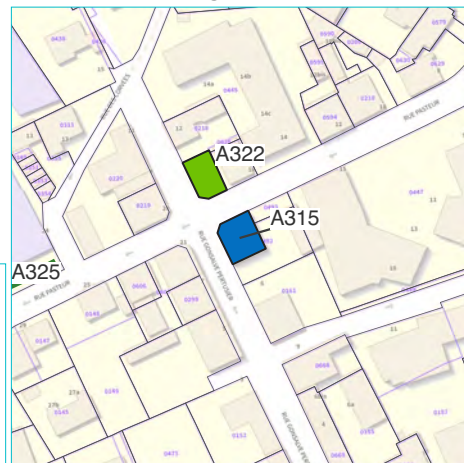
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055502&mlon=6.603062#map=17/47.055502/6.603062>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1901

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui



Cet immeuble et ancien atelier d'horlogerie se distingue par son pan coupé marqué par rang de briques à l'angle du carrefour, ses balcons avec garde-corps en fer forgé et d'autres modénatures en brique ou en pierre de taille : encadrements d'ouverture (avec linteau en arc segmentaire avec clé), chaînages d'angle, bandeaux, corniches. Cinq lucarnes jacobines sont présentes dans sa toiture à croupes. L'activité horlogère y est présente au début du XXe siècle. Un mur maçonné surmonté d'une grille en fer forgé crée la limite de propriété. Dans l'immeuble, une peinture réalisée en 1901 et inscrite à l'inventaire des monuments historiques orne la cage d'escalier.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur la façade Sud-Est.
- Conserver la matérialité des balcons (consoles en béton et garde-corps en fer forgé).
- Conserver la matérialité de l'escalier à double volée inscrit sur la façade Sud-Est ainsi que son garde-corps en fer forgé.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-atelier-dhorlogerie-des-ets-aris-ia25001818>

# Morteau - A316

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055261&mlon=6.603210#map=17/47.055261/6.603210>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

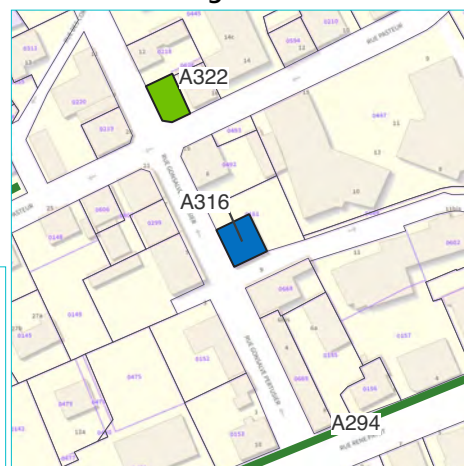
**Date de construction :** 1890

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Ce bâtiment néoclassique de forme carré se distingue par ses modénatures en brique et béton (encadrements d'ouverture, chaînages et pilastres d'angle, corniches), son socle en saillie avec bandeau et ses hautes cheminées. Sa couleur rose trouve écho dans le toit en ardoise à la Mansart qui intègre des lucarnes à fronton cintrés ou triangulaires.

Un mur maçonné surmonté d'une grille en fer forgé clôt la propriété.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A317

[Adresse]

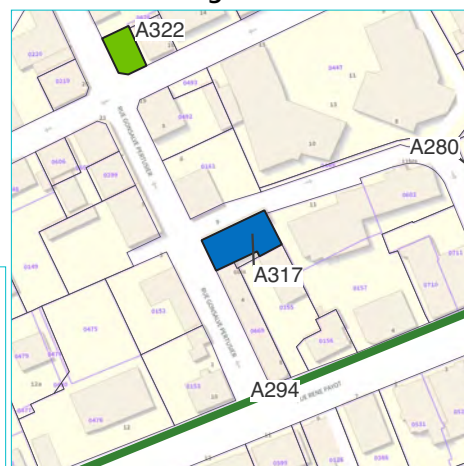
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055112&mlon=6.603392#map=17/47.055112/6.603392>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1932

## Éléments patrimoniaux associés :



Cet immeuble se distingue par son large toit à demi-croupes et bardage bois avec demi-volute, la régularité de ses nombreuses ouvertures et le contraste opéré par les persiennes et l'enduit. Le béton est utilisé pour marquer les encadrements des ouvertures et le bandeau séparant le rez-de-chaussée des étages.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les barres d'appui inscrites sur les baies du dernier niveau des murs pignons.
  - Conserver le débord de toit important des murs pignons marqué par un bardage bois avec demi-volute.
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**



# Morteau - A318

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

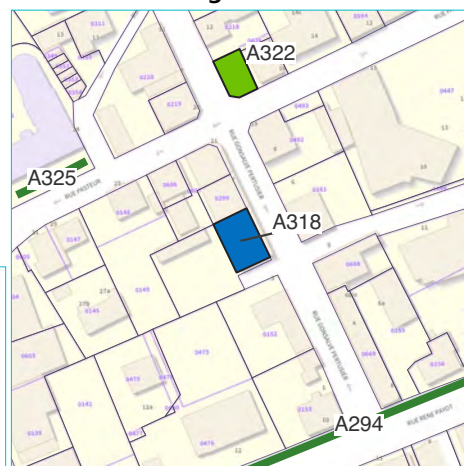
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055196&mlon=6.602912#map=17/47.055196/6.602912>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :

Cet immeuble présente des modénatures en brique et béton (encadrements d'ouverture, chaînages d'angle, bandeau, corniches), un socle en saillie. En façade, les ouvertures sont réalisées avec linteau en arc segmentaire avec clé. La mansarde intègre des lucarnes fronton en alignement des ouvertures de la façade. Un balcon et garde-corps en fer forgé est présent en façade Nord-Est.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité du balcon (consoles et garde-corps en fer forgé avec volutes) inscrit sur la façade Nord-Est.
- Conserver la barre d'appui en fer forgé avec volutes inscrite sur la baie de la façade Sud-Est.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de rouvrir les baies murées.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-atelier-dhorlogerie-demile-bonnet-ia25001730>

# Morteau - A319

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

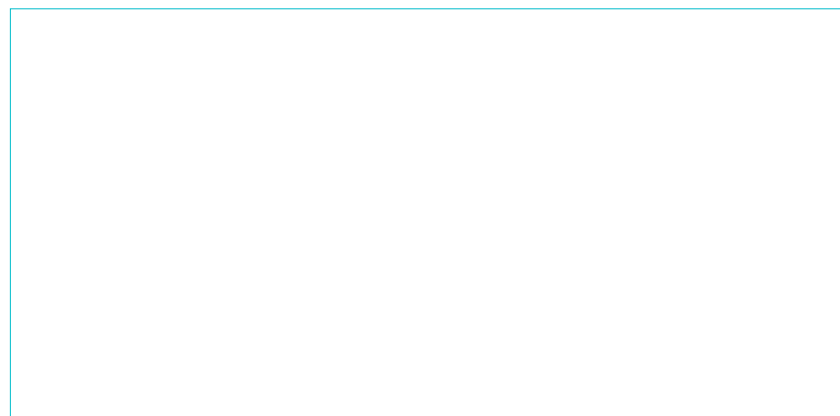
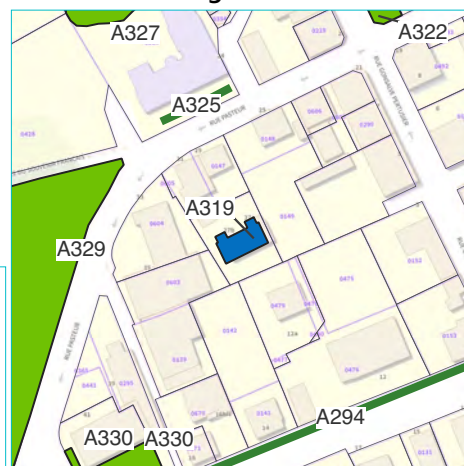
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054994&mlon=6.602268#map=17/47.054994/6.602268>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1929

**Éléments patrimoniaux associés :**



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

- Conserver la matérialité de l'auvent inscrit sur mur pignon Nord-Est (escalier maçonné et garde-corps en fer forgé avec volutes, sas et jambes de force en bois)

- Recommandations

Pas de recommandations



**Liens externes :**

# Morteau - A320

[Adresse]

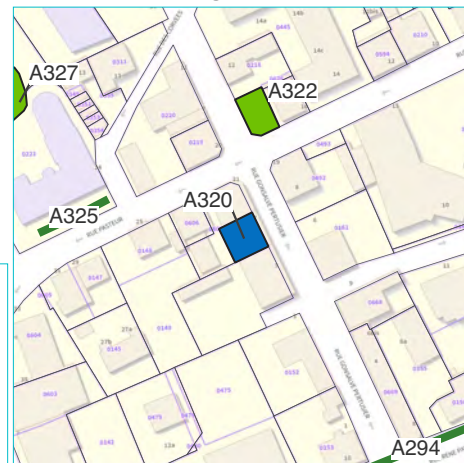
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055322&mlon=6.602834#map=17/47.055322/6.602834>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1880

## Éléments patrimoniaux associés :



Cet immeuble participe au front bâti de la rue Pertusier. Encadrements d'ouverture, pilastre, chaînage d'angle, corniche et socle en saillie sont réalisés en pierre de taille blanche. Des corbeaux accompagnent l'avancée de toit. Deux balcons filants en fer marquent les étages.

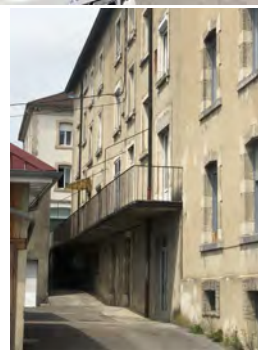
La souche de cheminée semble être à l'origine de la dégradation de la façade Nord-Est. Son étanchéité serait à vérifier.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la matérialité des balcons (poutraison et garde-corps en fer forgé) inscrits sur le mur gouttereau Nord-Est.

- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A321

[Adresse]

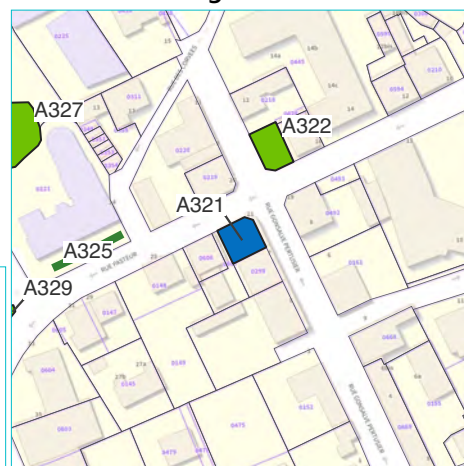
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055422&mlon=6.602769#map=17/47.055422/6.602769>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1880

## Éléments patrimoniaux associés :



pan coupé à l'angle des rues, demi-croupe  
encadrement, pilastre et chaînage d'angle et corniche en pierre de  
taille blanche,  
corbeaux en bois avancée de toit  
socle en saillie en pierre blanche



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
- Conserver la matérialité des balcons (poutraison et garde-corps en fer forgé) inscrits sur le mur gouttereau Nord-Est.

- Recommandations
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A322

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055692&mlon=6.602918#map=17/47.055692/6.602918>

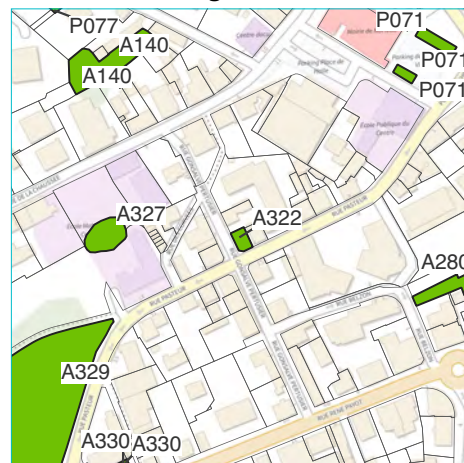
**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Jardin privé à dominante vivrière (potager) ceinturé d'un mur maçonné surmonté d'une grille en fer forgé. Le jardin se trouve en lieu et place d'un ancien bâtiment démoli appartenant initialement à un ensemble de quatre immeubles dessinant le carrefour et présentant un angle biseauté au croisement des routes. La forme du jardin rappelle cette forme urbaine si particulière.

Carte globale - Zoom n° 14



**Liens externes :**

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 80 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

# Morteau - A323

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

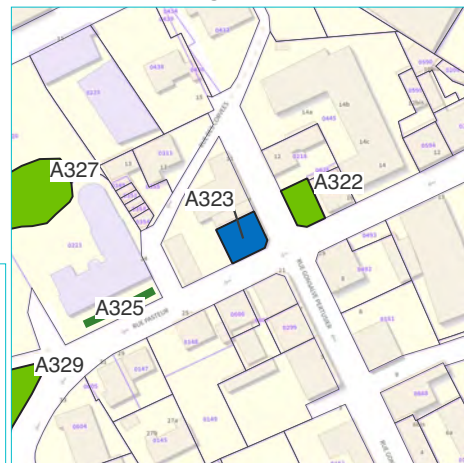
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055600&mlon=6.602649#map=17/47.055600/6.602649>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1902

## Éléments patrimoniaux associés :



Cet immeuble de deux étages, au carrefour des rues Pasteur et Pertusier, se distingue par son pan coupé, ses encadrements d'ouverture (avec linteau en arc segmentaire), chaînage d'angle en brique, ainsi que ses bandeau et avancée de toit (avec corbeaux) en béton. Son socle en saillie est marqué par une teinte différente. Son toit à croupes accueille 2 lucarnes jacobines côté Sud-Ouest.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-cartonnerie-pfahrer-ia25001780>

# Morteau - A324

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055842&mlon=6.602290#map=17/47.055842/6.602290>

**Typologie :** Patrimoine domestique

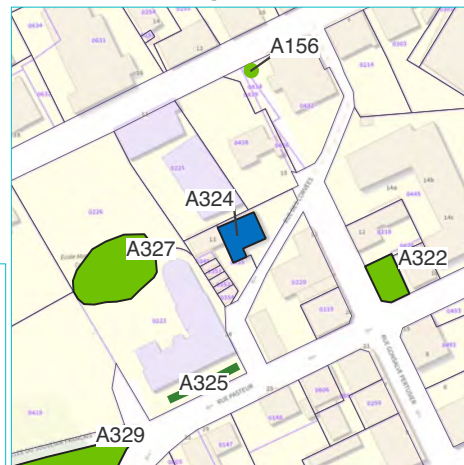
**Entité :** Maison remarquable **Date de construction :** 1937

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Cette maison sur trois niveaux présente une belle entrée avec perron et de nombreuses baies en façade (dont certaines murées en façade Nord-Est) et en toiture (lucarnes rampantes), signe d'une ancienne activité horlogère.

Un mur avec grille fer forgé marque la limite de propriété. Au R+1, les ouvertures sont réalisées avec linteau en arc segmentaire.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité du perron inscrit dans un angle marquant l'entrée du bâtiment (escalier, arc en plein-cintre, pilastres, couverture avec large bandeau en béton travaillé).
- Conserver les barres d'appui.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-leibundgut-petit-ou-rectius-hora-ia25001738>

# Morteau - A325

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055565&mlon=6.602030#map=17/47.055565/6.602030>

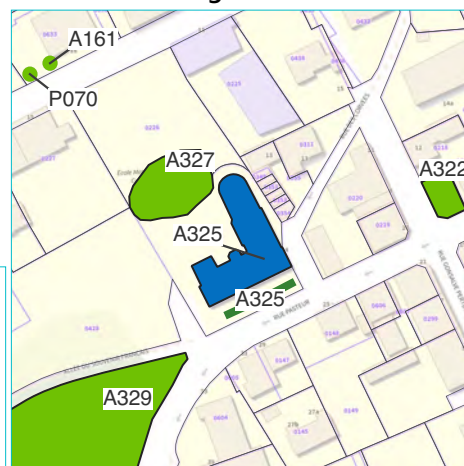
**Typologie :** Patrimoine public

**Entité :** Ecole

**Date de construction :** 1832

## Éléments patrimoniaux associés :

Haie, bosquet ou alignement d'arbres : A327 A325



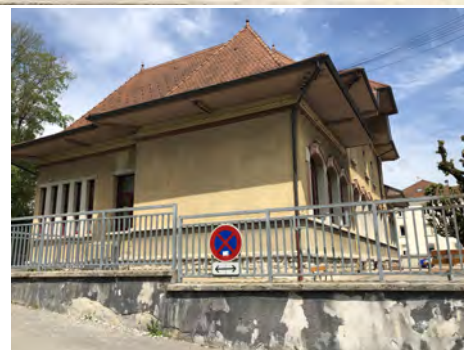
Cette construction se distingue par un perron monumental et une toiture ouvragée (avec épis de faîtage et 2 petites lucarnes rampantes). Cette dernière, largement débordante, domine une façade avec de belles modénatures en pierre et brique : encadrements d'ouverture, bandeaux, socle en saillie, appuis de baies formant bandeau...).

Un alignement d'arbres accompagne la façade principale et un bosquet d'arbres l'arrière du bâtiment



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les croupes, retroussis de toit et épis de faîtage.
  - Conserver les baies jumelées et multiples séparées par des meneaux.
  - Aucune extension n'est autorisée en façade et toiture.
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



**Liens externes :**



# Morteau - A325

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055407&mlon=6.602097#map=17/47.055407/6.602097>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Alignement d'arbres **Essence :** Tilleul

Très bel alignement de 3 sujets anciens taillés en têtard. Implantés dans la cour de l'école maternelle, les arbres accompagnent la façade Sud (ombrage estival) du bâtiment public construit pour cet usage au XIXème siècle. Ils sont implantés en parfaite cohérence avec l'organisation des volumes et de la façade du bâtiment. Il marquent également le linéaire de la rue.

Carte globale - Zoom n° 14



**Liens externes :**

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

# Morteau - A326

[Adresse]

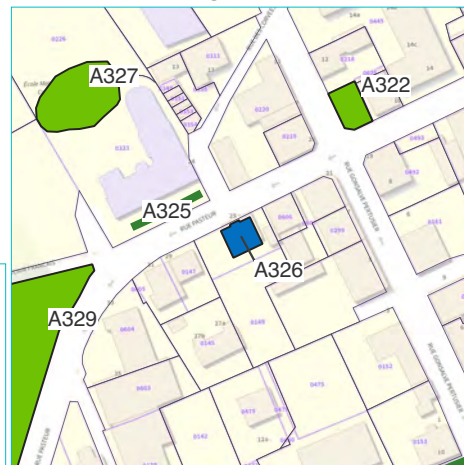
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055318&mlon=6.602417#map=17/47.055318/6.602417>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



Cette maison se distingue par la symétrie axiale affirmée de sa façade Nord-Ouest, son avant-corps en saillie marquant l'entrée, le jeu des ouvertures et les pilastres d'angle cannelés, les encadrements en béton. Une baie jumelée est inscrite façade Sud-Ouest. Sa toiture pavillon avec retroussis et larges débords ainsi que son socle en saillie participent à sa mise en valeur.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

- Conserver la baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur la façade Sud-Ouest.

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de retrouver les persiennes.



**Liens externes :**

# Morteau - A327

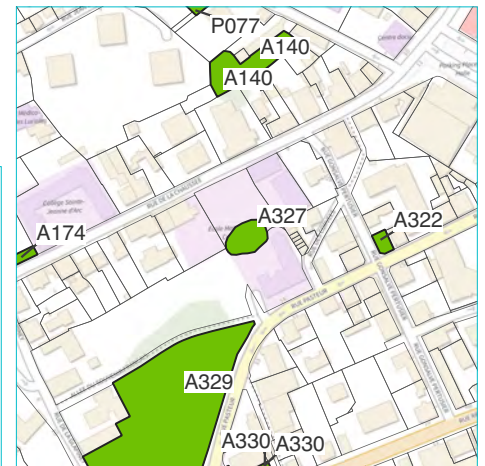
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055756&mlon=6.601736#map=17/47.055756/6.601736>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Bosquet d'arbres      **Essence :**

Bosquet ancien associé à la cour de l'école primaire composé d'arbres adultes et d'essences variées (marronnier d'inde, pin, érable...).

Carte globale - Zoom n° 14



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A329

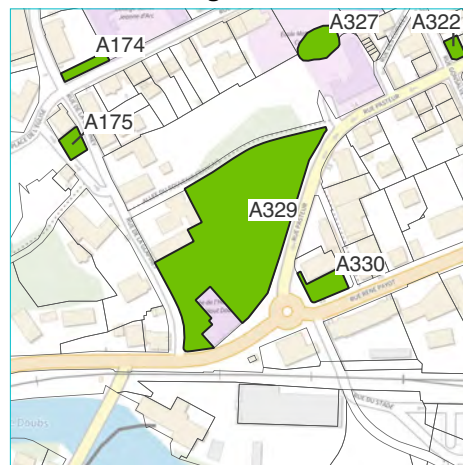
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054659&mlon=6.600956#map=17/47.054659/6.600956>

**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Parc, Jardin public    **Essence :**

Unique véritable parc urbain de Morteau et de la communauté de communes, le parc du Château Pertusier est installé sur un terrain en pente, dans l'angle des rues de la Glapigny, des Moulinots et Pasteur. Il est délimité au Sud par un haut mur d'enclos en pierre maçonnerie et sur sa limite Est par une haie de charmilles, basse et taillée. Il se présente comme un véritable écrin de verdure à vocation d'agrément (bancs, allée sinueuses...), composé de grands arbres ponctué d'espaces ouverts enherbés tournés vers la vallée du Doubs.

Carte globale - Zoom n° 14



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

*Schéma directeur paysager de la ville de Morteau, 2017, p. 27*

# Morteau - A330

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054424&mlon=6.601649#map=17/47.054424/6.601649>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1840

## Éléments patrimoniaux associés :

Jardin privé, clos : A330

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui



En face du musée de l'Horlogerie, cette maison arbore de beaux murs de pierre de Montlebon : pignon Sud-Ouest et rez-de-chaussée sur jardin. Plusieurs modénatures utilisent également cette dernière : encadrements des ouvertures, chaînages d'angle. Sa toiture à demi-croupes et épis de faîtage accueille 4 lucarnes capucines côté Sud-Est. Des persiennes participent à l'animation de la façade et un jardin met en scène le bâtiment.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les épis de faîtage.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A330

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054314&mlon=6.601694#map=17/47.054314/6.601694>

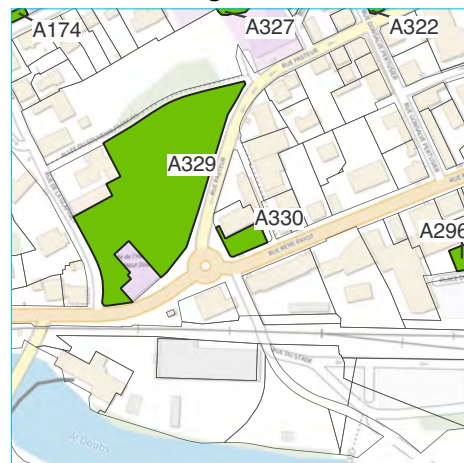
**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Verger

**Essence :**

Petit jardin implanté dans le prolongement de la façade Sud-Est d'une maison remarquable ancienne et ceinturé par un muret-bahut. Inscrit à l'angle des rues Payot et Pasteur, il est composé d'arbres fruitiers anciens. Présence visuelle forte dans l'espace public, proximité avec le château Pertusier.

Carte globale - Zoom n° 14



**Liens externes :**

*Schéma directeur paysager de la ville de Morteau, 2017, p.28*

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 85 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

# Morteau - A331

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054297&mlon=6.601448#map=17/47.054297/6.601448>

**Typologie :** Petit patrimoine

**Entité :** Autre

Carte globale - Zoom n° 14



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

- Il conviendrait de brosser et nettoyer l'ensemble des pierres de taille que composent cette horloge.

**Liens externes :**

# Morteau - A332

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054152&mlon=6.600745#map=17/47.054152/6.600745>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Château

**Date de construction :** 1576

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Maison de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, et acquise par la famille PERTUSIER après la Révolution, elle subit des travaux d'extension et d'aménagement durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dans le style néo-renaissance. Gendarmerie de 1938 à 1985, puis musée, ce bâtiment est classé à l'inventaire des monuments historiques en 1993. Il s'accompagne d'un parc public urbain, le seul de la commune.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Les prescriptions des services du Ministère de la Culture s'imposent à toute intervention du bâti.

- Recommandations

Pas de recommandations

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-cuche-dite-chateau-pertusier-ia00013903>



# Morteau - A333

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053929&mlon=6.601393#map=17/47.053929/6.601393>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1797

## Éléments patrimoniaux associés :

Placée entre la route et la voie ferrée, cette bâtisse emprunte la volumétrie des fermes comtoises pour y organiser des logements. Un commerce y a pris place en rez-de-chaussée.  
L'encadrement de la plupart des ouvertures est réalisé en pierre de Montlebon.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux qui ne devrait pas être en saillie par rapport aux encadrements des ouvertures et les chaînages d'angle en pierre de taille visible sur le mur pignon Sud-Est.

**Liens externes :**

# Morteau - A334

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054014&mlon=6.600219#map=17/47.054014/6.600219>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en pierre de Montlebon (encadrements)  
socle en pierre blanche en saillie  
demi-croupes, lucarnes jacobines



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

• Prescriptions

- Conserver la matérialité du balcon inscrit sur le mur gouttereau Sud (consoles et garde-corps en fer forgé avec volutes).
- Conserver l'oculus inscrit sur le mur gouttereau Nord.
- Conserver la baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur le mur gouttereau Nord.

• Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux qui ne devrait pas être en saillie par rapport aux encadrements des ouvertures en pierre de taille.



**Liens externes :**

# Morteau - A335

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

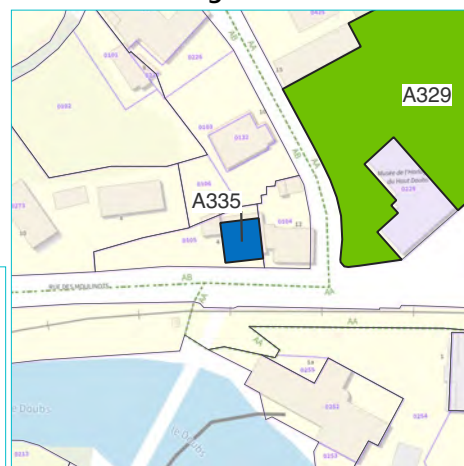
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054051&mlon=6.600010#map=17/47.054051/6.600010>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :



modénatures en pierre de Montlebon façade sur rue (encadrements, chaînages d'angle)

angle de deux façades en pierre de Montlebon

mur pignon Nord-Est linteau en briques en arc segmentaire



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la matérialité du balcon inscrit sur le mur gouttereau Sud-Est (consoles et garde-corps en fer forgé avec volutes).
  - Conserver l'oculus inscrit sur le mur gouttereau Nord.

- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A336

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054885&mlon=6.598554#map=17/47.054885/6.598554>

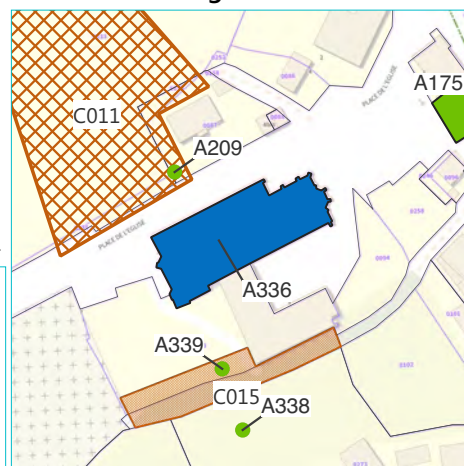
**Typologie :** Patrimoine religieux

**Entité :** Eglise

**Date de construction :** 1479-1481

## Éléments patrimoniaux associés :

Haie, bosquet ou alignement d'arbres : A340



Inscrite au titre des monuments historiques en 1926, l'église Notre-Dame de l'Assomption bénéficie à ce titre de la protection correspondante.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions

Les prescriptions des services du Ministère de la Culture s'imposent à toute intervention du bâti.

- Recommandations

Pas de recommandations



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/couvent-de-benedictins-actuellement-ecole-et-eglise-paroissiale-de-l-assomption-ia00013857>

# Morteau - A337

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

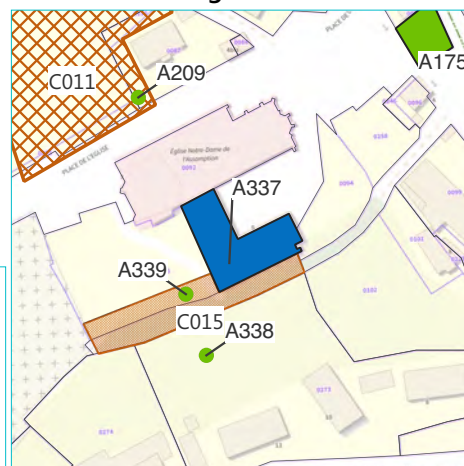
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054636&mlon=6.598699#map=17/47.054636/6.598699>

**Typologie :** Patrimoine religieux

**Entité :** Autre

**Date de construction :** 1850

## Éléments patrimoniaux associés :



L'ancien couvent des bénédictins est associé à l'église de l'Assomption classée au titre des monuments historiques. Il bénéficie à ce titre de la protection correspondante.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Les prescriptions des services du Ministère de la Culture s'imposent à toute intervention du bâti.

- Recommandations

Pas de recommandations



**Liens externes :**

# Morteau - A338

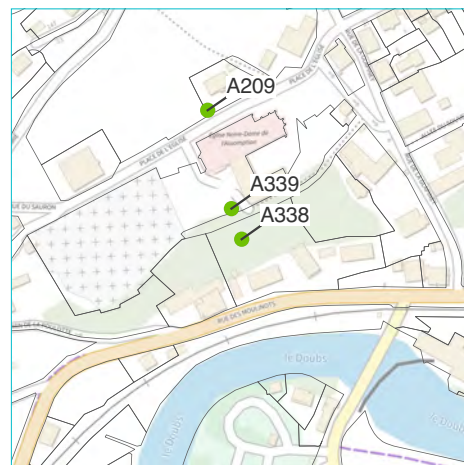
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054303&mlon=6.598540#map=17/47.054303/6.598540>

Zoom n° 14

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Frêne

Ce très grand frêne, âgé d'environ 170 ans, est implanté dans le talus situé à l'arrière du couvent des Bénédictins de Morteau, côté Doubs. Sa haute silhouette (hauteur de 40 m environ avec un houpier d'une vingtaine de mètres de circonférence et un tronc de 250 cm de circonférence) se découpe distinctement dans le panorama sur le val depuis les rues amont, et tout particulièrement depuis la terrasse de l'église, qui constitue un point de vue connu et privilégié.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

## Liens externes :

*Schéma directeur paysager de la ville de Morteau, 2017, p.24*

# Morteau - A339

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054488&mlon=6.598463#map=17/47.054488/6.598463>

Zoom n° 14

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Érable

Vieil érable accompagnant le couvent des Bénédictins accolé à l'église Notre-Dame de l'Assomption de Morteau. Il marque la limite de la terrasse haute de l'église.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A342

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

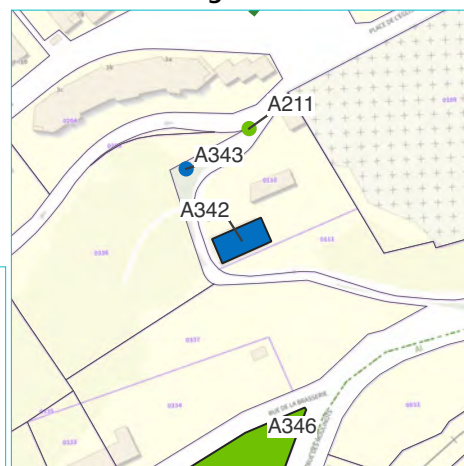
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053950&mlon=6.596441#map=17/47.053950/6.596441>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** ?

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui



Sur les premiers contreforts au-dessus du Doubs, cette villa marque le paysage de l'entrée Sud de Morteau par l'originalité de sa silhouette (un corps principal flanqué de deux extensions latérales symétriques), son rang pendu formant volute en bois peint, les lambrequins des rives de toit, ses balcons et lucarnes rampantes formant façade. Les encadrements de baie et les chaînages d'angle sont en pierre de Montlebon (et brique sur les petites baies).



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver à l'identique la façade Sud-Est (rang pendu formant volute soutenu par des consoles en bois sculptées, balcons en bois, persiennes).
- Conserver les lambrequins.
- Conserver l'auvent avec une toiture à trois pans.
- Aucune extension n'est autorisée en façade et toiture.



### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de retrouver une homogénéité pour les occultants en privilégiant les persiennes.



**Liens externes :**



# Morteau - A343

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054171&mlon=6.596213#map=17/47.054171/6.596213>

**Typologie :** Petit patrimoine

**Entité :** Fontaine

Carte globale - Zoom n° 10



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

- Cette fontaine mériterait d'être restaurée en intégralité en retrouvant le moine et son bec de fontaine, et surtout un aménagement paysager pour la rendre plus visible et agréable.

**Liens externes :**

# Morteau - A344

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053140&mlon=6.594910#map=17/47.053140/6.594910>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1900

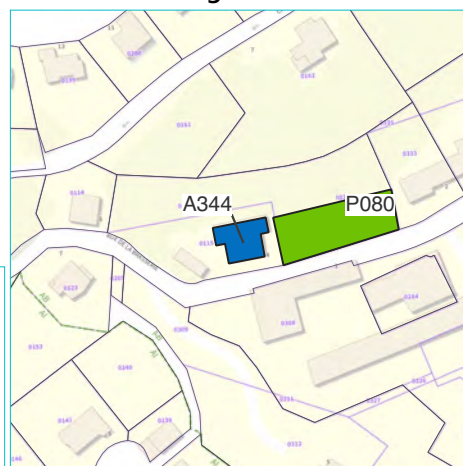
## Éléments patrimoniaux associés :

Jardin privé, clos : P080

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Ancien logement patronal lié à la brasserie limitrophe, cette habitation possède de beaux détails en façade, avec plusieurs baies jumelées séparées par un meneau (linteau droit, arc en plein-cintre, et surhaussé), un avant-corps formant pignon en façade Sud-Est (avec consoles en bois et corbeaux, arc en bois formant volute) et l'utilisation de la pierre de Montlebon (encadrements, chaînages et pilastres d'angle). Son toit à demi-croupes et retroussis comprend également des épis de faitage.

Un jardin accompagne la propriété.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau (linteau droit, arc en plein-cintre, et surhaussé).
- Conserver l'avancée de toit de l'avant-corps formant pignon inscrit en façade Sud-Est (consoles en bois soutenues par des corbeaux, arc en bois avec poinçons sculptés formant volute).
- Conserver les épis de faitage.
- Aucune extension n'est autorisée en façade et toiture.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A345

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

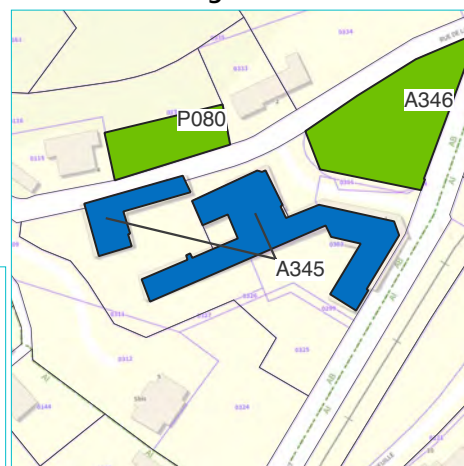
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.052885&mlon=6.595646#map=17/47.052885/6.595646>

**Typologie :** Patrimoine d'activités

**Entité :** Usine

**Date de construction :** 1833

## Éléments patrimoniaux associés :



Une juxtaposition exceptionnelle de bâtiments construits entre 1815 et 1950 trouve place le long des rues de la brasserie et des moulinots. L'origine est liée à la présence d'une brasserie profitant de l'eau du Sauron, en activité jusqu'en 1968. De nombreuses modénatures marquent cet ensemble : diversité de baies (linteaux avec accolade, surmontés de corniche, marqués par des dessins...), toits à retroussis, à croupes ou à demi-croupes, avancées de toit importantes...



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver toutes les avancées de toit importantes marquant les entrées des bâtiments et présentant des éléments exécutés finement (poinçon, jambe de force et console en bois sculptés, corbeaux en pierre).
- Conserver la matérialité du perron (marche en pierre de taille et garde-corps en fer forgé) du corps bâtiment Nord (ancien atelier de fabrication).
- Aucune ouverture supplémentaire n'est autorisée en façade et toiture visibles depuis l'espace public.
- Conserver les retroussis de toit, les croupes et demi-croupes.

### • Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/brasserie-chopard-dite-brasserie-de-laigle-ia25001723>

# Morteau - A346

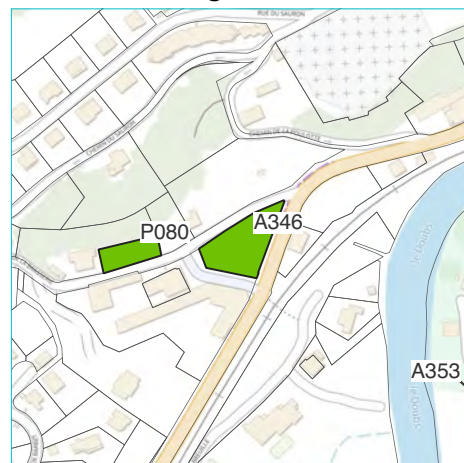
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053195&mlon=6.596310#map=17/47.053195/6.596310>

**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Parc, Jardin public    **Essence :**

Espace paysager associé à l'ancienne brasserie Chopard présentant une structure classique avec une organisation en croix dessinée par les allées piétonnes. Ceinturé par une haie de charmilles, basse et taillée, ce jardin privé s'apparente à un espace public par son implantation central dans le quartier et cadrée par des voies carrossables, dont la rue des Moulinots. Il est visuellement détaché des bâtiments de la brasserie. Il a une présence visuelle forte dans l'espace public et s'affirme comme un point d'intérêt paysager.

Carte globale - Zoom n° 10



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 95 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

**Liens externes :**

# Morteau - A347

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053198&mlon=6.596774#map=17/47.053198/6.596774>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1900

**Éléments patrimoniaux associés :**



Ponctuant la route de Pontarlier, cette maison est un point repère de l'entrée Sud de Morteau. Elle possède des modénatures en pierre de Montlebon (encadrements, chaînages d'angle), dont des ouvertures avec linteau en plein-cintre (murs pignons) et une jolie lucarne à fronton cintrée (façade Sud-Est).



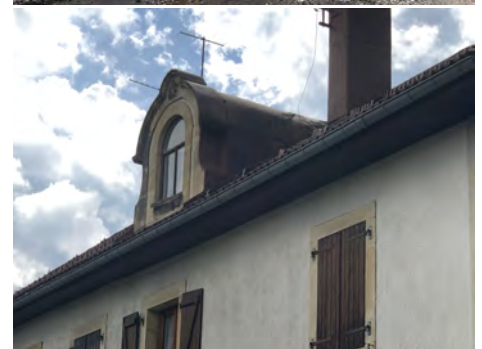
**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

• Prescriptions

- Conserver la matérialité de la lucarne fronton inscrite sur le pan de toit Sud-Est (façade en pierres de taille, couverture cintrée en zinc).
- Conserver les baies avec un linteau en plein-cintre inscrites sur les murs pignons.

• Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A348

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053597&mlon=6.597661#map=17/47.053597/6.597661>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1885

## Éléments patrimoniaux associés :



Cette maison au volume simple et élancé ponctue l'entrée Sud de la ville de Morteau. Elle possède des modénatures en pierre de Montlebon (encadrements, chaînages d'angle) majoritairement peinte, un escalier à double volée sur rue et des lucarnes avec linteau en plein cintre sur ses murs pignons. Son socle en saillie est réalisé en pierre blanche.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les petites baies avec un linteau en plein-cintre inscrites sur les murs pignons.
  - Conserver la matérialité de l'escalier à double volée inscrit sur le mur gouttereau Nord-Ouest ainsi que son garde-corps en fer forgé.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A349

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

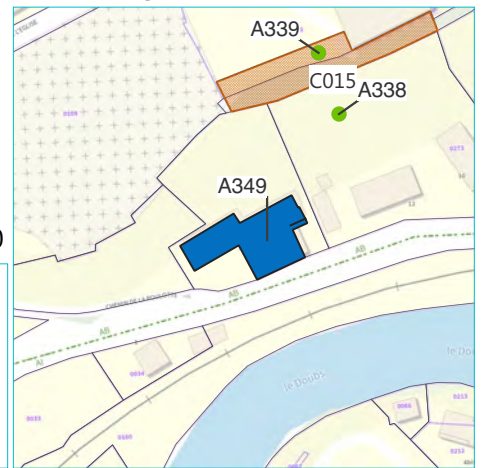
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053941&mlon=6.598141#map=17/47.053941/6.598141>

**Typologie :** Patrimoine public

**Entité :** Autre

**Date de construction :** 1800-1850

## Éléments patrimoniaux associés :



Bâti entre le Doubs et le coteau, cet ancien relais de diligence composé de 2 bâtiments se distingue par l'ampleur des parties boisées conservées (bardage, galerie) et ses modénatures en pierre de Montlebon ou pierre blanche). Depuis l'espace public, cet ensemble marque le premier plan de l'église.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les demi-croupes.
  - Conserver la matérialité de la galerie entièrement en bois inscrite sur le mur gouttereau Sud-Est du bâtiment en second plan.
  - Conserver la lambrequine inscrite sur la partie haute de tous les murs pignons.
  - Aucune extension en façade n'est autorisée.
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/relais-de-poste-ia00014439>

# Morteau - A352

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

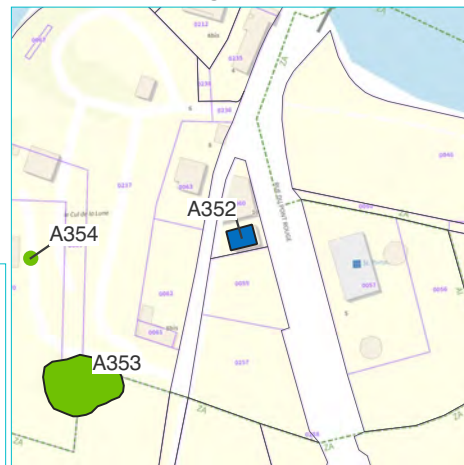
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.052644&mlon=6.599120#map=17/47.052644/6.599120>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1930

## Éléments patrimoniaux associés :

modénatures en béton (encadrements chaînages d'angle, socle en saillie )



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

Conserver les garde-corps en fer forgé des balcons inscrits sur la façade Nord-Est.

- Conserver la matérialité de la porte d'entrée avec imposte vitrée inscrite sur le mur gouttereau Sud-Est ainsi que sa grille ornementée devant vitrage.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**



# Morteau - A353

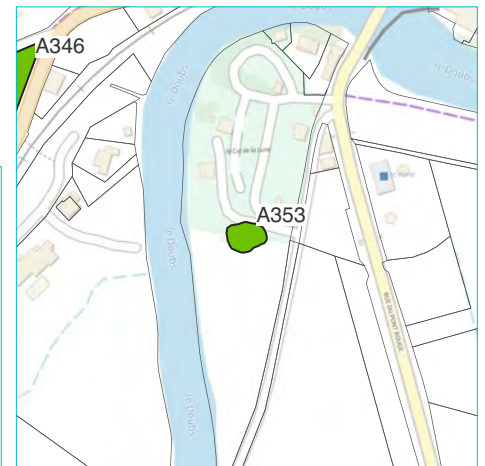
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.052229&mlon=6.598394#map=17/47.052229/6.598394>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Bosquet d'arbres      **Essence :** Peuplier, Frêne

Duo d'arbres marquant l'entrée sur la base nautique de Morteau. Ils se trouvent également sur le tracé du sentier de L'Orlogeur (l'un des itinéraires des "Chemins de la contrebande").

Carte globale - Zoom n° 15



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A354

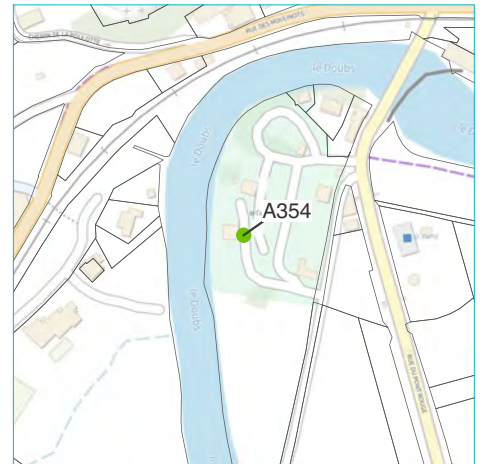
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.052611&mlon=6.598197#map=17/47.052611/6.598197>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Peuplier

Beau sujet isolé agrémentant le petit parc public de la base nautique de Morteau.

Zoom n° 15



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A356

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053552&mlon=6.600321#map=17/47.053552/6.600321>

**Typologie :** Patrimoine d'activités

**Entité :** Autre

**Date de construction :** 1800

## Éléments patrimoniaux associés :

encadrement des ouvertures en pierre de Montlebon  
des pierres de taille marque le socle et le rez-de-chaussée du mur  
gouttereau Sud-Ouest



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les ouvertures en demi-lune inscrites sur le mur pignon Nord-Ouest.
- Conserver l'oriel inscrit sur le mur gouttereau Sud-Ouest.
- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.

### • Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de changement des fenêtres de toit, il conviendrait de retrouver un alignement vertical avec les ouvertures existantes en façade.

**Liens externes :**

# Morteau - A357

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

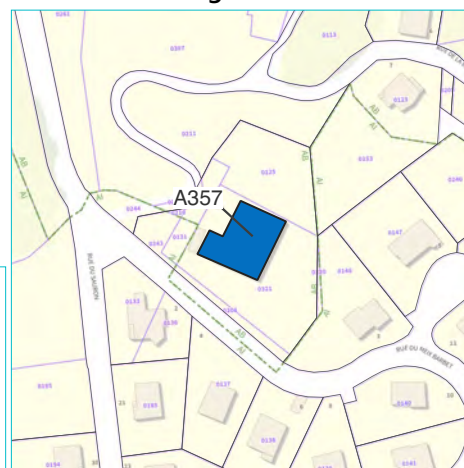
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.052620&mlon=6.593448#map=17/47.052620/6.593448>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1820

## Éléments patrimoniaux associés :



Dominant le vallon au-dessus de l'ancienne brasserie Chopard, cette ancienne ferme tire parti de la pente. Elle présente une lambrequine en rang et certaines baies avec encadrement en pierre de Montlebon.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Toute nouvelle construction (hors annexe ou extension) doit se situer en dehors d'une zone non aedificandi dont la largeur depuis les façades de la ferme est égale à 15 mètres.
- Conserver la matérialité des façades à l'identique en maintenant les parties maçonnées enduites et bardées de bois.



### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux qui ne devrait pas être en saillie par rapport aux encadrements des ouvertures en pierre de taille.
- Il conviendrait de ne pas avoir les chaînages d'angle apparents, ceux-ci n'ayant pas vocation à l'être.



## Liens externes :

# Morteau - A358

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054876&mlon=6.609191#map=17/47.054876/6.609191>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1850

## Éléments patrimoniaux associés :



Bâtiment de vaste dimension sur 4 niveaux, cet ancien immeuble et usine de montres se caractérise en façade Sud-Ouest par son balcon et ses décors bien visibles au-dessus de pilastres d'angle et de certaines baies, ses baies multiples façade Nord-Ouest et l'utilisation de la pierre de Montlebon pour les pilastres et pilastres d'angle, bandeaux, corniches, encadrements de baie (dont certaines avec linteau en arc segmentaire).



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la baie multiple séparée par des meneaux.
  - Conserver la matérialité du balcon (consoles en pierre et garde-corps en fer forgé) inscrit sur la façade Sud-Ouest.

- Recommandations
  - Pas de recommandations



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-usine-dhorlogerie-usine-de-montres-de-la-societe-mortuacienne-dhorlogerie-kiple-ia25001741>

# Morteau - A359

[Adresse]

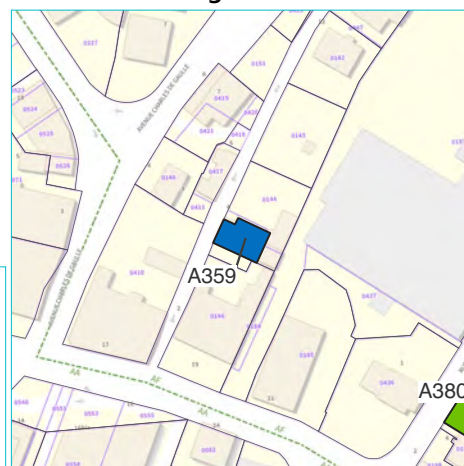
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055103&mlon=6.609710#map=17/47.055103/6.609710>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1920

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en briques (pilastres, chaînages d'angle, encadrements)  
linteau en arc segmentaire  
socle en saillie



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A360

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054841&mlon=6.609566#map=17/47.054841/6.609566>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1910

## Éléments patrimoniaux associés :



Cet immeuble se caractérise par ses ouvertures avec linteau en arc segmentaire en rez-de-chaussée et R+1 (dont une baie jumelée sur chaque mur pignon), ses oculus, ses lucarnes rampantes formant façade et des modénatures en brique (pilastres, chaînages d'angle, encadrements). Des persiennes animent la façade Sud-Ouest.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau.
  - Conserver les oculus inscrits sur le mur pignon Sud-Ouest.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A361

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

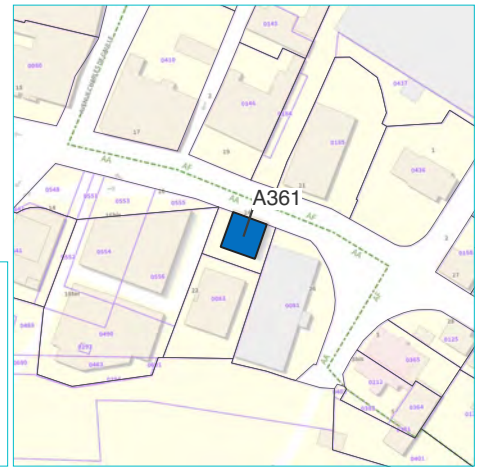
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054484&mlon=6.609539#map=17/47.054484/6.609539>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :

Sur 4 niveaux, cet ancien immeuble de logements pour ouvriers surprend par la forme de sa toiture à demi-croupes. Il utilise un langage architectural classique : modénatures en pierres de Montlebon (chaînages d'angle, encadrements), socle en saillie en pierre blanche, lucarnes jacobines donnant sur les façades gouttereaux, balcon filant sur la façade Nord-Ouest.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les barres d'appui en fer forgé.
  - Conserver le garde-corps en fer forgé avec volutes du balcon inscrit sur le mur gouttereau Nord-Ouest.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de retrouver les persiennes.

**Liens externes :**



# Morteau - A362

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054719&mlon=6.609882#map=17/47.054719/6.609882>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1772

**Éléments patrimoniaux associés :**



Cet ensemble constitue un ancien immeuble de logements et atelier d'horlogerie. Ses murs pignons accueille au dernier niveau des baies jumelées et baies avec linteau en plein-cintre. Certaines modénatures utilisent la pierre de Montlebon (chaînages d'angle, encadrements de baie).



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau inscrites sur les murs pignons.
  - Conserver les baies avec un linteau en plein-cintre inscrites sur les murs pignons.

- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de retrouver les persiennes.



**Liens externes :**

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-atelier-dhorlogerie-de-sylvain-andre-ia25001837>

# Morteau - A364

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

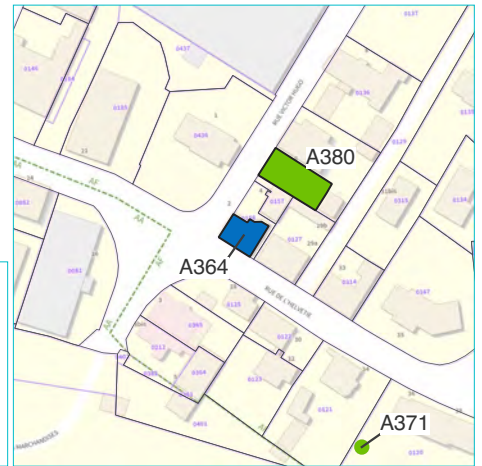
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054355&mlon=6.610475#map=17/47.054355/6.610475>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1865

## Éléments patrimoniaux associés :

modénatures en pierres de Montlebon (chaînages d'angle, encadrements)  
socle en saillie en pierre blanche  
lucarnes jacobines, croupes



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau inscrites sur la façade Nord-Est.

- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-cafe-de-lhelvetie-et-atelier-dhorlogerie-de-lucien-jolivet-ia25001838>

# Morteau - A366

[Adresse]

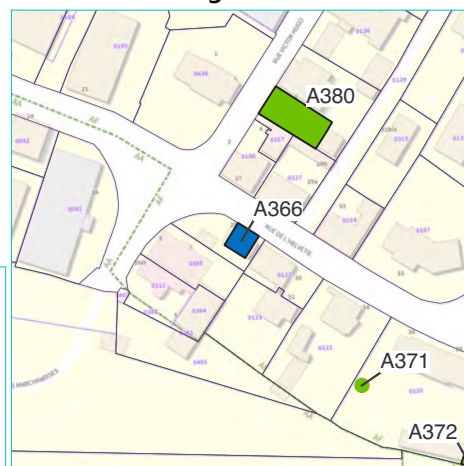
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054154&mlon=6.610453#map=17/47.054154/6.610453>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1870

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en pierres de Montlebon (encadrements)  
socle en saillie en pierre marquant le rez-de-chaussée du mur  
pignon Sud-Ouest



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau inscrites sur le mur pignon Sud-Ouest.
  - Conserver l'ouverture en demi-lune inscrite sur le mur pignon Nord-Est.

- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A367

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

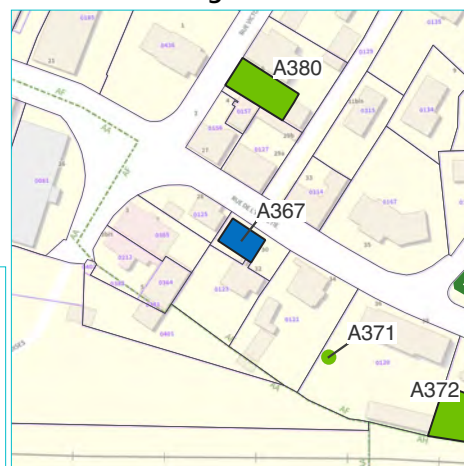
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054065&mlon=6.610593#map=17/47.054065/6.610593>

**Typologie :** Patrimoine religieux

**Entité :** Autre

**Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



Ce temple situé sur la route menant vers la Suisse possède un clocheton qui attire l'attention. Le débord de toiture, soutenu par de consoles en bois sculpté, emprunte son vocabulaire aux villas urbaines. L'encadrement des ouvertures, les chaînages d'angle et les corniches sont en pierre de Montlebon. Un socle en saillie en pierre de taille blanche assoit le bâtiment.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver l'oculus inscrit sur le mur pignon Sud-Est.
  - Conserver le clocheton et sa matérialité.
  - Conserver les consoles sculptées en bois soutenant les avancées de toit.
  - Aucune nouvelle ouverture n'est autorisée en façade et toiture.
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



**Liens externes :**

# Morteau - A368

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053944&mlon=6.610594#map=17/47.053944/6.610594>

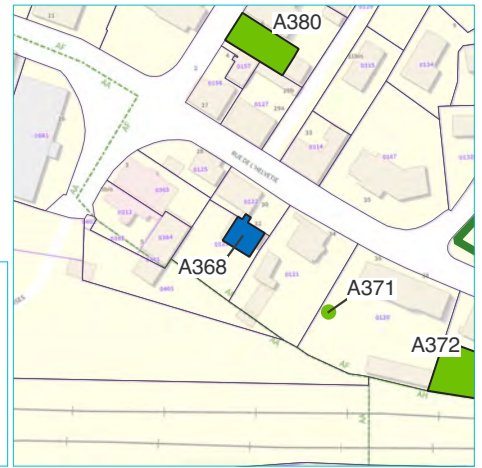
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Presbytère

**Date de construction :** 1890

## Éléments patrimoniaux associés :

Construction associée au temple.  
modénatures en pierres de Montlebon (encadrements)  
croupes, persiennes, lucarne  
linteau en arc segmentaire (ouverture du soubassement à l'arrière)  
socle en saillie



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver l'épi de faîtage.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A369

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054154&mlon=6.610890#map=17/47.054154/6.610890>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1909

**Éléments patrimoniaux associés :**



Bordant la route qui mène en Suisse, cette maison propose un ordonnancement de façade classique, avec en façade Sud-Ouest des ouvertures (avec linteau avec clé sculptée) agrémentées d'un unique balcon au deuxième étage. Une petite lucarne est présente en toiture, alignée avec celles de la façade. Des oculi sont présents sur les murs pignons. Il possède en outre des modénatures en béton (encadrements des ouvertures, chaînages, socle en saillie, balustres).



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

• Prescriptions

- Conserver les oculi inscrits sur les murs pignons.
- Conserver la matérialité du balcon inscrit sur le mur gouttereau Sud-Ouest (console et garde-corps en fer forgé avec volutes).
- Conserver les balustres en béton de la terrasse inscrite sur le mur gouttereau Sud-Est.

• Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A370

[Adresse]

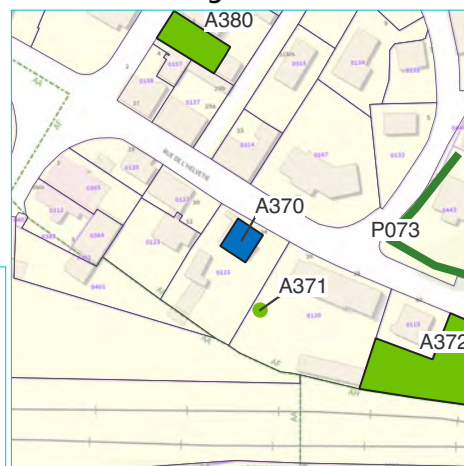
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053915&mlon=6.610881#map=17/47.053915/6.610881>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1898

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en béton (encadrements, chaînages)  
lucarne rampante  
linteau en arc segmentaire mur gouttereau Nord-Ouest



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les oculus inscrits sur les murs pignons.
  - Conserver les baies avec un linteau en plein-cintre inscrites sur les murs pignons.

- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A371

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

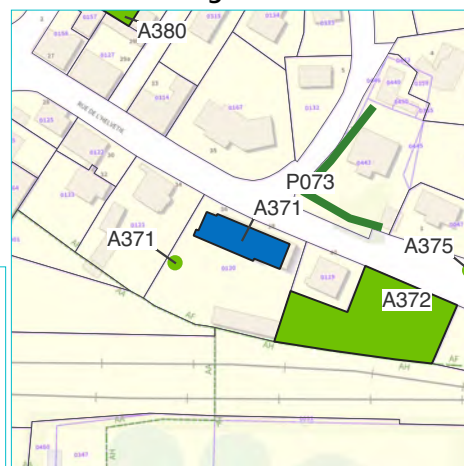
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053764&mlon=6.611246#map=17/47.053764/6.611246>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable **Date de construction :** 1890

## Éléments patrimoniaux associés :

Arbre remarquable : A328



Cet ensemble est formé d'une ancienne maison et usine d'horlogerie, de facture sensiblement différente.

Il possède cependant un ensemble de modénatures en pierre de Montlebon, brique ou béton (encadrements, chaînages, corniches, bandeaux). Les perrons de la façade Nord-Est sont agrémentés d'une couverture en zinc soutenue par des consoles en pierre. L'usine présente des ouvertures en rez-de-chaussée et 1er étage avec linteau en arc segmentaire, de nombreuses baies jumelées ou multiples dont les appuis forment bandeau et un toit à croupes avec retroussis. La partie logement, moins haute, possède encore ses persiennes.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les baies jumelées et multiples séparées par des meneaux.
- Conserver les retroussis de toit.
- Conserver la matérialité du perron inscrit sur la façade Nord-Est (marches en pierre de taille, couverture en zinc soutenue par des consoles en pierre).
- Conserver la matérialité de la porte d'entrée avec imposte vitrée inscrite sur le mur gouttereau Sud-Est ainsi que les deux ouvertures allongées inscrites dans une façade en pierres de taille blanches et leur grille ornementée devant vitrage.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-usine-dhorlogerie-usine-de-montres-alphonse-dodane-fils-puis-dodane-freres-ia25001241>



# Morteau - A371

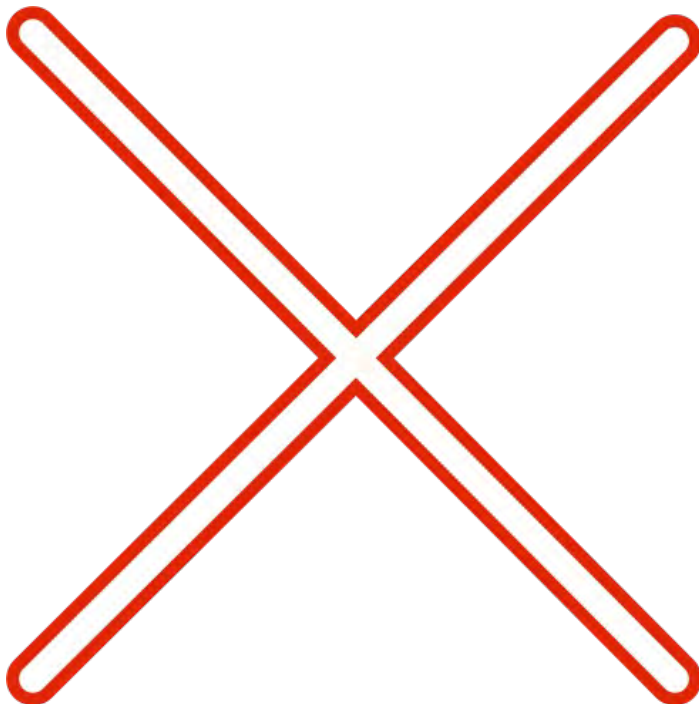
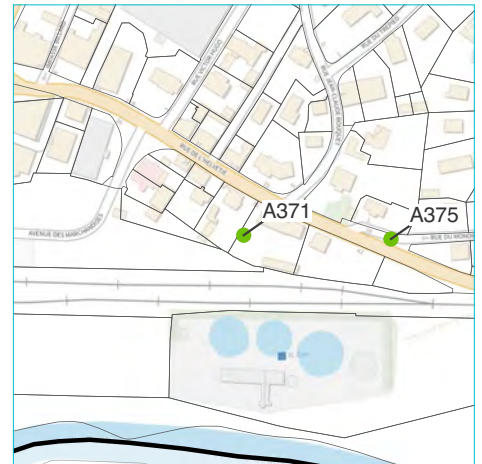
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053706&mlon=6.610948#map=17/47.053706/6.610948>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Marronnier d'Inde ?

Vieux sujet accompagnant la cour arrière de la maison et usine d'horlogerie (montres) Alphonse Dodane fils puis Dodane frères. Il est déjà présent sur les vues aériennes de 1950.

Zoom n° 17



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A372

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053643&mlon=6.611606#map=17/47.053643/6.611606>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1890

## Éléments patrimoniaux associés :

Jardin privé, clos : A372

Vergers : A372

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Cette bâtisse se distingue par ses modénatures en pierre de Montlebon et pierre blanche (encadrements des ouvertures avec linteau en arc segmentaire avec clé sculptée, pilastres d'angle, corniches avec consoles, bandeaux), son socle en pierre de taille blanche en saillie, sa frise décorative soulignant la toiture à croupes, ses persiennes et son petit balcon avec garde-corps en fer forgé. Un grand jardin accompagne la propriété.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les barres d'appui en fer forgé.
- Conserver la matérialité du balcon inscrit sur la façade Sud-Ouest (consoles et garde-corps en fer forgé avec volutes).
- Aucune extension n'est autorisée en façade et toiture.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A372

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053505&mlon=6.611792#map=17/47.053505/6.611792>

Carte globale - Zoom n° 15 et 17



**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Jardin associé à une maison bourgeoise, organisé en deux espaces distincts : les abords immédiats du bâti sont destinés à l'agrément avec la présence d'une terrasse enherbée tandis qu'un espace arboré, dont une partie est dédiée à un verger, occupe la partie basse du terrain. Les deux entités sont séparées par un beau mur de soutènement maçonné. Le jardin est longé par la voie ferrée.



**Liens externes :**

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 90 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

# Morteau - A373

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

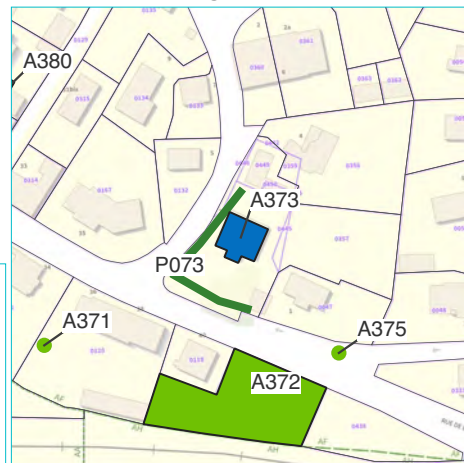
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053997&mlon=6.611827#map=17/47.053997/6.611827>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :

Haie, bosquet ou alignement d'arbres : P073



Cette maison de forme carré se distingue par un avant-corps vitré qui fonctionne comme une serre solaire en façade Sud-Ouest. Le jeu de teintes entre ses façades et ses modénatures en brique et béton (encadrements de baies dont la plupart avec linteau en arc segmentaire, pilastres d'angle, corniches à redans), ses persiennes et son socle en saillie participe à la qualité de l'ensemble.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les deux avant-corps inscrits sur les murs gouttereau (perron, poteaux et meneaux en béton et briques, allèges et pignons matricés, vitrages important, ouvertures en demi-lune).
- Conserver les barres d'appui.
- Conserver les retroussis de toit.
- Conserver l'espace en pleine terre la façade Sud et la rue.

### • Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A374

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053821&mlon=6.612070#map=17/47.053821/6.612070>

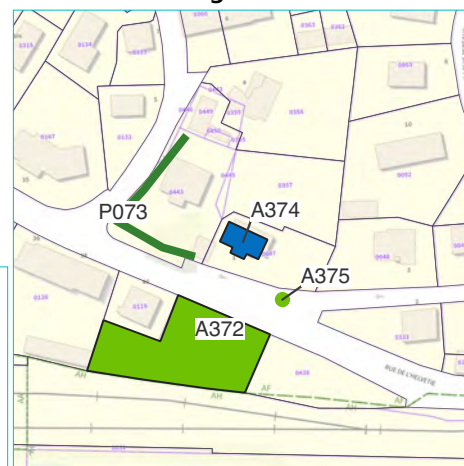
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1890

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui



Ce bâtiment se distingue par son avant-corps central avec 2 larges baies avec linteau en arc segmentaire. Il possède de beaux ouvrages de ferronnerie (rampe d'escalier, balcon et balconnet), des modénatures en pierre de Montlebon (encadrements, chaînages d'angle), un socle en saillie, des persiennes et un débord de toiture imposant. Un mur maçonné clôt la propriété.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité du balcon inscrit sur l'avant-corps Sud-Est (consoles et garde-corps en fer forgé avec volutes).
- Conserver la matérialité du balconnet inscrit sur l'avant-corps Sud-Est garde-corps en fer forgé avec volutes).



### • Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A375

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053643&mlon=6.612230#map=17/47.053643/6.612230>

Zoom n° 17

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Frêne

Sujet isolé marquant le linéaire de la rue.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A376

[Adresse]

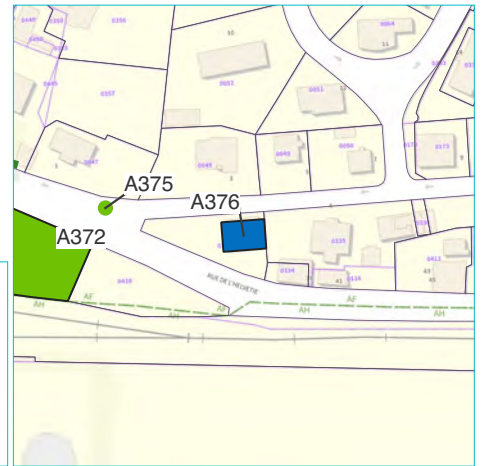
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053542&mlon=6.612827#map=17/47.053542/6.612827>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1929

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en béton (encadrements, chaînages d'angle)  
linteau en arc segmentaire avec clé sculptée



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A379

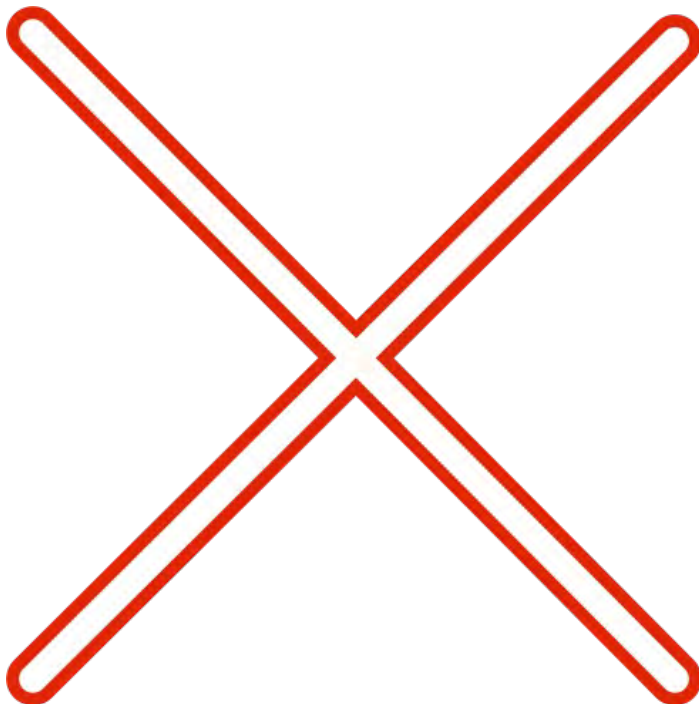
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053277&mlon=6.616453#map=17/47.053277/6.616453>

Zoom n° 18

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Hêtre commun

Beau sujet centenaire (environ 120 ans), de taille importante (Hauteur de 30 m environ avec un houppier d'une vingtaine de mètres de circonférence et un tronc de 240 cm de circonférence). Il accompagne et marque fortement l'entrée de ville sur Morteau depuis Villers-le-Lac.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

*Schéma directeur paysager de la ville de Morteau, 2017, p.20*



# Morteau - A380

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054607&mlon=6.610768#map=17/47.054607/6.610768>

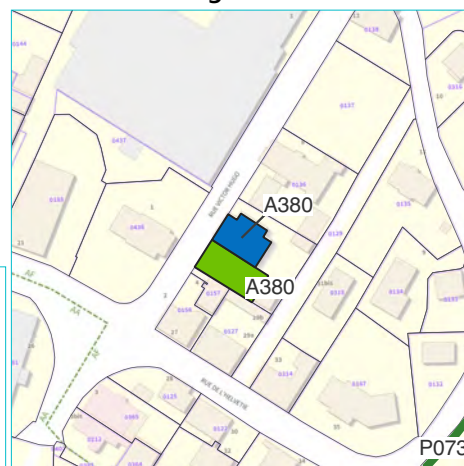
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable **Date de construction :** 1910

## Éléments patrimoniaux associés :

Jardin privé, clos : A380

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui



modénatures en béton (encadrements des ouvertures, pilastres d'angles, corniches)  
socle en saillie en pierre de taille blanche  
jardin et mur maçonné avec grille en fer forgé  
activité horlogère



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la matérialité de l'avant-corps soutenu par des avancées de mur inscrits sur le mur gouttereau Sud-Ouest (entièrement vitrée).
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-atelier-dhorlogerie-besand-droz-ia25001854>

# Morteau - A380

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054512&mlon=6.610711#map=17/47.054512/6.610711>

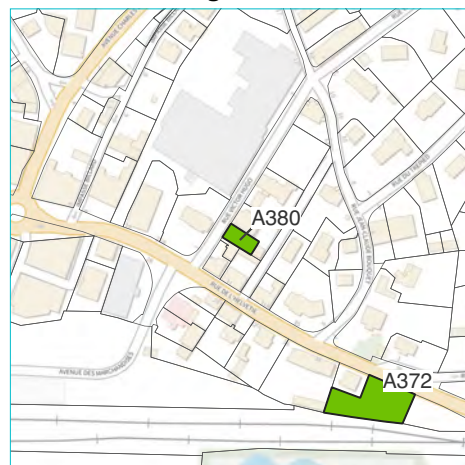
Carte globale - Zoom n° 17

**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Petite bande de jardin inscrite à l'interface entre deux îlots bâtis. La transition avec la rue s'opère avec la présence d'un mur-bahut en pierre maçonnée surmonté d'une grille en fer forgé. Destiné à l'usage de potager avec une organisation orthogonale, le jardin vivrier est associé à un immeuble remarquable.



**Liens externes :**

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 60 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

# Morteau - A381

[Adresse]

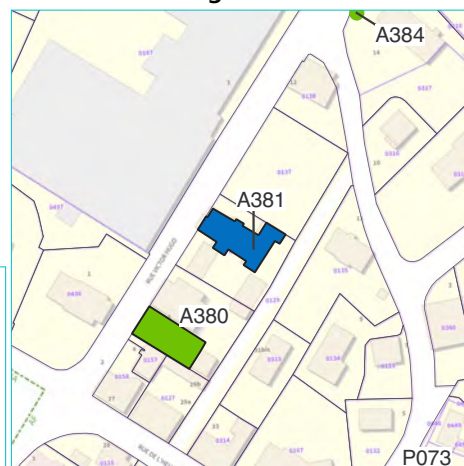
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054798&mlon=6.611042#map=17/47.054798/6.611042>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable **Date de construction :** 1895

## Éléments patrimoniaux associés :



modénatures en briques(encadrements des ouvertures, chaînage d'angle)  
 socle en pierre de taille blanche  
 mansardes en retroussis de toit et incrustation de lucarnes jacobines et rampantes  
 linteau en arc segmentaire, activité horlogère



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la matérialité de l'avant-corps sur pilotis inscrit sur le mur gouttereau Sud-Ouest (entièrement vitrée).
- Conserver les retroussis de toit.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-ateliers-de-boites-de-montre-dhenri-baillods-et-de-levures-de-linstitut-la-claire-puis-ia25001855>

# Morteau - A382

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055251&mlon=6.611379#map=17/47.055251/6.611379>

**Typologie :** Patrimoine domestique

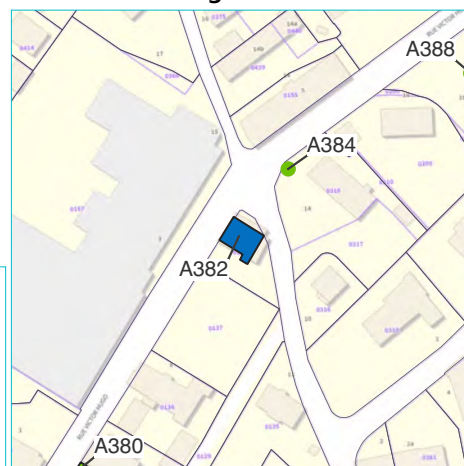
**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Ce bâtiment sur trois niveaux se distingue par la série de baies jumelées sur les façades gouttereaux (les appuis de baies formant bandeau), signes d'une ancienne activité horlogère. Sa qualité est également liée à ses modénatures en béton (encadrements des ouvertures, pilastres d'angles, bandeaux), son socle marqué en saillie et, au rez-de-chaussée de la façade Sud-Ouest, le sas d'entrée et les larges baies avec linteau en arc segmentaire avec clé et moulures.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver la baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur le mur gouttereau Sud-Ouest.
- Conserver les larges baies inscrites sur le niveau supérieur des murs gouttereau (découpage en 4 vantaux et 2 impostes).
- Conserver la matérialité du sas d'entrée inscrit sur le mur gouttereau Sud-Ouest (largement vitrée).

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-de-bracelets-de-montre-alfred-brenier-ia25001856>

# Morteau - A383

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

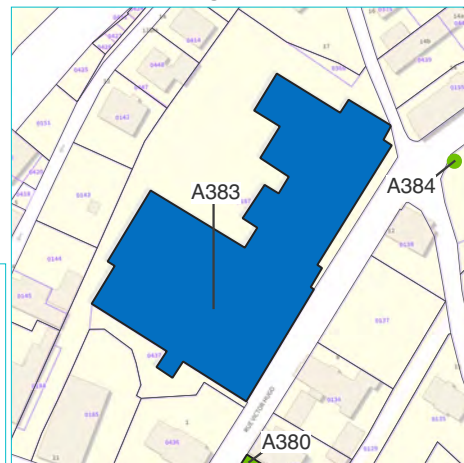
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055227&mlon=6.610671#map=17/47.055227/6.610671>

**Typologie :** Patrimoine d'activités

**Entité :** Usine

**Date de construction :** 1896

**Éléments patrimoniaux associés :**



L'activité des établissements Klaus se déploie à l'intérieur de plusieurs bâtiments, dont le plus intéressant possède un toit à longs pans et croupes et un socle mauve caractéristique. Les baies sont en arc segmentaire, dont certaines avec encadrement en brique.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les croupes.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
  - En cas de rénovation, il conviendrait de déposer la peinture recouvrant les encadrements des ouvertures en brique.
  - En cas de réhabilitation, il conviendrait de retrouver fonctionnelles toutes les baies murées ou partiellement fermées.



**Liens externes :**

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/chocolaterie-et-confiserie-klaus-ia25001852>

# Morteau - A384

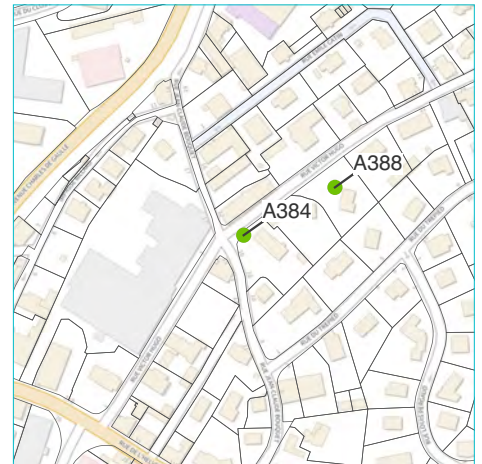
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055453&mlon=6.611594#map=17/47.055453/6.611594>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Tilleul

Beau sujet vigoureux au port équilibré. Il est installé dans le jardin de la maison et usine d'horlogerie (montres) d'André Charpier. Il marque l'angle de la rue Victor Hugo et de la rue Jean-Claude Bouquet.

Zoom n° 17



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A385

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

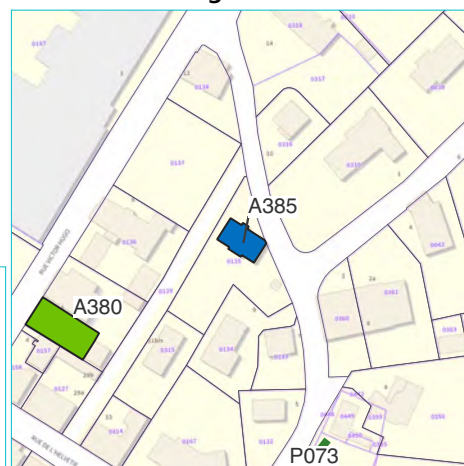
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054750&mlon=6.611511#map=17/47.054750/6.611511>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1909

## Éléments patrimoniaux associés :

Cette maison avec toit à demi-croupes se distingue par son avant-corps avec balcon et garde-corps en fer. Il possède des encadrements d'ouverture en béton ouvragé, un socle en saillie et des ouvertures avec linteau en arc segmentaire avec clé moulurée (dont baies multiples façade Sud-Est et baie jumelée façade Nord-Est), ainsi qu'une petite baie avec un linteau en plein-cintre en façade Nord-Ouest.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la petite baie avec un linteau en plein-cintre inscrite sur le mur pignon Nord-Ouest.
  - Conserver la matérialité du balcon inscrit sur l'avant-corps Sud-Ouest (console et garde-corps en fer forgé avec volutes).
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de retrouver les persiennes.

**Liens externes :**

# Morteau - A387

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055393&mlon=6.611824#map=17/47.055393/6.611824>

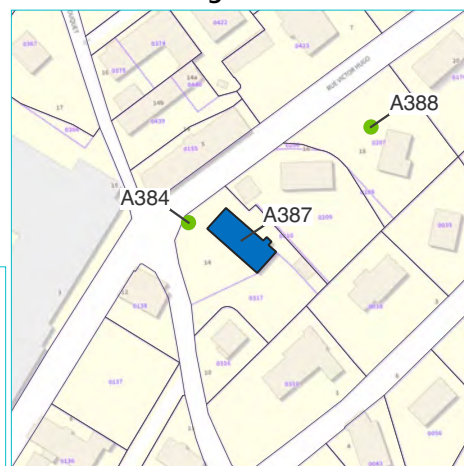
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1933

## Éléments patrimoniaux associés :

Arbre remarquable : A384



Cette maison et l'usine de montres en extension comportent différents éléments de modénature propre à deux époques. Ses modénatures sont en béton (encadrements, bandeaux). La maison possède une toiture complexe avec demi-croupes, un oriel et des baies jumelées. L'usine en extension se caractérise par ses larges baies.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver l'oriel et le perron inscrits sur la façade Sud-Est de la maison.
- Conserver les baies jumelées et multiples séparées par des meneaux.
- Conserver la matérialité de la terrasse inscrite sur la façade Sud-Est de la maison (poteaux, poutres de la pergolas et garde-corps ajouré en béton).



### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-usine-dhorlogerie-usine-de-montres-dandre-charpier-ia25001857>



# Morteau - A388

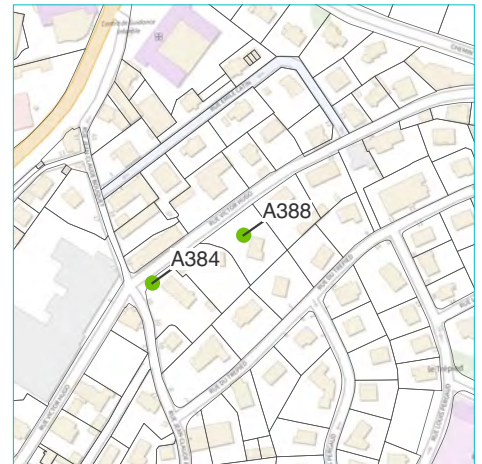
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055713&mlon=6.612408#map=17/47.055713/6.612408>

Zoom n° 17

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Tilleul

Grand sujet vigoureux installé dans un jardin privé, très arboré, et dans lequel il se distingue en raison de son envergure importante. Il marque le paysage de la rue Victor Hugo.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A389

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055669&mlon=6.611654#map=17/47.055669/6.611654>

**Typologie :** Patrimoine d'activités

**Entité :** Atelier, Manufacture

**Date de construction :** 1925

## Éléments patrimoniaux associés :



Largement éclairée par de nombreuses fenêtres ordonnancées, cette ancienne usine de boîtes de montre est coiffée par un toit à longs pans à croupes et retroussis qui comporte une large lucarne au centre. Elle est couverte en tuiles mécaniques et encadrée par deux corps d'un étage carré avec un toit terrasse en béton à l'Ouest et appentis métallique à l'Est. L'entrée principale sur rue est marquée par des encadrements en pierre de Montlebon.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les croupes et les retroussis de toit.
- Conserver l'encadrement en pierre de Montlebon marquant l'entrée au bâtiment inscrite sur la façade Sud-Est.
- Aucune ouverture supplémentaire n'est autorisée en façade et toiture.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/usine-dhorlogerie-usine-de-boites-de-montre-gerber-freres-puis-de-la-soborem-ia25001853>

# Morteau - A390

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056500&mlon=6.610422#map=17/47.056500/6.610422>

**Typologie :** Patrimoine religieux

**Entité :** Chapelle

**Date de construction :** 1970

## Éléments patrimoniaux associés :



En jouant avec les couleurs et les matériaux en façade, cette chapelle crée un effet avec peu de moyens. Le clocher en béton armé surmonté d'une croix et d'un abat-sun en bois constitue son élément le plus remarquable.

Des contreforts marquent la structure porteuse.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
- Aucune ouverture n'est autorisée en toiture.

- Recommandations
- Pas de recommandations

**Liens externes :**

# Morteau - A391

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056870&mlon=6.611916#map=17/47.056870/6.611916>

**Typologie :** Patrimoine d'activités

**Entité :** Usine

**Date de construction :** 1961

## Éléments patrimoniaux associés :



Cette ancienne usine de montres, initialement en forme de U, présente le même principe de fenêtres en longueur sur ses trois étages. Au centre, marquant l'entrée, une lucarne pignon intègre une horloge et se prolonge jusqu'au sol par une structure en métal et bois. Le rez-de-chaussée est marqué par des allèges en briques rouges.

Sa position en hauteur par rapport à la rue renforce l'effet massif qu'elle produit.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les croupes.
  - Conserver la composition des façades (plein : allège en continu et vide : multiplication des baies).
  - Conserver l'horloge inscrite sur une lucarne pignon marquée par une structure métallique bardée de bois à claire-voie signifiant l'entrée.
  - Conserver les allèges en brique rouge des baies du rez-de-chaussée de la façade Nord-Ouest.

- Recommandations
  - Pas de recommandations

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/dossiers-inventaire/usine-dhorlogerie-usine-de-montres-de-la-manufacture-dhorlogerie-e-cattin-et-cie-ia25001849>

# Morteau - A392

[Adresse]

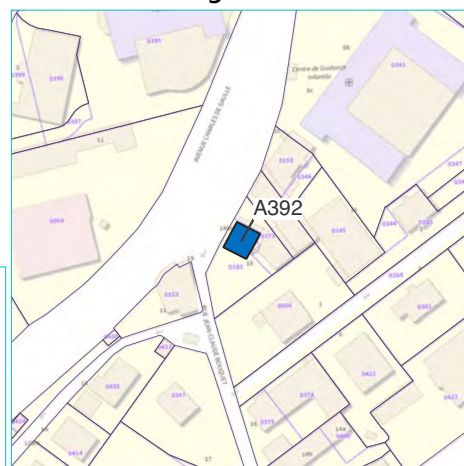
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056459&mlon=6.611247#map=17/47.056459/6.611247>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en béton (encadrements)  
lucarnes rampantes



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

- Conserver les retroussis de toit.

- Recommandations

Pas de recommandations



**Liens externes :**

# Morteau - A393

[Adresse]

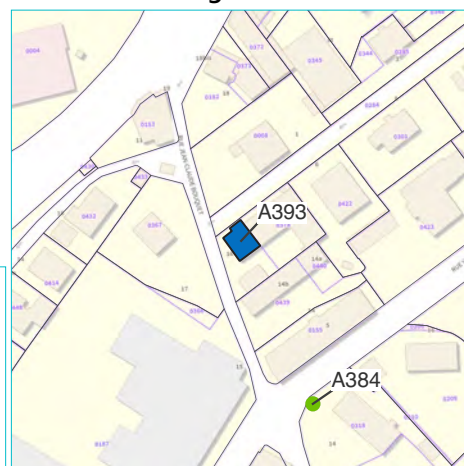
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055948&mlon=6.611315#map=17/47.055948/6.611315>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** ?

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en béton (encadrements)



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

• Prescriptions  
Pas de prescriptions particulières

• Recommandations  
Pas de recommandations



**Liens externes :**

# Morteau - A394

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055892&mlon=6.610480#map=17/47.055892/6.610480>

**Typologie :** Patrimoine domestique

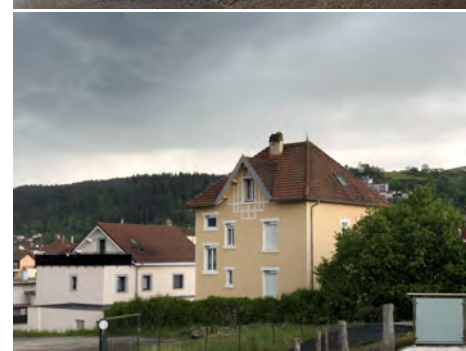
**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1933

## Éléments patrimoniaux associés :



Installée sur un promontoire, cette petite maison se distingue par une volumétrie très orthogonale, sa toiture avec épis de faîtage et murs gouttereaux formant pignon, ses modénatures en béton (encadrements avec linteau avec clé, faux pans de bois) et barres d'appui en fer forgé. Le corps de bâtiment en extension au rez-de-chaussée (créant terrasse) traduit la présence d'un ancien atelier (fabrication de bracelets de montres).



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver l'épis de faîtage.
  - Conserver les barres d'appui.
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-de-bracelets-de-montre-boucard-freres-ia25001860>

# Morteau - A395

[Adresse]

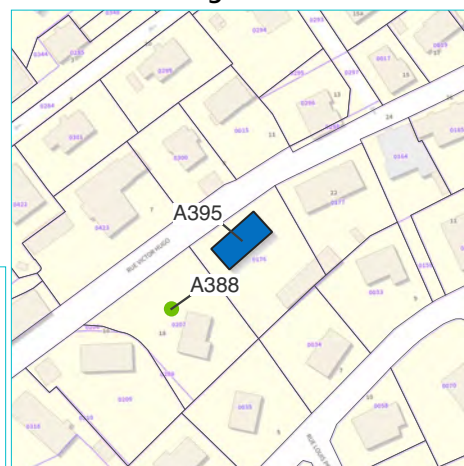
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055907&mlon=6.612728#map=17/47.055907/6.612728>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1936

**Éléments patrimoniaux associés :**



Cet immeuble se distingue par son toit à croupes et l'ordonnancement de ses façades principales marquées par une frise décorative en partie haute, des linteaux et appuis des baies en béton, le dessin des persiennes (rouge et blanc) et la présence de 4 balcons.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

Pas de recommandations



**Liens externes :**



# Morteau - A396

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056057&mlon=6.613118#map=17/47.056057/6.613118>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1936

**Éléments patrimoniaux associés :**



Cet immeuble se distingue par son toit à croupes et l'ordonnancement de ses façades principales marquées par une frise décorative en partie haute, des linteaux et appuis des baies en béton, le dessin des persiennes (rouge et blanc) et la présence de 4 balcons.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

Pas de recommandations



**Liens externes :**

# Morteau - A398

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056426&mlon=6.613395#map=17/47.056426/6.613395>

**Typologie :** Patrimoine d'activités

**Entité :** Atelier, Manufacture

**Date de construction :** 1930

## Éléments patrimoniaux associés :



Cette ancienne usine de montres est éclairée à l'aide de fenêtres d'atelier (formant un bandeau continu au deuxième étage). Elle se caractérise par son socle à la teinte plus sombre, sa toiture à croupes (comprenant plusieurs lucarnes), ses modénatures en béton (appui de fenêtres, bandeaux), son jeu de proportions des ouvertures en façade Nord-Est et un porche d'entrée à la forme particulière. Le local, vacant, a subi de nombreux dommages ces dernières années.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les croupes.
  - Conserver l'auvent et l'allongement de mur marquant l'entrée de la construction.
  - Aucune ouverture supplémentaire n'est autorisée en façade et en toiture.

- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-usine-dhorlogerie-usine-de-montres-fernand-girardet-et-fils-ia25001859>

# Morteau - A400

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056226&mlon=6.613677#map=17/47.056226/6.613677>

**Typologie :** Patrimoine d'activités

**Entité :** Atelier, Manufacture

**Date de construction :** 1930

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Côté rue (Nord), cette maison à demi-croupes présente une baie jumelée au deuxième étage et un bardage bois à volutes (imitant les lambrechures des fermes). De larges ouvertures sont également présentes sur ses extensions Est et Ouest (pièce au-dessus des garages). Côté cour (Sud), de larges ouvertures et un oriel animent la façade. Ces baies témoignent d'une ancienne activité horlogère. Elle possède des modénatures en béton (encadrements de baie) et son terrain est clos par un mur maçonné avec grille en fer forgé. La toiture de l'extension, à croupes, intègre un épi de faîtage.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver l'épi de faîtage.
  - Conserver la baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur le mur pignon Nord-Ouest.

- Recommandations
  - Il conviendrait de retrouver une homogénéité pour les occultants en privilégiant les persiennes.

**Liens externes :**

# Morteau - A404

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.060551&mlon=6.609670#map=17/47.060551/6.609670>

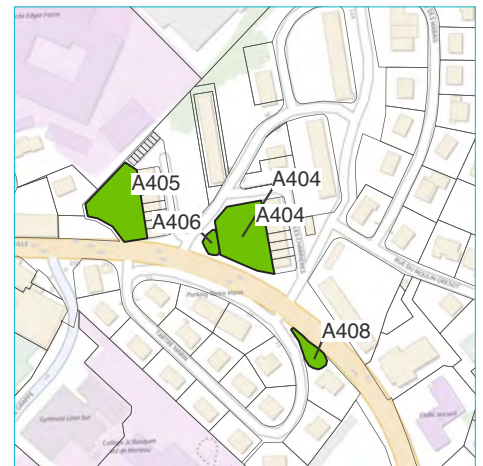
**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Jardins "ouvriers" en lanières associés aux anciennes maisons ouvrières organisées en bande.

Carte globale - Zoom n° 16



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 60 % de la surface des jardins doit être maintenue en pleine terre.

**Liens externes :**

# Morteau - A405

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.060773&mlon=6.608599#map=17/47.060773/6.608599>

Carte globale - Zoom n° 16

**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Jardins "ouvriers" en lanières associés aux anciennes maisons ouvrières organisées en bande.



**Liens externes :**

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 60 % de la surface des jardins doit être maintenue en pleine terre.

# Morteau - A406

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.060519&mlon=6.609378#map=17/47.060519/6.609378>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Bosquet d'arbres      **Essence :** Cyprès chauve ?

Bosquet d'arbres concluant l'espace des jardins ouvriers de l'avenue Charles de Gaulle et formalisant un petit espace public arboré, agrémenté d'un banc installé à l'ombre des cyprès chauves.

Carte globale - Zoom n° 16



**Liens externes :**

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

# Morteau - A407

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.060248&mlon=6.609926#map=17/47.060248/6.609926>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Alignement d'arbres **Essence :** Mixte

Alignement irrégulier d'arbres d'essences variées et plutôt horticoles (hêtre pourpre, érable plane Drummondii, bouleau, tilleul...) en accompagnement de l'avenue Charles de Gaulle et intégré aux plates-bandes enherbées marquant la transition entre la voie publique et les espaces résidentiels.

Carte globale - Zoom n° 16



L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

Liens externes :

# Morteau - A408

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.059843&mlon=6.610198#map=17/47.059843/6.610198>

Carte globale - Zoom n° 16



**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Bosquet d'arbres      **Essence :**

Ensemble arboré faisant le lien entre jardin privé et espace public, marquant l'intersection entre deux rues (rue Tartre Marin et l'avenue Charles de Gaulle). La variété des feuillages et silhouettes des arbres composant le bosquet forme un ensemble paysager de grande qualité dans la composition de la rue.



**Liens externes :**

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.



# Morteau - A409

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058486&mlon=6.607429#map=17/47.058486/6.607429>

**Typologie :** Patrimoine d'activités

**Entité :** Usine

**Date de construction :** 1955

**Éléments patrimoniaux associés :**



Cette usine liée à l'horlogerie (fabrique d'aiguilles) sur trois niveaux présente des façades intéressantes, avec notamment ses baies multiples formant bandeau, ses éléments de bardage ajourés en façade. Le bâtiment a connu plusieurs extensions liées à l'évolution de l'entreprise, toujours en activité aujourd'hui.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées et multiples séparées par des meneaux.
  - Aucune ouverture supplémentaire n'est autorisée en façade et en toiture.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



**Liens externes :**

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/usine-de-mecanique-de-precision-usine-daiguilles-de-la-sarl-la-pratique-ia25001846>

# Morteau - A412

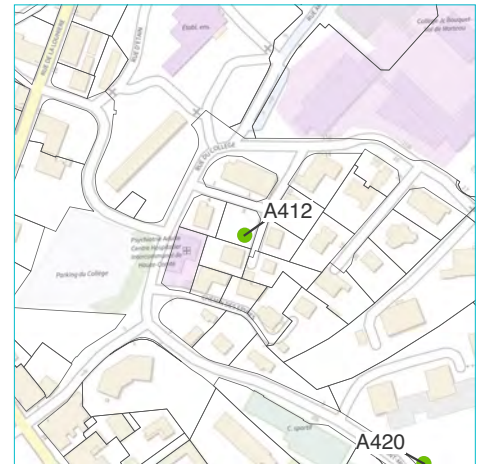
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058139&mlon=6.606767#map=17/47.058139/6.606767>

Zoom n° 16

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Tilleul

Grand sujet vigoureux installé dans un jardin privé ponctué d'autres sujets arborés et arbustifs, et dans lequel il se distingue en raison de son envergure importante.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A414

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

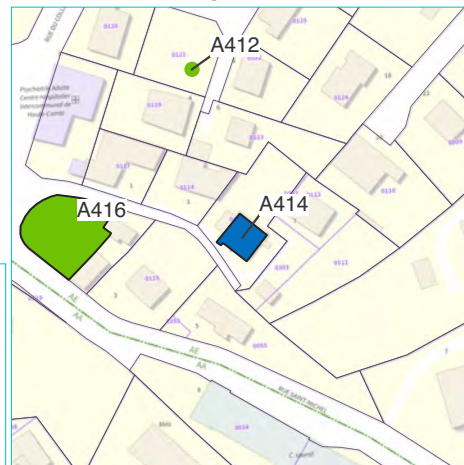
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057632&mlon=6.606954#map=17/47.057632/6.606954>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1875

**Éléments patrimoniaux associés :**



Façade en pierre de Montlebon et blanche  
modénatures en pierre de Montlebon (encadrements, chaînages  
d'angle)  
socle en pierre de taille blanche  
persiennes



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

- Conserver la matérialité de l'avant-corps formant sas d'entrée inscrit sur le mur gouttereau Sud-Ouest (béton avec vitrage et couverture en zinc).
- Conserver les petites baies avec un linteau en plein-cintre inscrites sur le mur pignon Nord-Ouest.

- Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A416

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057674&mlon=6.606187#map=17/47.057674/6.606187>

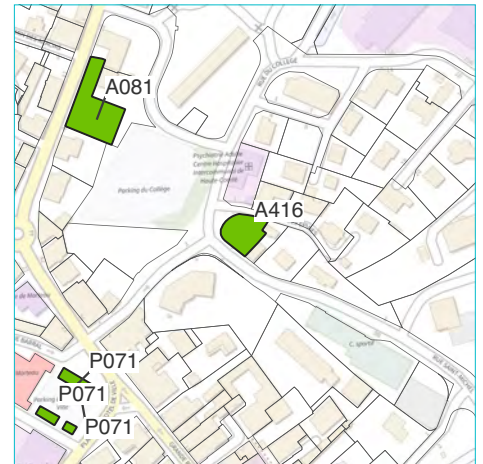
Carte globale - Zoom n° 16

**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Associé à une maison remarquable datant de 1925, ce petit jardin marque l'angle entre la rue du collège et la rue Saint Michel. Il met en valeur la bâtisse centenaire.



**Liens externes :**

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 75 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

# Morteau - A417

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057670&mlon=6.606420#map=17/47.057670/6.606420>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1925

## Éléments patrimoniaux associés :

Jardin privé, clos : A416



modénatures en béton (encadrements)  
jardin



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les petites baies avec un linteau en plein-cintre inscrites sur les murs pignon.
  - Conserver la matérialité du balcon filant inscrit sur le mur gouttereau Sud-Ouest (garde-corps en fer forgé avec volutes).



- Recommandations  
Pas de recommandations



**Liens externes :**

# Morteau - A419

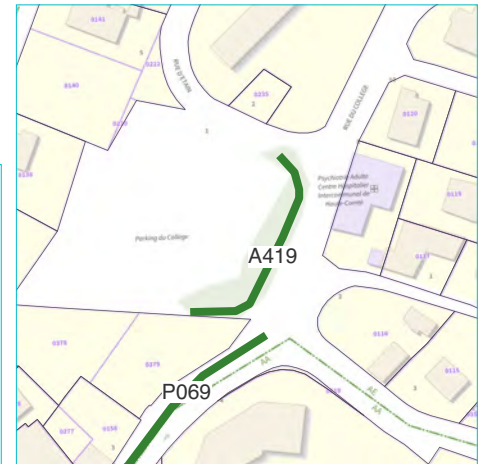
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057884&mlon=6.605762#map=17/47.057884/6.605762>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Alignement d'arbres **Essence :** Érable

Alignement marquant la limite Est du parking public de la rue du collège.

Carte globale - Zoom n° 16



**Liens externes :**

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

# Morteau - A420

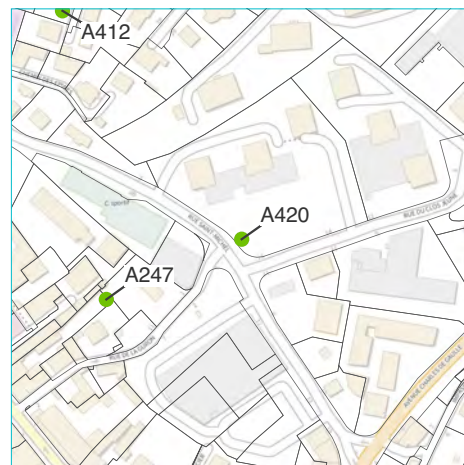
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056730&mlon=6.608238#map=17/47.056730/6.608238>

Zoom n° 17

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Bouleau

Sujet isolé très présent et très marquant visuellement au sein d'un grand espace ouvert et non-arboré (larges voies routières, parkings et grande étendue enherbée). Il marque l'angle de la rue Saint-Michel et la rue du Clos Jeune.



L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - A423

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.060844&mlon=6.602497#map=17/47.060844/6.602497>

**Typologie :** Patrimoine public

**Entité :** Autre

**Date de construction :** ?

## Éléments patrimoniaux associés :

Jardin privé, clos : A423

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui



Le bâtiment de l'hôpital de Morteau fait partie des éléments identitaires de la ville. Flanquée de 2 courtes ailes et d'un avant-corps central formant demi-croupe, ses façades présentent des ouvertures ordonnancées, des bandeaux et un socle en pierre. Un joli jardin arboré lui est associé.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les croupes et les demi-croupes.
  - Conserver le principe de bandeaux marqué par un socle en pierre apparentes, une multiplication de baies et d'allèges pleines.
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de création d'ouverture en toiture, celles-ci devront rechercher une proportion plus large que haute en lien, telle qu'une lucarne rampante en bandeau.



**Liens externes :**



# Morteau - A423

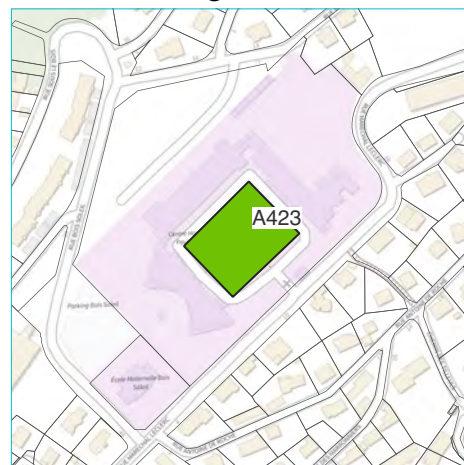
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.060570&mlon=6.602873#map=17/47.060570/6.602873>

Carte globale - Zoom n° 13

**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Parc, Jardin public    **Essence :**

Cour principale de l'ancienne caserne, aujourd'hui hôpital et EPHAD, elle présente une organisation de jardin classique avec deux allées principales orthogonales distribuant quatre petits jardins à l'intérieur desquels se trouve une petite placette agrémentée de mobilier d'assise ainsi qu'un jardin plus récent situé au Sud-Ouest d'ambiance plus paysagère et composé de quelques grands arbres dont un épicéa de 135 ans environ.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

*Schéma directeur paysager de la ville de Morteau, 2017, p.34*

# Morteau - A424

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

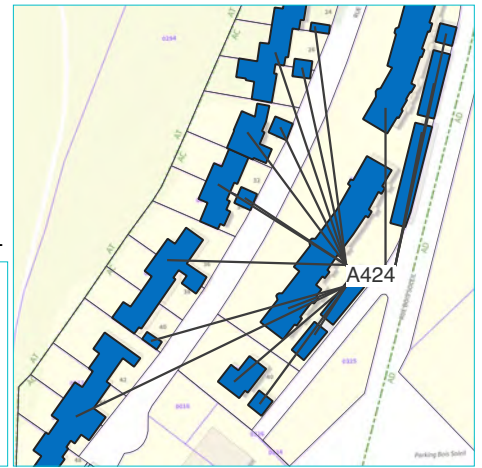
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.060947&mlon=6.600869#map=17/47.060947/6.600869>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Ensemble urbain

**Date de construction :** 1972-1981

**Éléments patrimoniaux associés :**



Cet ensemble urbain de logements réalisé sur les hauteurs de Morteau par l'architecte Jean-Pierre Varin dans les années 1970 présente des jeux de volumétrie simples mais appliqués avec cohérence pour chacun.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

- Les constructions ne doivent pas faire l'objet de modifications fortes les dissociant de façon trop évidente de l'ensemble urbain (volume empruntant une géométrie non orthogonale, couleur vive...).

- Recommandations

Il conviendrait de suivre le cahier de recommandations établi par l'architecte Jean-Pierre Varin (disponible auprès du service urbanisme de la Communauté de communes du Val de Morteau).

**Liens externes :**

# Morteau - A425

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.059781&mlon=6.600070#map=17/47.059781/6.600070>

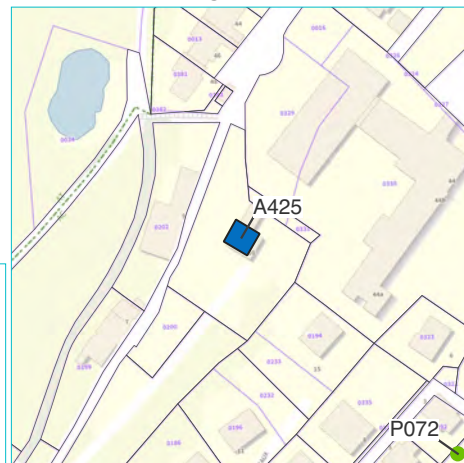
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

modénatures en brique (encadrements)  
linteau en arc segmentaire  
mur de soutènement en pierres calcaires marquant le paysage



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau inscrites sur le mur pignon Sud-Est.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A427

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057287&mlon=6.602099#map=17/47.057287/6.602099>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable **Date de construction :** 1900

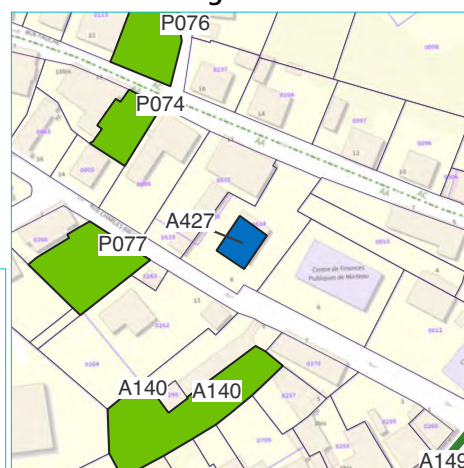
## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Cette maison blanche offre à sa façade la protection d'un large débord de sa toiture à croupes avec retroussis. Ses persiennes, ses 2 lucarnes jacobines (Nord-Ouest et Sud-Est), son balcon incurvé, ses épis de faîtage et les descentes d'eau ouvragées participent à l'intérêt patrimonial de la construction.

Un mur d'enceinte en pierre calcaire forme la limite Est de la propriété.

Carte globale - Zoom n° 14



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les épis de faîtage et retroussis de toit.
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.
  - En cas de rénovation du mur d'enceinte, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - A428

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055255&mlon=6.599831#map=17/47.055255/6.599831>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1870

## Éléments patrimoniaux associés :

La présence de plusieurs baies jumelées sur cette construction au volume simple illustre la mixité des fonctions entre habitat (en rez-de-chaussée) et atelier d'horlogerie (aux étages). Les encadrements des baies des 2 premiers niveaux sont réalisés en pierre de Montlebon. Un petit balcon donne sur la rue, avec un garde-corps en fer forgé. Deux petites ouvertures en arc en plein cintre sont inscrites sur les murs pignons, proches de la faîtière.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Conserver les petites baies avec un linteau en plein-cintre inscrites sur les murs pignons.
- Conserver les baies jumelées séparées par un meneau inscrites sur le mur pignon Sud-Est.
- Conserver le garde-corps en fer forgé du balcon inscrit sur le mur gouttereau Sud-Ouest.

### • Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux qui ne devrait pas être en saillie par rapport aux encadrements des ouvertures en pierre de taille.

**Liens externes :**

# Morteau - A429

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055483&mlon=6.594869#map=17/47.055483/6.594869>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1750

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en briques (encadrements)  
linteau en arc segmentaire avec clé  
mur en pierre d'une ancienne levée de grange ?



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
- En cas de rénovation de la façade en pierres calcaires, les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - A430

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

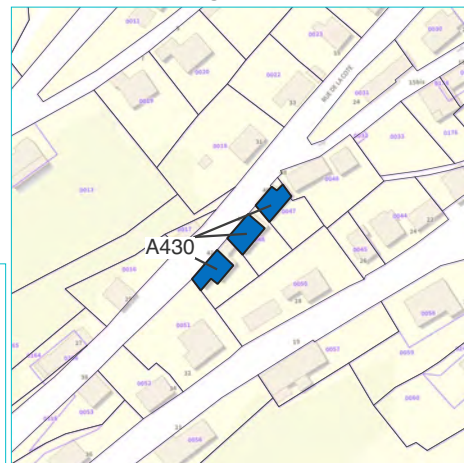
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055803&mlon=6.595665#map=17/47.055803/6.595665>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Ensemble urbain

**Date de construction :** 1928

## Éléments patrimoniaux associés :



Cet ensemble urbain présente trois maisons identiques dans la rue de la Côte. Les façades sur rue identifient une même entrée marquée par un encadrement avec clé sculptée et également un appui de baies formant bandeau.

La maison la plus au Nord a accueilli un atelier d'horlogerie à partir des années 1930.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Aucune extension n'est autorisée sur les façades sur rue.
  - Aucune ouverture de type lucarne n'est autorisée en toiture.
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades du corps principal, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-de-roger-gauthier-ia25001885>

# Morteau - C011

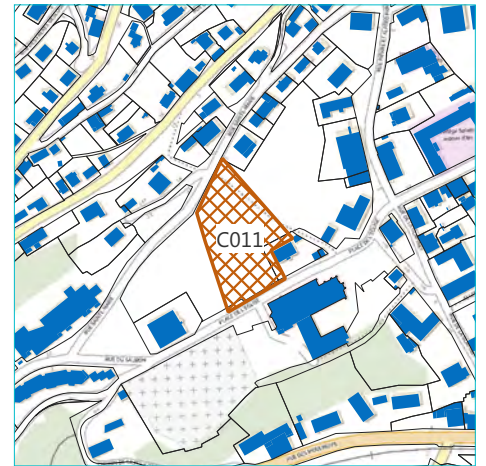
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.055348&mlon=6.597932#map=17/47.055348/6.597932>

**Typologie :** Vues

**Entité :** Cône de vue

Perspective depuis la rue Sainte-Marie sur le couvent de bénédictins, actuellement école et église paroissiale de l'Assomption, et le presbytère qui lui est associé, au premier plan, ainsi que sur le Val de Morteau en fond de plan. Le cône de vue englobe un vaste espace de prairie en pente.

Carte globale - Zoom n° 14



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions particulières suivantes :**

La perspective sur les façades du couvent des bénédictins et du presbytère doit être préservée. Les constructions sont proscrites dans le cône de vue représenté. Les plantations doivent être réalisées de manière à préserver la lecture des façades, particulièrement en période estivale.



# Morteau - P059

[Adresse]

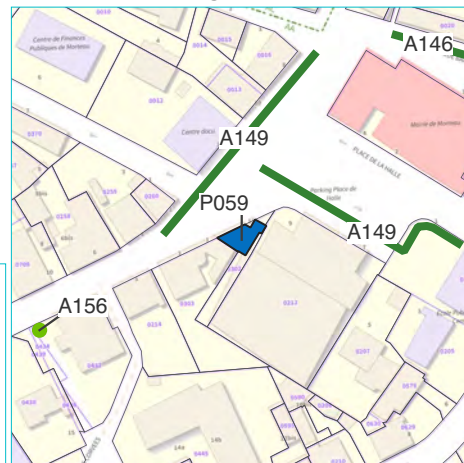
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056582&mlon=6.603272#map=17/47.056582/6.603272>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1890

**Éléments patrimoniaux associés :**



modénatures en pierre de taille blanche (encadrements)



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver la baie multiple avec linteau en arc en plein cintre séparée par des meneaux inscrite sur le mur pignon Nord-Ouest.

- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - P060

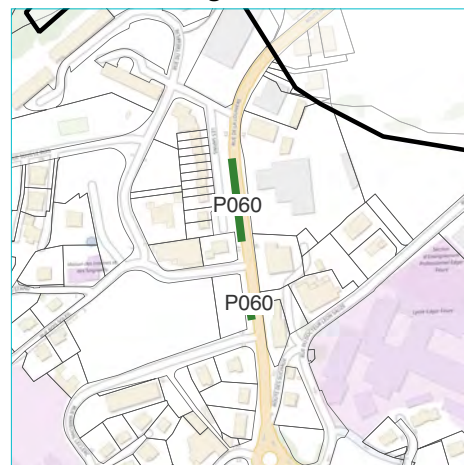
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.062650&mlon=6.605884#map=17/47.062650/6.605884>

Carte globale - Zoom n° 16

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Alignement d'arbres **Essence :** Frênes

Alignement discontinu mais très structurant pour la rue de la Louhière. Implanté en bas de talus, les arbres marquent la transition entre l'artère routière et le quartier d'immeubles.



**Liens externes :**

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**RECOMMANDATIONS :**

- Un renforcement de cette trame urbaine arborée majeure par la plantation de nouveaux sujets permettrait de recréer une continuité végétale paysagèrement et écologiquement très intéressante.

# Morteau - P061

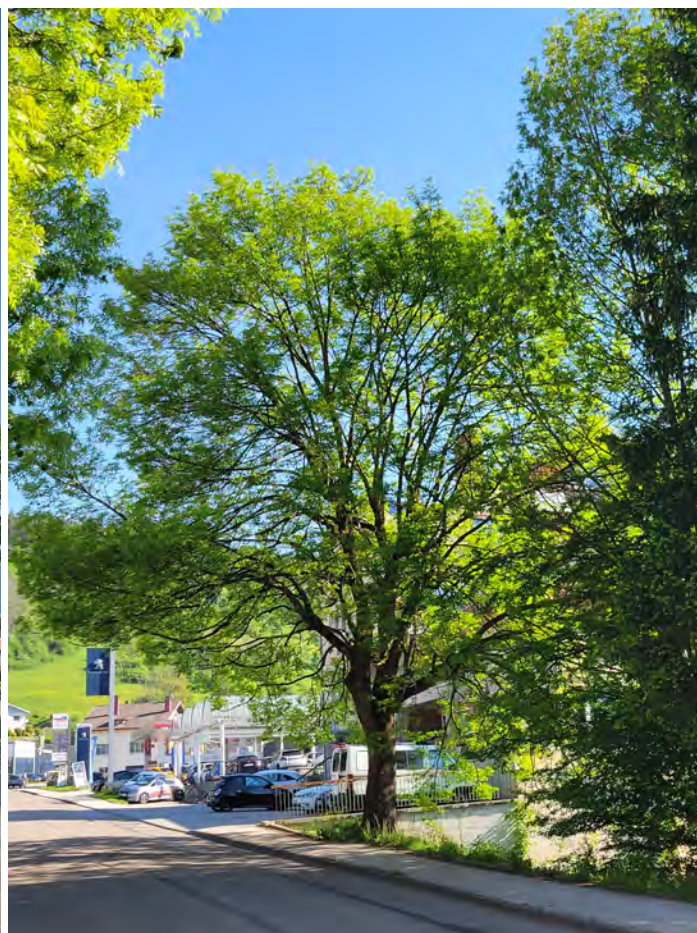
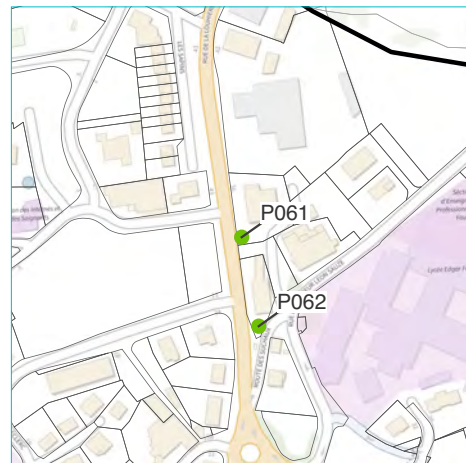
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.062166&mlon=6.606108#map=17/47.062166/6.606108>

Zoom n° 16

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Frêne

Imposant sujet qui assure une présence forte dans la linéaire de la rue de la Louhière. Son port étalé et feuillage dense offre une réelle qualité paysagère.



**Liens externes :**

**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

# Morteau - P062

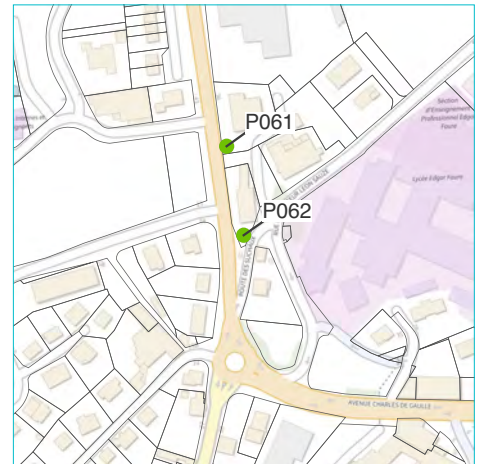
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.061632&mlon=6.606221#map=17/47.061632/6.606221>

Zoom n° 16

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Tilleul

Imposant sujet qui assure une présence forte dans la linéaire de la rue de la Louhière. Son port étalé et feuillage dense offre une réelle qualité paysagère.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - P063

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

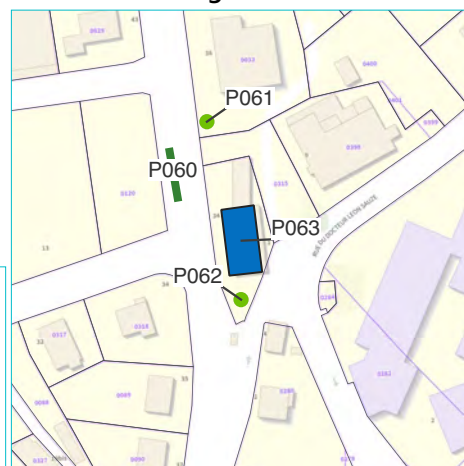
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.061807&mlon=6.606236#map=17/47.061807/6.606236>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1918

## Éléments patrimoniaux associés :

Arbre remarquable : P062

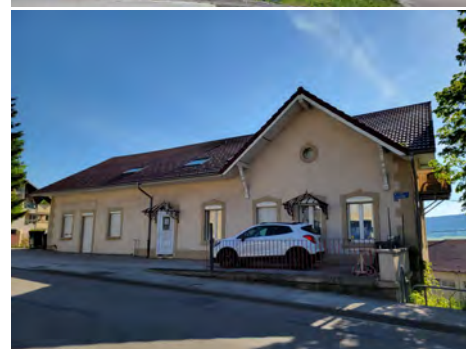


Ce bâtiment hybride semble présenter une ancienne activité artisanale et d'entrepôt, ainsi que des logements. Il est bien intégré dans la pente : sa façade Ouest ne comporte qu'un niveau tandis qu'il se déploie sur 3 niveaux en façade Est. Ses modénatures en pierres de Montlebon (encadrements, chaînages d'angle, socle en saillie) et la présence de linteaux en arc segmentaire avec clé participent à la qualité patrimoniale de la construction. Un bel arbre accompagne la façade Sud.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver la baie jumelée séparée par un meneau inscrite sur le mur pignon Est.
  - Conserver l'oculus inscrit sur le mur gouttereau Ouest.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - P064

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.062105&mlon=6.606689#map=17/47.062105/6.606689>

**Typologie :** Patrimoine agricole et pastoral

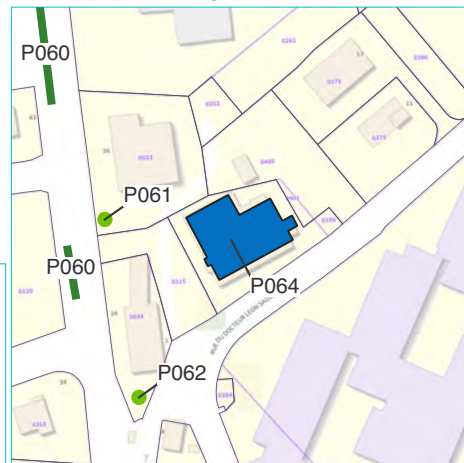
**Entité :** Ferme comtoise

**Date de construction :** 1930

## Éléments patrimoniaux associés :

Mur maçonné avec/sans ferronnerie : oui

Cette ancienne ferme possède des façades bien composées, ainsi qu'un jardin clos par mur maçonné en pierre. L'ensemble bénéficie d'un large débord de toiture, caractéristique des fermes comtoises. Les persiennes et plusieurs modénatures en béton participent à la qualité de l'édifice : encadrements des ouvertures avec linteau avec clé, bandeau en façade Sud-Ouest, dessins des ouvertures et des appuis de fenêtres formant bandeau sur les murs pignons.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

### • Prescriptions

- Aucune ouverture supplémentaire n'est autorisée sur le mur gouttereau Sud-Est.
- Conserver la baie multiple séparée par des meneaux inscrite sur le mur pignon Sud-Ouest.

### • Recommandations

- En cas de rénovation des façades, l'enduit et les pansements ciment devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.

**Liens externes :**

# Morteau - P065

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

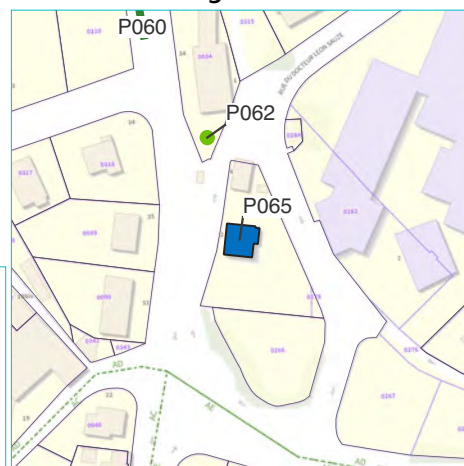
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.061322&mlon=6.606347#map=17/47.061322/6.606347>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable

**Date de construction :** 1900

## Éléments patrimoniaux associés :



modénatures en brique et béton (encadrements)



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

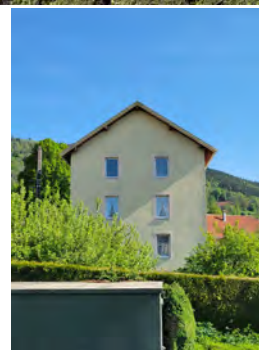
- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable en pied de façade.

- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment et/ou la peinture étanche devraient être déposés et remplacés par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

# Morteau - P066

[Adresse]

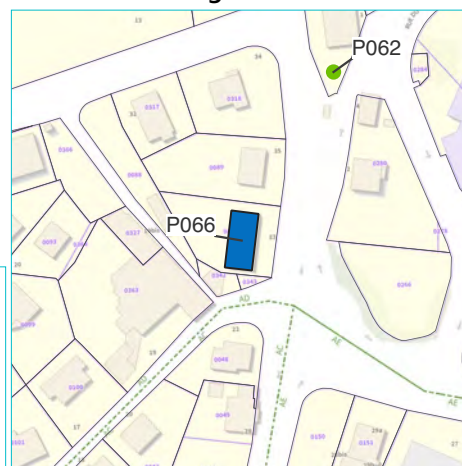
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.061143&mlon=6.605787#map=17/47.061143/6.605787>

**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Immeuble remarquable      **Date de construction :** 1923

## Éléments patrimoniaux associés :

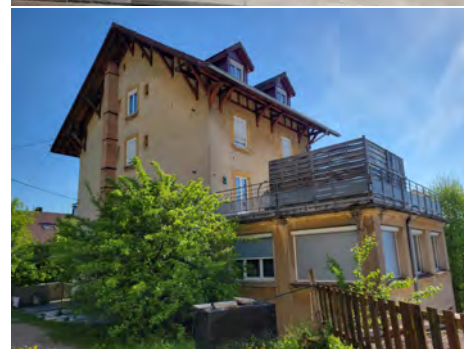


Cet ancien immeuble comprend deux corps de bâtiments accolés : immeuble de logements et atelier au Nord (avec baies jumelées, balcons avec garde-corps en fer forgé, toiture ouvragée avec faux pan de bois), atelier au Sud (toit terrasse et larges baies). Ses modénatures sont en pierre de Montlebon (au Nord) et en béton au Sud. Sa toiture comprend 3 lucarnes jacobines.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les baies jumelées séparées par un meneau inscrites au rez-de-chaussée et R+1 de l'immeuble.
  - Conserver le découpage des baies d'atelier à 3 vantaux.
  - Conserver la matérialité des balcons (consoles en pierre et garde-corps en fer forgé).
  - Conserver la matérialité de la porte d'entrée inscrite sur le mur pignon Sud-Est (bois).
  - Conserver les avancées de toit soutenues par des consoles en bois sculptées ainsi que la poutraison apparente en partie haute des façades.
  
- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/dossiers-inventaire/immeuble-et-usine-de-fournitures-pour-lhorlogerie-des-ets-verrolux-puis-verlux-ia25001809>



# Morteau - P067

[Adresse]

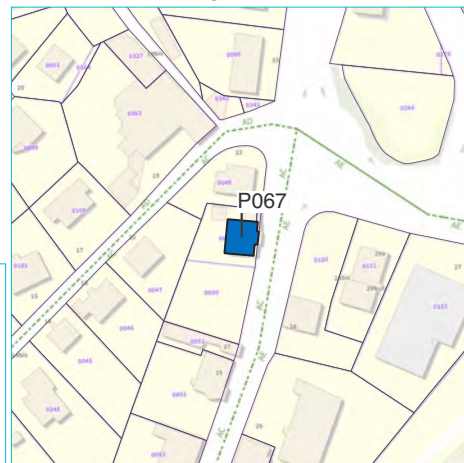
[Numéro de parcelle (2024) :]

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.060626&mlon=6.605738#map=17/47.060626/6.605738>

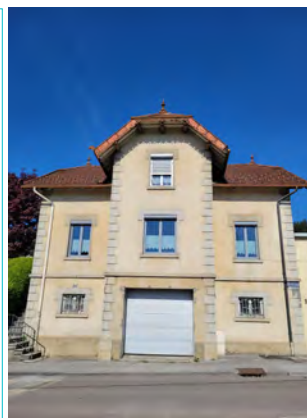
**Typologie :** Patrimoine domestique

**Entité :** Maison remarquable      **Date de construction :** 1924

## Éléments patrimoniaux associés :



Cette maison présente une toiture à demi-croupes ouvragée (épis de faîtage, lambrequin...) et un avant-corps central. Elle affirme une certaine symétrie. Datant des années 1930, elle comporte des modénatures en béton (encadrements, chaînages d'angle, bandeaux). La présence d'un ancien atelier à l'étage est signalée en façade Sud par une baie multiple.



## L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :

- Prescriptions
  - Conserver les épis de faîtage.
  - Conserver la baie multiple séparée par des meneaux inscrite sur le mur pignon Sud-Ouest.
  - Conserver la matérialité de l'auvent inscrit sur le mur pignon Sud-Ouest (consoles en fer forgé et couverture avec 3 pans et petites tuiles en écaille de poisson).



- Recommandations
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.
  - Il conviendrait de retrouver une lecture verticale de la porte de garage.

## Liens externes :

<https://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/dossiers-inventaire/maison-et-atelier-dhorlogerie-leibundgut-richard-ia25001739>

# Morteau - P068

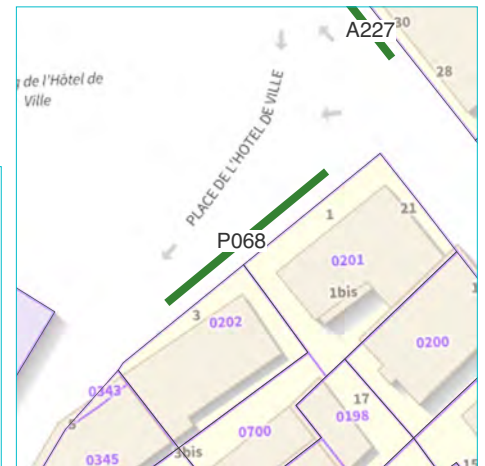
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056510&mlon=6.604923#map=17/47.056510/6.604923>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Alignement d'arbres **Essence :** Érable

Bel alignement de jeunes érables accompagnant la rue pasteur et faisant face à l'hôtel de ville. Il accompagne la terrasse des commerces situés en façade de la rue.

Carte globale - Zoom n° 14



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - P069

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057431&mlon=6.605348#map=17/47.057431/6.605348>

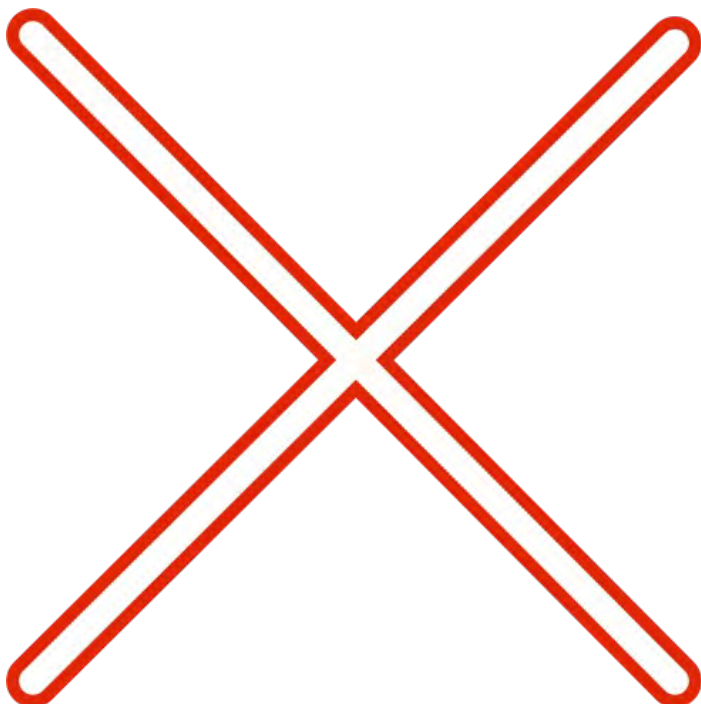
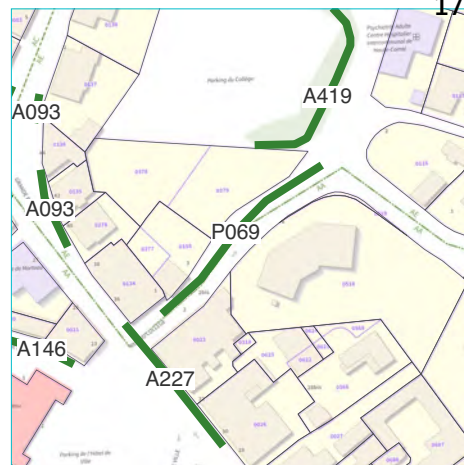
Carte globale - Zoom n° 14 et 16 et

17

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Alignement d'arbres **Essence :** Érable

Jeune alignement accompagnant la rue du collège et poursuivant la promenade plantée initiée au niveau des espaces publics aux abords de l'hôtel de ville.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - P070

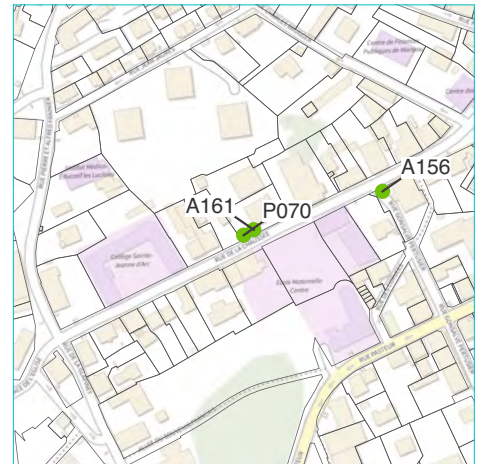
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056108&mlon=6.601139#map=17/47.056108/6.601139>

Zoom n° 14

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable    **Essence :** Charme

Grand et vieux sujet en binôme avec un marronnier d'Inde installés de part et d'autre de l'entrée véhicules, probablement anciennement accompagné d'un portail en fer forgé, d'une maison bourgeoise du centre ancien de Morteau. Très marquant visuellement, il crée une véritable composition paysagère valorisant la bâtisse et participant à la qualité urbaine de la rue. Arbre signal.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - P071

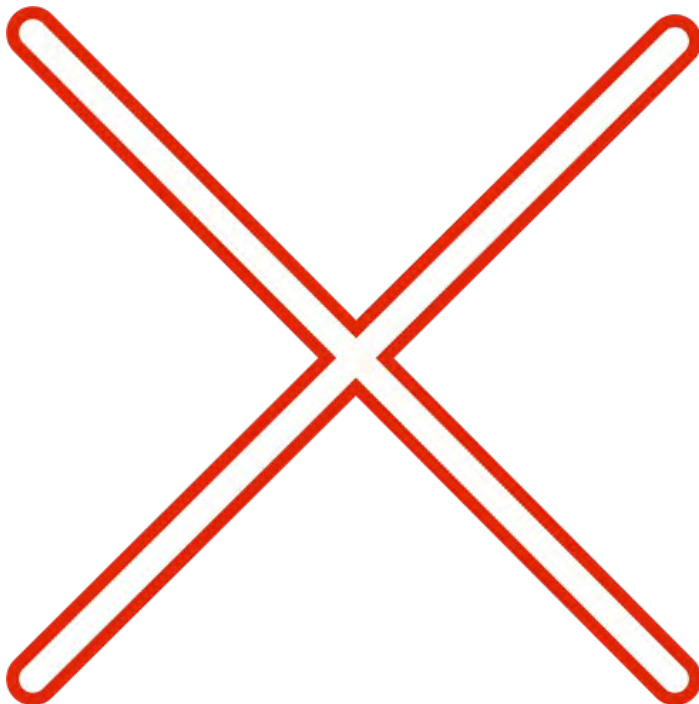
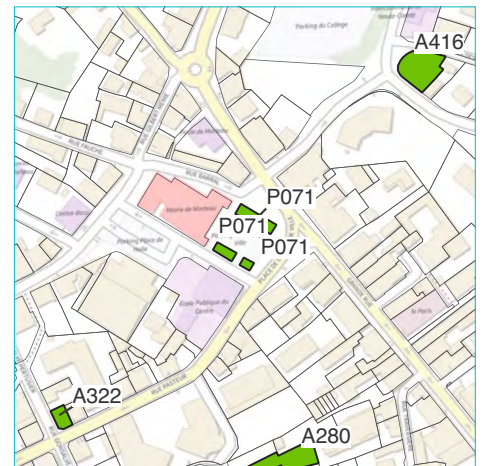
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.056736&mlon=6.604600#map=17/47.056736/6.604600>

**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Parc, Jardin public    **Essence :**

Aménagements situés sur la place de l'Hôtel de ville dans le prolongement de la façade de la mairie, destinés à l'agrément et composés de petites alvéoles végétales à l'abri desquelles se niche un petit espace de pause agrémenté d'assises à l'ombre de grand arbustes.

Carte globale - Zoom n° 14



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - P072

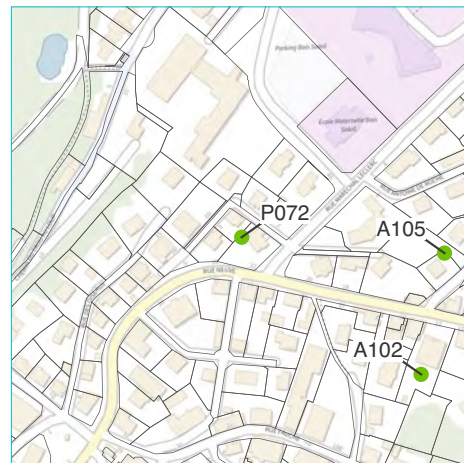
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.059108&mlon=6.600969#map=17/47.059108/6.600969>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Arbre remarquable **Essence :** Frêne

Très beau frêne ancien, émondé (trogne), installé à l'angle de la maison remarquable située au carrefour entre les rues Neuve et Maréchal Leclerc.

Zoom n° 13



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - P073

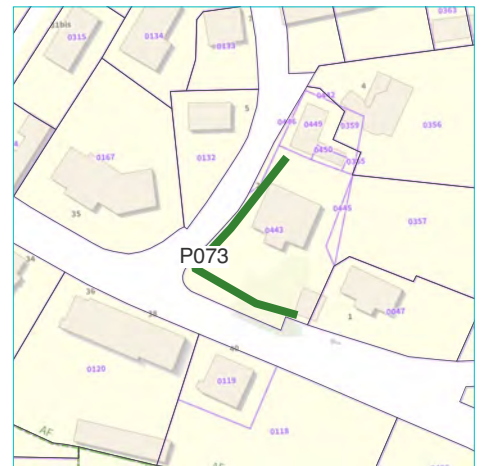
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053932&mlon=6.611677#map=17/47.053932/6.611677>

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Alignement d'arbres **Essence :** Mixte

Alignement d'arbre discontinu et plurispécifique (tilleul, érable, frêne) composé de 7 individus, marquant le carrefour entre la rue de l'Helvétie et la rue Jean-Claude Bouquet.

Carte globale - Zoom n° 17



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**  
Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - P074

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057649&mlon=6.601614#map=17/47.057649/6.601614>

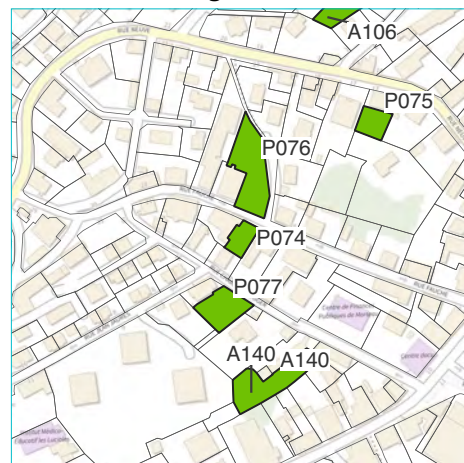
**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Vestige d'un jardin incluant historiquement les parcelles adjacentes désormais construites et dont il ne reste aujourd'hui que la partie située au-devant de la façade principale de la ferme comtoise ancienne qu'il accompagne. Il est délimité par un mur maçonné surmonté d'une grille en fer forgé. Trois espaces égaux de forme carrée sont encore dessinés dans le jardin, servant probablement anciennement à la culture potagère, ils sont aujourd'hui enherbés. Le jardin est actuellement dédié à l'ornement et l'agrément.

Carte globale - Zoom n° 13



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 80 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

**Liens externes :**



# Morteau - P075

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058302&mlon=6.602809#map=17/47.058302/6.602809>

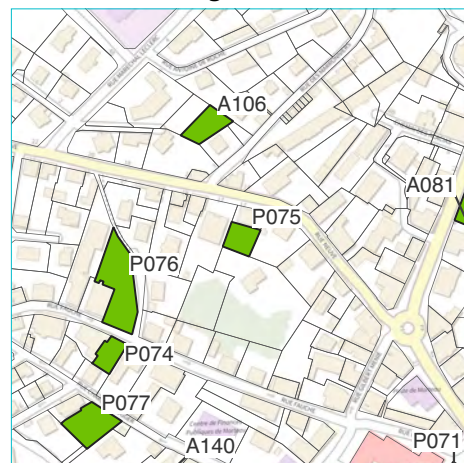
Carte globale - Zoom n° 13

**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Jardin de ville associé à l'immeuble remarquable et ancien atelier de construction mécanique puis d'horlogerie datant de début du XXème siècle. La jardin, implanté en contrebas de la bâtisse, s'inscrit à l'arrière du front bâti, dans la pente. Il mélange plantations ornementales et cultures vivrières.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 85 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

**Liens externes :**

# Morteau - P076

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.058058&mlon=6.601724#map=17/47.058058/6.601724>

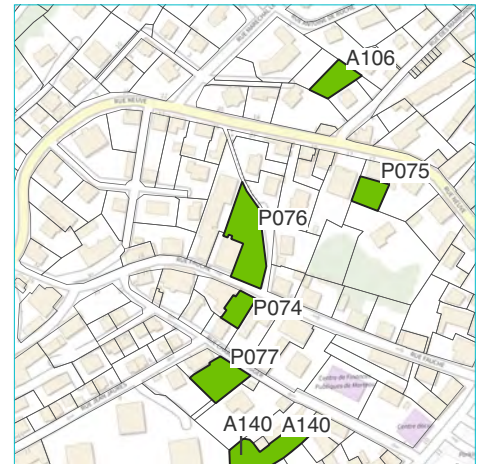
**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Jardin privé associé à une maison remarquable datant de 1870. Ceinturé d'un mur maçonné en pierre servant partiellement de soutènement, il est longé par la petite venelle qui rejoint la rue Fauche à la rue Neuve. Il s'organise en plusieurs sous-espaces plans, en terrasses successives permettant de l'inscrire dans la pente.

Carte globale - Zoom n° 13



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 90 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

**Liens externes :**

# Morteau - P077

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057238&mlon=6.601423#map=17/47.057238/6.601423>

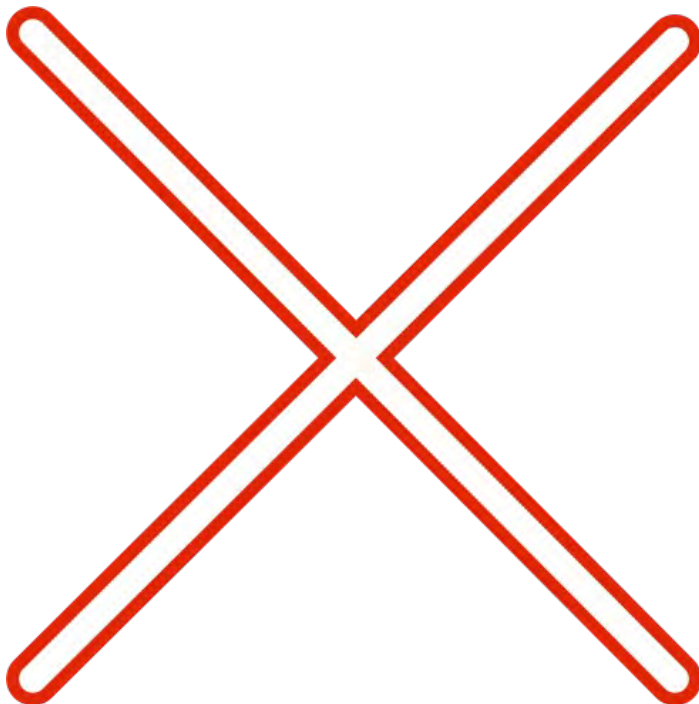
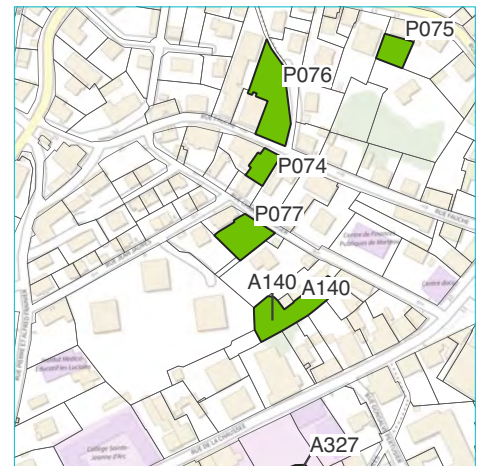
**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Jardin collectif associé aux logements de l'immeuble remarquable datant de 1935. Il se compose de carrés potagers, espaces enherbés et plantations ornementales, et constitue une véritable respiration dans le tissu bâti.

Carte globale - Zoom n° 14



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 90 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

**Liens externes :**

# Morteau - P078

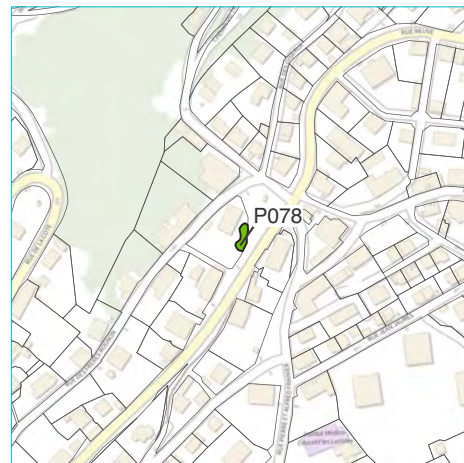
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.057739&mlon=6.599163#map=17/47.057739/6.599163>

Carte globale - Zoom n° 13

**Typologie :** Patrimoine arboré

**Entité :** Bosquet d'arbres      **Essence :** Tilleul, fruitiers

Bosquet ancien associé à une maison remarquable. Il est constitué de plusieurs essences d'arbres : des tilleuls taillés en "tête de chat" ou têtard et des fruitiers. Il crée une transition visuelle entre la rue et la vieille bâtisse.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

Pas de prescription ni recommandation particulière.

**Liens externes :**

# Morteau - P079

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.054656&mlon=6.605888#map=17/47.054656/6.605888>

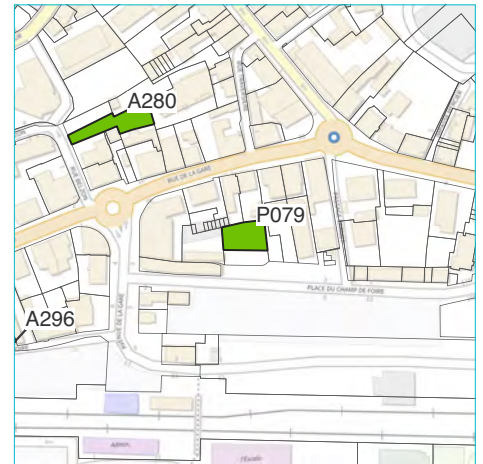
**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Jardin vivrier associé à un immeuble remarquable accueillant des logements collectifs. Il s'organise en plusieurs petites parcelles potagères.

Carte globale - Zoom n° 17



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 95 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

**Liens externes :**

# Morteau - P080

<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053168&mlon=6.595316#map=17/47.053168/6.595316>

Carte globale - Zoom n° 10

**Typologie :** Patrimoine paysager d'agrément

**Entité :** Jardin privé

**Essence :**

Le jardin privé s'installe dans le prolongement de la façade principale de la maison bourgeoise associée à l'histoire de la brasserie Chopard, anciennement ferme rénovée au début du XXème siècle par la famille Chopard. Le jardin offre une vue dégagée sur la façade Est très ornementée. Une haie de thuyas cadrant le jardin présente des signes de maladie et "enferme" la parcelle, rendant invisible la maison et son écrin depuis l'espace public.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et/ou recommandations particulières suivantes :**

**PRESCRIPTIONS :**

- Un minimum de 90 % de la surface du jardin doit être maintenue en pleine terre.

**RECOMMANDATIONS :**

- La haie de thuyas pourrait être remplacée par une haie variée discontinue, offrant une qualité paysagère plus importante et des "percées" sur la maison permettant d'inclure cette dernière dans le paysage bâti du secteur de la brasserie Chopard.

**Liens externes :**

# Morteau - P081

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

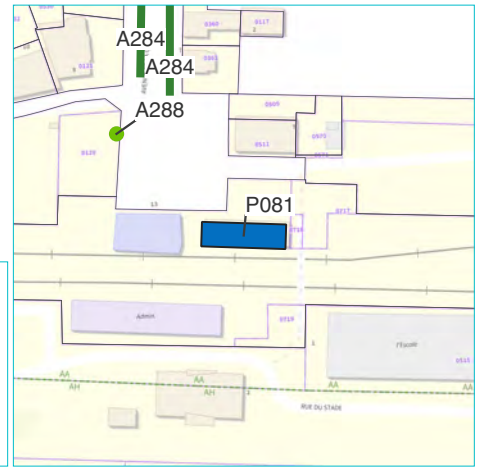
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053678&mlon=6.605160#map=17/47.053678/6.605160>

**Typologie :** Patrimoine public

**Entité :** Autre

**Date de construction :**

**Éléments patrimoniaux associés :**



Ce bâtiment situé dans le prolongement de la gare de Morteau appartient à un ensemble urbain à l'architecture similaire, constitué de modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures avec linteau en arc segmentaire et clé, chaînages d'angle, bandeaux, pilastres, corniches avec corbeaux) et un socle en saillie en pierre blanche.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver les consoles en bois posées sur des corbeaux en pierre soutenant l'avancée de toit importante de la façade Nord.
  - Aucune ouverture supplémentaire en façade Nord n'est autorisée.
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable au pied de façade.



**Liens externes :**

# Morteau - P082

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

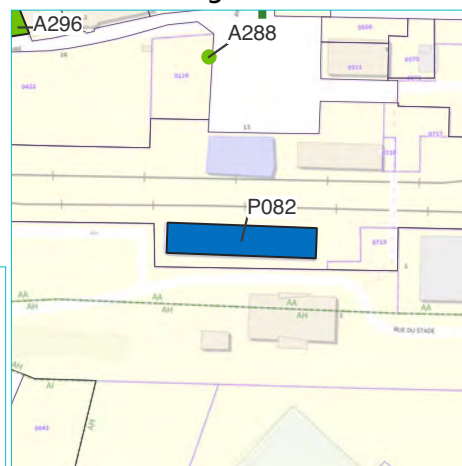
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053446&mlon=6.604732#map=17/47.053446/6.604732>

**Typologie :** Patrimoine public

**Entité :** Autre

**Date de construction :**

**Éléments patrimoniaux associés :**



Ce bâtiment complémentaire de la gare de Morteau appartient à un ensemble urbain à l'architecture similaire, constitué de modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures avec linteau en arc segmentaire et clé, chaînages d'angle, bandeaux, pilastres, corniches avec corbeaux) et un socle en saillie en pierre blanche. Il dispose en outre, le long de sa façade sur rail, d'un auvent en métal servant d'abri aux voyageurs.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions
  - Conserver la matérialité de l'auvent abritant les passagers.
  - Conserver les croupes.
  - Aucune ouverture supplémentaire en façade Nord n'est autorisée.
  
- Recommandations
  - Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable au pied de façade.
  - En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**



# Morteau - P083

[Adresse]

[Numéro de parcelle (2024) :]

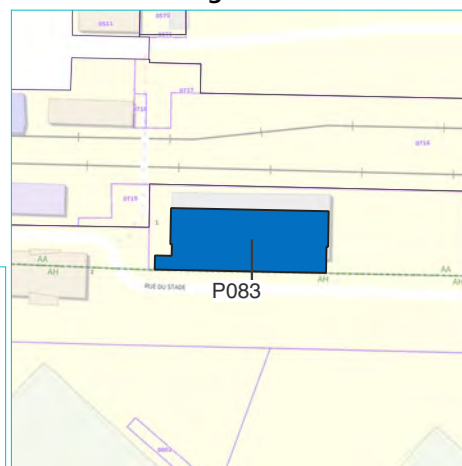
<https://www.openstreetmap.org/?mlat=47.053281&mlon=6.605830#map=17/47.053281/6.605830>

**Typologie :** Patrimoine public

**Entité :** Autre

**Date de construction :**

**Éléments patrimoniaux associés :**



Cette ancienne halle ferroviaire, aujourd'hui salle culturelle, appartient à un ensemble urbain à l'architecture similaire. Elle est constituée de modénatures en pierre de Montlebon (encadrements des ouvertures avec linteau en arc segmentaire, chaînages d'angle, corniches avec corbeaux), propose un large débord de toiture et un socle en saillie en pierre blanche. Une rénovation récente a permis d'harmoniser le neuf avec l'existant, valorisant le cachet initial de la halle.



**L'entité est concernée par les prescriptions générales, auxquelles s'ajoutent les prescriptions et recommandations particulières suivantes :**

- Prescriptions

Pas de prescriptions particulières

- Recommandations

- Il conviendrait de ne pas avoir de revêtement imperméable au pied de façade.
- En cas de rénovation des façades, l'enduit ciment devrait être déposé et remplacé par un enduit à base de chaux.



**Liens externes :**

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU VAL DE MORTEAU**

Hôtel de ville  
25503 Morteau

